



# Bodleian Libraries

UNIVERSITY OF OXFORD

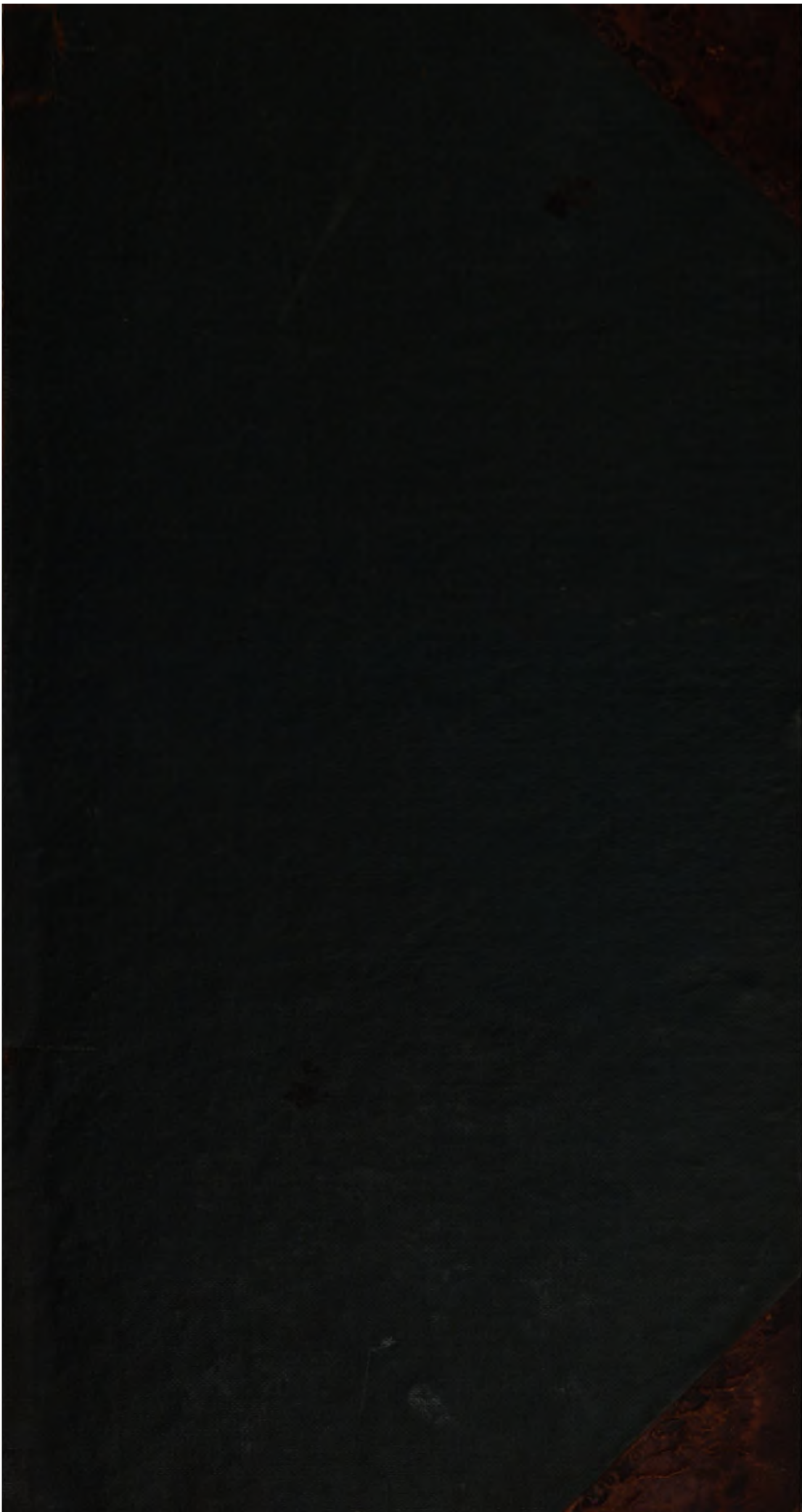
This book is part of the collection held by the Bodleian Libraries and scanned by Google, Inc. for the Google Books Library Project.

For more information see:

<http://www.bodleian.ox.ac.uk/dbooks>



This work is licensed under a Creative Commons Attribution-NonCommercial-ShareAlike 2.0 UK: England & Wales (CC BY-NC-SA 2.0) licence.





00011776S

29.

872.

t  
u  
s:  
los  
au-  
e en  
run-

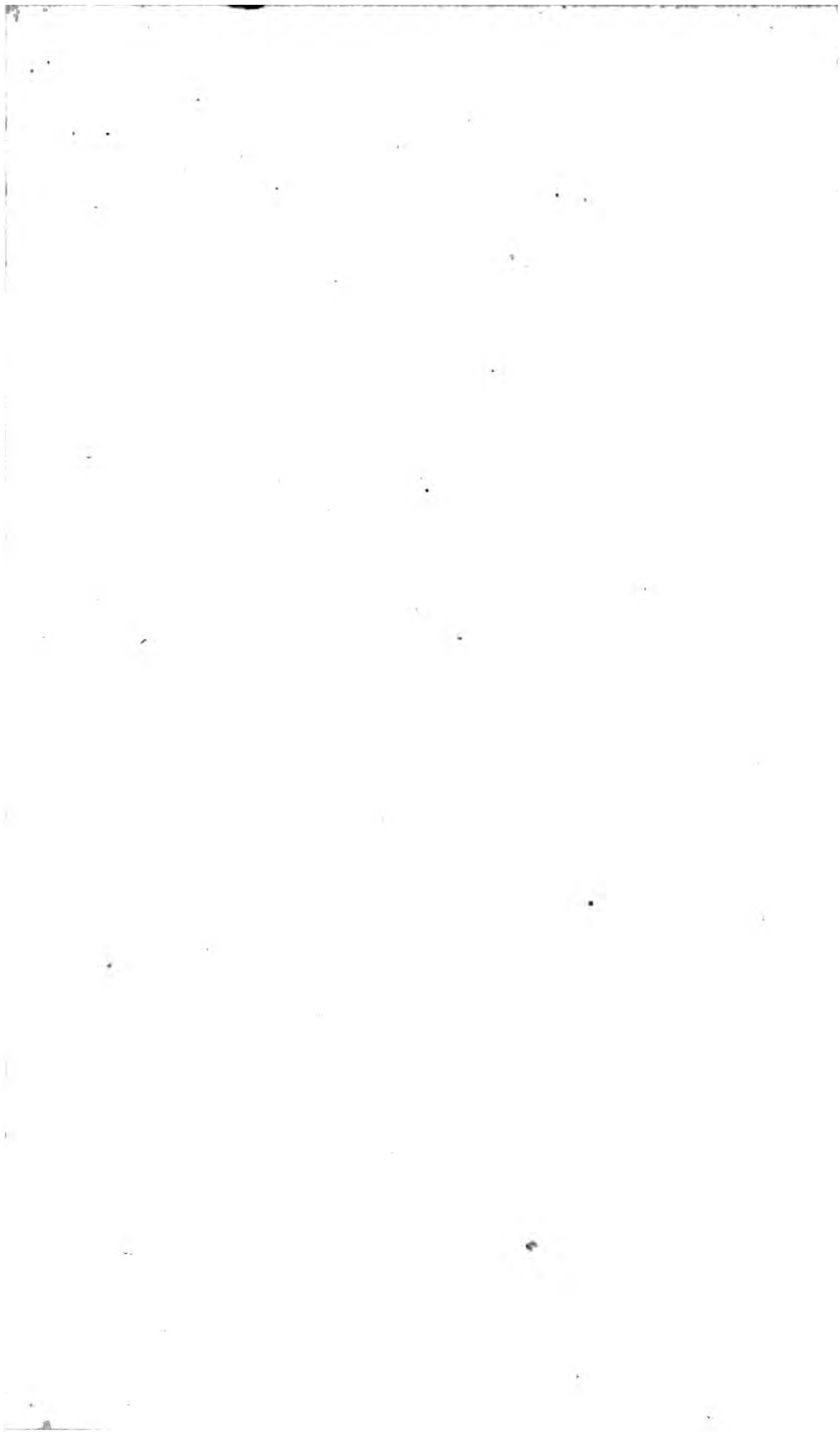


600011776S

29.

872.







**BIBLIOTHÈQUE**  
**LA TINE-FRANCAISE**

**PUBLIÉE**

**PAR**

**C. L. F. PANCKOUCKE.**



---

PARIS. — IMPRIMERIE DE C. L. F. PANCKOUCKE,  
Rue des Poitevins, n. 14.

LES VIES  
DE  
CORNELIUS NEPOS

NOUVELLE ÉDITION

PAR P. F. DE CALONNE

PROFESSEUR AU COLLÈGE ROYAL DE HENRI IV

ET AMÉDÉE POMMIER

HOMME DE LETTRES.

PARIS

C. L. F. PANCKOUCKE

MEMBRE DE L'ORDRE ROYAL DE LA LÉGION-D'HONNEUR

ÉDITEUR, RUE DES POITEVINS, N° 14

M DCCC XXIX.

872.



8/5.

## A MM. LES SOUSCRIPTEURS.

EN publiant cette 6<sup>e</sup> livraison, nous espérons pouvoir mieux préciser le nombre des volumes des auteurs qui composeront la *Bibliothèque Latine-Française*.

APULÉE, 4 vol. ; J. CÉSAR, 3 ; CICÉRON, 36 ; CLAUDIEN, 2 ; CORNELIUS NEPOS, 1 ; FLORUS, 1 ; HORACE, 2 ; JUSTIN, 2 ; JUVÉNAL, 2 ; LUCAIN, 2 ; LUCRÈCE, 2 ; MARTIAL, 4 ; OVIDE, 10 ; PERSE, 1 ; PÉTRONE, 2 ; PHÈDRE, 1 ; PLAUTE, 8 ; PLINE LE JEUNE, 3 ; PLINE LE NATURALISTE, 20 ; PROPERCE ET GALLUS, 1 ; QUINTE-CURCE, 3 ; QUINTILIEN, 6 ; SALLUSTE, 2 ; SÉNÈQUE LE PHILOSOPHE, 8 ; SÉNÈQUE LE RHÉTEUR, 3 ; SÉNÈQUE LE TRAGIQUE, 3 ; SILIUS ITALICUS, 3 ; STACE, 4 ; SUÉTONE, 3 ; TACITE, 6 ; TÉRENCE, 3 ; TIBULLE ET CATULLE, 1 ; TITELIVE, 17 ; VALÈRE-MAXIME, 3 ; VALERIUS FLACCUS, 1 ; VELLEIUS PATERCULUS, 1 ; VIRGILE, 4.

D'après les volumes publiés, MM. les Souscripteurs se sont déjà bien assurés que nous apportons la plus grande sévérité à en restreindre le nombre : en effet, cette réserve ne peut s'appliquer qu'aux notes, et, excepté celles du Pline le Naturaliste, qui sont indispensables, les autres seront réduites autant que possible.

Comme chaque auteur se vend séparément, MM. les Souscripteurs qui ne voudront acquérir que les *Classiques*, seront libres de ne pas prendre les *auteurs Érotiques*.

Le prix de chaque volume a été fixé à SEPT FRANCS, 1<sup>o</sup> parce que l'Éditeur paie une nouvelle traduction par les littérateurs les plus distingués ; 2<sup>o</sup> parce que la composition latine est plus chère que la composition française ; 3<sup>o</sup> parce que chaque épreuve est relue dix fois par des personnes très-instruites ; 4<sup>o</sup> parce qu'il arrive souvent que MM. les auteurs, par un zèle que l'on ne saurait trop approuver, font sans cesse des corrections sur les épreuves, et qu'il en est résulté que la *composition typographique* a été doublée de prix ; 5<sup>o</sup> parce que l'ouvrage est tiré à petit nombre.

Chaque volume sera composé de vingt-cinq feuilles ou quatre cents pages in-octavo.



---

# NOTICE

## HISTORIQUE ET LITTÉRAIRE

SUR

### CORNELIUS NEPOS.

---

IL serait aussi difficile de préciser le lieu où naquit Cornelius Nepos, que d'indiquer avec exactitude le nombre de ses écrits. Les deux Pline le font naître sur les rives du Pô<sup>1</sup>; Vossius à Hostilie, dans le territoire de Vérone, et Onuphre à Vérone même. Il vécut sous Jules César et sous Octave, et mourut, la sixième année du règne d'Auguste, des suites du poison que lui donna un de ses affranchis, nommé Callisthène. Il était d'un âge assez avancé. Sa réputation comme écrivain semble avoir été bien supérieure au mérite réel du seul ouvrage que nous ayons de lui. Pline, Plutarque, Aulu-Gelle, Lactance et d'autres encore, le citent souvent, et toujours avec le plus grand respect, sur des matières d'un intérêt grave; ce qui prouve, d'une manière incontestable, l'universalité de ses connaissances. D'ailleurs les suffrages de Catulle<sup>2</sup> qui lui adressa une de ses plus jolies pièces de vers, de Pomponius Atticus qui le plaçait au premier rang comme écrivain après Cicéron, et de ce grand orateur lui-même<sup>3</sup> dont il fut l'ami et qui lui donnait

<sup>1</sup> Voyez Pline le Naturaliste, liv. III, chap. 18. Le même auteur dit, au liv. 10, chap. 31, de son Hist. natur., que Nepos mourut sous Auguste : *Cornelius Nepos, qui divi Augusti principatu obiit, quum scriberet turdos paulo ante sæptos saginari, addidit ciconias magis placere, quam grues.*

<sup>2</sup> Voyez la dédicace de Catulle à C. Nepos. Cet hommage du poète est d'autant plus flatteur pour Nepos, que le chantre d'Ariadne devait se connaître en élégance et en correction; on sait que Virgile n'a pas dédaigné de lui emprunter plusieurs traits pour composer le caractère de son admirable Didon.

<sup>3</sup> Lettre 5 du livre XVI à Atticus.

l'épithète d'*immortel*; voilà de quoi rétablir la balance en sa faveur, malgré la perte de ses ouvrages.

Mais, puisqu'il ne nous reste de lui que la biographie des grands capitaines de l'antiquité, examinons rapidement quelques-uns des jugemens portés sur ce livre par les modernes. « On loue le style de Cornelius, a dit Mably; on trouve même en lui quelque légère étincelle de ce génie politique, encore commun à Rome, dans un moment surtout où l'on voyait s'écrouler une république qu'on regrettait, si on n'était pas à portée de s'élever sur ses ruines. »

Jusqu'ici Cornelius est bien jugé : oui, sans doute, le génie politique et républicain de Nepos éclate par une foule de traits. Dans Dion, dans Agesilas, dans Lysandre et surtout dans Thrasybule, on voit percer l'âme d'un vieux Romain qui ne pardonnera pas même au grand César sa brillante usurpation. Lorsque Cornelius s'écrie : *Fortius boni pro libertate loquebantur quam pugnabant*<sup>1</sup>, on reconnaît le germe de cette pensée de Voltaire en parlant du rival de Démosthène :

Hardi dans le conseil, faible dans le danger,  
Fait pour haranguer Rome et non pour la venger.

Mais qui ne serait étonné, après ce magnifique éloge, d'entendre Mably soutenir que Nepos ne peut plaire qu'à des enfans? Quant au reproche de stérilité fait par le même auteur à Cornelius, je crois y répondre victorieusement dans mon parallèle entre lui et le philosophe de Chéronée.

Le peu de lignes que consacre La Harpe à Cornelius, dans son Cours de littérature<sup>2</sup>, prouve qu'en trouvant cet auteur imparfait,

<sup>1</sup> Voyez la Vie de Thrasybule, chap. 2.

<sup>2</sup> Les Vies des hommes illustres, dit Laharpe, sont, à proprement parler, des sommaires de leurs actions principales; mais en rapprochant les évènements, il a négligé les détails qui peignent les hommes, et les traits caractéristiques dont la réunion forme leur physionomie.

La remarque de La Harpe n'est pas entièrement juste : les détails de la vie privée de Cimon peignent l'homme; il y a encore une foule de traits caractéristiques dans Épaminondas, Datame, Alcibiade, et surtout dans Atticus, que M. Gueroult le jeune regardait comme le chef-d'œuvre des biographies, sans même en excepter la Vie d'Agricola, ce chef-d'œuvre de Tacite, qui, comme l'a fort bien dit La Harpe, n'a fait que des chefs-d'œuvre.

il ne le jugeait pas d'après sa manière d'écrire et le but qu'il s'était proposé. Au reste, on doit se défier des jugemens du sévère aristarque toutes les fois qu'il parle de quelque auteur de l'antiquité. Sa critique devient alors faible et superficielle; on dirait que, fatigué de ses longues et savantes dissertations sur les modernes, il abdique volontairement le titre de Quintilien français, pour le céder au vénérable recteur à qui nous devons le Traité des études. Écoutez donc le judicieux Rollin s'exprimant sur le mérite de Cornelius Nepos.

« Son style est pur, net, élégant, dit-il; la simplicité, qui en fait un des principaux caractères, est mêlée d'une grande délicatesse, et relevée de temps en temps par des pensées nobles et solides. Mais ce qui me paraît le plus estimable dans cet auteur, c'est un goût marqué pour les grands principes d'honneur, de probité, de vertu, de désintéressement, d'amour du bien public, qu'il semble avoir dessein d'insinuer dans tous ses écrits. »

Sans pousser plus loin l'examen des opinions contradictoires émises par un grand nombre de critiques sur ce biographe, jè rapporterai celle du savant Walckenaer. Je conviens, avec lui et la plupart des commentateurs de Nepos, que son abrégé offre, *quoique très-rarement, quelques mots qui n'appartiennent pas aux siècles classiques, des tournures peu élégantes, des temps de verbes mis les uns pour les autres, et surtout un emploi maladroit du pronom personnel qui produit l'amphibologie et l'obscurité, et trahit un écrivain peu exercé. Les personnages les plus connus, ajoute-t-il, et les faits les plus importants s'y trouvent quelquefois confondus; enfin, il y a des erreurs grossières de chronologie.*

Ces derniers reproches me frappent d'autant plus que Cicéron, ami et admirateur de Nepos, nous apprend par ses lettres que le génie de ce dernier le portait vers la science des faits et l'étude de l'histoire. Or, comment expliquer ces fautes de chronologie dans un des plus doctes auteurs de l'antiquité, dans celui que cite souvent Pline, relativement à des mesures géographiques, et qui avait même composé trois livres de chroniques, dont Aulu-Gelle et Solin font mention, et où, remontant jusqu'aux siècles fabuleux, il donnait l'origine des principales villes d'Italie?

Nous trouvons bien, il est vrai, des différences entre Cornelius et les autres écrivains qui ont parlé des mêmes évènements et des



mêmes personnages que lui; mais qui pourrait affirmer qu'il n'a pas, en consultant des auteurs perdus pour nous, suivi les traditions les plus probables, lorsqu'on voit la plupart des historiens qui nous restent différer entre eux sur les faits et les époques?

M. Walckenaer conclut que la biographie qui nous reste n'est pas l'ouvrage de Cornelius, mais l'abrégé d'un rhéteur du quatrième siècle, nommé Emilius Probus. Déjà plusieurs commentateurs avaient adopté cette opinion; sans reproduire ici, pour les combattre, les argumens sur lesquels ils appuient leur hypothèse, j'ose avancer que la pureté continuelle du style de cet ouvrage, sa clarté, sa précision semblent décèler à chaque page l'habile imitateur de Salluste et de Thucydide<sup>1</sup>, l'écrivain exercé du siècle d'Auguste. Non, quoiqu'en dise M. Walckenaer, il n'est pas si facile de s'approprier les expressions et la manière d'écrire de l'auteur que l'on abrège, surtout quand l'abréviateur a écrit sous Théodose, et l'original qu'il veut réduire, dans l'âge d'or de la littérature latine<sup>2</sup>.

Ce qui a pu faire naître l'opinion du savant illustre que j'ose combattre, c'est le dessein bien formel de l'auteur. Dès sa préface, il annonce qu'il se renfermera dans de certaines bornes, et l'on sait comme il reste fidèle, durant tout le cours de son ouvrage, à ce principe une fois adopté de laconisme. Or, dans cette profession de foi, quelques écrivains ont cru reconnaître une sorte de précaution oratoire employée par le timide abréviateur, qui pouvait craindre d'encourir, même de son temps, le reproche d'avoir écourté un chef-d'œuvre. D'autres n'ont vu là qu'un moyen naturel d'éviter le travail pénible des transitions. Mais l'homme le moins initié au genre d'écrire de Nepos y découvrira sans peine le cachet

<sup>1</sup> On reconnaît facilement la prédilection de Nepos pour l'austère et judicieux Thucydide; quelquefois même il ne fait que la traduire, comme dans Themistocle.

<sup>2</sup> Denis Lambin surtout me paraît avoir combattu victorieusement pour la thèse que je soutiens contre M. Walckenaer. Il cite des phrases extraites de Miltiade, de Thrasybule, d'Agésilas, d'Eumène, etc., qui prouvent que l'auteur de l'abrégé écrivait sous une république, et non dans le siècle de Théodose, souverain unique et absolu. L'étrange moyen, en effet, de faire sa cour à ce prince, que de tonner, comme dans la Vie de Dion, contre l'autorité d'un seul. « *Singularis potentia.....* »

distinctif d'un auteur tellement jaloux du mérite de la précision, qu'il avait résolu, comme l'atteste Catulle<sup>1</sup>, de faire entrer dans trois volumes seulement l'histoire du genre humain, idée vaste et lumineuse que Trogue Pompée réalisa, et qui a pu inspirer à Bossuet l'un de ses plus beaux ouvrages, le Discours sur l'Histoire universelle.

Que répondre maintenant à ceux qui n'affectent de tant rabaisser Cornelius Nepos, que parce qu'il est mis de bonne heure entre les mains de la jeunesse? Plus sa phrase est simple, claire, naturelle, élégante, sans effort, plus l'écrivain leur paraît faible, sec, j'ai presque dit plat et rampant. Sans doute, Cornelius n'est pas irréprochable aux yeux même de son traducteur; cependant le petit livre qui nous reste de lui, précieux malgré ses défauts, mérite d'autant plus d'ouvrir le cours des études classiques, dans nos collèges, qu'aux avantages déjà signalés de la diction, il joint une morale pure, précise, exactement renfermée dans le fait : c'est ce qui lui a valu l'honneur d'être réimprimé si souvent, et d'exercer les veilles des Bosius, des Lambin, des Staveren, des Schlegel, en un mot, des plus savans critiques et philologues. Le respectable chef de l'ancienne École normale, M. Guérout l'aîné, ce juste appréciateur des bons modèles, faisait le plus grand cas de Cornelius; il ne pouvait souffrir que l'on attribuât au rhéteur obscur du quatrième siècle un morceau achevé, *vraiment cicéronien* : c'est l'expression qu'employait son enthousiasme. Était-ce préjugé de la part du célèbre traducteur de Pline? Ses doctrines littéraires le mettent à l'abri d'un tel soupçon. Quoi qu'il en soit, cet éminent suffrage devrait rendre plus circonspects ceux qui s'empressent de prononcer si légèrement sur Cornelius.

Élève de cette même École normale, et accoutumé à jurer sur les paroles des maîtres habiles qui m'y ont donné leurs leçons, j'ai cru devoir établir un court parallèle entre Cornelius et Plutarque. C'est un moyen de plus de réhabiliter l'auteur latin aux yeux de ceux qui s'obstineraient encore à ne voir, dans son ouvrage, que le maigre et fautif abrégé d'Emilius Probus.

<sup>1</sup> *Jam tum quum ausus es unus Italorum  
Omne ævum tribus explicare chartis,  
Doctis, Jupiter, et laboriosis.*

Une phrase de Nepos <sup>1</sup> a sans doute donné, au philosophe de Chéronée, l'idée première de ses fameux parallèles. Certes, l'historien grec l'emporte comme narrateur, et surtout comme peintre et moraliste. Le but d'ailleurs que s'était proposé Nepos lui interdisait les digressions, les longs récits et tous ces détails domestiques et privés qui prêtent un si grand charme à la lecture de Plutarque; mais par combien d'autres avantages non moins précieux ne rachète-t-il pas l'absence de ces beautés qui n'entraient point dans le plan de son livre! Quelle élégance exquise! quel choix admirable d'expression! quelle concision parfaite et irréprochable! Chez lui jamais de mauvais goût, de faux brillant, de traits hasardés; ou, quand il lui arrive, ce qui est très-rare, d'ajouter la moindre réflexion à un fait quelconque, il semble s'en accuser aussitôt, bien que souvent cette réflexion caractérise le profond politique, ce qui est plus louable encore, le bon citoyen. Ainsi, tantôt décrivant le trépas de Dion, il frappe le despotisme d'anathème; tantôt c'est le modeste Agesilas, obéissant, quoique vainqueur et roi, aux ordres des éphores, qu'il oppose à la licence de César et de Marc-Antoine; le brave et vertueux Thrasybule est son héros favori, tandis qu'il flétrit aux yeux de la postérité l'ambition et les perfidies de Lysandre. Heureux si, tout en excellant par la pureté de sa morale, par le laconisme de la pensée et de l'expression, il avait toujours su éviter la sécheresse! Mais pourquoi faut-il que nous ayons jusqu'aux défauts de nos qualités elles-mêmes?

Il est un art chez les grands écrivains qui consiste à reproduire au naturel, en introduisant dans leurs récits des discours directs ou indirects, le caractère des personnages et même des différens peuples dont ils retracent l'histoire. C'est là ce qui distingue surtout Salluste et Tite-Live. Eh bien, les paroles de Véturie à Coriolan, dans Plutarque, et dans Nepos, celles d'Annibal à Antiochus, d'Epaminondas à Diomédon, et d'Atticus mourant à ses amis, prouvent que ces deux auteurs n'ignoraient pas ce moyen de succès. S'ils ne l'ont pas ambitionné, c'est que l'un, peintre

<sup>1</sup> *Nunc tempus est* (dit Cornelius dans la Vie d'Annibal, chap. 13), *Romanorum explicare imperatores, quo facilius, collatis utrorumque factis, qui viri præferendi sint, possit judicari.*

toujours fidèle des mœurs privées de chaque héros, pensait avec raison que les traits particuliers et caractéristiques de l'homme échappent ordinairement à travers le pompeux appareil de tous ces discours publics, tandis que l'autre regardait ce magnifique étalage de pensées et d'expressions comme absolument opposé à cette concision sévère dont il était si jaloux. Nepos peint ses grands capitaines par des traits détachés, vifs, saillans, et d'une précision parfaite. Salluste n'a rien de plus fort que les portraits d'Epaminondas et d'Alcibiade. Ceux de Thémistocle, d'Eumène, d'Agésilas sont dignes des mêmes éloges. Souvent une seule pensée, jetée comme au hasard, lui suffit pour nous faire deviner tout l'homme. Nous en avons plus d'un exemple remarquable dans la Vie de Datame, chef-d'œuvre de narration que ne saurait avoir défigurée l'abréviateur, et que l'un de nos plus habiles écrivains modernes<sup>1</sup> mettait si judicieusement au dessus de toutes les autres biographies de Cornelius, parce que là surtout il n'a pas dédaigné de joindre, au mérite du style, l'intérêt dramatique des situations. C'est un beau spectacle que de voir cet audacieux et rusé Carien luttant, avec les seules ressources d'un génie fertile en stratagèmes, contre toutes les forces de l'empire des Perses<sup>2</sup>.

Que conclure de tous ces rapprochemens ? que l'historien latin l'emporte sous le rapport du style et de la pensée. Nepos nous charme par sa correction, sa précision et son élégance, Plutarque par l'abondance et la variété des maximes. Chez l'un on ne saurait rien reprendre du côté de l'expression ; mais c'est en vain aussi que l'on chercherait de ces grandes images qui entraînent involontairement, ou de ces tableaux animés qui font participer l'historien à l'imagination du poète ou de l'orateur : chez l'autre, au

<sup>1</sup> Quoique ce jugement de M. Villemain, sur la Vie de Datame, ne soit pas imprimé, je n'ai pu me défendre de le faire connaître. C'est dans les excellentes leçons qu'il donnait à l'École normale que je lui ai entendu émettre cette opinion. Deux motifs m'engagent à la rendre publique : ma reconnaissance pour un maître aussi habile, et l'utilité générale qui résulte toujours de la propagation des bonnes doctrines littéraires, quelque neuves qu'elles puissent paraître d'abord.

<sup>2</sup> *Quo nuntio Artaxerxes commotus, quod intelligebat sibi cum viro forti ac strenuo negotium esse, qui, quum cogitasset, facere auderet, et prius cogitare, quam conari, consuisset, Autophradatem in Cappadociam mittit.*

contraire, il y a des défauts sans doute ; mais qu'ils sont aimables ! *dulcibus abundat vitis*. Vous êtes ému, et vous les oubliez ! en sorte que l'on pourrait appliquer à ces deux illustres rivaux le mot ingénieux de La Harpe, au sujet de Racine et de Voltaire : « Il semble que l'un se plaise à défier la critique, l'autre à la désarmer. » L'auteur latin décrit les faits ; le Grec peint les mœurs, et c'est ce qui décide en sa faveur. Il n'est pas moins glorieux pour le premier <sup>1</sup> de pouvoir soutenir avantageusement la comparaison en quelques parties.

La première édition de Cornelius Nepos parut à Venise en 1471. L'Allemagne en donna depuis plusieurs autres, enrichies de notes précieuses ; on peut consulter sur ce point la notice de M. Barbier. Il existe aussi quelques traductions allemandes du biographe latin. La dernière, de M. Feder, date de 1800 ; on estime, à cause des notes, la traduction anglaise que Joh. Clarke fit publier à Londres en 1726 ou 1732.

Nous comptons au moins huit traductions françaises de Cornelius ; mais on a presque oublié les noms de leurs auteurs ; et, en effet, qui aurait aujourd'hui le triste courage d'exhumer les versions barbares et burlesques de Duhaillan, de Claveret, de J. Henry, du Père Vignancourt, du Père le Gras ? Tous ces laborieux émules de l'infatigable abbé de Marolles, comme lui dignes d'estime par leurs travaux à l'époque où ils écrivirent, sont devenus illisibles pour la génération présente.

Ce fut, je crois, par méprise que l'on attribua, dans le temps, à l'abbé Valart, la traduction qu'un anonyme fit imprimer chez Barbou en 1743, 1749 et 1771 : le tome 1<sup>er</sup> du Dictionnaire des anonymes réfute cette opinion.

Les traductions de l'abbé Paul et de l'abbé Radonvilliers étaient les seules qu'on lût depuis long-temps, faute d'en avoir de meilleures. Je ne crains pas de dire, en parlant du premier, que sa

<sup>1</sup> On dirait que Lucien a voulu désigner Nepos dans son excellent *Traité sur la manière d'écrire l'histoire*. « Il faut, dit-il, que les pensées aient plus de solidité que d'éclat, et approchent plus du raisonnement d'un sage politique, que de la pointe d'un déclamateur ; que les sentences ne soient pas trop fréquentes et trop détachées, mais qu'elles se trouvent comme enchâssées dans le cours de l'ouvrage et dans la description des faits. »

plume inexacte et malheureusement trop fertile a contribué à diminuer, dans nos classes, le respect dû aux anciens. J'ai entrepris une nouvelle traduction ; serai-je plus habile ou plus heureux, c'est ce qu'il ne m'appartient pas de décider. Du moins je n'ai rien négligé pour produire un ouvrage supérieur aux précédents. L'utile et magnifique entreprise de M. Panckoucke exigeait que je misse en œuvre tous les moyens de succès. Ne pouvant me conformer au sage précepte d'Horace qui recommande aux auteurs de laisser reposer neuf ans leurs ouvrages, afin de les voir avec d'autres yeux, j'ai pris pour collaborateur un élève de notre moderne Université, distingué par son savoir et son esprit, et dont le nom, placé à côté de celui de M. J. Pierrot, en tête d'une traduction des *Traité*s de la Vieillesse et de l'Amitié actuellement sous presse, est une garantie de mon choix. Ainsi ce qui aurait pu échapper à l'un aurait été remarqué par l'autre, et nous avons uni nos soins pour que cette version fût, autant que possible, exacte et française. Quant au texte que nous avons suivi, c'est celui des *Variorum*, dont M. Lemaire a donné une réimpression. Entourés de tous les commentaires, et pouvant profiter des défauts de nos devanciers, nous serions inexcusables de n'avoir pas mieux fait qu'eux : nous espérons qu'il n'en sera pas ainsi.

P. F. DE CALONNE.

---

## AUCTORIS PRÆFATIO.

---

NON dubito fore plerosque, Attice, qui hoc genus scripturæ leve et non satis dignum summorum virorum personis judicent, quum relatum legent, quis musicam docuerit Epaminondam, aut in ejus virtutibus commemorari, saltasse eum commode, scienterque tibiis cantasse. Sed hi erunt fere, qui, expertes litterarum græcarum, nihil rectum, nisi quod ipsorum moribus conveniat, putabunt. Hi, si didicerint, non eadem omnibus esse honesta atque turpia, sed omnia majorum institutis judicari, non admirabuntur, nos in Graiorum virtutibus exponendis mores eorum secutos. Neque enim Cimoni fuit turpe, Atheniensium summo viro, sororem germanam habere in matrimonio; quippe quum ejus cives eodem uterentur instituto: at id quidem nostris moribus nefas habetur. Laudi in Græcia ducitur adolescentulis quam plurimos habere amatores. Nulla Lacedæmoni tam est nobilis vidua, quæ non ad lenam eat, mercede conducta. Magnis in laudibus tota fere fuit Græcia, victorem Olympiæ citari. In scenam vero prodire, et populo esse spectaculo, nemini in eisdem gentibus fuit turpitudini. Quæ

---

## PRÉFACE DE L'AUTEUR.


---

**J**E ne doute pas, Atticus, que la plupart de mes lecteurs ne trouvent cet ouvrage frivole et peu digne des personnages dont il retrace les portraits, lorsqu'ils me verront citer le maître de musique d'Épaminondas, et faire un mérite à cet illustre Thébain de son talent comme danseur et comme musicien. Mais je ne puis craindre de pareilles critiques que de la part de gens étrangers à l'histoire de la Grèce, et condamnant tout ce qui n'est pas conforme aux mœurs de leur pays. S'ils pouvaient enfin apprendre que les peuples appliquent diversement les idées d'estime et de mépris, et que l'usage est la règle de nos jugemens en fait d'institutions, ils ne seraient pas étonnés que j'aie suivi fidèlement les mœurs des Grecs pour composer le tableau de leurs vertus. Ce ne fut point une tache pour Cimon, l'un des plus grands hommes d'Athènes, d'avoir épousé sa sœur germaine : les coutumes de son pays lui permettaient une alliance que nos lois nous défendent. C'était un honneur en Grèce pour les jeunes gens d'avoir de nombreux adorateurs. A Lacédémone<sup>1</sup>, il n'y avait pas de veuve, quelque noble qu'elle fût, qui ne se prostituât pour de l'argent. On regardait dans toute la Grèce comme le comble de la gloire d'être proclamé vainqueur aux jeux olympiques.




#### AUCTORIS PRÆFATIO.

omnia apud nos partim infamia, partim humilia atque ab honestate remota, ponuntur. Contra ea pleraque nostris moribus sunt decora, quæ apud illos turpia putantur. Quem enim Romanorum pudet uxorem ducere in convivium? aut cujus materfamilias non primum locum tenet ædium, atque in celebritate versatur? Quod multo fit aliter in Græcia: nam neque in convivium adhibetur, nisi propinquorum; neque sedet, nisi in interiore parte ædium, quæ gynæconitis appellatur, quo nemo accedit, nisi propinqua cognatione conjunctus. Sed plura persequi tum magnitudo voluminis prohibet, tum festinatio, ut ea explicem, quæ exorsus sum. Quare ad propositum veniemus, et in hoc exponemus libro vitas excellentium imperatorum.



## PRÉFACE DE L'AUTEUR.

Paraître sur la scène et se donner en spectacle n'avait rien de honteux chez ces mêmes nations. De tous ces usages, les uns, parmi nous, sont tenus pour infâmes, les autres passent pour vils et déshonnêtes, et, par contre-coup, presque tout ce qui est reçu chez nous serait honteux chez les Grecs. Quel est en effet le Romain qui rougit de conduire sa femme dans un festin ? Quelle mère de famille n'occupe, dans sa maison, l'appartement d'honneur, et ne va dans le monde ? C'est bien différent dans la Grèce. Les femmes ne sont admises qu'aux repas de famille ; elles n'habitent que la partie la plus retirée de la maison, qu'on appelle gynécée, et où leurs proches parens peuvent seuls pénétrer. Mais, arrêtons-nous ; ainsi l'exige la dimension de ce livre <sup>2</sup> et mon empressement d'entrer en matière : je vais donc aborder mon sujet, et raconter la vie des plus célèbres capitaines.



---

## NOTES DE LA PRÉFACE.

---

<sup>1</sup> *A Lacédémone, etc.* Les éditions portent ordinairement *ad scenam*; mais cette leçon peut être combattue par diverses considérations. *Ire ad scenam* n'a jamais voulu dire *monter sur le théâtre*; et d'ailleurs ce qui vient presque aussitôt après, *in scenam vero prodire, etc.*, prouve bien évidemment qu'il s'agit ici d'autre chose. Que si maintenant on entend par *ire ad scenam, assister aux représentations théâtrales*, nous demanderons de quel spectacle l'auteur a voulu parler. A Sparte, en effet, il n'y avait point de théâtre, et *scena* serait une expression bien singulière, employée pour signifier les exercices publics de la palestres. Comment, en outre, expliquer, dans ce sens, le *mercede conducta*? Frappés sans doute de ces difficultés, quelques savans ont préféré *ad cœnam*; mais la différence des usages grecs et romains, touchant l'admission des femmes dans les repas, est mentionnée quelques lignes plus bas, et il n'est pas probable que Cornelius ait ainsi empiété sur cette idée. Reste donc la leçon *ad lenam*: nous l'avons adoptée, parce que cet usage lacédémonien n'a rien de plus étrange que la loi de Lycurgue qui permettait à une femme mariée de se donner à un autre homme que son mari, dans l'intérêt de la république. On sait d'ailleurs qu'à Sparte le sexe n'était pas très-renommé pour sa modestie: c'était une suite naturelle de la législation de l'état qui voulait que tout fût commun entre les citoyens, et qui semblait introduire une sorte de confusion parmi les vices et les vertus.

<sup>2</sup> *La dimension de ce livre.* Nous avons suivi l'explication ordinaire; mais *magnitudo* pourrait également signifier la grosseur du livre; nous ignorons, en effet, les justes proportions des volumes des anciens, et d'ailleurs celui de notre auteur est considérablement réduit par la perte de la seconde partie. Quand il était dans son entier, Cornelius était peut-être fondé à dire: J'abrège ma préface, afin de ne point grossir encore un livre déjà assez étendu.

**VIES**  
**DÈS HOMMES ILLUSTRÈS**

**PAR**

**CORNELIUS NEPOS.**

---

# I.

## MILTIADES.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Dux colonum Miltiades in Chersonesum mittitur. Irridetur a Lemniis.—II. Chersoneso potitur; Lemnum capit, et Cycladas.—III. Pontis in Istro custos a Dario, qui Scythas bello petebat, constituitur. Dat consilium excutiendæ dominationis Persarum. Ab Histæo impeditur.—IV. Dario bellum in Græcos movente, auctor est suis ut hosti obviam eant.—V. Ante sociorum adventum regem vincit.—VI. Præmium victoriæ.—VII. Pari oppugnationem omittit. Damnatur, et in vinculis moritur.—VIII. Vera ejus damnationis causa.

I. **M**ILTIADES, Cimonis filius, Atheniensis, quum et antiquitate generis et gloria majorum et sua modestia unus omnium maxime floreret, eaque esset ætate, ut non jam solum de eo bene sperare, sed etiam confidere cives possent sui, talem futurum, qualem cognitum judicaverunt, accidit, ut Athenienses Chersonesum colonos velent mittere. Cujus generis quum magnus numerus esset, et multi ejus demigrationis peterent societatem, ex his delecti Delphos deliberatum missi sunt, qui consule-

---

# I.

## MILTIADE.

---

### SOMMAIRE.

**CHAP. I.** Miltiade est envoyé dans la Chersonèse pour y fonder une colonie. Insultes des habitans de Lemnos. — II. Il se rend maître de la Chersonèse; prend Lemnos et les Cyclades. — III. Darius faisant la guerre aux Scythes, confie à Miltiade la garde d'un pont sur l'Ister. Cet Athénien conseille aux gouverneurs de secouer le joug des Perses. Histiée combat ce projet. — IV. Dans la guerre que Darius prépare contre les Grecs, Miltiade engage ses concitoyens à prévenir l'ennemi. — V. Avant l'arrivée des alliés, il défait l'armée du roi. — VI. Prix de sa victoire. — VII. Il lève le siège de Paros; il est condamné et meurt en prison. — VIII. Véritable motif de sa condamnation.

I. **M**ILTIADE<sup>1</sup>, fils de Cimon, naquit à Athènes. Au dessus de tous ses concitoyens par l'ancienneté de sa famille et la gloire de ses aïeux, il les surpassait encore en modestie. Il était parvenu à un âge où l'on pouvait, non-seulement fonder sur lui de grandes espérances, mais compter même sur les hautes qualités qu'il déploya depuis, lorsque les Athéniens résolurent d'envoyer une colonie dans la Chersonèse<sup>2</sup>. Comme le nombre de ceux qui demandaient à faire partie de cette émigration était considérable, des députés pris parmi eux furent envoyés

rent! Apollinem, quo potissimum duce uterentur : nam tum Thraces eas regiones tenebant, cum quibus armis erat dimicandum. His consulentibus, nominatim Pythia præcepit, ut Miltiadem sibi imperatorem sumerent; id si fecissent, incepta prospera futura. Hoc oraculi responso, Miltiades, cum delecta manu classe Chersonesum profectus, quum accessisset Lemnum, et incolas ejus insulæ sub potestatem redigere vellet Atheniensium, idque Lemnii sua sponte facerent, postulasset, illi irridentes responderunt, tum id se facturos, quum ille, domo navibus proficiscens, vento aquilone venisset Lemnum: hic enim ventus, a septentrionibus oriens, adversum tenet Athenis proficiscentibus. Miltiades, morandi tempus non habens, cursum direxit quo tendebat, pervenitque Chersonesum.

II. Ibi brevi tempore barbarorum copiis disjectis, tota regione, quam petierat, potitus, loca castellis idonea communivit, multitudinem, quam secum duxerat, in agris collocavit, crebrisque excursionibus locupletavit. Neque minus in ea re prudentia, quam felicitate, adjutus est: nam, quum virtute militum devicisset hostium exercitus, summa æquitate res constituit, atque ipse ibidem manere decrevit. Erat enim inter eos dignitate regia, quamvis carebat nomine, neque id magis imperio, quam justitia, consecutus. Neque eo secius

à Delphes <sup>3</sup>, pour consulter Apollon sur le choix d'un chef; car les Thraces occupaient alors ces contrées, et il fallait les leur disputer les armes à la main. La Pythie désigna expressément Miltiade, leur promettant que, sous sa conduite, ils réussiraient dans leur entreprise. D'après cette réponse, il partit avec une flotte pour la Chersonèse; à la tête d'une troupe d'élite. Arrivé à Lemnos <sup>4</sup>, et voulant ranger ce pays sous la domination des Athéniens, il engagea les habitans à une soumission volontaire. Les Lemniens répondirent, en plaisantant, qu'ils se rendraient, lorsque ses vaisseaux viendraient de chez lui à Lemnos, poussés par l'aquilon : ce vent du nord est, comme on le sait, contraire aux vaisseaux qui voguent d'Athènes vers cette île. N'ayant pas le temps de s'arrêter, Miltiade continua sa route, et aborda dans la Chersonèse.

II. Après y avoir dispersé en peu de temps les forces des barbares <sup>5</sup>, devenu maître de tout le pays, il fit fortifier les positions les plus avantageuses, établit dans les campagnes tous ceux qu'il avait amenés avec lui, et les enrichit par de fréquentes excursions. La prudence ne le seconda pas moins alors que la fortune; car, après avoir vaincu les ennemis par la valeur de ses troupes, il consolida son établissement par des lois sages, et résolut de se fixer lui-même dans cette colonie. Il était regardé comme roi <sup>6</sup>, sans toutefois en avoir le titre, et cet honneur, il le devait plus à son amour pour la justice qu'à l'autorité



Atheniensibus, a quibus erat profectus, officia præstabat. Quibus rebus fiebat, ut non minus eorum voluntate perpetuo imperium obtineret, qui miserant, quam illorum, cum quibus erat profectus. Chersoneso tali modo constituta, Lemnum revertitur, et ex pacto postulat ut sibi urbem tradant: illi enim dixerant, quum, vento Borea domo profectus, eo pervenisset, sese dedituros; se autem domum Chersonesi habere. Cares, qui tum Lemnum incolebant, etsi præter opinionem res ceciderat, tamen, non dicto, sed secunda fortuna adversariorum, capti, resistere ausi non sunt, atque ex insula demigrarunt. Pari felicitate ceteras insulas, quæ Cyclades nominantur, sub Atheniensium redegit potestatem.

III. Eisdem temporibus, Persarum rex Darius, ex Asia in Europam exercitu trajecto, Scythis bellum inferre decrevit. Pontem fecit in Istro flumine, qua copias traduceret: ejus pontis, dum ipse abesset, custodes reliquit principes quos secum ex Ionia et Æolide duxerat, quibus singulis ipsarum urbium perpetua dederat imperia. Sic enim putavit, facillime se græca lingua loquentes, qui Asiam incolerent, sub sua retenturum potestate, si amicis suis oppida tuenda tradidisset, quibus, se oppresso, nulla spes salutis relinqueretur. In hoc fuit tum numero Miltiades, cui illa custodia crederetur. Hic, quum crebri afferrent nuntii, male rem gerere Darium,

qu'il avait acquise. Tant de bonheur ne lui fit point perdre de vue les intérêts d'Athènes, sa patrie<sup>7</sup>; aussi parvint-il à se maintenir dans son pouvoir, autant du consentement de ceux qui l'avaient envoyé, que de ceux qui l'avaient suivi. Les affaires de la Chersonèse une fois réglées, il retourne à Lemnos, et somme les habitans de lui livrer la ville, selon leur convention; car ils avaient promis de se rendre, lorsque ses vaisseaux viendraient de chez lui à Lemnos, poussés par l'aquilon: or, il habitait la Chersonèse. Les Cariens, qui occupaient cette île, ne s'étaient pas attendus à une telle interprétation de leur plaisanterie: cependant ils n'osèrent résister, et se retirèrent, moins par respect pour leur parole, que pour céder à la fortune qui favorisait les Athéniens. Miltiade soumit à sa patrie, avec le même bonheur, les autres Cyclades.

III. A cette époque, Darius<sup>8</sup>, roi de Perse, conduisit d'Asie en Europe une armée, dans le dessein de porter la guerre chez les Scythes. Pour faire passer ses troupes, il jeta un pont sur l'Ister<sup>9</sup>, et en confia la garde, en son absence, aux principaux citoyens de l'Ionie et de l'Éolie qu'il avait amenés à sa suite<sup>10</sup>, et auxquels il avait donné à vie le gouvernement de ces deux provinces. Il croyait que le plus sûr moyen de maintenir sous sa domination les peuplades grecques de l'Asie, était d'y établir ceux de ses partisans à qui sa défaite ne laisserait aucun espoir de salut. De ce nombre était Miltiade. Comme on venait annoncer à tout instant que Darius échouait dans son entreprise, et qu'il était vivement pressé par les

premiq̄ue ab Scythis, Miltiades hortatus est pontis custodes, ne à fortuna datam occasionem liberandæ Græciæ dimitterent : nam, si cum his copiis, quas secum transportaverat, interiisset Darius, non solum Europam fore tutam, sed etiam eos, qui Asiam incolerent Græci genere, liberos a Persarum futuros dominatione et periculo. Id et facile effici posse : ponte enim rescisso, regem vel hostium ferro, vel inopia, paucis diebus interiturum. Ad hoc consilium quum plerique accederent, Histiaeus Milesius, ne res conficeretur, obstitit, dicens, non idem ipsis, qui summas imperii tenerent, expedire, et multitudini, quod Darii regno ipsorum niteretur dominatio : quo extincto, ipsos potestate expulsos civibus suis pœnas duros. Itaque adeo se abhorrere a ceterorum consilio, ut nihil putet ipsis utilius quam confirmari regnum Persarum. Hujus quum sententiam plurimi essent secuti, Miltiades, non dubitans, tam multis consciis, ad regis aures consilia sua perventura, Chersonesum reliquit, ac rursus Athenas demigravit. Cujus ratio etsi non valuit, tamen magnopere est laudanda, quum amicior omnium libertati quam suæ fuerit dominationi.

IV. Darius autem, quum ex Europa in Asiam rediisset, hortantibus amicis, ut Græciam redigeret in suam potestatem, classem quingentarum navium comparavit,

Scythes, Miltiade engagea ses collègues à ne pas laisser échapper l'occasion de délivrer la Grèce, leur représentant que, si Darius périssait avec les troupes auxquelles il avait fait passer le fleuve, non-seulement l'Europe n'aurait plus rien à craindre, mais les Grecs d'Asie seraient affranchis du joug des Perses et à l'abri de tout danger : il ajouta que l'exécution de son projet était facile ; que, le pont une fois coupé, le roi devait succomber, en peu de jours, sous le fer des ennemis ou par la famine. La plupart approuvaient ce dessein : il n'y eut qu'Histiée de Milet qui le combattit, parce que, disait-il, les intérêts des gouverneurs n'étaient pas les mêmes que ceux des peuples : leur puissance étant fondée sur celle de Darius, ils seraient, après sa mort, dépouillés de leurs charges et punis par leurs concitoyens. En conséquence, il était d'un avis tellement opposé, qu'il ne voyait rien de plus avantageux pour eux que d'affermir le trône de Perse. Le plus grand nombre se rangea de cette opinion. Alors Miltiade, ne doutant pas que sa proposition, connue de tout le monde, ne parvînt aux oreilles du roi, abandonna la Chersonèse et revint dans sa patrie. Bien que son avis n'ait pas prévalu, il mérite les plus grands éloges, puisqu'il préféra la liberté de son pays aux intérêts de sa propre domination <sup>11</sup>.

IV. De retour en Asie, cédant aux sollicitations de ses courtisans qui l'engageaient à s'emparer de la Grèce, Darius équipa une flotte de cinq cents vaisseaux, dont il

eique Datim præfecit et Artaphernem, hisque ducenta peditum, decem millia equitum dedit, causam interse-rens, se hostem esse Atheniensibus, quod eorum auxi-lio Iones Sardeis expugnassent, suaque præsidia inter-fecissent. Illi præfecti regii, classe ad Eubœam appulsa, celeriter Eretriam ceperunt, omnesque ejus gentis cives abreptos in Asiam ad regem miserunt. Inde ad Atti-cam accesserunt, ac suas copias in campum Marathona deduxerunt. Is abest ab oppido circiter millia passuum decem. Hoc tumultu Athenienses tam propinquo tam-que magno permoti, auxilium nusquam, nisi a Lacedæ-moniis, petiverunt; Philippidemque, cursorem ejus ge-neris, qui hemerodromi vocantur, Lacedæmonem mi-serunt, ut nuntiaret quam celeri opus esset auxilio. Domi autem creant decem prætores, qui exercitui præes-sent; in eis Miltiadem : inter quos magna fuit conten-tio, utrum mœnibus se defenderent, an obviam irent hostibus, acieque decernerent. Unus Miltiades maxime nitebatur, ut primo quoque tempore castra fierent; id si factum esset, et civibus animum accessurum, quum viderent de eorum virtute non desperari, et hostes eadem re fore tardiores, si animadverterent, auderi adversus se tam exiguis copiis dimicare.

V. Hoc in tempore nulla civitas Atheniensibus auxi-lio fuit, præter Plataensium : ea mille misit militum.

donna le commandement à Datis et à Artapherne, avec deux cent mille hommes d'infanterie et dix mille de cavalerie. Le prétexte des hostilités envers les Athéniens était, qu'ils avaient secouru les Ioniens au siège de Sardes <sup>12</sup>, et massacré les garnisons du roi. Ses lieutenans, ayant abordé avec leur flotte dans l'île d'Eubée <sup>13</sup>, ne tardèrent pas à s'emparer d'Érétrie <sup>14</sup>, dont ils envoyèrent tous les habitans prisonniers à Darius, en Asie. Ensuite, ils firent voile pour l'Attique et campèrent dans les plaines de Marathon <sup>15</sup>, à dix milles environ d'Athènes. Effrayés à la vue d'un péril si pressant, les Athéniens n'eurent pourtant recours qu'aux Lacédémoniens <sup>16</sup>. Ils envoyèrent à Sparte Philippide, un de ces coureurs appelés hémérodromes <sup>17</sup>, demander un prompt secours. Cependant ils élurent dix préteurs pour commander l'armée : Miltiade était de ce nombre. Il s'éleva entre ces chefs une vive contestation, pour savoir si l'on se défendrait derrière les remparts, ou si l'on irait présenter le combat à l'ennemi. Miltiade seul soutint avec force qu'il fallait sans différer former un camp : cette mesure, disait-il, augmenterait l'ardeur des citoyens, en leur prouvant qu'on ne désespérait pas de leur courage, et ralentirait l'impétuosité des Perses, étonnés qu'on osât leur tenir tête avec des troupes si peu nombreuses.

V. Dans ce moment critique, il n'y eut que Platée <sup>18</sup> qui vint au secours des Athéniens. Cette ville envoya

Itaque horum adventu decem millia armatorum completa sunt, quæ manus mirabili flagrabat pugnandi cupiditate : quo factum est, ut plus quam collegæ Miltiades valuerit. Ejus enim auctoritate impulsæ Athenienses copias ex urbe eduxerunt, locoque idoneo castra fecerunt; deinde postero die sub montis radicibus, acie e regione instructa, nova arte, vi summa prælium commiserunt : namque arbores multis locis erant stratae, hoc consilio, ut et montium tegerentur altitudine, et arborum tractu equitatus hostium impediretur, ne multitudine clauderentur. Datis, etsi non æquum locum videbat suis, tamen, fretus numero copiarum suarum, configere cupiebat, eoque magis, quod, priusquam Lacedæmonii subsidio venirent, dimicare utile arbitrabatur. Itaque in aciem peditum centum, equitum decem millia produxit, præliumque commisit; in quo tanto plus virtute valuerunt Athenienses, ut decemplicem numerum hostium profligarent; adeoque perterruerunt, ut Persæ non castra, sed naves peterent. Qua pugna nihil adhuc est nobilius; nulla enim unquam tam exigua manus tantas opes prostravit.

VI. Cujus victoriæ, non alienum videtur, quale præmium Miltiadi sit tributum, docere, quo facilius intel-

mille soldats; ce renfort fit monter l'armée à dix mille hommes, brûlant tous du désir de combattre. Cette ardeur fit prévaloir l'avis de Miltiade sur ceux de ses collègues. Cédant à la force de ses raisons, les Athéniens firent sortir leurs troupes de la ville, et campèrent dans un lieu favorable. Le lendemain, s'étant rangés en bataille sur le revers d'une montagne, en face de l'ennemi, ils engagèrent vivement le combat, après avoir eu recours à un stratagème nouveau <sup>19</sup> : ils avaient, en plusieurs endroits, jonché la plaine d'arbres abattus; ainsi ils se trouvaient protégés d'un côté par des hauteurs, et, de l'autre, cet amas d'arbres empêchait la cavalerie ennemie, beaucoup plus nombreuse, de les envelopper. Datis voyait bien le désavantage de sa position; mais, comptant sur le nombre de ses troupes, il voulait combattre, d'autant plus qu'il croyait utile de commencer l'attaque avant l'arrivée des Lacédémoniens <sup>20</sup>. Il fit donc ranger en bataille cent mille hommes d'infanterie, dix mille de cavalerie, et commença l'action. Tel fut, dans cette journée, le courage des Athéniens, qu'ils défirent une armée dix fois plus nombreuse que la leur, et frappèrent l'ennemi d'une si grande épouvante, qu'il regagna, non pas son camp, mais ses vaisseaux. Il ne s'est point encore vu de combat plus mémorable; jamais, en effet, un aussi petit nombre de soldats ne terrassa de si grandes forces.

VI. En parlant de cette victoire, je ne crois pas inutile de dire quelle fut la récompense de Miltiade : on



ligi possit, eandem omnium civitatum esse naturam. Ut enim populi nostri honores quondam fuerunt rari et tenues, ob eamque causam gloriosi, nunc autem effusi atque obsoleti, sic olim apud Athenienses fuisse reperimus. Namque huic Miltiadi, qui Athenas totamque Græciam liberarat, talis honor tributus est, in porticu, quæ Pœcile vocatur, quum pugna depingeretur Marathoniam, ut in decem prætorum numero prima ejus imago poneretur, isque hortaretur milites, præliumque committeret. Idem ille populus, posteaquam majus imperium est nactus, et largitione magistratum corruptus est, trecentas statuas Demetrio Phalereo decrevit.

VII. Post hoc prælium, classem septuaginta navium Athenienses eidem Miltiadi dederunt, ut insulas, quæ barbaros adjuverant, bello persequeretur; quo imperio plerasque ad officium redire coegit, nonnullas vi expugnavit. Ex his Parum insulam, opibus elatam, quum oratione reconciliare non posset, copias e navibus eduxit, urbem operibus clausit, omnique commeatu privavit: deinde, vineis ac testudinibus constitutis, propius muros accessit. Quum jam in eo esset ut oppido potiretur, procul in continenti lucus, qui ex insula conspiciebatur, nescio quo casu, nocturno tempore incensus est. Cujus flamma ut ab oppidanis et oppugnatoribus est

en sentira mieux que l'esprit des républiques est partout le même. Plus autrefois, à Rome, les honneurs étaient simples et rares, plus il y avait de gloire à les obtenir; aujourd'hui qu'on les prodigue, ils ont perdu leur prix. Il en fut de même jadis chez les Athéniens<sup>21</sup>. Ce Miltiade, qui avait sauvé son pays et la Grèce entière, obtint, pour unique récompense, la faveur d'être représenté dans le tableau de la bataille de Marathon, qui devait être placé sous le portique appelé Pœcile<sup>22</sup>, à la tête des dix préteurs, au moment où il haranguait l'armée et commençait l'action. Ce sont ces mêmes Athéniens qui, possesseurs d'un plus grand empire et corrompus par les largesses des magistrats, firent élever trois cents statues à Démétrius de Phalère.

VII. Après le combat de Marathon, les Athéniens donnèrent à Miltiade le commandement de soixante-dix vaisseaux pour faire la guerre aux îles qui avaient secouru les Perses : avec cette flotte, il fit rentrer la plupart de ces îles dans le devoir, et employa la force pour en soumettre quelques-unes. Paros<sup>23</sup>, entre autres, était si fière de sa puissance, qu'il ne put réussir par des voies de conciliation à la ramener au parti des Athéniens : il fit débarquer ses troupes, établit des retranchemens autour de la ville, et lui coupa toute communication : disposant ensuite ses machines de guerre, il s'approcha des murs. Mais, lorsqu'il était sur le point de s'en emparer, un bois sacré, qu'on voyait au loin


visa, utrisque venit in opinionem, signum a classiariis regiis datum : quo factum est, ut et Parii a deditioe deterrerentur, et Miltiades, timens ne classis regia adventaret, incensis operibus, quæ statuerat, cum totidem navibus atque erat profectus, Athenas magna cum offensione civium suorum rediret. Accusatus ergo proditionis, quod, quum Parum expugnare posset, a rege corruptus, infectis rebus, a pugna discessisset. Eo tempore æger erat vulneribus, quæ in oppugnando oppido acceperat. Itaque, quoniam ipse pro se dicere non posset, verba pro eo fecit frater ejus Tisagoras. Causa cognita, capitis absolutus, pecunia multatus est; eaque lis quinquaginta talentis æstimata est, quantus in classem sumptus factus erat. Hanc pecuniam quod solvere in præsentia non poterat, in vincula publica coniectus est, ibique diem obiit supremum.

VIII. Hic etsi crimine Pario est accusatus, tamen alia fuit causa damnationis. Namque Athenienses, propter Pisistrati tyrannidem, quæ paucis annis ante fuerat, omnium suorum civium potentiam extimescebant. Miltiades, multum in imperiis magistratibusque versatus, non videbatur posse esse privatus, præsertim quum consuetudine ad imperii cupiditatem trahi videretur. Nam Chersonesi omnes illos, quos habitarat, annos perpetuam obtinuerat dominationem, tyrannusque fuerat ap-

sur le continent, vint tout à coup, et par je ne sais quel accident, à s'embraser pendant la nuit. Aussitôt que les assiégans et les assiégés aperçurent les flammes, ils les prirent pour des signaux donnés par la flotte de Darius. Dans cette persuasion, Paros refusa de se rendre, et Miltiade, craignant l'arrivée de la flotte ennemie, brûla ses machines, et revint à Athènes avec tous ses vaisseaux, au grand mécontentement de ses concitoyens. Regardé comme traître, il fut accusé de s'être laissé corrompre par le roi de Perse, en consentant à lever le siège de Paros, lorsqu'il pouvait s'en rendre maître. Les blessures qu'il y avait reçues ne lui permettaient pas de plaider lui-même sa cause; Tisagoras, son frère, se chargea de sa défense. L'affaire ayant été instruite, il ne fut pas condamné à mort; mais on lui imposa une amende de cinquante talens, somme équivalente à celle que l'état avait dépensée pour l'armement de la flotte. Ne pouvant la payer<sup>24</sup>, il fut mis en prison, et y mourut.

VIII. Le mauvais succès du siège de Paros ne fut pas le seul motif de sa condamnation. La tyrannie de Pisistrate<sup>25</sup>, dont le souvenir était récent encore, avait appris aux Athéniens à redouter le pouvoir de leurs compatriotes; ils ne croyaient pas que Miltiade, accoutumé au commandement des armées et à l'exercice des magistratures, pût se réduire à la condition de simple particulier, surtout lorsque l'habitude de dominer semblait lui en avoir fait un besoin. En effet, tout le temps qu'il était resté dans la Chersonèse, il y avait possédé la sou-

pellatus, sed justus. Non erat enim vi consecutus, sed suorum voluntate; eamque potestatem bonitate retinuerat. Omnes autem et habentur et dicuntur tyranni, qui potestate sunt perpetua in ea civitate, quæ libertate usâ est. Sed in Miltiade erat quum summa humanitas, tum mira comitas, ut nemo tam humilis esset, cui non ad eum aditus pateret, magna auctoritas apud omnes civitates, nobile nomen, laus rei militaris maxima. Hæc populus respiciens, maluit eum innoxium plecti, quam se diutius esse in timore.



veraine puissance, et porté le nom de tyran; tyran légitime, il est vrai, puisque c'était, non pas à la force, mais à la volonté libre de ses sujets qu'il avait dû cette autorité, conservée depuis par sa douceur: or, pour être considéré comme tyran et appelé de ce nom, il faut exercer, sans interruption, le pouvoir absolu dans un état qui jouissait avant d'une pleine indépendance. Cependant, comme Miltiade joignait à une extrême bonté une affabilité singulière, qui le rendait accessible au dernier des citoyens, comme il avait beaucoup de crédit dans toutes les républiques de la Grèce, un nom illustre et une grande réputation militaire, le peuple athénien aimait mieux le condamner, tout innocent qu'il était, que de le craindre plus long-temps.

---

## II.

# THEMISTOCLES.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Themistocles adolescens liberius vivit. Exheredatus reipublicæ se dedit. — II. Clarus Corcyræo et Persico bello. Oraculum de muris ligneis interpretatur. — III. Secundum prælium ad Artemisium. — IV. Dolo Xerxem vincit juxta Salamina. — V. Callido nuntio Græciam liberat. — VI. Piræi portum et muros Athenarum exstruit. Lacedæmonii repugnant. — VII. Lacedæmonios arte elusos acriter reprehendit. — VIII. Ostracismo in exsilium ejectus, varia fuga agitatur. — IX. Themistoclis ad Artaxerxem litteræ. — X. Multis muneribus a rege ornatur. Magnesiæ moritur. Ejus sepultura.

I. **T**HÉMISTOCLES, Neoclis filius, Atheniensis. Hujus vitia ineuntis adolescentiæ magnis sunt emendata virtutibus; adeo ut anteferatur huic nemo: pauci pares putentur. Sed ab initio est ordiendum. Pater ejus Neocles generosus fuit. Is uxorem Halicarnassiam civem duxit, ex qua natus est Themistocles. Qui, quum minus esset probatus parentibus, quod et liberius vivebat, et rem familiarem negligebat, a patre exheredatus est.

---

## II.

# THÉMISTOCLE.

---

### SOMMAIRE.

**CHAP. I.** Jeunesse et dérèglements de Thémistocle. Déshérité par son père, il se livre aux affaires publiques. — II. Il se distingue dans les guerres de Corcyre et de Perse. Il interprète l'oracle au sujet des murs de bois. — III. Sa victoire près d'Artemisium. — IV. Il triomphe de Xerxès par la ruse, auprès de Salamine. — V. Il délivre la Grèce par une nouvelle astucieuse. — VI. Il relève, malgré les Lacédémoniens, les murs du Pirée et ceux d'Athènes. — VII. Ruse ingénieuse de Thémistocle pour tromper les Spartiates. Il leur adresse de vifs reproches. — VIII. Il est condamné à l'exil par la voie de l'ostracisme. Vicissitudes qu'il éprouve dans sa fuite. — IX. Sa lettre à Artaxerxès. — X. Le roi de Perse le comble de faveurs. Thémistocle meurt à Magnésie. Sa sépulture.

I. **T**HÉMISTOCLE<sup>1</sup>, fils de Néoclès, était Athénien. Il racheta par de si grandes qualités les écarts de sa première jeunesse, qu'aucun de ses concitoyens ne saurait lui être préféré, et que bien peu méritent d'être placés au même rang que lui. Mais commençons par son origine. Néoclès, son père, était d'une naissance distinguée : il épousa une femme d'Halicarnasse<sup>2</sup>, dont il eut Thémistocle. Une conduite dérégulée et la négligence que



Quæ contumelia non fregit eum; sed erexit. Nam, quum judicasset, sine summa industria non posse eam extinguï, totum se dedit reipublicæ, diligentius amicis famæque serviens. Multum in judiciis privatis versabatur; sæpe in concionem populi prodibat: nulla res major sine eo gerebatur, celeriterque, quæ opus erant, reperiebat. Neque minus in rebus gerendis promptus, quam excogitandis, erat, quod et de instantibus, ut ait Thucydides, verissime judicabat, et de futuris callidissime conjiciebat. Quo factum est, ut brevi tempore illustraretur.

II. Primus autem gradus fuit capessendæ reipublicæ bello Corcyræo: ad quod gerendum prætor a populo factus, non solum præsentis bello, sed etiam reliquo tempore, ferociorem reddidit civitatem. Nam, quum pecunia publica, quæ ex metallis redibat, largitione magistratum quotannis interiret, ille persuasit populo, ut ea pecunia classis centum navium ædificaretur. Qua celeriter effecta, primum Corcyræos fregit; deinde, maritimos prædones consecrando, mare tutum reddidit. In quo, quum divitiis ornavit, tum etiam peritissimos belli navalis fecit Athenienses. Id quantæ saluti fuerit universæ Græciæ, bello cognitum est Persico, quum Xerxes et mari et terra bellum universæ inferret Europæ cum tantis copiis, quantas neque antea, neque postea habuit

Thémistocle apportait à ses affaires lui attirèrent la disgrâce de sa famille, et son père le déshérita. Cet affront, loin de l'abattre, lui donna de l'énergie : jugeant bien qu'il ne pouvait effacer cette tache qu'à force de travail, il se livra avec zèle aux affaires publiques, jaloux de se faire un nom et des partisans. Souvent il plaidait les causes des particuliers ; souvent il montait à la tribune. Rien d'important ne se traitait sans lui, et il était habile à trouver des expédiens : aussi prompt à exécuter qu'à imaginer, portant sur le présent, dit Thucydide, un jugement infailible, et prononçant sur l'avenir avec sagacité, il acquit en peu de temps une grande renommée.

.II. Le premier poste que lui confia la république fut dans la guerre de Corcyre<sup>3</sup> : chargé d'en diriger les opérations et créé préteur par le peuple, il inspira aux Athéniens une confiance nouvelle, non-seulement pour cette campagne, mais pour toutes celles qui suivirent. Voyant que les revenus publics, qu'on tirait des mines, se dissipaient tous les ans par les largesses des magistrats, il persuada au peuple d'employer cet argent à la construction d'une flotte de cent vaisseaux. Cet armement fait avec célérité, il commença par dompter les Corcyréens, et rétablit, en poursuivant les pirates, la liberté des mers. De tels succès enrichirent les Athéniens, et augmentèrent leur habileté dans la marine. Mais c'est surtout dans la guerre de Perse qu'on reconnut l'avantage de ce nouveau genre de puissance, pour le salut de la Grèce entière, lorsque Xerxès, portant la guerre en Europe par

quisquam. Hujus enim classis mille et ducentarum navium longarum fuit, quam duo millia onerariarum sequebantur: terrestres autem exercitus septingentorum millium peditum, equitum quadringentorum millium fuerunt. Cujus de adventu quum fama in Græciam esset perlata, et maxime Athenienses peti dicerentur, propter pugnam Marathoniam, miserunt Delphos consultum, quidnam facerent de rebus suis. Deliberantibus Pythia respondit, ut mœnibus ligneis se munirent. Id responsum quo valeret, quum intelligeret nemo, Themistocles persuasit consilium esse Apollinis, ut in naves se suaque conferrent; eum enim a deo significari murum ligneum. Tali consilio probato, addunt ad superiores totidem naves triremes, suaque omnia, quæ moveri poterant, partim Salamina, partim Trœzena asportant; arcem sacerdotibus paucisque majoribus natu, ac sacra procuranda tradunt; reliquum oppidum relinquunt.

III. Hujus consilium plerisque civitatibus displicebat, et in terra dimicari magis placebat. Itaque missi sunt delecti cum Leonida, Lacedæmoniorum rege, qui Thermopylas occuparent, longiusque barbaros progredi non paterentur. Hi vim hostium non sustinuerunt, eoque loco omnes interierunt. At classis communis Græciæ trecentarum navium, in qua ducentæ erant Atheniensium, primum apud Artemisium, inter Eubœam conti-

terre et par mer, y fit une invasion, avec plus de troupes qu'on n'en vit jamais avant ou après lui. Sa flotte était de douze cents galères, suivies de deux mille vaisseaux de transport, et son armée de terre, de sept cent mille fantassins et quatre cent mille chevaux. A la nouvelle de l'approche de Xerxès, qui, disait-on, menaçait surtout les Athéniens, pour se venger de la défaite de Marathon, ceux-ci envoyèrent consulter l'oracle de Delphes sur le parti qu'ils avaient à suivre. La Pythie leur répondit qu'ils devaient s'enfermer dans des murs de bois. Personne ne comprenant le sens de l'oracle, Thémistocle prouva aux Athéniens qu'Apollon leur conseillait par là de se réfugier, avec leurs biens, sur des vaisseaux ; que c'étaient là les murs de bois indiqués par le dieu. On se rend à cet avis ; on double le nombre des trièmes ; tout ce qui peut se déplacer est transporté à Salamine<sup>4</sup> ou à Trézène<sup>5</sup> ; on confie aux prêtres et à quelques vieillards la citadelle et le soin des choses sacrées ; le reste de la ville est abandonné.

III. La plupart des cités de la Grèce désapprouvaient le conseil de Thémistocle, et trouvaient plus avantageux de combattre sur terre. Aussi envoya-t-on une troupe d'élite, sous les ordres de Léonidas, roi de Lacédémone, pour occuper les Thermopyles<sup>6</sup>, et arrêter les progrès de l'ennemi. Ces guerriers ne purent soutenir l'attaque des Perses, et périrent tous en défendant ce poste. Cependant la flotte combinée des Grecs, forte de trois cents vaisseaux, dont deux cents appartenaient aux Athéniens, engagea

nentemque terram, cum classiariis regiis confligit; angustias enim Themistocles quærebat, ne multitudine circumiretur. Hinc etsi pari prælio discèsserant, tamen eodem loco non sunt ausi manere, quod erat periculum, ne, si pars navium adversariorum Eubœam superasset, ancipiti premerentur periculo. Quo factum est, ut ab Artemisio discederent, et exadversum Athenas, apud Salamina, classem suam constituerent.

IV. At Xerxes, Thermopylis expugnatis, protinus accessit Astu, idque, nullis defendentibus, interfectis sacerdotibus, quos in arce invenerat, incendio delevit. Cujus fama perterriti classiarii quum manere non audent, et plurimi hortarentur, ut domos suas discederent, mœnibusque se defenderent, Themistocles unus restitit, et, universos esse pares, aiebat, dispersos testabatur perituros. Idque Eurybiadi, regi Lacedæmoniorum, qui tum summæ imperii præerat, fore affirmabat. Quem quum minus, quam vellet, moveret, noctu de servis suis, quem habuit fidelissimum, ad regem misit, ut ei nuntiaret suis verbis, adversarios ejus in fuga esse; qui si discessissent, majore cum labore, et longinquiore tempore bellum confecturum, quum singulos consecrari cogeretur; quos si statim aggrederetur, brevi universos

une première action avec celle de Xerxès, près d'Artemisium<sup>7</sup>, entre l'Eubée et le continent. Cette position convenait à Thémistocle, qui cherchait un lieu resserré, pour ne pas se trouver enveloppé par des forces beaucoup plus nombreuses que les siennes. Bien que le succès fût égal de part et d'autre, les Perses n'osèrent rester, dans la crainte de se voir investis de deux côtés, si une partie des vaisseaux ennemis venait à doubler le promontoire. Ils quittèrent donc leur position d'Artemisium, et rangèrent leur flotte à la hauteur de Salamine, en face d'Athènes.

IV. Xerxès, après avoir forcé les Thermopyles, marcha sur Athènes; la trouvant sans défense, il fit massacrer les prêtres qui étaient dans la citadelle, et réduisit la ville en cendres. La nouvelle de cet incendie effraya les Grecs, qui, n'osant plus tenir la mer, étaient presque unanimement d'avis de se séparer, afin que chaque ville, à l'abri de ses remparts, pût se défendre contre les Perses. Thémistocle seul s'opposait à ce dessein: «Réunis, disait-il, nous pouvons faire face à l'ennemi; divisés, nous sommes perdus.» C'est ce qu'il soutenait à Eurybiade, roi de Lacédémone, alors généralissime des troupes alliées. Ne pouvant le convaincre, il envoya de nuit à Xerxès un esclave affidé<sup>8</sup>, pour le prévenir que les Grecs étaient sur le point de s'enfuir; qu'une fois dispersés, il lui faudrait plus de peine et de temps pour finir la guerre, parce qu'il serait obligé d'attaquer chaque peuple l'un après l'autre, tandis qu'en les combattant tous ensemble, il ne

oppressurum. Hoc eo valebat, ut ingratis ad depug-  
nandum omnes cogerentur. Hac re audita, barbarus,  
nihil doli subesse credens, postridie, alienissimo sibi loco,  
contra opportunissimo hostibus, adeo angusto mari  
conflixit, ut ejus multitudo navium explicari non potue-  
rit. Victus ergo est, magis consilio Themistoclis, quam  
armis Græciæ.

V. Hic, etsi male rem gesserat, tamen tantas habebat  
reliquias copiarum, ut etiam cum his opprimere posset  
hostes. Interim ab eodem gradu depulsus est. Nam The-  
mistocles, verens, ne bellare perseveraret, certio-  
rem eum fecit, id agi, ut pons, quem ille in Hellesponto  
fecerat, dissolveretur, ac reditu in Asiam excluderetur;  
idque ei persuasit. Itaque, qua sex mensibus iter fecerat,  
eadem minus diebus triginta in Asiam reversus est, se-  
que a Themistocle non superatum, sed conservatum  
judicavit. Sic unius viri prudentia Græcia liberata est,  
Europæque succubuit Asia. Hæc altera victoria, quæ  
cum Marathonio possit comparari tropæo; nam pari  
modo apud Salamina parvo numero navium maxima  
post hominum memoriam classis est devicta.

VI. Magnus hoc bello Themistocles fuit, nec minor  
in pace. Quum enim Phalereo portu, neque magno neque

tarderait pas à les anéantir. Le but de ce stratagème était de contraindre les Grecs, en dépit d'eux-mêmes, à se défendre avec toutes leurs forces réunies. A cette nouvelle, le roi de Perse, ne soupçonnant pas la ruse, livra bataille, dès le lendemain, dans une position qui lui était aussi défavorable qu'elle était avantageuse pour les Grecs ; la mer y était si étroite, qu'il ne put déployer toute sa flotte. Aussi fut-il vaincu, plutôt par l'adresse de Thémistocle, que par les armes de la Grèce.

V. Malgré cette défaite, il restait encore à Xerxès assez de troupes pour écraser l'ennemi. Il perdit cette dernière ressource ; car Thémistocle, craignant qu'il ne continuât la guerre, l'avertit que, pour mettre obstacle à son retour en Asie, on avait le projet de couper le pont qu'il avait fait jeter sur le détroit<sup>9</sup>. Xerxès le crut ; et le trajet qu'il avait mis six mois à faire pour venir de la Perse, il le fit en moins de trente jours, se croyant, non pas vaincu, mais sauvé par le général athénien. Ainsi la prudence d'un seul homme délivra la Grèce, et fit succomber l'Asie sous les efforts de l'Europe. Cette victoire est comparable à celle de Marathon ; un petit nombre de vaisseaux y défit également la flotte la plus formidable qu'on eût vue jusqu'alors.

VI. Grand dans la guerre, Thémistocle ne le fut pas moins dans la paix. Les Athéniens ne possédaient que



bono, Athenienses uterentur, hujus consilio triplex Piræi portus constitutus est, isque mœnibus circumdatus, ut ipsam urbem dignitate æquipararet, utilitate superaret; idemque muros Atheniensium restituit præcipuo periculo suo. Namque Lacedæmonii, causam idoneam nacti, propter barbarorum excursiones, qua negarent, oportere extra Peloponnesum ullam urbem haberi, ne essent loca munita, quæ hostes possiderent, Athenienses ædificantes prohibere sunt conati. Hoc longe alio spectabat atque videri volebant. Athenienses enim duabus victoriis, Marathonia et Salaminia, tantam gloriam apud omnes gentes erant consecuti, ut intelligerent Lacedæmonii, de principatu sibi cum his certamen fore: quare eos quam infirmissimos esse volebant. Postquam autem audierunt muros instrui, legatos Athenas miserunt, qui id fieri vetarent. His præsentibus desierunt, ac se de ea re legatos ad eos missuros dixerunt. Hanc legationem suscepit Themistocles, et solus primo profectus est; reliqui legati ut tum exirent, quum satis altitudo muri extracta videretur, præcepit; interim omnes servi atque liberi opus facerent, neque ulli loco parcerent, sive sacer esset, sive profanus, sive privatus, sive publicus, et undique, quod idoneum ad muniendum putarent, congererent. Quo factum est, ut Atheniensium muri ex sacellis sepulcrisque constarent.

le port de Phalère, qui n'était ni vaste ni commode ; par le conseil de Thémistocle, ils construisirent le triple port du Pirée<sup>10</sup>, et l'entourèrent de fortes murailles : égal en magnificence à la ville même, le Pirée fut supérieur en utilité réelle. Thémistocle fit aussi relever les remparts d'Athènes à ses propres périls. Car les Lacédémoniens essayèrent d'y mettre obstacle, trouvant dans les irruptions des barbares un prétexte plausible de ne vouloir aucune ville fortifiée hors du Péloponnèse, de peur qu'elle ne servît de poste à l'ennemi, s'il venait à s'en rendre maître : mais, sous ce motif spécieux, ils cachaient des intentions bien différentes. Les victoires de Marathon et de Salamine avaient élevé si haut la gloire des Athéniens dans toute la Grèce, qu'ils prévoyaient une lutte prochaine avec eux, pour la prééminence politique ; aussi cherchaient-ils à les affaiblir, autant qu'il était en leur pouvoir. A la nouvelle du rétablissement de leurs murs, ils leur envoient une députation pour s'y opposer. On suspend les travaux en présence des envoyés, et on leur dit que les députés vont se rendre à Lacédémone, pour discuter l'affaire. Thémistocle se charge de cette mission ; il part seul d'abord, après avoir recommandé à ses collègues de ne se mettre en marche, que lorsqu'ils verraient les murs à une hauteur suffisante ; il leur prescrit, en attendant, d'y faire travailler tous les esclaves et tous les hommes libres, de n'épargner aucun lieu, profane ou sacré, privé ou public, et de rassembler de tous côtés les matériaux né-

VII. Themistocles autem, ut Lacedæmonem venit, adire ad magistratus noluit, et dedit operam, ut quam longissime tempus duceret, causam interponens, se collegas expectare. Quum Lacedæmonii quererentur, opus nihilominus fieri, eumque in ea re conari fallere, interim reliqui legati sunt consecuti. A quibus quum audisset, non multum superesse munitionis, ad ephoros Lacedæmoniorum accessit, penes quos summum imperium erat, atque apud eos contendit, falsa his esse delata; quare æquum esse, illos viros bonos nobilesque mittere, quibus fides haberetur, qui rem explorarent; interea se obsidem retinerent. Gestus est ei mos, tresque legati, functi summis honoribus, Athenas missi sunt. Cum his collegas suos Themistocles iussit proficisci, eisque prædixit, ut ne prius Lacedæmoniorum legatos dimitterent, quam ipse esset remissus. Hos postquam Athenas pervenisse ratus est, ad magistratum senatumque Lacedæmoniorum adiit, et apud eos liberrime professus est: « Athenienses suo consilio, quod communi jure gentium facere possent, deos publicos, suosque patrios ac penates, quo facilius ab hoste possent defendere, muris sepsisse; neque eo, quod inutile esset Græciæ, fecisse;

cessaires à la construction. C'est ce qui fit que les murs d'Athènes furent élevés aux dépens des temples et des tombeaux.

VII. Arrivé à Sparte, Thémistocle ne se présente pas d'abord chez les magistrats : il tâche de gagner du temps, et prétexte qu'il attend ses collègues. Les Lacédémoniens se plaignent qu'on n'en continue pas moins les travaux, et qu'on cherche à les tromper : mais les autres députés arrivent enfin. Après avoir appris d'eux que l'ouvrage était presque achevé, Thémistocle va trouver les éphores<sup>11</sup> de Lacédémone, chefs suprêmes du gouvernement, et soutient devant eux qu'on leur a fait de faux rapports ; qu'ainsi il était à propos, pour connaître la vérité, d'envoyer sur les lieux des hommes considérés et dignes de foi ; qu'il consentait à demeurer en otage jusqu'à leur retour. On goûta sa proposition, et trois des plus honorables citoyens de Sparte furent députés vers les Athéniens. Thémistocle fit partir ses collègues avec eux, et leur enjoignit de ne laisser aller les ambassadeurs lacédémoniens, qu'après qu'on l'aurait remis lui-même en liberté. Lorsqu'il les crut arrivés à Athènes, il alla trouver les magistrats et les sénateurs de Sparte, et s'expliquant avec franchise, il déclara que c'était par ses conseils que les Athéniens, usant d'un droit commun à tous les peuples, avaient entouré de murs et les dieux de l'état et les dieux d'Athènes et leurs dieux pénates, pour les défendre plus facilement

nam illorum urbem ut propugnaculum oppositam esse barbaris, apud quam jam bis classes regias fecisse naufragium; Lacedæmonios autem male et injuste facere, qui id potius intuerentur, quod ipsorum dominationi, quam quod universæ Græciæ utile esset. Quare, si suos legatos recipere vellent, quos Athenas miserant, se remitterent, aliter illos nunquam in patriam recepturi.»

VIII. Tamen non effugit civium suorum invidiam; namque ob eundem timorem, quo damnatus erat Miltiades, testarum suffragiis e civitate ejectus, Argos habitatum concessit. Hic quum propter multas ejus virtutes magna cum dignitate viveret, Lacedæmonii legatos Athenas miserunt, qui eum absentem accusarent, quod societatem cum rege Persarum ad Græciam opprimendam fecisset. Hoc crimine absens proditoris est damnatus. Id ut audivit, quod non satis tutum se Argis videbat, Corcyram demigravit. Ibi quum ejus principes civitatis animadvertisset timere, ne propter se bellum his Lacedæmonii et Athenienses indicerent, ad Admetum, Molossorum regem, cum quo ei hospitium fuerat, confugit. Huc quum venisset, et in præsentia rex abesset, quo majore religione se receptum tueretur, filiam ejus parvulam arripuit, et cum ea se in sacrarium, quod

contre les attaques de l'ennemi ; que cette mesure ne pouvait être qu'utile à la Grèce, puisqu'Athènes était comme un rempart opposé aux barbares, et contre lequel la flotte du roi de Perse était déjà venue deux fois faire naufrage ; qu'il n'était ni convenable ni juste que les Lacédémoniens préférassent des vues particulières de domination au bien général de la Grèce ; qu'au reste, s'ils désiraient le retour de leurs ambassadeurs, ils eussent à lui rendre la liberté ; car leurs concitoyens ne reverraient Sparte qu'à ce prix.

VIII. De tels services ne purent le soustraire à l'envie des Athéniens<sup>12</sup>. Les mêmes sujets de crainte, qui avaient fait condamner Miltiade, les déterminèrent à le bannir par l'ostracisme<sup>13</sup>, et il se retira chez les Argiens. Comme l'éclat de ses vertus l'y entourait d'une haute considération, les Lacédémoniens envoyèrent des députés à Athènes, pour l'accuser, en son absence, de conspirer avec le roi de Perse contre la liberté de la Grèce. Sur cette accusation, on le condamna comme traître, sans l'avoir entendu. A cette nouvelle, ne se croyant pas assez en sûreté dans Argos, il s'enfuit à Corcyre. Là, voyant que les chefs de l'état craignaient que son séjour ne leur attirât une double déclaration de guerre de la part des Lacédémoniens et des Athéniens, il se réfugia chez Admète, roi des Molosses, son ancien hôte<sup>14</sup>. Lorsqu'il arriva, ce prince était absent ; pour l'attacher plus religieusement à sa défense, Thémistocle s'empare de sa fille encore au ber-

summa colebatur cærimonia, conjecit. Inde non prius egressus est, quam rex eum, data dextra, in fidem reciperet; quam præstitit. Nam, quum ab Atheniensibus et Lacedæmoniis exposceretur publice, supplicem non prodidit; monuitque, ut consuleret sibi: difficile enim esse, in tam propinquo loco tuto eum versari. Itaque Pydnam eum deduci jussit, et quod satis esset præsidii dedit. Hac re audita, hic in navem omnibus ignotus nautis ascendit. Quæ quum tempestate maxima Naxum ferretur, ubi tum Atheniensium erat exercitus, sensit Themistocles, si eo pervenisset, sibi esse pereundum. Hac necessitate coactus, domino navis, quis sit, aperit, multa pollicens, si se conservasset. At ille, clarissimi viri captus misericordia, diem noctemque procul ab insula in salo navem tenuit in anchoris, neque quemquam ex ea exire passus est. Inde Ephesum pervenit, ibique Themistoclem exponit: cui ille pro meritis gratiam postea retulit.

IX. Scio plerosque ita scripsisse, Themistoclem, Xerxe regnante, in Asiam transiisse. Sed ego potissimum Thucydidi credo, quod ætate proximus erat his, qui illorum temporum historiam reliquerunt, et ejusdem civitatis fuit. Is autem ait, ad Artaxerxem eum venisse, atque his verbis epistolam misisse: «Themis-

ceau, et se jette avec elle dans un sanctuaire, qui était l'objet d'un culte tout particulier. Il n'en sortit que quand le roi lui eut présenté la main droite, pour gage de sa protection. Admète fut fidèle à sa parole; car les Athéniens et les Spartiates l'ayant sommé, au nom de leurs républiques, de leur livrer Thémistocle, il ne trahit point celui qui avait imploré son appui: seulement il l'avertit de pourvoir à son salut, et de ne pas se croire en sûreté, si près de ses ennemis. Il le fit donc conduire à Pydna<sup>15</sup>, avec une escorte suffisante. Alors Thémistocle s'embarqua, sans être connu: mais le vaisseau qui le portait ayant été poussé par une violente tempête vers l'île de Naxos<sup>16</sup>, occupée en ce moment par une armée athénienne, il sentit que s'il y abordait, c'en était fait de lui. Dans cette pressante extrémité, il se découvre au maître du navire, lui faisant de grandes promesses, s'il le sauve. Touché des malheurs d'un homme si célèbre, celui-ci retint un jour entier son bâtiment à l'ancre, à la hauteur de l'île, avec défense à tous les gens de l'équipage de prendre terre. De là, il aborde à Éphèse<sup>17</sup>, et y débarque Thémistocle, qui, dans la suite, reconnut dignement un tel service.

IX. La plupart des historiens ont écrit, je le sais, que Thémistocle passa en Asie sous le règne de Xerxès; mais je préfère l'autorité de Thucydide, plus rapproché des auteurs contemporains<sup>18</sup>, et Athénien comme lui. Or, d'après le récit de cet écrivain, Thémistocle, s'étant retiré dans le royaume d'Artaxerxès, lui adressa la lettre suivante: «Thémistocle vient à vous, Thémistocle qui




tocles veni ad te, qui plurima mala omnium Graiorum in domum tuam intuli, quum mihi necesse fuit adversus patrem tuum bellare, patriamque meam defendere. Idem multo plura bona feci, postquam in tuto ipse, et ille in periculo esse cœpit. Nam, quum in Asiam reverti vellet, prælio apud Salamina facto, litteris eum certiozem feci, id agi, ut pons, quem in Hellesponto fecerat, dissolveretur, atque ab hostibus circumiretur: quo nuntio ille periculo est liberatus. Nunc autem ad te confugi, exagitatus a cuncta Græcia, tuam petens amicitiam: quam si ero adeptus, non minus me bonum amicum habebis, quam fortem inimicum ille expertus est. Ea autem rogo, ut de his rebus, de quibus tecum colloqui volo, annum mihi temporis des, eoque transacto, me ad te venire patiaris.»

X. Hujus rex animi magnitudinem admirans, cupiensque talem virum sibi conciliari, veniam dedit. Ille omne illud tempus litteris sermonique Persarum dedit: quibus adeo eruditus est, ut multo commodius dicatur apud regem verba fecisse, quam hi poterant, qui in Perside erant nati. Hic quum multa regi esset pollicitus, gratissimumque illud, si suis uti consiliis vellet, illum Græciam bello oppressurum, magnis muneribus ab Artaxerxe donatus, in Asiam rediit, domiciliumque Magnesiae sibi constituit. Namque hanc urbem ei rex do-


« causa plus de maux à votre famille, que tous les Grecs  
« ensemble ; mais alors la nécessité me forçait de com-  
« battre votre père pour défendre ma patrie. Depuis,  
« lorsque le péril s'éloigna de moi, et qu'il commença  
« pour lui, je lui fis beaucoup plus de bien que je ne lui  
« avais fait de mal. Il songeait à retourner en Asie après  
« la bataille de Salamine<sup>19</sup> ; je l'instruisis, par une lettre,  
« que l'ennemi, pour mieux l'envelopper, voulait rompre  
« le pont qu'il avait fait jeter sur le détroit. Cet avis le  
« sauva. Aujourd'hui que je suis chassé de toute la  
« Grèce, je viens chercher un asile à votre cour et vous  
« demander votre amitié. Si je l'obtiens, vous aurez en moi  
« un ami non moins fidèle, que je fus intrépide ennemi de  
« votre père. Je vous prie, au reste, de m'accorder un  
« an de réflexion, avant de conférer avec vous sur les  
« projets dont je veux vous faire part. Ce terme expiré,  
« daignez me donner audience. »

X. Le roi y consentit, admirant sa magnanimité, et jaloux de s'attacher un si grand homme. Thémistocle consacra toute cette année à l'étude de la langue persane, et l'apprit au point d'avoir pu, dit-on, parler au monarque avec beaucoup plus de facilité que ne l'auraient fait des Perses eux-mêmes. Entre autres promesses qu'il fit au roi, il le flatta de la conquête de la Grèce, si ses conseils étaient suivis. Il revint ensuite en Asie, comblé des présents d'Artaxerxès, et fixa son séjour à Magnésie. En lui faisant don de cette ville, d'où il tirait un revenu annuel de cinquante talens<sup>20</sup>, « Magnésie<sup>21</sup> vous

narat, his usus verbis, quæ ei panem præberet (ex qua regione quinquaginta ei talenta quotannis redibant); Lampsacum, unde vinum sumeret; Myuntem, ex qua obsonium haberet. Hujus ad nostram memoriam monumenta manserunt duo: sepulcrum prope oppidum, in quo est sepultus; statuæ in foro Magnesiæ. De cujus morte multimodis apud plerosque scriptum est; sed nos eundem potissimum Thucydidem auctorem probamus; qui illum ait Magnesiæ morbo mortuum; neque negat, fuisse famam, venenum sua sponte sumpsisse, quum se, quæ regi de Græcia opprimenda pollicitus esset, præstare posse desperaret. Idem, ossa ejus clam in Attica ab amicis esse sepulta, quoniam legibus non concederetur, quod prodicionis esset damnatus, memoriæ prodidit.



fournira le pain, lui dit le roi, Lampsaque<sup>22</sup> le vin, et Myunte<sup>23</sup> la table.» De nos jours, il existe encore deux monumens qui nous rappellent sa mémoire; son tombeau, près d'Athènes, où il fut enseveli, et des statues qu'on lui éleva sur la place publique de Magnésie. Sa mort a été racontée diversement par les historiens<sup>24</sup>; mais j'adopte de préférence le récit de Thucydide qui le fait mourir de maladie à Magnésie, sans cacher le bruit répandu, qu'il s'était empoisonné lui-même, désespérant de pouvoir remplir l'engagement qu'il avait pris, en promettant au roi de lui soumettre les Grecs. Ses amis, ajoute le même auteur, enterrèrent secrètement ses restes dans l'Attique, les lois refusant la sépulture aux citoyens condamnés comme traîtres à leur patrie.



---

### III.

# ARISTIDES.

---

## ARGUMENTUM.

CAP. I. *Æ*mulus Themistoclis, exsilio propter virtutem multatur Aristides. — II. Ante tempus revocatur; prætor contra Mar- donium factus, maris imperium Atheniensibus conciliat. — III. *Æ*rarario præest; pauper moritur.

I. **A**RIStIDES, Lysimachi filius, Atheniensis, æqualis fere fuit Themistocli: itaque cum eo de principatu contendit; namque obtrectarunt inter se. In his autem cognitum est, quanto antistaret eloquentiæ innocentiae: quanquam enim adeo excellebat Aristides abstinentia, ut unus post hominum memoriam, quod quidem nos audierimus, cognomine Justus sit appellatus, tamen, a Themistocle collabefactus, testula illa, exsilio decem annorum multatus est. Qui quidem quum intelligeret, reprimi concitatam multitudinem non posse, cedensque animadverteret quemdam scribentem, ut patria pelleretur, quæsisse ab eo dicitur, quare id faceret, aut quid Aristides commisisset, cur tanta pœna dignus ducere-

---

### III.

## ARISTIDE.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Rival de Thémistocle, Aristide est condamné à l'exil à cause de sa vertu. — II. Il est rappelé avant l'expiration de la peine ; nommé préteur contre Mardonius, il assure aux Athéniens l'empire de la mer. — III. Il est à la tête du trésor public, et meurt pauvre.

I. **A** RISTIDE<sup>1</sup>, d'Athènes, fils de Lysimaque, était presque de même âge que Thémistocle. Aussi lui disputa-t-il le premier rang dans l'état ; les débats de ces deux rivaux prouvèrent combien l'éloquence l'emportait alors sur la vertu. En effet, malgré cette réputation de probité qui valut à Aristide le surnom de Juste, que personne n'obtint jamais depuis, il ne put résister aux attaques de Thémistocle qui le fit condamner, par l'ostracisme, à dix années d'exil. Sentant bien qu'il fallait céder à une multitude en fureur, le sage Athénien se résigna<sup>2</sup>. Ayant remarqué, en se retirant, un citoyen qui signait son bannissement, il lui demanda, dit-on, le motif de son arrêt, et quel crime Aristide avait commis, pour lui paraître digne d'une telle peine. « Je ne le connais pas, répondit cet

tur. Cui ille respondit, se ignorare Aristidem; sed sibi non placere quod tam cupide elaborasset, ut præter ceteros Justus appellaretur. Hic decem annorum legitimam pœnam non pertulit: nam postquam Xerxes in Græciam descendit, sexto fere anno, quam erat expulsus, populiscito in patriam restitutus est. Interfuit autem pugnae navali apud Salamina, quæ facta est prius quam pœna liberaretur.

II. Idem prætor fuit Atheniensium apud Plataeas, in prælio, quo Mardonius fusus, barbarorumque exercitus interfectus est. Neque aliud est ullum hujus in re militari illustre factum, quam hujus imperii memoria: justitiæ vero et æquitatis et innocentiae multa; in primis, quod ejus æquitate factum est, quum in communi classe esset Græciæ simul cum Pausania, quo duce Mardonius erat fugatus, ut summa imperii maritimi a Lacedæmoniis transferretur ad Athenienses: namque, ante id tempus, et mari et terra duces erant Lacedæmonii; tum autem et intemperantia Pausaniæ, et justitia factum est Aristidis, ut omnes fere civitates Græciæ ad Atheniensium societatem se applicarent, et adversus barbaros hos duces deligerent sibi, quo facilius repellerent, si forte bellum renovare conarentur.

III. Ad classes ædificandas, exercitusque comparandos, quantum pecuniæ quæque civitas daret, Aristides


homme ; mais je ne puis souffrir ses efforts ambitieux , pour se faire appeler le plus juste de tous les citoyens<sup>3</sup>. » Aristide n'acheva pas les dix années d'exil auxquelles la loi le condamnait : car , lorsque Xerxès descendit en Grèce , un décret du peuple le rappela , environ six ans après son expulsion , et il se trouva au combat de Salamine , qui se livra avant l'expiration de sa peine.

II. Il était préteur des Athéniens à cette journée de Platée , où Mardonius fut défait , et l'armée barbare taillée en pièces. C'est le seul des exploits militaires d'Aristide , dont on ait conservé le souvenir ; mais on pourrait citer de lui mille traits de justice , d'équité , de vertu. Entre autres avantages que son équité valut à sa patrie , nous rappellerons , que se trouvant avec Pausanias , vainqueur de Mardonius , sur la flotte combinée des Grecs , il fit passer des Spartiates aux Athéniens l'empire de la mer : car , avant cette époque , les Lacédémoniens commandaient également sur mer et sur terre<sup>4</sup> ; mais alors , le caractère juste et modéré d'Aristide , contrastant avec la violence de Pausanias , décida presque toutes les républiques de la Grèce à s'unir aux Athéniens , et à les prendre pour chefs contre les barbares , afin de résister plus facilement à ceux-ci , s'ils tentaient de recommencer la guerre.


III. Chaque ville devait contribuer en argent , pour l'équipement des flottes et la levée des troupes. Aristide



delectus est qui constitueret. Ejus arbitrio quadringena et sexagena talenta quotannis Delum sunt collata. Id enim commune ærarium esse voluerunt. Quæ omnis pecunia postero tempore Athenas translata est. Hic qua fuerit abstinentia, nullum est certius indicium quam quod, quum tantis rebus præfuisset, in tanta paupertate decessit, ut, qui efferretur, vix reliquerit. Quo factum est, ut filiæ ejus publice alerentur, et de communi ærario dotibus datis collocarentur. Decessit autem fere post annum quartum quam Themistocles Athenis erat expulsus.



fut chargé de régler cette taxe. D'après son avis, on déposa chaque année quatre cent soixante talents à Délos<sup>5</sup>. Ce dépôt était regardé comme le trésor public de la Grèce. Depuis on transporta tout cet argent à Athènes. La preuve la plus certaine du désintéressement d'Aristide, c'est qu'après avoir été à la tête d'opérations si importantes, il mourut dans la pauvreté, et qu'à peine laissa-t-il de quoi subvenir aux frais de ses funérailles. Aussi ses filles furent-elles nourries, dotées et mariées aux dépens du trésor public<sup>6</sup>. Aristide termina ses jours environ quatre ans après le bannissement de Thémistocle.



---

## IV.

# PAUSANIAS.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Pausanias, Mardonii victor, fit insolens. — II. Byzantium expugnat, Xerxi favet, Græciæ futurus proditor. — III. Peregre absentis mores et carcer. Helotes sollicitat. — IV. Litterarum commercium cum hoste; perturbatus se ipse indicat. — V. In æde Minervæ obstruitur, et mox interit.

I. **P**AUSANIAS, Lacedæmonius, magnus homo, sed varius in omni genere vitæ fuit: nam, ut virtutibus eluxit, sic vitiis est obrutus. Hujus illustrissimum est prælium apud Plataeas. Namque illo duce Mardonius, satrapes regius, natione Medus, regis gener, in primis omnium Persarum et manu fortis et consilii plenus, cum ducentis millibus peditum, quos viritim legerat, et viginti millibus equitum, haud ita magna manu Græcia fugatus est; eoque ipse dux cecidit prælio. Qua victoria elatus, plurima miscere cœpit, et majora concupiscere. Sed primum in eo est reprehensus, quod ex præda tripodem aureum Delphis posuisset, epigrammate scripto,

---

## IV.

# PAUSANIAS.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Orgueil insolent de Pausanias, après sa victoire sur Mardonius. — II. Il prend Byzance, sert les intérêts de Xerxès et se prépare à trahir la Grèce. — III. Il adopte des mœurs étrangères; son emprisonnement. Il cherche à soulever les Ilotes. — IV. Il correspond avec l'ennemi; son trouble le découvre. — V. Il est enfermé dans le temple de Minerve, et y meurt bientôt.

I. **P**AUSANIAS<sup>1</sup> de Sparte fut un grand homme; mais, inconstant et inégal dans toute sa conduite, il joignit à de brillantes qualités des défauts qui les obscurcissent. Son plus beau titre de gloire est la bataille de Platée; c'était lui qui commandait en chef dans cette journée, où périt le plus courageux et le plus habile des généraux perses, Mardonius<sup>2</sup>, Mède de nation, satrape et gendre de Darius, et où deux cent mille fantassins d'élite et vingt mille cavaliers furent chassés de la Grèce par une armée bien moins nombreuse. Enorgueilli de cette victoire, Pausanias se jeta dans de coupables intrigues, et ne mit plus de bornes à ses vues ambitieuses. Il encourut d'abord le blâme de ses concitoyens pour avoir

in quo erat hæc sententia, SUO DUCTU BARBAROS APUD PLATÆAS ESSE DELETOS, EJUSQUE VICTORIÆ ERGO APOLLINI DONUM DEDISSE. Hos versus Lacedæmonii exsculperunt, neque aliud scripserunt, quam nomina earum civitatum, quarum auxilio Persæ erant victi.

II. Post id prælium eundem Pausaniam cum classe communi Cyprum atque Hellespontum miserunt, ut ex his regionibus barbarorum præsidia depelleret. Pari felicitate in ea re usus, elatius se gerere cœpit, majoresque appetere res. Nam, quum, Byzantio expugnato, cepisset complures Persarum nobiles, atque in his nonnullos regis propinquos, hos clam Xerxi remisit, simulans, ex vinculis publicis effugisse; et cum his Gongylum Eretriensem, qui litteras regi redderet, in quibus hæc fuisse scripta Thucydides memoriæ prodidit: «Pausanias, dux Spartæ, quos Byzantii ceperat, postquam propinquos tuos cognovit, tibi muneri misit; seque tecum affinitate conjungi cupit. Quare, si tibi videtur, des ei filiam tuam nuptum. Id si feceris, et Spartam, et ceteram Græciam sub tuam potestatem, se adjuvante, redacturum pollicetur. His de rebus si quid geri volueris, certum hominem ad eum mittas face, cum quo

fait graver sur un trépied d'or, qui lui revenait du butin et qu'il avait déposé à Delphes<sup>3</sup>, une inscription en vers dont voici le sens : « Pausanias, après avoir « anéanti les barbares à Platée, a fait cette offrande à « Apollon, en reconnaissance de sa victoire. » Les Lacédémoniens effacèrent cette inscription, et ne mirent à la place que les noms des villes auxiliaires qui avaient contribué à la défaite des Perses.

II. Après la bataille de Platée, les Grecs donnèrent encore à Pausanias le commandement de la flotte combinée, qu'ils envoyèrent dans l'île de Chypre<sup>4</sup> et sur l'Hellespont pour en chasser les garnisons des barbares. Sa fortune, qui lui demeura fidèle dans cette expédition, ne fit qu'accroître son ambition et sa fierté. La prise de Byzance<sup>5</sup> ayant fait tomber en son pouvoir plusieurs Perses de distinction, parmi lesquels se trouvaient quelques parents de Xerxès, il les lui renvoya secrètement, donnant à croire qu'ils s'étaient échappés des prisons publiques. De ce nombre était Gongyle d'Érétrie, qu'il chargea d'une lettre pour le roi. Voici, au rapport de Thucydide, quel en était le contenu : « Pausanias, chef des Spartiates, instruit que les prisonniers faits dans Byzance sont vos proches ; vous les renvoie, à titre de présent. L'honneur de s'allier à votre maison comblerait tous ses vœux ; il vous prie donc, si vous approuvez ses désirs, de lui accorder la main de votre fille. Pour prix de cette faveur, il promet de vous aider à soumettre et Sparte et la Grèce

colloquatur.» Rex, tot hominum salute tam sibi necessariorum magnopere gavisus, confestim cum epistola Artabazum ad Pausaniam mittit : in qua eum collaudat, ac petit, ne cui rei parcat ad ea perficienda, quæ pollicetur : si fecerit, nullius rei a se repulsam laturum. Hujus Pausanias voluntate cognita, alacrior ad rem gerendam factus, in suspicionem cecidit Lacedæmoniorum. In quo facto domum revocatus, accusatus capitis, absolvitur ; multatur tamen pecunia. Quam ob causam ad classem remissus non est.

III. At ille, post non multo, sua sponte ad exercitum rediit, et ibi non callida, sed dementi ratione, cogitata patefecit. Non enim mores patrios solum, sed etiam cultum, vestitumque mutavit. Apparatu regio utebatur, veste Medica : satellites Medi et Ægyptii sequebantur : epulabatur more Persarum luxuriosius, quam, qui aderant, perpeti possent : aditum petentibus conveniendi non dabat : superbe respondebat, et crudeliter imperabat. Spartam redire volebat : Colonas, qui locus in agro Troadis est, se contulerat ; ibi consilia, quum patriæ, tum sibi inimica, capiebat. Id postquam Lacedæmonii resciverunt, legatos ad eum cum scytala mi-

entière. Dans le cas où ces propositions vous conviendraient, envoyez-lui un homme sûr pour entrer en conférence à ce sujet.» Ravi de la conservation de tant de personnes qui le touchaient de si près, Xerxès chargea aussitôt Artabaze d'une lettre pour Pausanias. Il exaltait dans cette réponse le service qu'il venait de lui rendre, et l'engageait à ne rien épargner pour tenir sa promesse ; l'assurant que, s'il réussissait, aucune demande ne lui serait refusée. Instruit des dispositions du roi, Pausanias poursuivit avec plus d'ardeur l'exécution de ses projets, et se rendit suspect aux Spartiates. Rappelé alors à Lacédémone, il subit une accusation capitale, et fut acquitté : mais néanmoins les juges le condamnèrent à une amende<sup>6</sup>, et ce motif empêcha de lui rendre le commandement de la flotte.

III. Toutefois il ne tarda pas à retourner de lui-même auprès de l'armée ; et là, loin de déguiser adroitement ses desseins, il les trahit par une conduite insensée. Non content de renoncer aux mœurs de son pays, il changea même de costume et de manière de vivre<sup>7</sup>. Revêtu de la robe persane, il étalait un faste vraiment royal ; des Mèdes et des Égyptiens l'escortaient ; sa table était servie à la mode des Perses, et avec un raffinement de luxe qui révoltait ses propres convives. Il était devenu de difficile accès, hautain dans ses réponses, dur dans l'exercice du commandement. Résolu de ne plus revenir à Sparte, il s'était retiré à Colone, dans la Troade, où il tramait des complots non moins



serunt : in qua more illorum erat scriptum, nisi domum reverteretur, se capitis eum damnaturos. Hoc nuntio commotus, sperans se etiam tum pecunia et potentia instans periculum posse depellere, domum rediit. Huc ut venit, ab ephoris in vincula publica coniectus est : licet enim legibus eorum cuivis ephoro hoc facere regi. Hinc tamen se expedivit : neque eo magis carebat suspitione ; nam opinio manebat, eum cum rege habere societatem. Est genus quoddam hominum, quod Helotes vocatur, quorum magna multitudo agros Lacedæmoniorum colit, servorumque munere fungitur : hos quoque sollicitare spe libertatis existimabatur. Sed, quod harum rerum nullum erat apertum crimen, quo argui posset, non putabant de tali tamque claro viro suspitionibus oportere judicari, sed expectandum, dum se ipsa res aperiret.

IV. Interim Argilius quidam adolescentulus, quem puerum Pausanias amore venereo dilexerat, quum epistolam ab eo ad Artabazum accepisset, eique in suspensionem venisset, aliquid in ea de se esse scriptum, quod nemo eorum rediisset, qui super tali causa eodem missi erant, vincula epistolæ laxavit, signoque detracto cognovit, si pertulisset, sibi esse pereundum. Erant in eadem epi-

funestes à lui-même qu'à sa patrie. Instruits de ses menées, les Lacédémoniens lui dépêchent des envoyés avec la *scytale*<sup>8</sup> pour lui signifier, suivant l'usage, l'ordre de revenir à Sparte, sous peine de mort. Ce message alarme Pausanias; néanmoins espérant pouvoir encore, par son crédit et ses richesses, détourner le péril qui le menace, il obéit. A peine fut-il de retour, que les éphores le firent jeter dans les prisons de l'état, en vertu des lois qui autorisent chacun de ces magistrats à en user ainsi envers le roi lui-même. Il se tira pourtant de leurs mains, mais sans cesser d'être suspect; car on persistait à le croire d'intelligence avec Xerxès. Il est à Sparte une classe d'hommes appelés Ilotes<sup>9</sup>. Répartis en grand nombre dans les campagnes, ils les cultivent et remplissent les fonctions d'esclaves; on croyait aussi que Pausanias cherchait à les soulever par l'espoir de la liberté. Mais, comme il n'existait pas de preuves suffisantes pour le mettre en accusation, on ne voulut pas juger sur de simples soupçons un homme de cette réputation et de ce rang, et l'on résolut d'attendre qu'il se découvrit lui-même.

IV. Cependant Pausanias chargea d'une lettre, pour Artabaze, un jeune homme appelé Argilius<sup>10</sup>, qui, dans son enfance, lui avait inspiré un coupable attachement. Comme aucun de ceux qui s'étaient acquittés de pareilles commissions n'était revenu, Argilius, soupçonnant qu'il était question de lui dans cet écrit, le délia, en rompit le cachet, et y vit effectivement que, s'il le portait à son adresse, c'en était fait de sa vie. La lettre contenait d'ail-


stola, quæ ad ea pertinebant, quæ inter regem Pausaniamque convenerant. Has ille litteras ephoris tradidit. Non est prætereunda gravitas Lacedæmoniorum hoc loco: nam ne hujus quidem indicio impulsus sunt, ut Pausaniam comprehenderent; neque prius vim adhibendam putaverunt, quam se ipse indicasset. Itaque huic indici, quid fieri vellent, præceperunt. Fanum Neptuni est Tænari, quod violari nefas putant Græci. Eo ille index confugit: in ara consedit. Hanc juxta locum fecerunt sub terra, ex quo posset audiri, si quis quid loqueretur cum Argilio; huc ex ephoris quidam descenderunt. Pausanias, ut audivit Argilium confugisse in aram, perturbatus eo venit: quem quum supplicem dei videret in ara sedentem, quærit, causæ quid sit tam repentino consilio: huic ille, quid ex litteris comperisset, aperit. Tanto magis Pausanias perturbatus orare cœpit, «ne enuntiaret, nec se, meritum de illo optime, proderet. Quod si eam veniam sibi dedisset, tantisque implicitum rebus sublevasset, magno esse ei præmio futurum.»

V. His rebus ephori cognitis, satius putaverunt in urbe eum comprehendi. Quo quum essent profecti, et Pausanias, placato Argilio, ut putabat, Lacedæmonem reverteretur, in itinere, quum jam in eo esset, ut comprehenderetur, e vultu cujusdam ephori, qui eum admo-

leurs des détails relatifs aux secrètes conventions du roi de Perse et de Pausanias. Argilius la remit aux éphores. Mais remarquons ici la sage réserve des Lacédémoniens<sup>11</sup> : cet indice ne les détermina pas encore à faire arrêter Pausanias, et ils crurent ne devoir employer la force que quand le coupable se serait trahi lui-même. En conséquence ils donnèrent leurs instructions à son dénonciateur. Il y avait à Ténare<sup>12</sup> un temple consacré à Neptune, et regardé comme inviolable par les Grecs. Argilius s'y réfugia et alla s'asseoir sur l'autel ; à côté fut pratiqué un souterrain, d'où l'on pouvait entendre tous ceux qui viendraient lui parler. Quelques éphores y descendirent. A la nouvelle qu'Argilius s'est réfugié dans ce temple, Pausanias y accourt tout troublé, et lorsqu'il voit ce jeune homme sur l'autel dans l'attitude d'un suppliant, il lui demande le motif de cette soudaine résolution. Argilius lui déclare qu'il connaît le contenu de sa lettre. Cet aveu redouble l'effroi de Pausanias, qui le conjure de garder le secret, et de ne point trahir celui dont il a reçu tant de bienfaits : sauvé par sa discrétion, dégagé d'un si grand péril, Pausanias saura généreusement récompenser son silence.

V. Instruits de tout, les éphores jugèrent plus convenable de l'arrêter dans la ville, et partirent pour s'y rendre. Pausanias, croyant avoir gagné Argilius, y retournait aussi, et l'instant approchait où l'on allait se saisir de sa personne, lorsque, chemin faisant, un des éphores, qui désirait l'avertir, lui fit comprendre par l'expres-

nere cupiebat, insidias sibi fieri intellexit. Itaque paucis ante gradibus, quam qui sequebantur, in ædem Minervæ, quæ Chalciæcus vocatur, confugit. Hinc ne exire posset, statim ephori valvas ejus ædis obstruxerunt, tectumque sunt demoliti, quo facilius sub divo interiret. Dicitur, eo tempore matrem Pausaniæ vixisse, eamque jam magno natu, postquam de scelere filii comperit, in primis, ad filium claudendum, lapidem ad introitum ædis attulisse. Sic Pausanias magnam belli gloriam turpi morte maculavit. Hic quum semianimis de templo elatus esset, confestim animam efflavit. Cujus mortui corpus quum eodem nonnulli dicerent inferri oportere, quo hi, qui ad supplicium essent dati, displicuit pluribus; et procul ab eo loco infoderunt, quo erat mortuus. Inde postèrius, dei Delphici responso, erutus, atque eodem loco sepultus, ubi vitam posuerat.



sion de son visage qu'on lui dressait une embûche; profitant donc de quelques pas d'avance qu'il avait sur ceux qui le suivaient, il se réfugia dans le temple de Minerve, appelé Chalciœcus<sup>13</sup>. Pour l'empêcher d'en sortir, les éphores murèrent sur-le-champ les portes; ils firent aussi démolir le toit, afin qu'exposé aux intempéries de l'air, le coupable pérît plus promptement. Sa mère, dit-on, vivait encore à cette époque, et, malgré son grand âge, dès qu'elle eut appris le crime de son fils, elle fut la première à porter une pierre à l'entrée du temple pour l'y enfermer<sup>14</sup>. C'est ainsi que Pausanias souilla par une mort honteuse la gloire de ses exploits; à peine l'eut-on retiré du temple, à demi mort, qu'il expira. Quelques-uns voulaient que son cadavre fût porté au même endroit que les corps des suppliciés; mais cette proposition déplut au grand nombre, et il fut enterré loin du lieu où il était mort. Exhumé dans la suite, sur la réponse d'un oracle de Delphes, il fut enseveli à l'endroit même où il avait rendu le dernier soupir.

---

---

V.

CIMON.

---

ARGUMENTUM.

Cap. I. Vinculorum paternorum heres, ab uxore Cimon liberatur. — II. Ejus dotes et res gestæ. Persas eodem die navali et terrestri prælio vincit. — III. Ostracismo ejicitur. Revocatus pacem cum Lacedæmoniis conciliat. Citii moritur. — IV. Ejus encomium.

I. **C**IMON, Miltiadis filius, Atheniensis, duro admodum initio usus est adolescentiæ. Nam, quum pater ejus litem æstimatam populo solvere non potuisset, ob eamque causam in vinculis publicis decessisset, Cimon eadem custodia tenebatur, neque legibus Atheniensium emitti poterat, nisi pecuniam, qua pater multatus esset, solvisset. Habebat autem in matrimonio sororem suam germanam, nomine Elpinicen, non magis amore, quam patrio more ductus: nam Atheniensibus licet eodem patre notas uxores ducere. Hujus conjugii cupidus Callias quidam, non tam generosus quam pecuniosus, qui magnas pecunias ex metallis fecerat, egit cum Cimone,

---

V.

CIMON.

---

SOMMAIRE.

CHAP. I. Cimon, héritier des fers paternels, est délivré par sa femme. — II. Ses qualités et ses exploits. Il défait, le même jour, les Perses sur mer et sur terre. — III. Il est banni par l'ostracisme. Son rappel. Il meurt à Citium, après avoir ménagé la paix entre Athènes et Sparte. — IV. Son éloge.

I. **L**A première jeunesse de l'Athénien Cimon, fils de Miltiade, fut soumise aux plus rudes épreuves. Son père, n'ayant pu payer l'amende à laquelle un arrêt du peuple l'avait condamné, était mort dans les prisons de l'état, et Cimon<sup>1</sup>, détenu comme lui, ne pouvait être mis en liberté, d'après les lois d'Athènes, qu'en acquittant la dette paternelle. Il avait épousé sa sœur germaine<sup>2</sup>, Elpinice, suivant, dans cette alliance, et sa propre inclination, et l'usage du pays, qui permettait aux Athéniens de se marier avec leurs sœurs de père. Jaloux de s'unir à Elpinice, Callias, homme sans naissance, mais possesseur d'une grande fortune qu'il avait acquise dans l'exploitation des mines, offrit à Cimon de



ut eam sibi uxorem daret : id si impetrasset, se pro illo pecuniam soluturum. Is quum talem conditionem aspernaretur, Elpinice negavit se passuram Miltiadis progeniem in vinculis publicis interire, quoniam prohibere posset, seque Calliæ nupturam, si ea, quæ polliceretur, præstitisset.

II. Tali modo custodia liberatus Cimon celeriter ad principatum pervenit. Habebat enim satis eloquentiæ, summam liberalitatem, magnam prudentiam quum juris civilis, tum rei militaris, quod cum patre a puero in exercitiis fuerat versatus. Itaque hic et populum urbanum in sua tenuit potestate, et apud exercitum plurimum valuit auctoritate. Primum imperator apud flumen Strymona magnas copias Thracum fugavit : oppidum Amphipolim constituit, eoque decem millia Atheniensium in coloniam misit. Idem iterum apud Mycalen Cypriorum et Phœnicum ducentarum navium classem devictam cepit ; eodemque die pari fortuna in terra usus est : namque hostium navibus captis, statim ex classe copias suas eduxit, barbarorum uno concursu maximam vim prostravit. Qua victoria magna præda potitus, quum domum reverteretur, quod jam nonnullæ insulæ, propter acerbiteriam imperii, defecerant, bene animatas confirmavit, alienatas ad officium redire coegit. Scyrum, quam eo tempore Dolopes incolebant,

payer pour lui, s'il voulait lui céder la main d'Elpinice. Le généreux Athénien rejeta cette offre avec mépris ; mais sa femme<sup>3</sup> déclara qu'elle ne souffrirait point que la postérité de Miltiade s'éteignît dans les fers, lorsqu'elle pouvait l'empêcher, et qu'elle épouserait Callias, s'il tenait sa promesse.

II. Ayant par là recouvré sa liberté, Cimon parvint rapidement aux premiers emplois de la république. Il avait de l'éloquence, une extrême libéralité, et joignait à des connaissances profondes en politique une grande expérience du métier de la guerre, qu'il avait appris dès l'enfance, en suivant son père dans les camps<sup>4</sup>. Aussi obtint-il un empire absolu sur le peuple, et un immense crédit auprès de l'armée. Son premier commandement fut signalé par la déroute d'un corps nombreux de Thraces, près du Strymon<sup>5</sup>. Il bâtit Amphipolis<sup>6</sup>, et y envoya une colonie de dix mille Athéniens. Ensuite, après avoir défait, à la hauteur de Mycale<sup>7</sup>, la flotte de Chypre et de Phénicie, il s'empara des deux cents navires qui la composaient, et remporta le même jour un égal avantage sur terre ; car, à peine fut-il maître des vaisseaux ennemis, que, débarquant avec ses troupes, il écrasa d'un seul choc une multitude innombrable de barbares. Cette victoire le rendit maître d'un riche butin. En retournant à Athènes, il fit rentrer dans le devoir quelques îles que la rigueur du gouvernement des Athéniens avait poussées à la révolte, et affermit dans leurs bonnes dispositions celles qui étaient restées fidèles. Scyros<sup>8</sup>, que les Dolopes occupaient alors, lui ayant op-

quod contumacius se gesserant, vacuefecit, sessores veteres urbe insulaque ejecit, agros civibus divisit. Thasios, opulentia fretos, suo adventu fregit. His ex manubiis arx Athenarum, qua ad meridiem vergit, est ornata.

III. Quibus rebus quum unus in civitate maxime floreret, incidit in eandem invidiam, quam pater suus ceterique Atheniensium principes: nam testarum suffragiis, quod illi ostracismum vocant, decem annorum exilio multatus est. Cujus facti celerius Athenienses, quam ipsum, pœnituit. Nam, quum ille forti animo invidiæ ingratorum civium cessisset, bellumque Lacedæmonii Atheniensibus indixissent, confestim notæ ejus virtutis desiderium consecutum est. Itaque post annum quintum, quam expulsus erat, in patriam revocatus est. Ille, quod hospitio Lacedæmoniorum utebatur, satius existimans contendere Lacedæmonem, sua sponte est profectus, pacemque inter duas potentissimas civitates conciliavit. Post neque ita multo, Cyprum cum ducentis navibus imperator missus, quum ejus majorem partem insulæ devicisset, in morbum implicitus, in oppido Citio est mortuus.


IV. Hunc Athenienses non solum in bello, sed in pace diu desideraverunt. Fuit enim tanta liberalitate, quum compluribus locis prædia hortosque haberet, ut

posé une résistance opiniâtre, il la dépeupla, chassa de la ville et de l'île même les anciens habitans, et en distribua les terres à ses concitoyens. Les Thasiens, qui se fiaient sur leurs richesses, furent terrassés par sa présence ; on décora de leurs dépouilles le côté méridional de la citadelle d'Athènes.

III. Tant d'exploits, en lui donnant sur tous ses concitoyens la plus éclatante prééminence, excitèrent contre lui cette même envie qui avait accablé son père et les autres grands hommes de la république. Il fut condamné à dix années d'exil par cette sorte de jugement populaire, que les Grecs nomment ostracisme. Mais Athènes se lassa de son bannissement plus promptement que lui-même : il avait opposé à la haine de son ingrate patrie une courageuse résignation, et quand Sparte déclara la guerre aux Athéniens, on regretta aussitôt la valeur éprouvée de Cimon ; on le rappela donc après cinq ans d'exil. Pour lui, qui avait reçu l'hospitalité des Lacédémoniens, jugeant plus convenable d'aller à Sparte, il prit sur lui de s'y rendre, et ménagea la paix entre les deux premières républiques de la Grèce. Bientôt après, on l'envoya contre Chypre à la tête de deux cents vaisseaux, et déjà la plus grande partie de cette île était réduite, lorsqu'il fut atteint d'une maladie à laquelle il succomba dans la ville de Citium<sup>9</sup>.

IV. Cimon manqua long-temps aux Athéniens, dans la paix comme dans la guerre. Son cœur était d'une générosité sans égale : possesseur d'une multitude de jardins

nunquam in eis custodem imposuerit fructus servandi gratia, ne quis impediretur, quo minus ejus rebus, quibus quisque vellet, frueretur. Semper eum pedisequi cum nummis sunt secuti, ut, si quis opis ejus indigeret, haberet, quod statim daret, ne differendo videretur negare. Sæpe, quum aliquem offensum fortuna videret minus bene vestitum, suum amiculum dedit. Quotidie sic cœna ei coquebatur, ut, quos invocatos vidisset in foro, omnes convocaret; quod facere nullum diem prætermittebat. Nulli fides ejus, nulli opera, nulli res familiaris defuit. Multos locupletavit; complures pauperes mortuos, qui, unde efferrentur, non reliquissent, suo sumptu extulit. Sic se gerendo, minime est mirandum, si et vita ejus fuit segura, et mors acerba.



et de propriétés, il n'y mit jamais de gardien pour en surveiller les fruits, voulant que chacun eût la liberté d'y prendre ce qui lui plaisait. Il se faisait toujours suivre de domestiques chargés d'argent, et ceux qui avaient besoin de son secours, il les assistait sur-le-champ, de crainte qu'un délai ne fût pris pour un refus. Plus d'une fois, il donna son manteau à l'infortuné mal vêtu. Chaque jour sa table était servie de manière à recevoir tous ceux qu'il rencontrait sur la place publique et qui n'avaient pas d'autre invitation ; c'était une habitude à laquelle il ne manqua jamais. Nul ne se repentit d'avoir mis en lui sa confiance : nul ne recourut vainement à ses soins officieux ou à sa bourse ; plusieurs même lui furent redevables de leur fortune. Une foule de pauvres n'ayant pas laissé de quoi se faire enterrer, il fournit aux frais de leur sépulture<sup>10</sup>. Avec une telle conduite, faut-il s'étonner si sa vie fut calme et sa mort amèrement regrettée ?

---

VI.

LYSANDER.

---

ARGUMENTUM.

CAP. I. Athenarum victor decemviros civitatibus imponit Lysander. — II. In Thasios subdolos et crudelis. — III. Lacedæmoniorum reges tollere et oracula corrumpere conatur. Accusatus absolvitur; occiditur a Thebanis. — IV. Ipse suus accusator.

I. **L**YSANDER, Lacedæmonius, magnam reliquit sui famam magis felicitate, quam virtute partam. Athenienses enim, in Peloponnesios sexto et vicesimo anno bellum gerentes, confecisse apparet: id qua ratione consecutus sit, latet. Non enim virtute sui exercitus, sed immodestia factum est adversariorum; qui, quod dicto audientes imperatoribus suis non erant, dispalati in agris, relictis navibus, in hostium venerunt potestatem. Quo facto Athenienses se Lacedæmoniis dediderunt. Hac victoria Lysander elatus, quum antea semper factiosus audaxque fuisset, sic sibi indulsit, ut ejus opera in maximum

---

## VI.

# LYSANDRE.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Vainqueur d'Athènes, Lysandre impose des décemvirs aux républiques de la Grèce. — II. Sa perfidie et sa cruauté envers les Thasiens. — III. Ses efforts pour abolir la royauté à Sparte, et pour corrompre les oracles. Il est mis en jugement et acquitté; il est tué par les Thébains. — IV. Il se trahit lui-même.

I. **L**YSANDRE<sup>1</sup>, de Lacédémone, doit moins à son mérite qu'à son bonheur la haute réputation qu'il a laissée. Chacun voit en lui le capitaine victorieux qui, par l'entière défaite des Athéniens, termina la guerre du Péloponnèse<sup>2</sup> allumée depuis vingt-six ans. Mais sait-on ce qui lui valut un tel succès? ce ne fut pas le courage de ses propres troupes, ce fut l'indiscipline seule de ses ennemis. Sourds à la voix de leurs chefs, les Athéniens, ayant abandonné leurs vaisseaux pour se disperser dans les campagnes, tombèrent entre les mains des Spartiates, et réduisirent leur patrie à se rendre. Enivré d'orgueil par cette victoire, Lysandre, qui avait toujours été d'un



odium Græciæ Lacedæmonii pervenerint. Nam quum hanc causam Lacedæmonii dicitassent sibi esse belli, ut Atheniensium impotentem dominationem refringerent; postquam apud Ægos flumen Lysander classis hostium est potitus, nihil aliud molitus est, quam ut omnes civitates in sua teneret potestate, quum id se Lacedæmoniorum causa facere simularet. Namque undique, qui Atheniensium rebus studuissent, ejectis, decem delegerat in unaquaque civitate, quibus summum imperium, potestatemque omnium rerum committeret. Horum in numerum nemo admittebatur, nisi qui aut ejus hospitio contineretur, aut se illius fore proprium fide confirmaret.

II. Ita decemvirali potestate in omnibus urbibus constituta, ipsius nutu omnia gerebantur. Cujus de crudelitate ac perfidia satis est unam rem, exempli gratia, proferre, ne, de eodem plura enumerando, defatigemus lectores. Victor ex Asia quum reverteretur, Thasumque devertisset; quod ea civitas præcipua fide fuerat erga Athenienses, proinde ac si iidem firmissimi solerent esse amici, qui constantes fuissent inimici, eam pervertere concupivit. Vidit autem, nisi in eo occultasset voluntatem, futurum, ut Thasii dilaberentur, consulerentque rebus suis. Itaque. . . . .

caractère turbulent et audacieux, s'abandonna librement à ses penchans, et finit par rendre son pays l'exécration de la Grèce. Sparte, en prenant les armes, avait toujours protesté que son seul but était d'abattre la tyrannique domination des Athéniens; mais lorsque Lysandre se fut emparé de leur flotte, à la journée d'Ægos Potamos<sup>3</sup>, il ne travailla qu'à réduire toutes les villes sous sa dépendance, affectant d'agir pour le service de l'état. Les partisans des Athéniens furent chassés de toutes parts, et Lysandre choisit dans chaque ville dix citoyens qu'il investit d'une autorité suprême et absolue; il n'admit à cette dignité que ceux dont un lien d'hospitalité lui répondait, ou qui lui juraient un entier dévouement.

II. La puissance décemvirale ainsi établie dans toutes les villes, rien ne se faisait que par la volonté de Lysandre. Il suffira pour faire connaître sa perfidie et sa cruauté, d'en citer un seul trait<sup>4</sup>; nous craindrions de lasser nos lecteurs en nous appesantissant trop longtemps sur le même personnage. Les Thasiens<sup>5</sup> avaient signalé plus que tout autre peuple leur fidélité envers Athènes, comme si c'était une règle ordinaire, qu'un ennemi opiniâtre devienne un allié inébranlable. Après sa victoire en Asie, Lysandre, qui ramenait sa flotte, se dirigea contre eux, plein du désir de consommer leur destruction; mais il sentit que, s'il ne cachait son dessein, ces insulaires lui échapperaient, et pourvoiraient à leur sûreté<sup>6</sup>. . . . .

III. Decemviralem suam potestatem sui ab illo constitutam sustulerunt. Quo dolore incensus, iniit consilia reges Lacedæmoniorum tollere; sed sentiebat, id se sine ope deorum facere non posse, quod Lacedæmonii omnia ad oracula referre consueverant. Primum Delphos corrumpere est conatus. Quum id non potuisset, Dodonam adortus est. Hinc quoque repulsus, dixit se vota suscepisse, quæ Jovi Hammoni solveret, existimans se Afros facilius corrupturum. Hac spe quum profectus esset in Africam, multum eum antistites Jovis fefellerunt. Nam non solum corrumpi non potuerunt, sed etiam legatos Lacedæmona miserunt, qui Lysandrum accusarent, quod sacerdotes fani corrumpere conatus esset. Accusatus hoc crimine, iudiciumque absolutus sententiis, Orchomeniis missus subsidio, occisus est a Thebanis apud Haliartum. Quam verè de eo foret iudicatum, oratio indicio fuit, quæ post mortem in domo ejus reperta est; in qua suadet Lacedæmoniis, ut, regia potestate dissoluta, ex omnibus dux deligatur ad bellum gerendum; sed ita scripta, ut deorum videretur congruere sententiæ, quam ille se habiturum, pecunia fidens, non dubitabat. Hanc ei scripsisse Cleon Halicarnasseus dicitur.

IV. Atque hoc loco non est prætereundum factum Phar-

III. Les Spartiates ayant aboli la puissance décemvirale, œuvre du despotisme de Lysandre, il résolut, dans son ressentiment, d'abolir à son tour la royauté à Sparte. Mais sentant bien qu'il ne pourrait y parvenir, sans le secours des dieux, parce que ses concitoyens avaient l'habitude de s'en rapporter en tout aux oracles, il chercha d'abord à corrompre celui de Delphes; ayant échoué, il tenta de séduire les prêtres de Dodone<sup>7</sup>. Également rebuté par eux, il dit qu'il allait s'acquitter d'un vœu fait à Jupiter Hammon<sup>8</sup>, comptant gagner plus facilement les prêtres africains. Il partit donc pour l'Afrique, dans cet espoir; mais les ministres du dieu le trompèrent bien dans son attente. Non contents de résister à ses sollicitations, ils dépêchèrent des députés à Lacédémone pour accuser Lysandre d'avoir voulu corrompre les prêtres de leur temple. Cité devant les tribunaux, il fut absous par ses juges; puis, envoyé au secours des habitans d'Orchomène<sup>9</sup>, il périt, près d'Haliarte<sup>10</sup>, dans un combat contre les Thébains. On ne s'était pas trompé sur son compte: une harangue trouvée chez lui, après sa mort, confirma le soupçon de ses trames criminelles; il y engageait les Spartiates à détruire la royauté, et à nommer un chef militaire. Ce discours était d'ailleurs conçu de manière à paraître s'accorder avec la décision de l'oracle que Lysandre, comptant sur son or, ne doutait pas d'obtenir. On prétend que ce fut Cléon d'Halicarnasse qui le lui composa.

IV. Il ne faut pas oublier ici le trait du satrape Pharna-

nabazi, satrapis regii. Nam quum Lysander, præfectus classis, in bello multa crudeliter avareque fecisset, deque his rebus suspicaretur ad cives suos esse perlatum, petiit a Pharnabazo, ut ad ephoros sibi testimonium daret, quanta sanctitate bellum gessisset sociosque tractasset, deque ea re accurate scriberet; magnam enim ejus auctoritatem in ea re futuram. Huic ille liberaliter pollicetur: librum gravem multis verbis conscripsit, in quo summis eum effert laudibus. Quem quum legisset probassetque, dum obsignatur, alterum pari magnitudine, tanta similitudine, ut discerni non posset, signatum subjecit; in quo accuratissime ejus avaritiam perfidiamque accusarat. Hinc Lysander domum quum rediisset, postquam de suis rebus gestis apud maximum magistratum, quæ voluerat, dixerat; testimonii loco librum a Pharnabazo datum tradidit. Hunc, summoto Lysandro, quum ephori cognosset, ipsi legendum dederunt. Ita ille imprudens ipse suus fuit accusator.

---

baze. Durant le cours de la campagne et pendant son commandement naval, Lysandre s'était rendu coupable de plusieurs actes de cruauté et d'avarice, et il soupçonnait que ses concitoyens en avaient eu connaissance. Il demanda donc à Pharnabaze de certifier aux éphores l'intégrité de sa gestion pendant la guerre et sa conduite irréprochable avec les alliés, le priant d'entrer dans les plus grands détails, attendu l'importance de son témoignage. Le satrape lui promit tout de bonne grâce. Il écrivit un long mémoire, en forme de panégyrique, que Lysandre approuva, après l'avoir lu. Mais, en le scellant, Pharnabaze y substitua un autre paquet tout cacheté, du même volume, et tellement semblable, qu'il était impossible de ne pas s'y méprendre. Dans cette seconde lettre, il dénonçait, avec la plus grande exactitude, sa cupidité et sa perfidie. De retour à Lacédémone, après avoir rendu au magistrat suprême le compte qu'il lui plut de ses actions, Lysandre lui remit, comme pièce à l'appui, l'écrit de Pharnabaze. Les éphores l'ayant fait éloigner, en prirent connaissance, et le lui donnèrent ensuite à lire. C'est ainsi que, sans le savoir, il fut son propre accusateur <sup>11</sup>.

---

---

## VII.

# ALCIBIADES.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Alcibiades et vitiis et virtutibus celebris. — II. Adolescentis educatio et mores. — III. Belli dux contra Syracusanos, in suspicionem venit. — IV. Domum revocatus devovetur, ideoque Spartanis inservit. — V. Spartanis suspectus ad Tissaphernem venit. Atheniensibus reconciliatur. — VI. Gloriose domi exceptus, resacratur. — VII. In invidiam recidit. In Thracia prosperè pugnat. — VIII. Civibus, quantum potest, consultit. — IX. Spe patriæ orbatus, ad Pharnabazum se confert. — X. Apud Pharnabazum in insidiis conficitur. — XI. Alcibiades infamatus et laudatus.

I. **A**LCIBIADES, Cliniae filius, Atheniensis. In hoc natura, quid efficere possit, videtur experta. Constat enim inter omnes, qui de eo memoriae prodiderunt, nihil eo fuisse excellentius, vel in vitiis, vel in virtutibus. Natus in amplissima civitate, summo genere, omnium ætatis suæ multo formosissimus, ad omnes res aptus, consiliique plenus; namque imperator fuit summus et mari

---

## VII.

# ALCIBIADE.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Alcibiade se rend célèbre par ses vices et par ses vertus. — II. Son éducation et ses mœurs. — III. Nommé général dans la guerre contre les Syracusains, il devient suspect à ses concitoyens. — IV. Rappelé dans sa patrie, il est voué aux dieux infernaux, ce qui l'engage à épouser les intérêts de Sparte. — V. Les soupçons de cette république le déterminent à se rendre auprès de Tissapherne. Il se réconcilie avec les Athéniens. — VI. Son retour triomphant; révocation de l'anathème lancé contre lui. — VII. Nouvelle disgrâce; ses succès en Thrace. — VIII. Il sert sa patrie de tout son pouvoir. — IX. Privé de l'espoir d'y rentrer, il se retire auprès de Pharnabaze. — X. Il périt victime de la trahison de ce satrape. — Éloge et critique d'Alcibiade.

I. **ALCIBIADE**<sup>1</sup>, fils de Clinias, était Athénien. La nature, en le formant, semble avoir voulu essayer jusqu'où pouvait aller sa puissance. Personne, suivant le témoignage unanime de ses historiens, ne porta plus loin et les vices et les vertus. Né dans la première république de la Grèce, issu d'une famille illustre, le plus bel homme de son siècle, doué d'un esprit universel, politique profond,



et terra : disertus, ut in primis dicendo valeret; et tanta erat commendatio oris atque orationis, ut nemo ei dicendo posset resistere : deinde, quum tempus posceret, laboriosus, patiens, liberalis, splendidus, non minus in vita, quam victu; affabilis, blandus, temporibus callidissime inserviens. Idem, simul ac se remiserat, neque causa suberat, quare animi laborem perferret, luxuriosus, dissolutus, libidinosus, intemperans reperiatur : ut omnes admirarentur, uno in homine tantam inesse dissimilitudinem, tamque diversam naturam.

II. Educatus est in domo Periclis (privignus enim ejus fuisse dicitur), eruditus a Socrate; socerum habuit Hipponicum, omnium Græca lingua loquentium divitissimum : ut, si ipse fingere vellet, neque plura bona reminisci, neque majora posset consequi, quam vel fortuna vel natura tribuerat. Ineunte adolescentia, amatus est a multis, more Græcorum : in eis a Socrate, de quo mentionem facit Plato in Symposio. Namque eum induxit commemorantem, se pernoctasse cum Socrate, neque aliter ab eo surrexisse, ac filius a parente debuerit. Posteaquam robustior est factus, non minus multos amavit; in quorum amore, quoad licitum est, odiosa

grand capitaine sur terre et sur mer, au premier rang par l'éloquence, tel était le charme de sa figure et de son langage, qu'il n'y avait point d'orateur qui pût lutter contre lui. Dans l'occasion, il savait se montrer laborieux et patient; il avait un cœur généreux; il vivait splendidement et représentait avec éclat; enfin, il était affable, caressant même, et se pliait aux circonstances avec une merveilleuse adresse. Mais, dans les intervalles de loisir, lorsqu'il n'avait plus à faire preuve de force d'esprit et de constance, il devenait fastueux, dissolu, débauché, intempérant, et tout le monde s'étonnait de voir dans un même homme un contraste aussi frappant, et des mœurs aussi opposées.

II. Élevé dans la maison de Périclès qui fut, dit-on, le second mari de sa mère, il reçut les leçons de Socrate et devint gendre d'Hipponicus, le plus opulent de tous les Grecs<sup>2</sup>. Tel était enfin Alcibiade, que, s'il eût voulu donner un libre essor à son imagination et à ses souvenirs, il n'aurait pu rien ajouter aux faveurs que lui avaient prodiguées de concert la nature et la fortune<sup>3</sup>. Dans les premières années de sa jeunesse, il vit plusieurs de ses concitoyens s'attacher à lui, selon l'habitude des Grecs, entre autres Socrate, dont parle Platon dans son Banquet, où il fait dire au jeune Athénien qu'il passa toute la nuit avec ce philosophe, et qu'il se leva d'auprès de lui aussi pur qu'un fils qui sortirait d'avec son père. Dans un âge plus avancé, il contracta à son tour de sem-

multa delicate jocoseque fecit : quæ referremus , nisi majora potioraque haberemus.

III. Bello Peloponnesiaco , hujus consilio atque auctoritate Athenienses bellum Syracusanis indixerunt ; ad quod gerendum ipse dux delectus est. Duo præterea collegæ dati, Nicias et Lamachus. Id quum appareretur, prius quam classis exiret, accidit, ut una nocte omnes Hermæ, qui in oppido erant Athenis, dejicerentur, præter unum, qui ante januam erat Andocidis. Itaque ille postea Mercurius Andocidis vocitatus est. Hoc quum appareret non sine magna multorum consensione esse factum, quod non ad privatam, sed ad publicam rem pertineret; magnus multitudini timor est injectus, ne qua repentina vis in civitate existeret, quæ libertatem opprimeret populi. Hoc maxime convenire in Alcibiadem videbatur; quod et potentior, et major, quam privatus, existimabatur. Multos enim liberalitate devinxerat; plures etiam opera forensi suos reddiderat. Quare fiebat, ut omnium oculos, quotiescumque in publicum prodisset, ad se converteret, neque ei par quisquam in civitate poneretur. Itaque non solum spem in eo habebant maximam, sed etiam timorem, quod et obesse plu-

blables liaisons, et l'on peut citer de lui une foule de traits où s'unissent à la dépravation, autant que cette alliance est possible, une sorte de délicatesse et un spirituel enjouement. Nous les rapporterions en détail, si des faits plus importans n'appelaient de préférence notre attention.

III. Lors de la guerre du Péloponnèse, ce furent les conseils et l'ascendant d'Alcibiade qui déterminèrent les Athéniens à marcher contre les Syracusains; lui-même fut promu au commandement, et on lui adjoignit deux collègues, Nicias et Lamachus<sup>4</sup>. Mais, pendant les préparatifs de cette expédition, et avant le départ de la flotte, toutes les statues de Mercure<sup>5</sup> qui se trouvaient dans les rues d'Athènes furent renversées en une seule nuit; il n'y eut d'épargnée que celle qui était placée devant la maison d'Andocide<sup>6</sup>, et que l'on appela depuis l'Hermès d'Andocide. Un attentat de cette nature, qui portait sur la république toute entière, semblait annoncer une vaste conspiration, et le peuple frappé de terreur craignit de voir bientôt éclater quelque complot contre la liberté. Tous les soupçons se dirigeaient sur Alcibiade, qu'on trouvait trop puissant et trop élevé pour un simple citoyen; il s'était fait beaucoup de partisans par ses largesses; il s'en était fait plus encore en prêtant aux accusés l'appui de son éloquence devant les tribunaux. Tous les regards se fixaient sur lui quand il se montrait en public, et on ne lui reconnaissait point d'égal parmi ses concitoyens. Il inspirait donc

rimum et prodesse poterat. Aspergebatur etiam infamia, quod in domo sua facere mysteria dicebatur, quod nefas erat more Atheniensium; idque non ad religionem, sed ad conjurationem pertinere existimabatur.

IV. Hoc crimine in concione ab inimicis compellabatur. Sed instabat tempus ad bellum proficiscendi. Id ille intuens, neque ignorans civium suorum consuetudinem, postulabat, ut, si quid de se agi vellent, potius de præsente quæstio haberetur, quam absens invidiæ crimine accusaretur. Inimici vero ejus quiescendum in præsenti, quia noceri non posse intelligebant, et illud tempus expectandum decreverunt, quo exisset, ut sic absentem aggrederentur; itaque fecerunt. Nam, postquam in Siciliam eum pervenisse crediderunt, absentem, quod sacra violasset, reum fecerunt. Qua de re quum ei nuntius a magistratu in Siciliam missus esset, ut domum ad causam dicendam rediret, essetque in magna spe provinciæ bene administrandæ; non parere noluit, et in triremem, quæ ad eum deportandum erat missa, ascendit. Hac Thurios in Italiam pervectus, multa secum reputans de immoderata civium suorum licentia, crudelitæque erga nobiles, utilissimum ratus, impendentem evitare tempestatem, clam se a custodibus subduxit, et

autant de craintes que d'espérances, pouvant faire à la fois beaucoup de bien et beaucoup de mal à l'état. Il était même noté d'infamie, parce que la rumeur publique l'accusait de célébrer les mystères <sup>7</sup> chez lui, malgré la défense des lois. Or, aux yeux de chacun, cette circonstance n'avait nul rapport à la religion ; elle se rattachait à la trame soupçonnée.

IV. Ses ennemis lui reprochèrent hautement devant le peuple d'être l'auteur de l'attentat qui venait de se commettre. C'était le moment du départ pour la guerre. Dans cette position, Alcibiade, qui n'ignorait pas la politique ordinaire de ses concitoyens, demanda que, si on voulait informer contre lui, on le fit sur-le-champ, au lieu d'écouter en son absence les imputations de la haine ; mais ses ennemis, sentant leur impuissance tant qu'il serait là pour se défendre, résolurent de ne l'attaquer qu'après son départ ; et en effet, dès qu'ils le supposèrent arrivé en Sicile, ils l'accusèrent de sacrilège. En conséquence les magistrats lui enjoignirent de venir plaider sa cause. Il avait tout espoir de réussir dans son expédition : néanmoins il ne voulut point désobéir, et s'embarqua sur une galère envoyée à cet effet. Mais arrivé à Thurium <sup>8</sup> en Italie, et ayant eu le temps de réfléchir à l'abus que les Athéniens faisaient de la liberté, et à leur cruauté envers les grands, il pensa que le parti le plus sage était d'éviter l'orage qui le menaçait ; il trompa donc la vigilance de ses gardes, et s'enfuit à Elis <sup>9</sup>, d'où il passa à Thèbes <sup>10</sup>. Quand ensuite il apprit qu'il avait été con-

inde primum Elidem, deinde Thebas venit. Postquam autem se capitis damnatum, bonis publicatis, audivit, et, id quod usu venerat, Eumolpidas sacerdotes a populo coactos, ut se devoverent, ejusque devotionis, quo testatior esset memoria, exemplum, in pila lapidea incisum, esse positum in publico, Lacedæmonem demigravit. Ibi, ut ipse prædicare consueverat, non adversus patriam, sed inimicos suos, bellum gessit, «quod iidem hostes essent civitati: nam, quum intelligerent, se plurimum prodesse posse reipublicæ, ex ea ejecisse, plusque iræ suæ, quam utilitati communi, paruisse.» Itaque hujus consilio Lacedæmonii cum Persarum rege amicitiam fecerunt; deinde Deceliam in Attica munierunt, præsidioque perpetuo ibi posito in obsidione Athenas tenuerunt. Ejusdem opera Ioniam a societate averterunt Atheniensium: quo facto, multo superiores bello esse cœperunt.

V. Neque vero his rebus tam amici Alcibiadi sunt facti, quam timore ab eo alienati. Nam, quum acerrimi viri præstantem prudentiam in omnibus rebus cognoscerent, pertimuerunt, ne, caritate patriæ ductus, aliquando ab ipsis descisceret, et cum suis in gratiam rediret. Itaque tempus ejus interficiendi quærere instituerunt. Id Alcibiadi diutius celari non potuit: erat enim ea sagacitate, ut decipi non posset, præsertim quum ani-

damné à mort, que ses biens étaient confisqués, que le peuple avait forcé les Eumolpides<sup>11</sup> à le maudire, suivant l'usage, et avait fait graver sur une colonne de pierre, élevée dans un lieu public, cette sentence d'anathème, afin d'en perpétuer la mémoire, il se retira chez les Lacédémoniens. De Sparte, comme il le répétait souvent lui-même, il fit la guerre, non à sa patrie, mais à ses ennemis personnels, qui étaient, selon lui, ceux de l'état<sup>12</sup>. « En effet, disait-il, c'est avec la certitude de tous les services que je pouvais rendre à la république qu'ils m'ont banni de son sein, immolant ainsi l'intérêt général à leur propre ressentiment. » Sur les avis d'Alcibiade, les Spartiates s'unirent au roi de Perse ; puis, ils fortifièrent Décélie<sup>13</sup> dans l'Attique, et y établirent une garnison permanente qui tenait Athènes en état de siège. Grâce au même homme, ils détachèrent l'Ionie de l'alliance des Athéniens, et acquirent ainsi sur eux une grande supériorité de forces.

V. Toutefois Alcibiade inspirait aux Spartiates moins de reconnaissance que d'inquiétude. Ils connaissaient son génie actif, son habileté profonde et universelle, et ils appréhendaient vivement que l'amour de la patrie ne l'entraînât à se réconcilier avec ses concitoyens. Ils épièrent donc l'occasion de lui ôter la vie<sup>14</sup>. Alcibiade ne tarda pas à découvrir leurs desseins ; sa vive pénétration ne laissait aucun moyen de le surprendre, une fois surtout qu'il avait songé à se mettre sur ses gardes. Pour



num attendisset ad cavendum. Itaque ad Tissaphernem, præfectum regis Darii, se contulit. Cujus quum in intimam amicitiam pervenisset, et Atheniensium, male gestis in Sicilia rebus, opes senescere, contra Lacedæmoniorum crescere videret, initio cum Pisandro prætore, qui apud Samum exercitum habebat, per internuntios colloquitur, et de reditu suo facit mentionem. Erat enim eodem, quo Alcibiades, sensu, populi potentiæ non amicus, et optimatum fautor. Ab hoc destitutus, primum per Thrasybulum, Lyci filium, ab exercitu recipitur, prætorque fit apud Samum; post, suffragante Theramene, populiscito restituitur, parique absens imperio præficitur simul cum Thrasybulo et Theramene.

Horum in imperio tanta commutatio rerum facta est, ut Lacedæmonii, qui paulo ante victores viguerant, perterriti pacem peterent. Victi enim erant quinque præliis terrestribus, tribus navalibus: in quibus ducentas naves triremes amiserant, quæ captæ in hostium venerant potestatem. Alcibiades simul cum collegis receperat Ioniam, Hellespontum, multas præterea urbes græcas, quæ in ora sitæ sunt Asiæ, quarum expugnarant complures, in his Byzantium. Neque minus multas consilio ad amicitiam adjunxerant, quod in captos clementia fuerant

prévenir l'exécution de ce complot, il se retira auprès de Tissapherne, satrape de Darius, qui l'admit dans son intimité. Alors, voyant grandir la puissance de Lacédémone, et déchoir celle des Athéniens vaincus en Sicile, il correspond d'abord avec le préteur Pisandre, qui commandait l'armée près de Samos<sup>15</sup>, et entame la négociation de son retour. L'homme auquel il s'adressait partageait ses opinions politiques, c'est-à-dire qu'il était ennemi du pouvoir populaire, et partisan de l'aristocratie. Trompé dans son attente, mais, bientôt après, reçu de l'armée par l'entremise de Thrasybule, fils de Lycus, Alcibiade est nommé préteur des troupes campées auprès de Samos<sup>16</sup>, puis rappelé par un décret du peuple, à la sollicitation de Théramène; et quoiqu'absent, il est associé à ces deux généraux.

Leur union changea tellement la face des affaires, que les Spartiates, naguère puissans et vainqueurs, tremblèrent à leur tour et demandèrent la paix. Ils avaient essuyé cinq défaites sur terre et trois sur mer, et avaient perdu deux cents vaisseaux qui étaient tombés au pouvoir de l'ennemi. Alcibiade et ses collègues avaient ensemble reconquis l'Ionie, l'Hellespont, et un grand nombre de villes grecques, situées sur les côtes d'Asie, dont la plupart, notamment Byzance<sup>17</sup>, furent prises d'assaut; la sage clémence des vainqueurs en gagna beaucoup d'autres aux Athéniens. Après de si glorieux exploits,

usi. Inde præda onusti, locupletato exercitu, maximis rebus gestis, Athenas venerunt.

VI. His quum obviam universa civitas in Piræeum descendisset, tanta fuit omnium expectatio visendi Alcibiadis, ut ad ejus triremem vulgus conflueret, perinde ac si solus advenisset. Sic enim populo erat persuasum, et adversas superiores, et præsentis secundas res accidissee ejus opera. Itaque et Siciliæ amissum, et Lacedæmoniorum victorias culpæ suæ tribuebant, quod talem virum e civitate expulissent. Neque id sine causa arbitrari videbantur: nam postquam exercitui præesse cœperat, neque terra neque mari hostes pares esse poterant. Hic ut navi egressus est, quanquam Theramenes et Thrasybulus eisdem rebus præfuerant, simulque venerant in Piræeum, tamen illum unum omnes prosequerantur; et, id quod nunquam antea usu venerat, nisi Olympiæ victoribus, coronis aureis æneisque vulgo donabatur. Ille lacrymans talem benevolentiam civium suorum accipiebat, reminiscens pristini temporis acerbitatem. Postquam Astu venit, concione advocata, sic verba fecit, ut nemo tam ferus fuerit, quin ejus casum lacrymarit, inimicumque his se ostenderit, quorum opera patria pulsus fuerat; proinde ac si alius populus, non ille ipse, qui tum flebat, eum sacrilegii damnasset. Restituta ergo huic sunt publice bona; iidemque illi Eumol-

les trois généraux revinrent à Athènes, chargés de butin, avec une armée enrichie des dépouilles de l'ennemi.

VI. La ville entière était descendue à leur rencontre jusqu'au Pirée<sup>18</sup> ; l'empressement de revoir Alcibiade était si grand, que la multitude se portait toute vers son vaisseau, comme s'il n'eût point eu de collègues : c'est qu'en effet le peuple le regardait comme l'unique auteur des désastres passés et des prospérités présentes. La perte de la Sicile et les victoires des Lacédémoniens passaient dans tous les esprits pour la juste punition de l'exil d'un citoyen si distingué : et cette opinion n'était pas sans fondement, puisque l'infériorité de l'ennemi sur terre et sur mer datait du jour même où il avait repris le commandement. A peine eut-il quitté son vaisseau, que chacun s'empessa de l'accompagner, sans faire attention à Théramène et à Thrasybule, qui pourtant avaient partagé la gloire de ses succès, et qui venaient de débarquer avec lui ; c'était à qui lui présenterait des couronnes d'or et d'airain, honneur uniquement réservé jusqu'alors aux vainqueurs des jeux olympiques. Quant à lui, mêlant à ces témoignages de l'affection publique le souvenir amer de ses anciennes disgraces, il ne pouvait retenir ses larmes. Arrivé dans la ville, il fit au peuple assemblé un discours si touchant, que les plus insensibles en étaient attendris, et maudissaient les auteurs de son exil. On eût dit que ces Athéniens, qui versaient alors des pleurs de compassion, n'étaient plus le même peuple qui l'avait condamné

pidæ sacerdotes rursus resacrare sunt coacti, qui eum devoverant; pilæque illæ, in quibus devotio fuerat scripta, in mare præcipitatæ.

VII. Hæc Alcibiadi lætitia non nimis fuit diuturna. Nam quum ei omnes essent honores decreti, totaque respublica domi bellique tradita, ut unius arbitrio gereretur, et ipse postulasset, ut duo sibi collegæ darentur, Thrasybulus et Adimantus, neque id negatum esset, classe jam in Asiam profectus, quod apud Cymen minus ex sententia rem gesserat, in invidiam recidit. Nihil enim eum non efficere posse ducebant. Ex quo fiebat, ut omnia minus prospere gesta ejus culpæ tribuerent, quum eum aut negligenter, aut malitiose fecisse loquerentur; sicut tum accidit: nam, corruptum a rege capere Cymen noluisse, arguebant. Itaque huic maxime putamus malo fuisse nimiam opinionem ingenii atque virtutis. Timebatur enim non minus, quam diligebatur, ne, secunda fortuna, magnisque opibus elatus, tyrannidem concupisceret. Quibus rebus factum est, ut absentem magistratum abrogarent, et alium in ejus locum substituerent. Id ille ut audivit, domum reverti noluit, et se Pactyen contulit, ibique tria castella communivit, Bornos, Bisanthen, Neontichos; manuque collecta primus Græciæ civitatis in Thraciam introiit, gloriosius existimans

comme sacrilège. Ses biens lui furent rendus par un décret. Les Eumolpides se virent contraints de révoquer l'anathème qu'ils avaient lancé contre lui, et le pilier sur lequel on avait inscrit cette sentence de malédiction fut jeté dans la mer.

VII. La joie d'Alcibiade dura peu. Comblé par la république de tous les honneurs, arbitre souverain de la paix et de la guerre, ayant demandé et obtenu pour collègues Thrasybule et Adimante, il avait fait voile vers l'Asie : mais il n'obtint pas devant Cymé<sup>19</sup> le succès que l'on espérait, et il tomba dans une nouvelle disgrâce. On croyait qu'il n'était rien d'impossible pour Alcibiade : aussi, tous les revers, on les imputait à sa négligence ou à sa perfidie. C'est ce qui arriva en cette occasion. On prétendit qu'il n'avait pas pris Cymé, parce qu'il s'était laissé corrompre par le roi de Perse. Rien donc ne le servit plus mal, à mon avis, que la trop haute idée que l'on avait de son génie et de sa valeur. Il n'était pas moins redouté qu'aimé de ses concitoyens ; on craignait de le voir, dans l'ivresse de sa puissance et de sa prospérité, aspirer à la tyrannie : cette crainte lui fit ôter en son absence le commandement, et on lui donna un successeur. A cette nouvelle, ne voulant plus retourner à Athènes, il se retira à Périnthe<sup>20</sup>, où il fortifia trois châteaux, Bornes<sup>21</sup>, Bisas<sup>22</sup> et Néontique<sup>23</sup> ; ayant ensuite rassemblé quelques troupes, il pénétra dans la Thrace où nul Grec n'avait encore mis le pied, jugeant plus honorable de s'enrichir des dépouilles des barbares, que de

barbarorum præda locupletari, quam Graiorum. Qua ex re creverat quum fama, tum opibus, magnamque amicitiam sibi cum quisbusdam regibus Thraciæ pepererat.

VIII. Neque tamen a caritate patriæ potuit recedere. Nam quum apud Ægos flumen Philocles, prætor Atheniensium, classem constituisset suam, neque longe abesset Lysander, prætor Lacedæmoniorum, qui in eo erat occupatus, ut bellum quam diutissime duceret, quod ipsis pecunia a rege suppeditabatur, contra Atheniensibus exhaustis, præter arma et naves, nihil erat super, Alcibiades ad exercitum venit Atheniensium, ibique, præsentem vulgo, agere cœpit: «Si vellent, se coacturum Lysandrum aut dimicare, aut pacem petere: Lacedæmonios eo nolle configere classe, quod pedestribus copiis plus, quam navibus, valerent: sibi autem esse facile Seuthen, regem Thracum, deducere, ut eos terra depelleret; quo facto, necessario aut classe conflicturos, aut bellum composituros.» Id etsi vere dictum Philocles animadvertibat, tamen postulata facere noluit; quod sentiebat se, Alcibiade recepto, nullius momenti apud exercitum futurum; et, si quid secundi evenisset, nullam in ea re suam partem fore; contra ea, si quid adversi accidisset, se unum ejus delicti futurum reum. Ab hoc discedens Alcibiades: «Quoniam, inquit, victoriæ patriæ repugnas, illud moneo, juxta hostes castra habeas nau-

celles de la Grèce. Il accrut par là sa gloire et sa puissance, et gagna l'amitié de plusieurs rois du pays.

VIII. Cependant il ne pouvait étouffer dans son cœur l'amour de la patrie. Philoclès, préteur des Athéniens, était venu mouiller avec sa flotte à l'embouchure du fleuve Ægos, non loin de Lysandre<sup>24</sup>, préteur des Lacédémoniens, qui ne songeait qu'à prolonger la guerre, parce que le roi de Perse fournissait à Sparte l'argent dont elle avait besoin, tandis qu'il ne restait aux Athéniens épuisés que leurs armes et leurs vaisseaux. Alcibiade vint les trouver, et en présence de toute l'armée il leur offrit de forcer Lysandre à combattre, ou à demander la paix : les Spartiates, leur dit-il, n'évitent un engagement sur mer que parce qu'ils sont plus forts sur terre ; mais il me sera facile de déterminer le roi de Thrace Seuthès à les chasser du continent ; et alors ils seront contraints d'en venir à un combat naval, ou de composer avec nous. Philoclès sentait la justesse de ce raisonnement ; toutefois il refusa de s'y rendre, prévoyant bien que le retour d'Alcibiade lui enleverait son crédit auprès des troupes, et qu'il ne partagerait point, en cas de succès, l'honneur de la victoire, tandis que, si l'on éprouvait quelque revers, il en serait seul accusé. « Puisque tu t'opposes, lui dit alors Alcibiade, au triomphe de la patrie, fais en sorte du moins que ta flotte devant l'ennemi soit toujours comme un camp fortifié<sup>25</sup> : car il est



tica. Periculum est enim, ne immodestia militum nostrorum occasio detur Lysandro nostri opprimendi exercitus.» Neque ea res illum fefellit. Nam Lysander, quum per speculatores comperisset, vulgum Atheniensium in terram prædatum exisse, navesque pene inanes relictas, tempus rei gerendæ non dimisit, eoque impetu totum bellum delevit.

IX. At Alcibiades, victis Atheniensibus, non satis tuta eadem loca sibi arbitratus, penitus in Thraciam se supra Propontidem abdidit, sperans ibi facillime suam fortunam oculi posse: falso. Nam Thraces, postquam eum cum magna pecunia venisse senserunt, insidias ei fecerunt; qui ea, quæ apportarat, abstulerunt, ipsum capere non potuerunt. Ille cernens, nullum locum sibi tutum in Græcia propter potentiam Lacedæmoniorum, ad Pharnabazum in Asiam transiit. Quem quidem adeo suscepit humanitate, ut eum nemo in amicitia antecederet. Namque ei Grunium dederat, in Phrygia castrum, ex quo quinquagena talenta vectigalis capiebat. Qua fortuna Alcibiades non erat contentus, neque Athenas victas Lacedæmoniis servire poterat pati. Itaque ad patriam liberandam omni ferebatur cogitatione. Sed videbat id sine rege Persarum non posse fieri, ideoque eum amicum sibi cupiebat adjungi. Neque dubitabat facile se conse-

à craindre que l'indiscipline des nôtres ne fournisse à Lysandre l'occasion de nous accabler. » L'évènement prouva la vérité de ces paroles. Ayant appris de ses espions que les soldats athéniens, descendus à terre pour piller, avaient presque entièrement abandonné leurs vaisseaux, Lysandre ne laissa pas échapper l'instant favorable, et la guerre fut éteinte d'un seul coup.

IX. Après la défaite des Athéniens, Alcibiade ne se crut plus en sûreté où il était, et s'enfonça dans la Thrace, au dessus de la Propontide<sup>26</sup>, espérant pouvoir y cacher facilement sa fortune : il s'abusait ; car les Thraces, ayant appris qu'il était venu avec de grands trésors, lui tendirent des embûches, et lui enlevèrent son argent ; mais ils ne purent se rendre maîtres de sa personne. Convaincu qu'il n'y avait plus d'asile assuré pour lui dans la Grèce, où Sparte était devenue toute-puissante, il passa en Asie, auprès de Pharnabaze, et sut tellement le captiver par ses manières, qu'il tint bientôt le premier rang dans son amitié. En témoignage de cette affection, le satrape lui céda le château de Grunium<sup>27</sup> en Phrygie, dont il retirait un revenu de cinquante talens. Cependant cet heureux sort ne pouvait le contenter ; Athènes, vaincue et assujettie aux Lacédémoniens, était pour lui une idée insupportable. L'affranchissement de sa patrie, tel était le but de toutes ses pensées : mais comme il lui paraissait impossible d'exécuter ce dessein

cuturum, si modo ejus conveniendi habuisset potestatem. Nam Cyrum fratrem ei bellum clam parare, Lacedæmoniis adjuvantibus, sciebat : id si ei aperuisset, magnam se ab eo initurum gratiam videbat.

X. Hæc quum moliretur, peteretque a Pharnabazo ut ad regem mitteretur, eodem tempore Critias ceterique tyranni Atheniensium certos homines ad Lysandrum in Asiam miserunt, qui eum certiorem facerent, nisi Alcibiadem sustulisset, nihil earum rerum fore ratum, quas ipse Athenis constituisset : quare, si suas res gestas manere vellet, illum persequeretur. His Laco rebus commotus statuit, accuratius sibi agendum cum Pharnabazo. Huic ergo renuntiat, quæ regi cum Lacedæmoniis essent, irrita futura, nisi Alcibiadem vivum aut mortuum tradidisset. Non tulit hoc satrapes, et violare clementiam, quam regis opes minui, maluit. Itaque misit Sysmithren et Bagoam ad Alcibiadem interficiendum, quum ille esset in Phrygia, iterque ad regem compararet. Missi clam vicinitati, in qua tum Alcibiades erat, dant negotium, ut eum interficiant. Illi, quum eum ferro aggredi non auderent, noctu ligna contulerunt circa casam eam, in qua quiescebat ; eamque succenderunt, ut incendio conficerent, quem manu superari posse diffidebant. Ille au-

sans le roi de Perse, il désirait se ménager sa bienveillance, et il espérait l'obtenir sans peine, si ce prince voulait seulement lui accorder une entrevue ; car il savait que son frère Cyrus <sup>28</sup> se préparait secrètement à lui faire la guerre, avec le secours des Spartiates, et il sentait bien que lui découvrir ce complot, ce serait acquérir les droits les plus sûrs à ses bonnes grâces.

X. Tandis qu'il médite ce projet, et qu'il presse Pharnabaze de l'envoyer auprès du roi, Critias <sup>29</sup> et les autres tyrans d'Athènes dépêchent des exprès en Asie pour déclarer à Lysandre que tant qu'Alcibiade vivra, le gouvernement qu'il a établi ne peut avoir aucune consistance ; que le seul moyen de maintenir son ouvrage est de poursuivre cet ennemi jusqu'à la mort. Frappé de cet avis, le Spartiate ne le néglige point, et s'adresse à Pharnabaze. Il lui signifie que l'alliance formée entre Artaxerce et Lacédémone cesse dès ce moment, si Alcibiade n'est livré mort ou vif. Le satrape n'ose résister ; et, sacrifiant les droits de l'humanité aux intérêts du roi son maître, il dépêche en Phrygie Sysamithrès et Bagoas pour se défaire d'Alcibiade qui s'y trouvait alors et se disposait à aller à la cour de Perse. Ces émissaires chargent secrètement les gens du voisinage de le tuer ; ceux-ci n'osant l'attaquer le fer à la main, amassent pendant la nuit du bois autour de l'habitation où il reposait, et y mettent le feu, afin de faire périr au milieu des flammes celui qu'ils craignaient de ne pouvoir vaincre par les armes. Au bruit de l'incendie Alcibiade

tem, ut sonitu flammæ est excitatus, quod gladius ei erat subductus, familiaris sui subalare telum eripuit. Namque erat cum eo quidam ex Arcadia hospes, qui nunquam discedere voluerat. Hunc sequi se jubet, et id, quod in præsentia vestimentorum fuit, arripuit. His in ignem ejectis, flammæ vim transiit. Quem ut barbari incendium effugisse eminus viderunt, telis missis interfecerunt, caputque ejus ad Pharnabazum retulerunt. At mulier, quæ cum eo vivere consuerat, muliebri sua veste contectum, ædificii incendio mortuum cremavit, quod ad vivum interimendum erat comparatum. Sic Alcibiades, annos circiter quadraginta natus, diem obiit supremum.


XI. Hunc, infamatum a plerisque, tres gravissimi historici summis laudibus extulerunt : Thucydides, qui ejusdem ætatis fuit ; Theopompus, qui fuit post aliquanto natus ; et Timæus : qui quidem duo maledicentissimi, nescio quo modo, in illo uno laudando consenserunt. Nam ea, quæ supra diximus, de eo prædicarunt, atque hoc amplius, « quum Athenis, splendidissima civitate, natus esset, omnes Athenienses splendore ac dignitate vitæ superasse ; postquam inde expulsus Thebas venerit, adeo studiis eorum inservisse, ut nemo eum labore corporisque viribus posset æquiparare. Omnes enim Bœotii magis firmitati corporis, quam ingenii acuminis, inserviunt. Eundem apud Lacedæmonios, quorum

se réveille ; et, s'apercevant qu'on lui a soustrait son épée, il saisit le poignard d'un Arcadien, son hôte et son ami<sup>30</sup>, qui s'était attaché pour toujours à sa fortune. Il lui commande de le suivre, prend tous les vêtemens qui tombent sous sa main, les jette sur le feu, et franchit ainsi les flammes qui l'entourent ; aussitôt que les barbares le virent de loin échapper à l'incendie, ils l'accablèrent sous une grêle de traits, et portèrent sa tête à Pharnabaze<sup>31</sup> ; mais une femme, sa compagne assidue<sup>32</sup>, lui fit un linceul de sa propre tunique, et livra son cadavre à ces mêmes flammes allumées d'abord pour lui ôter la vie. Ainsi mourut Alcibiade à l'âge d'environ quarante ans.

XI. La plupart des historiens ont flétri la mémoire de cet Athénien, que comblent d'éloges trois écrivains d'une autorité imposante, Thucydide son contemporain, Théopompe né peu après, et Timée : ces deux derniers, qui aiment tant à blâmer, ont fait, je ne sais comment, une exception en faveur d'Alcibiade, et se sont accordés à le louer. C'est d'eux que j'ai emprunté ce qu'on a vu ci-dessus, et voici ce qu'ils ajoutent : « Né dans la première ville de la Grèce, Alcibiade effaça tous les Athéniens par son illustration et par l'éclat de sa vie. Banni d'Athènes et réfugié chez les Thébains, il sut si bien se conformer à leurs goûts, que nul d'entre eux n'était aussi infatigable ni aussi vigoureux que lui (on sait que les Béotiens tiennent plus à la force du corps

moribus summa virtus in patientia ponebatur, sic duritiæ se dedisse, ut parcimonia victus atque cultus omnes Lacedæmonios vinceret. Fuisse apud Thracas, homines violentos, rebusque venereis deditos : hos quoque in his rebus antecessisse. Venisse ad Persas, apud quos summa laus esset fortiter venari, luxuriose vivere : horum sic imitatum consuetudinem, ut illi ipsi eum in his maxime admirarentur. Quibus rebus effecisse, ut, apud quoscunque esset, princeps poneretur, habereturque carissimus. » Sed satis de hoc : reliquos ordiamur.

qu'à la culture de l'esprit ). A Lacédémone , où , d'après les institutions du pays, la première vertu était de savoir tout souffrir, il n'y eut point de privation qu'il ne s'imposât, point de Spartiate qu'il ne vainquît par sa tempérance et sa simplicité. Les Thraces étaient généralement adonnés au vin et aux femmes : il les surpassa par ses excès. Quand il vécut chez les Perses qui estiment surtout le chasseur intrépide et l'ami du luxe, il copia leurs mœurs et devint l'admiration de l'Asie. C'est ainsi que chez quelque peuple que ce fût, il ne trouvait jamais de rival, et se faisait chérir avec passion. » Mais c'en est assez sur Alcibiade ; passons à d'autres grands capitaines.





---

## VIII.

# THRASYBULUS.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Thrasybulus, virtute clarus, patriam a triginta tyrannis liberat. — II. Phylen confugit; Munychiam occupat; parcit civibus. — III. Pace facta, legem fert oblivionis. — IV. Corona olivæ, non aliter ac Pittacus agello modico, contentus fuit. Ad Ciliciam a barbaris interficitur.

I. **T**HRASYBULUS, Lyci filius, Atheniensis. Si per se virtus sine fortuna ponderanda sit, dubito, an hunc primum omnium ponam. Illi sine dubio neminem præfero fide, constantia, magnitudine animi, in patriam amore. Nam quod multi voluerunt, pauci potuerunt<sup>1</sup>, ab uno tyranno patriam liberare; huic contigit, ut a triginta oppressam tyrannis ex servitute in libertatem vindicaret. Sed, nescio quo modo, quum eum nemo anteiret his virtutibus, multi nobilitate præcucurrerunt. Primum Peloponnesio bello multa hic sine Alcibiade gessit; ille nullam rem sine hoc: quæ ille universa naturali quodam

---

## VIII.

# THRASYBULE.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Mérite éclatant de Thrasybule ; il délivre sa patrie de trente tyrans. — II. Il se réfugie à Phylé ; il s'empare de Munychie ; sa clémence envers les vaincus. — III. Il porte une loi d'oubli. — IV. Il se contente d'une couronne d'olivier, à l'exemple de Pittacus, qui ne voulut accepter qu'un modeste coin de terre. Il est tué en Cilicie par les barbares.

I. **S**I dans la vie des grands hommes il fallait mettre à part la fortune, pour n'apprécier que la vertu, l'Athénien Thrasybule, fils de Lycus, serait peut-être à mes yeux le premier de tous. Je n'en vois aucun du moins qui ait eu plus de royauté, de constance, de grandeur d'âme, de patriotisme. Bien des citoyens ont voulu, mais presque toujours inutilement, délivrer leur pays du despotisme d'un seul homme : Thrasybule affranchit le sien du joug de trente tyrans, et lui rendit la liberté. Mais par quelle fatalité inexplicable tant d'autres éclipsèrent-ils sa renommée, bien que nul n'ait égalé ses vertus ? D'abord, dans la guerre du Péloponnèse, il agit souvent

bono fecit lucri. Sed illa tamen omnia communia imperatoribus cum militibus et fortuna : quod in prælii concursu abire res a consilio ad vires vimque pugnantium. Itaque jure suo nonnulla ab imperatore miles, plurima vero fortuna vindicat, seque hic plus valuisse, quam ducis prudentiam, vere potest prædicare. Quare illud magnificentissimum factum proprium est Thrasybuli. Nam quum triginta tyranni, præpositi a Lacedæmoniis, servitute oppressas tenerent Athenas, plurimos cives, quibus in bello pepercerat fortuna, partim patria expulissent, partim interfecissent, plurimorum bona publicata inter se divisissent, non solum princeps, sed et solus initio, bellum his indixit.

II. Hic enim quum Phylen confugisset, quod est castellum in Attica munitissimum, non plus habuit secum quam triginta de suis. Hoc initium fuit salutis Atticorum; hoc robur libertatis clarissimæ civitatis. Neque vero hic non contemptus est primo a tyrannis, atque ejus solitudo. Quæ quidem res et illis contemnentibus perniciæ, et huic despecto saluti fuit. Hæc enim illos ad per-

sans Alcibiade qui n'agit jamais sans lui, mais qui, grâce à son étoile, tourna tous les succès à son avantage. Au reste, la gloire des exploits guerriers, les chefs la partagent avec les troupes et la fortune<sup>2</sup> : le tumulte d'une mêlée ne laisse plus de place aux sages combinaisons ; tout dépend alors de la force des bras qui frappent et du nombre des combattans. Le soldat peut donc à juste titre réclamer quelque chose de l'honneur de la victoire ; la fortune surtout a droit d'en revendiquer sa part, et peut se vanter d'y avoir plus contribué que l'expérience du général. Il n'en est pas de même de la gloire dont se couvrit Thrasybule par la plus belle action de sa vie : elle lui appartient tout entière. Athènes était opprimée par les trente tyrans que lui avait imposés Lysandre ; une foule de guerriers, échappés aux hasards des combats, avaient été bannis ou mis à mort par l'ordre de ces despotes, qui avaient confisqué les biens du plus grand nombre, et se les étaient partagés. Ce fut alors que Thrasybule leur déclara la guerre, Thrasybule leur premier, et quelque temps leur seul adversaire.

II. Quand il se retira dans Phylé, l'une des places les plus fortes de l'Attique, il n'avait avec lui que trente compagnons d'armes. C'est par ce faible noyau que commença l'œuvre de la délivrance d'Athènes ; voilà quel fut un moment tout le soutien de l'indépendance d'une illustre cité. Les tyrans méprisèrent d'abord Thrasybule et l'isolement où il se trouvait ; mais ce mépris causa leur perte, en sauvant celui qui en était l'objet ; et le peu d'ardeur que

sequendum segnes, hos autem, tempore ad comparandum dato, fecit robustiores. Quo magis præceptum illud omnium in animis esse debet, «Nihil in bello oportere contemni;» nec sine causa dici, «Matrem timidi flere non solere.» Neque tamen pro opinione Thrasybuli auctæ sunt opes. Nam jam tum illis temporibus fortius boni pro libertate loquebantur, quam pugnabant. Hinc in Piræeum transiit, Munychiamque munivit. Hanc bis tyranni oppugnare sunt adorti; ab eaque turpiter repulsi, protinus in urbem, armis impedimentisque amissis, refugerunt. Usus est Thrasybulus non minus prudentia, quam fortitudine: nam cedentes violari vetuit; cives enim civibus parcere æquum censebat. Neque quisquam est vulneratus, nisi qui prior impugnare voluit. Neminem jacentem veste spoliavit: nil attigit, nisi arma, quorum indigebat, et quæ ad victum pertinebant. In secundo prælio cecidit Critias, dux tyrannorum, quum quidem adversus Thrasybulum fortissime pugnaret.

III. Hoc dejecto, Pausanias venit Atticis auxilio, rex Lacedæmoniorum. Is inter Thrasybulum, et eos, qui urbem tenebant, fecit pacem his conditionibus: «Ne qui, præter triginta tyrannos, et decem, qui postea prætores creati, superioris more crudelitatis erant usi, afficerentur exsilio, neve bona publicarentur; reipublicæ procu-

les uns mirent dans leur poursuite laissa aux autres le temps de fortifier leur parti. Cela montre qu'on ne saurait trop se pénétrer de cette maxime, qu'il ne faut jamais mépriser son ennemi ; cela prouve encore la vérité du proverbe : On voit rarement pleurer la mère de l'homme qui sait craindre<sup>3</sup>. Cependant les forces de Thrasybule furent loin d'augmenter selon son attente ; car, dès cette époque, les bons citoyens parlaient plus courageusement pour la liberté qu'ils ne combattaient pour elle. De Phylé, passant au Pirée, il fortifie Munychie. Deux fois les tyrans l'y assiègent : deux fois, honteusement repoussés, ils se réfugient avec précipitation dans la ville, après avoir perdu armes et bagages. Thrasybule déploya dans cette occasion une prudence égale à sa bravoure : il défendit de faire aucun mal à ceux qui se rendaient, trouvant juste que des citoyens épargnassent des citoyens. Il n'y eut de blessés que les agresseurs : les morts ne furent point dépouillés ; l'on ne prit que les armes, parcequ'on en manquait, et les vivres. Dans la seconde action périt le chef des trente, Critias, en combattant avec valeur contre Thrasybule.

III. Après la chute du tyran, le roi de Sparte, Pausanias, étant venu au secours des Athéniens, fit conclure la paix entre Thrasybule et le parti maître de la ville. Le traité portait qu'à l'exception des trente tyrans et des dix citoyens qui, depuis élus préteurs, avaient imité leur cruauté, nul ne serait puni de l'exil ou de la confiscation de ses biens. On y proclamait en même temps

ratio populo redderetur. Præclarum hoc quoque Thrasybuli, quod, reconciliata pace, quum plurimum in civitate posset, legem tulit, ne quis anteactarum rerum accusaretur, neve mulctaretur : eamque illi legem oblivionis appellarunt. Neque vero hanc tantum ferendam curavit ; sed etiam, ut valeret, effecit. Nam quum quidam ex his, qui simul cum eo in exilio fuerant, cædem facere eorum vellent, cum quibus in gratiam reditum erat ; publice prohibuit, et id, quod pollicitus erat, præstitit.

IV. Huic, pro tantis meritis, honoris corona a populo data est, facta duabus virgulis oleaginis : quæ, quod amor civium, non vis, expresserat, nullam habuit invidiam, magnaque fuit gloria. Bene ergo Pittacus ille, qui septem sapientum numero est habitus, quum ei Mitylenæi multa millia jugerum agri muneri darent, « Nolite, oro vos, inquit, id mihi dare, quod multi invideant, plures etiam concupiscant : quare ex istis nolo amplius quam centum jugera, quæ et meam animi æquitatem, et vestram voluntatem indicent. Nam parva munera, diutina ; locupletia, non propria esse consueverunt. » Illa igitur corona contentus Thrasybulus, neque amplius requisivit, neque quemquam honore se antecessisse existimavit. Hic, sequenti tempore, quum prætor classem

le rétablissement de la démocratie. Après la paix, Thrasylbule, qui était devenu l'oracle de la république, fit éclater de nouveau sa magnanimité : il rendit une loi qui défendait d'accuser ou de punir qui que ce fût pour sa conduite passée ; on la nomma amnistie<sup>4</sup>. Il ne se contenta pas de la publier, il veilla même à son exécution : car, quelques-uns de ses compagnons d'exil voulant massacrer ceux qui devaient jouir du bénéfice de cette loi, il interposa l'autorité publique, et garantit l'observation inviolable de sa parole.

IV. Pour prix de tant de services, le peuple lui décerna une couronne d'honneur, faite de deux rameaux d'olivier, et comme c'était un hommage librement offert par la reconnaissance publique, cette récompense le combla de gloire sans lui faire un seul envieux<sup>5</sup>. Rien donc de plus sensé que la conduite du célèbre Pittacus<sup>6</sup>, l'un des sept sages de la Grèce. Les Mityléniens<sup>7</sup> voulaient lui donner plusieurs milliers d'arpens de terre. « Ne me faites pas, je vous en conjure, leur dit-il, un don qui serait un objet d'envie pour plusieurs, et de convoitise pour un plus grand nombre encore. De tout ce que vous m'offrez, je n'accepte que cent arpens ; ils suffiront pour attester à la fois et ma modération et votre bienveillance. Un petit présent se conserve ; un trop grand nous est bientôt enlevé. » Thrasylbule pensait de même : il borna toute son ambition à une simple couronne, la regardant comme le prix le plus



ad Ciliciam appulisset, neque satis diligenter in castris  
ejus agerentur vigiliæ, a barbaris, ex oppido noctu erup-  
tione facta, in tabernaculo interfectus est.



glorieux que pût recevoir un citoyen. Dans la suite, il aborda en Cilicie avec la flotte athénienne qu'il commandait en qualité de préteur, et les barbares, profitant de la négligence avec laquelle son camp était gardé<sup>8</sup>, firent une sortie pendant la nuit, et le massacrèrent dans sa tente.

---

## IX.

# CONON.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Peloponnesio bello bene de republica meretur Conon. — II. Afflictis patriæ rebus, Pharnabazo contra Spartanos usui fuit. — III. Tissaphernem accusaturus, per litteras agit cum Artaxerxe. — IV. Spartanos vincit apud Cnidum. Græcia liberatur et muri Athenensium reficiuntur. — V. Ioniam et Æoliam Atheniensibus restitutus, a Tiribazo in vincula conjicitur.

I. **C**ONON, Atheniensis, Peloponnesio bello accessit ad rempublicam, in eoque ejus opera magni fuit. Nam et prætor pedestribus exercitibus præfuit, et præfectus classis res magnas mari gessit. Quas ob causas præcipuus ei honos habitus est. Namque omnibus unus insulis præfuit. In qua potestate Pheras cepit, coloniam Lacedæmoniorum. Fuit etiam extremo Peloponnesio bello prætor, quum apud Ægos flumen copiæ Atheniensium a Lysandro sunt devictæ. Sed tum abfuit, eoque pejus res administrata est. Nam et prudens rei militaris, et diligens erat

---

## IX.

# CONON.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Conon rend de grands services à sa patrie, dans la guerre du Péloponnèse. — II. Après la ruine d'Athènes, il sert Pharnabaze contre les Spartiates. — III. Il correspond, par écrit, avec Artaxerxès, pour accuser Tissapherne. — IV. Il défait les Spartiates près de Cnide. Affranchissement de la Grèce, et rétablissement des murs d'Athènes. — V. Conon est jeté dans les fers par Tiribaze lorsqu'il allait rendre aux Athéniens l'Ionie et l'Éolie.

I. **C**ONON d'Athènes entra dans les emplois de la république pendant la guerre du Péloponnèse, où il rendit d'importans services à sa patrie. Il commanda l'armée de terre en qualité de préteur, et se montra surtout grand capitaine à la tête de la flotte; ses exploits lui valurent une distinction particulière, celle de gouverner seul toutes les îles que possédaient les Athéniens. Il signala son nouveau gouvernement par la prise de Phères<sup>1</sup>, colonie lacédémonienne. Conon était encore préteur vers la fin de la guerre du Péloponnèse, lorsque Lysandre vainquit l'armée athénienne près du fleuve Ægos. Son ab-

imperii. Itaque nemini erat his temporibus dubium, si affuisset, illam Athenienses calamitatem accepturos non fuisse.

II. Rebus autem afflictis quum patriam obsideri audisset, non quæsivit, ubi ipse tuto viveret, sed unde præsidio posset esse civibus suis. Itaque contulit se ad Pharnabazum, satrapem Ioniæ et Lydiæ, eundemque generum regis et propinquum: apud quem ut multum gratia valeret, multo labore multisque effecit periculis. Nam, quum Lacedæmonii, Atheniensibus devictis, in societate non manerent, quam cum Artaxerxe fecerant, Agesilaumque bellatum misissent in Asiam, maxime impulsus a Tissapherne, qui ex intimis regis ab amicitia ejus defecerat, et cum Lacedæmoniis coierat societatem, hunc adversus Pharnabazum habitus est imperator; re quidem vera exercitui præfuit Conon, ejusque omnia arbitrio gesta sunt. Hic multum ducem summum Agesilaum impedivit, sæpeque ejus consiliis obstitit. Neque vero non fuit apertum, si ille non fuisset, Agesilaum Asiam, Tauro tenus, regi fuisse erepturum. Qui posteaquam domum a suis civibus revocatus est, quod Bœotii et Athenienses Lacedæmoniis bellum indixerant, Conon nihilo secius apud præfectos regis versabatur, hisque omnibus maximo erat usui.

sence en cette occasion fut un vrai malheur pour son pays<sup>2</sup> : c'était un chef consommé dans l'art militaire, sévère sur la discipline ; et chacun pensait que, sans son éloignement, les Athéniens n'auraient point essuyé ce revers.

II. Dans l'état d'abaissement où se trouvait sa patrie, ayant appris qu'elle était assiégée, il ne s'occupa point de sa sûreté personnelle, et ne songea qu'au salut de ses concitoyens. Il se retira auprès de Pharnabaze, satrape d'Ionie et de Lydie, et en même temps gendre et parent du roi de Perse. Il y obtint le plus grand crédit en se dévouant à toutes les fatigues, à tous les périls. Après la défaite des Athéniens, les Spartiates s'étaient détachés de l'alliance d'Artaxerxès<sup>3</sup>, et avaient envoyé Agésilas combattre en Asie, à la pressante sollicitation de Tissapherne<sup>4</sup>, ligué avec eux contre un prince dont il avait été le favori. Pharnabaze fut opposé au général lacédémonien ; mais c'était réellement Conon qui commandait, et dont la volonté dirigeait tout. Il embarrassa beaucoup l'habile Agésilas, et déconcerta plus d'une fois ses plans. Sans lui, ce grand capitaine enlevait indubitablement, au roi de Perse, toute l'Asie, jusqu'au mont Taurus<sup>5</sup>. Lorsque Agésilas fut rappelé par ses concitoyens pour la guerre qu'Athènes et Thèbes venaient de leur déclarer, Conon n'en resta pas moins auprès des lieutenans du roi, et continua à leur rendre les plus grands services.

III. Defecerat a rege Tissaphernes, neque id tam Artaxerxi, quam ceteris, erat apertum. Multis enim magnisque meritis apud regem, etiam quum in officio non maneret, valebat. Neque id mirandum, si non facile ad credendum adducebatur, reminiscens ejus se opera Cyrum fratrem superasse. Hujus accusandi gratia Conon a Pharnabazo ad regem missus, posteaquam venit, primum, ex more Persarum, ad chiliarchum, qui secundum gradum imperii tenebat, Tithrausten, accessit, seque ostendit cum rege colloqui velle. Nemo enim sine hoc admittitur. Huic ille inquit: «Nulla mora est; sed tu delibera, utrum colloqui malis, an per litteras agere, quæ cogitas. Necesse est enim, si in conspectum veneris, venerari te regem (quod *μροσκυνεῖν* illi vocant). Hoc si tibi grave est, per me nihilo secius editis mandatis conficies, quod studes.» Tum Conon: «Enimvero, inquit, non est grave quemvis honorem habere regi; sed vereor, ne civitati meæ sit opprobrio, si, quum ex ea sim profectus, quæ ceteris gentibus imperare consueverit, potius barbarorum, quam illius more fungar.» Itaque huic, quæ volebat, scripta tradidit.

IV. Quibus cognitis, rex tantum auctoritate ejus

III. Tissapherne avait abandonné le parti d'Artaxerxès : mais ce prince croyait moins que tout autre à sa défection. Le nombre et l'importance des services du rebelle parlaient encore en sa faveur, lorsqu'il trahissait son devoir. Il était même naturel que le roi hésitât à regarder comme coupable un homme qui avait été l'instrument de sa victoire sur son frère Cyrus. Conon fut donc chargé, par Pharnabaze, d'aller accuser Tissapherne auprès du monarque. Arrivé à la cour, il s'adressa d'abord, suivant l'usage du pays, au chiliarque Tithraustès, second dignitaire de l'empire, et lui témoigna le désir de parler au roi : ce n'est que par l'entremise de cet officier qu'on peut obtenir audience. « Je suis prêt à vous introduire, répondit-il à Conon ; mais, au lieu de vous expliquer de vive voix, n'aimeriez-vous pas mieux communiquer par écrit avec le prince ? Si vous paraissez en sa présence, vous ne pouvez vous dispenser de l'adorer, c'est-à-dire de vous prosterner devant lui<sup>6</sup>. S'il vous en coûte de vous conformer à cet usage, confiez-moi vos instructions, et votre objet n'en sera pas moins rempli. — Il ne m'en coûte nullement, reprit Conon, de rendre à votre maître tous les honneurs qui lui sont dus ; mais, né citoyen d'une république accoutumée à donner la loi aux autres peuples, je craindrais de la dégrader en sacrifiant ses usages à des usages étrangers. » Là-dessus il remit au chiliarque<sup>7</sup> un écrit qui contenait ce qu'il avait à communiquer au roi.

IV. Sa déposition fit sur Artaxerxès une impression



motus est, ut et Tissaphernem hostem judicaverit, et Lacedæmonios bello persequi jusserit, et ei permiserit, quem vellet, eligere ad dispensandam pecuniam. Id arbitrium Conon negavit sui esse consilii, sed ipsius, qui optime suos nosse deberet: sed se suadere, Pharnabazo id negotii daret. Hinc, magnis muneribus donatus, ad mare est missus, ut Cypriis et Phœnicibus, ceterisque maritimis civitatibus naves longas imperaret, classemque, qua proxima æstate mare tueri posset, compararet, dato adjutore Pharnabazo, sicut ipse, voluerat. Id ut Lacedæmoniis est nuntiatum, non sine curâ rem administrarunt, quod majus bellum imminere arbitrabantur, quam si cum barbaro solum contenderent. Nam ducem fortem et prudentem regiis opibus præfuturum, ac secum dimicaturum videbant: quem neque consilio, neque copiis superare possent. Hac mente magnam contrahunt classem; proficiscuntur, Pisandro duce. Hos Conon apud Cnidum adortus magno prælio fugat, multas naves capit, complures deprimit. Qua victoria non solum Athenæ, sed etiam cuncta Græcia, quæ sub Lacedæmoniorum fuerat imperio, liberata est. Conon cum parte navium in patriam venit; muros dirutos a Lysandro, utrosque et Piræei et Athenarum, reficiendos curat, pecuniæque quinquaginta talenta, quæ a Pharnabazo acceperat, civibus suis donat.

si vive, qu'après avoir déclaré Tissapherne ennemi de l'état, il donna l'ordre de faire la guerre aux Lacédémoniens, et permit à Conon de choisir, à cet effet, un trésorier. Conon s'y refusa, prétendant que ce soin convenait mieux au monarque lui-même, plus capable que personne de juger du mérite de ses sujets. Il conseilla du reste à ce prince de faire tomber son choix sur Pharnabaze. Comblé de présens par Artaxerxès, il fut envoyé sur les côtes, pour exiger des habitans de Chypre et de Phénicie, ainsi que des autres villes maritimes, un contingent de galères, et pour équiper une flotte capable de tenir la mer, l'été suivant; on lui associa Pharnabaze dans le commandement, comme il l'avait désiré. A la nouvelle de ces préparatifs, les Lacédémoniens se disposèrent, avec inquiétude, à la défense; car la guerre, dont ils étaient menacés, leur paraissait plus grave que s'ils n'eussent eu affaire qu'aux barbares. Un général aussi prudent qu'intrépide allait commander contre eux les forces du roi, et ils ne pouvaient se dissimuler qu'il n'eût l'avantage du nombre et de l'expérience. Dans ces dispositions, ils équipent une flotte considérable, et la font partir sous les ordres de Pisandre; Conon l'attaque à la hauteur de Cnide, la disperse après un combat sanglant, prend beaucoup de vaisseaux, et en coule à fond une quantité immense.

Cette victoire<sup>8</sup> délivra, non-seulement Athènes, mais même toute la Grèce de la domination des Lacédémoniens. Conon revint dans sa patrie avec une partie des vaisseaux, fit relever à la fois les murs d'Athènes et ceux du

V. Accidit huic, quod ceteris mortalibus, ut inconsideratior in secunda, quam in adversa, esset fortuna. Nam, classe Peloponnesiorum devicta, quum ultum se injurias patriæ putaret, plura concupivit, quam efficere potuit. Neque tamen ea non pia et probanda fuerunt, quod potius patriæ opes augeri, quam regis, maluit. Nam quum magnam auctoritatem sibi pugna illa navali, quam apud Cnidum fecerat, constituisset, non solum inter barbaros, sed etiam inter omnes Græciæ civitates, clam dare operam cœpit, ut Ioniam et Æoliam restitueret Atheniensibus. Id quum minus diligenter esset celatum, Tiribazus, qui Sardibus præerat, Cononem evocavit, simulans ad regem eum se mittere velle, magna de re. Hujus nuntio parens quum venisset, in vincula conjectus est: in quibus aliquandiu fuit. Inde nonnulli eum ad regem abductum, ibique periisse, scriptum reliquerunt. Contra ea Dinon historicus, cui nos plurimum de Persicis rebus credimus, effugisse scripsit: illud ad dubitat, utrum Tiribazo sciente, an imprudente, sit factum.

---

Pyrée, détruits par Lysandre, et gratifia ses concitoyens de cinquante talens qu'il avait reçus de Pharnabaze.

V. Comme tous les hommes, Conon fut moins sage dans la prospérité que dans le malheur. Après la défaite des Lacédémoniens sur mer, se regardant comme le vengeur de son pays, il forma des projets dont l'exécution était au dessus de ses forces. Ses intentions néanmoins n'avaient rien que de patriotique et de louable, puisqu'il sacrifiait les intérêts d'Artaxerxès à l'agrandissement d'Athènes. Profitant de l'ascendant extraordinaire qu'il avait acquis par sa victoire de Cnide, non-seulement chez les barbares, mais même dans toutes les républiques de la Grèce, il travailla secrètement à rendre l'Ionie et l'Éolie aux Athéniens; mais n'ayant pas assez soigneusement caché ses projets, Tiribaze<sup>9</sup>, gouverneur de Sardes, le manda, sous prétexte d'une mission importante auprès du prince. Il se rendit à cette invitation et fut jeté dans les fers, où il resta quelque temps. Plusieurs historiens rapportent qu'on le transféra de sa prison à la cour de Perse, et qu'il y perdit la vie. Mais Dinon, le meilleur guide, en ce qui regarde les Perses, assure que Conon s'échappa; il ignore seulement si ce fut du consentement ou à l'insu de Tiribaze.

---

---

## X.

# DION.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Dionysiorum affinis et intimus Dion.—II. Platonis discipulus et amicus.—III. Minorem Dionysium offendit; Platonis reditum obtinet; et Philistus adversatur.—IV. Corinthum deportatur. Uxor traditur alii; filius corrumpitur.—V. Syracusarum potitur; tyrannum ad pactiones adigit.—VI. Morte filii tristatur. Heraclidis cæde populum a se alienat.—VII. Largitionibus militem conciliat; amittit optimates, tyrannus non ferendus audit.—VIII. Callicratis insidiis decipitur.—IX. Domi suæ die festo occiditur.—X. Post ejus necem fit tumultus et cædes. Desiderium mortui sequitur.

I. **DION**, Hipparini filius, Syracusanus, nobili genere natus, utraque implicatus tyrannide Dionysiorum. Namque ille superior Aristomachén, sororem Dionis, habuit in matrimonio: ex qua duos filios, Hipparinum et Nysæum, procreavit; totidemque filias, nomine Sophrosynen et Areten; quarum priorem Dionysio filio, eidem, cui regnum reliquit, nuptum dedit; alteram, Areten,

## DION.

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Dion allié et confident des deux Denys. — II. Disciple et ami de Platon. — III. Il s'attire l'inimitié de Denys le jeune ; il obtient le retour de Platon. Philistus traverse ses projets. — IV. Il est déporté à Corinthe ; Denys donne un autre époux à sa femme , et fait corrompre les mœurs de son fils. — V. Maître de Syracuse , il réduit le tyran à recevoir ses conditions. — VI. Son affliction en apprenant la mort de son fils. Le meurtre d'Héraclide détruit sa popularité. — VII. Il gagne les soldats par ses largesses , perd la faveur des grands , et reçoit le nom odieux de tyran. — VIII. Il tombe dans les pièges de Callicrate. — IX. Il est assassiné dans sa maison un jour de fête. — X. Après sa mort , tumulte , massacre et regrets.

I. **DION**, fils d'Hipparinus , naquit à Syracuse d'une famille illustre , et se trouva , sous les deux Denys<sup>1</sup> , engagé dans les affaires politiques. Sa sœur Aristomaque devint femme de Denys l'ancien qui en eut deux fils , Hipparinus et Nyséus , et deux filles , Sophrosine et Areté. Il maria la première avec son fils Denys qui lui succéda au trône , et Areté la seconde avec Dion. A cette haute alliance et à l'éclat que répandait sur lui la gloire de ses aïeux , Dion

Dioni. Dion autem, præter nobilem propinquitatem, generosamque majorum famam, multa alia ab natura habuit bona: in his ingenium docile, come, aptum ad artes optimas; magnam corporis dignitatem, quæ non minimum commendatur; magnas præterea divitias a patre relictas, quas ipse tyranni muneribus auxerat. Erat intimus Dionysio priori, neque minus propter mores, quam affinitatem. Namque, etsi Dionysii crudelitas ipsi displicebat, tamen salvum esse propter necessitudinem, magis etiam suorum causa, studebat. Aderat in magnis rebus; ejusque consilio multum movebatur tyrannus, nisi qua in re major ipsius cupiditas intercesserat. Legationes vero, quæ essent illustriores, per Dionem administrabantur: quas quidem ille diligenter obeundo, fideliter administrando, crudelissimum nomen tyranni sua humanitate tegebat. Hunc, a Dionysio missum, Carthaginienses suspexerunt, ut neminem unquam græca lingua loquentem magis sint admirati.

II. Neque vero hæc Dionysium fugiebant: nam quanto esset sibi ornamento, sentiebat. Quo fiebat, ut uni huic maxime indulgeret, neque eum secus diligeret ac filium. Qui quidem, quum Platonem Tarentum venisse fama in Siciliam esset perlata, adolescenti negare non potuit, quin eum arcesseret, quum Dion ejus audiendi cupiditate flagraret. Dedit ergo huic veniam, magnaue eum ambi-

joignait beaucoup d'avantages personnels ; entre autres , une conception facile , une humeur douce , des penchans vertueux , et cet extérieur imposant et noble qui prévient si favorablement. Son père en outre lui avait laissé une riche succession , et les libéralités du premier Denys étaient venues accroître son patrimoine. La bonté de son naturel , non moins que les liens du sang , lui avait gagné la confiance du tyran , et bien qu'il condamnât aussi sa cruauté , les nœuds qui l'unissaient à lui , et plus encore l'intérêt de sa propre famille , lui faisaient prendre soin de sa conservation. Il avait toujours part aux résolutions importantes , et Denys avait beaucoup de déférence pour ses avis , toutes les fois du moins qu'une passion violente ne venait point les traverser. Chargé des ambassades les plus marquantes , Dion , par son exactitude à les remplir , sa probité dans les négociations , et l'affabilité de son caractère , jetait une espèce de voile sur la dureté trop bien connue du tyran. Lorsqu'il fut envoyé par Denys à Carthage , il obtint des habitans plus d'admiration et d'estime que jamais Grec ne leur en inspira.

II. Denys ne l'ignorait pas , et sentait lui-même combien le mérite de Dion prêtait d'éclat à sa couronne. Aussi avait-il pour lui , et pour lui seulement , beaucoup de complaisance et de bonté ; il le chérissait comme un fils. Lorsqu'on apprit en Sicile l'arrivée de Platon à Tarente<sup>2</sup> , le jeune Dion demanda la permission de le faire venir à Syracuse , pour contenter son extrême désir de l'entendre. Denys lui accorda cette faveur , et fit faire au



tione Syracusas perduxit. Quem Dion adeo admiratus est atque adamavit, ut se totum ei traderet. Neque vero minus Plato delectatus est Dione. Itaque, quum a Dionysio tyranno crudeliter violatus esset, quippe quem venundari jussisset, tamen eodem rediit, ejusdem Dionis precibus adductus. Interim in morbum incidit Dionysius. Quo quum gravi conflictaretur, quæsit a medicis Dion, quemadmodum se haberet? simulque ab his petiit, « si forte majori esset periculo, ut sibi faterentur; nam velle se cum eo colloqui de partiendo regno; quod sororis suæ filios, ex illo natos, partem regni putabat debere habere. » Id medici non tacuerunt, et ad Dionysium filium sermonem retulerunt. Quo ille commotus, ne agendi cum eo esset Dioni potestas, patri soporem medicos dare coegit. Hoc æger sumpto, ut somno sœpitus, diem obiit supremum.

III. Tale initium fuit Dionis et Dionysii simultatis, eaque multis rebus aucta est: sed tamen primis temporibus aliquandiu simulata inter eos amicitia mansit; quumque Dion non desisteret obsecrare Dionysium, ut Platonem Athenis arcesseret, et ejus consiliis uteretur, ille, qui in aliqua re vellet patrem imitari, morem ei gessit, eodemque tempore Philistum historicum Syracusas reduxit, hominem amicum non magis tyranno, quam tyrannidi. Sed de hoc in meo libro plura sunt exposita, qui

philosophe une réception magnifique. Dion conçut pour un aussi grand génie tant d'admiration et tant d'amour, qu'il lui donna toute sa confiance. De son côté Platon ne fut pas moins charmé de son disciple ; car, après le cruel outrage du tyran qui le fit vendre comme esclave, il céda aux prières de Dion et consentit à revenir à Syracuse. Sur ces entrefaites, Denys tomba malade ; comme son état semblait alarmant, Dion interrogea les médecins sur la gravité du mal, les priant, s'il venait à empirer, de le lui avouer. Il voulait, disait-il, avoir un entretien avec Denys relativement au partage du royaume, parce qu'il croyait juste d'y appeler les enfans que ce prince avait eus de sa sœur. Les médecins eurent l'indiscrétion de rapporter ces paroles au fils du tyran, qui en conçut les plus vives alarmes, et les força, pour empêcher toute conférence entre Dion et son père, de donner au malade un breuvage assoupissant. Le vieillard parut alors tomber dans un profond sommeil, et ne se réveilla plus.

III. Tel fut le principe de la haine qui régna entre le jeune Denys et Dion, et que plusieurs circonstances concoururent à fortifier. Dans les premiers temps néanmoins ils gardèrent entre eux les dehors de l'amitié ; et comme Dion ne cessait de prier Denys de faire venir d'Athènes le sage Platon pour profiter de ses avis, ce prince, jaloux d'imiter son père en quelque chose, se rendit à ses instances, et rappela en même temps à Syracuse l'historien Philistus<sup>3</sup>, homme non moins dévoué à la tyrannie qu'au tyran. J'ai parlé de lui avec détail dans mon ouvrage sur

de historicis conscriptus est. Plato autem tantum apud Dionysium auctoritate potuit, valuitque eloquentia, ut ei persuaserit tyrannidis facere finem, libertatemque redde-  
dere Syracusanis. A qua voluntate Philisti consilio deter-  
ritus, aliquanto crudelior esse cœpit.

IV. Qui quidem quum a Dione se superari videret ingenio, auctoritate, amore populi, verens, ne, si eum secum haberet, aliquam occasionem sui daret opprimendi, navem ei triremem dedit, qua Corinthum deveheretur, ostendens se id utriusque facere causa, ne, quum inter se timerent, alteruter alterum præoccuparet. Id quum factum multi indignarentur, magnæque esset invidiæ tyranno, Dionysius omnia quæ moveri poterant Dionis in naves imposuit, ad eumque misit. Sic enim existimari volebat, id se non odio hominis, sed suæ salutis fecisse causa. Postea vero quam audivit, eum in Peloponneso manum comparare, sibi que bellum facere conari, Areten, Dionis uxorem, alii nuptum dedit, filiumque ejus sic educari jussit, ut indulgendo turpissimis imbueretur cupiditatibus. Nam puero, priusquam pubes esset, scorta adducebantur; vino epulisque obruebatur, neque ullum tempus sobrio relinquebatur. Is usque eo vitæ statum commutatum ferre non potuit, postquam in patriam rediit pater (namque appositi erant custodes, qui eum a pris-

les historiens. Tel fut l'ascendant que Platon prit sur Denys par la supériorité de ses lumières et de son éloquence, qu'il lui persuada d'abdiquer et de rendre la liberté aux Syracusains. Détourné de cette résolution par les conseils de Philistus, il devint seulement un peu plus cruel qu'auparavant <sup>4</sup>.

IV. Se voyant éclipsé par les lumières, la prépondérance et la popularité de Dion, il appréhendait, en le retenant près de sa personne, de lui fournir l'occasion de le détrôner. Il lui donna donc une trirème pour le transporter à Corinthe, sous prétexte qu'une défiance mutuelle leur faisant craindre à tous deux quelque surprise, leur commun intérêt rendait cette séparation nécessaire. Toutefois, pour calmer l'indignation qu'excitait généralement sa conduite, et diminuer l'odieux qu'elle lui attirait, il fit charger sur des vaisseaux tout le mobilier de Dion et le lui envoya, voulant persuader qu'il était mu réellement par le soin de sa sûreté, et non par une inimitié personnelle <sup>5</sup>. Mais, lorsqu'il sut que Dion levait des troupes dans le Péloponnèse et se disposait à lui déclarer la guerre, il fit épouser à un autre sa femme Arétée, et donna à son fils une éducation dont la perfide indulgence enracina profondément en lui les passions les plus honteuses. Il n'avait pas encore atteint l'âge de puberté qu'on lui amenait des courtisanes; on le gorgeait de vin et de viandes. Toujours à table, sa vie n'était qu'une ivresse continuelle: aussi Dion, lors de son retour à Syracuse,

tino victu deducerent ), ut se de superiore parte ædium dejecerit, atque ita interierit. Sed illuc revertor.

V. Postquam Corinthum pervenit Dion, et eodem perfugit Heraclides, ab eodem expulsus Dionysio, qui præfectus fuerat equitum, omni ratione bellum comparare cœperunt. Sed non multum proficiebant, quod multorum annorum tyrannis magnarum opum putabatur. Quam ob causam pauci ad societatem periculi perducebantur. Sed Dion, fretus non tam suis copiis, quam odio tyranni, maximo animo, duabus onerariis navibus, quinquaginta annorum imperium, munitum quingentis longis navibus, decem equitum, centum peditum millibus, profectus oppugnatum, quod omnibus gentibus admirabile est visum, adeo facile perculit, ut post diem tertium, quam Siciliam attigerat, Syracusas introierit. Ex quo intelligi potest, nullum esse imperium tutum, nisi benevolentia munitum. Eo tempore aberat Dionysius, et in Italia classem opperiebatur, adversariorum ratus neminem sine magnis copiis ad se venturum. Quæ res eum fefellit: nam Dion iis ipsis, qui sub adversarii fuerant potestate, regios spiritus repressit, totiusque ejus partis Siciliæ potitus est, quæ sub potestate Dionysii fuerat; parique modo urbis Syracusarum, præter arcem, et in-

eut beau l'entourer de surveillans chargés de lui faire perdre ses anciennes habitudes, le malheureux jeune homme fut si incapable de supporter un nouveau genre de vie, qu'il se précipita du haut de sa maison, et se tua. Mais je reviens à Dion.

V. Aussitôt après son arrivée à Corinthe, où vint aussi se réfugier Héraclide<sup>6</sup>, général de la cavalerie sicilienne, également chassé par le tyran, il se mit, de concert avec ce nouveau banni, à faire les préparatifs de son expédition. Mais leurs progrès étaient lents : une tyrannie de tant d'années semblait trop bien affermie, et les chefs de l'entreprise trouvaient peu de compagnons pour s'associer à leurs périls. Mais Dion comptait moins sur ses propres forces que sur la haine qu'on portait à Denys : il eut le courage de partir avec deux vaisseaux de transport seulement, pour attaquer un empire de cinquante années d'existence, défendu par cinq cents galères, dix mille hommes de cavalerie, cent mille fantassins ; et, ce qui fit l'étonnement universel, il abattit si facilement ce colosse de puissance, qu'il entra dans Syracuse le troisième jour de son débarquement en Sicile. Cela prouve bien qu'il n'y a point de domination assurée, si l'amour des peuples ne lui sert de rempart<sup>7</sup>. Denys était alors en Italie où il attendait sa flotte, persuadé qu'aucun de ses ennemis ne viendrait l'attaquer, sans des forces considérables. L'évènement le détrompa : ses propres sujets servirent d'instrumens à Dion pour confondre son orgueil despotique ; le vainqueur s'empara de tous ses

sulam adjunctam oppido; eoque rem perduxit, ut talibus pactionibus pacem tyrannus facere vellet: Siciliam Dion obtineret, Italiam Dionysius, Syracusas Apollocrates, cui maximam fidem uni habebat Dionysius.

VI. Has tam prosperas, tamque inopinatas res consecuta est subita commutatio, quod fortuna, sua mobilitate, quem paulo ante extulerat, demergere est adorta. Primum in filio, de quo commemoravi supra, suam vim exercuit. Nam quum uxorem reduxisset, quæ alii fuerat tradita, filiumque vellet revocare ad virtutem a perdita luxuria, accepit gravissimum parens vulnus morte filii. Deinde orta dissensio est inter eum et Heraclidem; qui quidem, Dioni principatum non concedens, factionem comparavit. Neque is minus valebat apud optimates, quorum consensu præerat classi, quum Dion exercitum pedestrem teneret. Non tulit hoc animo æquo Dion, et versum illum Homeri retulit ex secunda rhapsodia, in quo hæc sententia est: « Non posse bene geri rempublicam multorum imperiis. » Quod dictum magna invidia consecuta est. Namque aperuisse videbatur, se omnia in sua potestate esse velle. Hanc ille non lenire obsequio, sed acerbitate opprimere studuit, Heraclidemque, quum Syracusas venisset, interficiendum curavit.

états de Sicile, et soumit de même Syracuse, à l'exception de la citadelle et de l'île jointe à la ville : enfin, par ses succès, il amena le tyran à recevoir la paix aux conditions suivantes : que Dion posséderait la Sicile, Denys l'Italie, et Apollocrate<sup>8</sup>, son plus intime confident, la ville de Syracuse.

VI. Un bonheur aussi grand et aussi inespéré fut suivi d'un retour soudain, et l'inconstante fortune, qui venait d'élever Dion, prit à tâche de le précipiter dans l'abîme. Ce fut dans la personne de ce fils dont j'ai parlé plus haut qu'elle lui fit éprouver ses premières rigueurs. Dion avait repris sa femme, et il s'occupait de ramener à la vertu son fils plongé dans les excès les plus honteux, lorsque la mort de ce malheureux jeune homme vint frapper du coup le plus sensible son cœur paternel. La discorde se mit ensuite entre lui et Héraclide qui ne voulait pas céder la prééminence à son rival, et qui se fit un parti. Mis à la tête de la flotte par le suffrage des grands, il avait sur eux autant de crédit que Dion qui commandait l'armée de terre. Celui-ci, dans la jalousie de cette concurrence, cita ce vers du second livre de l'Iliade, où il est dit : « Qu'un état ne peut être bien gouverné par plusieurs maîtres. » Cette parole imprudente souleva contre lui tous ses concitoyens ; car elle semblait trahir l'ambition du pouvoir absolu. Mais au lieu de désarmer la haine publique par une sage condescendance, il entreprit de la terrasser par la rigueur, et quand Héraclide revint à Syracuse, il le fit assassiner<sup>9</sup>.



VII. Quod factum omnibus maximum timorem iniecit : nemo enim, illo interfecto, se tutum putabat. Ille autem, adversario remoto, licentius eorum bona, quos sciebat adversus se sensisse, militibus dispertivit. Quibus divisis, quum quotidiani maximi fierent sumptus, celeriter pecunia deesse cœpit; neque, quo manus porrigeret, suppetabat, nisi in amicorum possessiones. Id hujusmodi erat, ut, quum milites reconciliasset, amitteret optimates. Quarum rerum cura frangebatur, et, insuetus male audiendi, non æquo animo ferebat, de se ab iis male existimari, quorum paulo ante in cœlum fuerat elatus laudibus. Vulgus autem, offensa in eum militum voluntate, liberius loquebatur, et tyrannum non ferendum dictitabat.

VIII. Hæc ille intuens, quum, quemadmodum sedaret, nesciret, et quorsum evaderent, timeret, Calliocrates quidam, civis Atheniensis, qui simul cum eo ex Peloponneso in Siciliam venerat, homo et callidus, et ad fraudem acutus, sine ulla religione ac fide, adit ad Dionem, et ait eum in magno periculo esse propter offensionem populi et odium militum; quod nullo modo evitare posset, nisi alicui suorum negotium daret, qui se simularet illi inimicum; quem si invenisset idoneum, facile omnium animos cogniturum, adversariosque sub-

VII. Ce crime jeta une épouvante profonde dans tous les cœurs : personne, en effet, après le meurtre d'Héraclide, ne se croyait en sûreté. Délivré de son rival, Dion distribua aux soldats les biens de ceux qu'il savait lui avoir été contraires, et le fit avec trop de prodigalité. Quand tout fut partagé, les dépenses excessives, qui se renouvelaient chaque jour, épuisèrent bientôt ses finances, et ne lui laissèrent d'autre ressource que de dépouiller ses propres amis. C'était le moyen d'aliéner les grands en voulant gagner les soldats. Les embarras de sa position le décourageaient, et ne s'étant jamais trouvé en butte aux traits de la médisance, il ne pouvait supporter l'idée de déchoir dans l'opinion de ceux même qui le louaient naguère avec enthousiasme. Le peuple, d'ailleurs, enhardi par le mécontentement de l'armée, s'exprimait librement sur son compte, et le traitait hautement de tyran insupportable.

VIII. Tandis que Dion redoutait les suites de cette animosité générale et ne savait comment la calmer, un Athénien nommé Callicrate, qui l'avait accompagné du Péloponèse en Sicile, homme sans honneur et sans foi, mais fourbe habile et consommé, va le trouver, et lui représente que l'indignation du peuple et la haine des troupes l'exposent au plus grand danger ; il ajoute que le seul moyen de sortir de ce mauvais pas est de charger quelqu'un de ses partisans de se déclarer en apparence son ennemi ; que s'il trouve un homme capable de jouer ce rôle, il pourra facilement connaître les sentimens de

laturum, quod inimici ejus dissidenti suos sensus aper-  
turi forent. Tali consilio probato, excipit has partes ipse  
Callicrates, et se armat imprudentia Dionis: ad eum in-  
terficiendum socios conquirat: adversarios ejus convenit,  
conjuratorem confirmat. Res, multis consciis quæ gere-  
retur, elata defertur ad Aristomachen, sororem Dionis,  
uxoremque Areten. Illæ, timore perterritæ, conveniunt,  
cujus de periculo timebant. At ille negat a Callicrate  
fieri sibi insidias, sed illa, quæ agerentur, fieri præcepto  
suo. Mulieres nihilo secius Callicratem in ædem Proser-  
pinæ deducunt, ac jurare cogunt, nihil ab illo periculi  
fore Dionis. Ille hac religione non modo ab incepto non  
deterritus, sed ad maturandum concitatus est, verens, ne  
prius consilium suum aperiretur, quam conata perfecisset.

IX. Hac mente, proximo die festo, quum a conventu  
remotum se Dion domi teneret, atque in conclavi edito  
recubisset, consciis loca munitiora oppidi tradit, do-  
mum custodibus sepit, a foribus qui non discebant,  
certos præficit; navem triremem armatis ornat, Philo-  
stratoque, fratri suo, tradit, eamque in portu agitari  
jubet, ut si exercere remiges vellet; cogitans, si forte  
consiliis obstitisset fortuna, ut haberet, quo fugeret ad  
salutem. Suorum autem e numero Zacynthios adoles-

chacun, et se défaire des mécontents, qui ne manqueront pas de découvrir leur haine à qui semblera la partager. Ce conseil approuvé, Callicrate se charge lui-même du rôle convenu <sup>10</sup> : fort de l'imprudence de Dion, il cherche des complices pour le tuer, se rend chez ses ennemis, et organise la conspiration. Le secret, confié à un grand nombre de conjurés, transpira ; Aristomaque, sœur de Dion, et son épouse Arétée en eurent connaissance : saisies de frayeur en apprenant le danger qui le menace, ces deux femmes courent l'avertir ; mais Dion refuse de croire à la perfidie de Callicrate, leur disant que cet Athénien n'agit que par son ordre. Malgré cette assurance elles conduisent Callicrate dans le temple de Proserpine, et là le forcent de jurer que Dion n'aura rien à redouter de sa part <sup>11</sup>. Le perfide n'est point retenu par ce serment ; au contraire, il en hâte davantage encore l'accomplissement de son projet, de crainte que tout ne se découvre avant l'exécution.

IX. La solennité d'une fête prochaine lui parut une occasion favorable. Dion se tenait solitairement chez lui, et s'était retiré dans un appartement supérieur pour y prendre du repos. Callicrate confie à ses complices les postes les plus fortifiés de la ville, investit la demeure de Dion, place aux portes des gens affidés, avec ordre de ne pas s'en éloigner ; garnit de soldats une galère et en donne la conduite à son frère Philocrate, lui recommandant de la faire manœuvrer dans le port comme pour exercer les rameurs, mais dans le fait pour se ménager, en cas de

centes quosdam eligit, quum audacissimos, tum viribus maximis, hisque dat negotium, ut ad Dionem eant inermes, sic uti conveniendi ejus gratia viderentur venire. Hi propter notitiam sunt intromissi. At illi, ut limen ejus intrarunt, foribus obseratis, in lecto cubantem invadunt, colligant: fit strepitus, adeo ut exaudiri posset foris. Hic, sicut ante dictum est, quam invisam sit singularis potentia, et miseranda vita, qui se metui, quam amari malunt, cuivis facile intellectu fuit. Namque illi ipsi custodes, si propitia fuissent voluntate, foribus effractis, servare eum potuissent, quod illi inermes, telum foris flagitantes, vivum tenebant. Cui quum succurreret nemo, Lyco quidam Syracusanus per fenestras gladium dedit, quo Dion interfectus est.


X. Confecta cæde, quum multitudo visendi gratia introisset, nonnulli ab insciis pro noxiis conciduntur. Nam, celeri rumore dilato, Dioni vim allatam, multi concurrerant, quibus tale facinus displicebat. Hi, falsa suspitione ducti, immerentes, ut sceleratos, occidunt. Hujus de morte ut palam factum est, mirabiliter vulgi mutata est voluntas. Nam qui vivum eum tyrannum vocitarant, iidem liberatorem patriæ, tyrannique expulsorem prædi-

revers, un moyen de fuite et de salut. Ensuite il choisit parmi les conjurés quelques jeunes gens de l'île de Zaccynthe<sup>12</sup>, tous pleins de vigueur et de résolution, et les charge de se présenter sans armes chez Dion, sous prétexte de lui faire leur cour. On les introduit comme personnes de connaissance; mais à peine sont-ils entrés, que fermant les portes avec soin, ils se précipitent sur lui, le saisissent dans son lit, et le garottent. Le bruit s'entendit du dehors. On put juger en cette occasion de la haine qu'inspire la puissance d'un seul, ainsi que nous l'avons dit plus haut, et du triste sort des dominateurs qui aiment mieux se faire craindre que de se faire aimer. En effet, pour peu que les gardes eussent été bien disposés à l'égard de Dion, ils pouvaient briser les portes, et le sauver, puisque les agresseurs le tenaient vivant, et demandaient à ceux du dehors quelque arme pour l'égorger. Comme personne ne venait à son secours, le Syracusain Lycon leur passa par la fenêtre une épée qui servit à lui donner la mort.

X. Après ce meurtre, la curiosité ayant conduit au lieu de la scène un peuple nombreux, quelques personnes furent massacrées par méprise : car sur le bruit promptement répandu qu'on avait attenté aux jours de Dion, ceux qui n'approuvaient pas ce crime accoururent en foule, et, entraînés par de faux soupçons, tuèrent des innocens comme meurtriers. La révolution que cette mort, devenue publique, opéra dans tous les esprits, est vraiment surprenante. Les mêmes bouches qui n'avaient cessé

cabant. Sic subito misericordia odio successerat, ut eum suo sanguine, si possent, ab Acheronte cuperent redimere. Itaque in urbe, celeberrimo loco, elatus publice, sepulcri monumento donatus est. Diem obiit circiter annos quinquaginta quinque natus, quartum post annum, quam ex Peloponneso in Siciliam redierat.

de traiter Dion de despote, pendant sa vie, le proclamaient hautement le libérateur de la patrie et le destructeur des tyrans. La pitié avait si rapidement succédé à la haine, que le peuple l'aurait volontiers, s'il eût été possible, rappelé à la vie au prix de son sang. Aussi l'état se chargea de ses funérailles, et l'honora d'un mausolée dans le quartier le plus fréquenté de la ville. Dion mourut environ dans sa cinquante-cinquième année, quatre ans après son retour du Péloponnèse en Sicile.





---

## XI.

# IPHICRATES.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Iphicrates disciplina militari nobilis. — II. Bellum gerit cum Thracibus; Lacedæmonios fugat; Persarum conductitiis præest, Epaminondam retardat. — III. Ejus indoles et dotes; filii exprobratio de uxore barbara.

I. **I**PHICRATES, Atheniensis, non tam magnitudine rerum gestarum, quam disciplina militari nobilitatus est. Fuit enim talis dux, ut non solum ætatis suæ cum primis compararetur, sed ne de majoribus natu quidem quisquam anteponeretur. Multum vero in bello est versatus; sæpe exercitibus præfuit; nusquam culpa sua male rem gessit; semper consilio vicit, tantumque eo valuit, ut multa in re militari partim nova attulerit, partim meliora fecerit: namque ille pedestria arma mutavit, quum, ante illum imperatorem, maximis clypeis, brevibus hastis, minutis gladiis uterentur. Ille e contrario peltam pro parma fecit (a quo postea peltastæ pedites

---

## XI.

# IPHICRATE.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Iphicrate, célèbre par ses talens militaires. — II. Il fait la guerre aux Thraces ; met en fuite les Lacédémoniens ; commande les troupes soldées des Perses ; arrête les progrès d'Épaminondas. — III. Caractère et qualités d'Iphicrate : son fils lui reproche d'avoir pris une épouse étrangère.

I. **L'**ATHÉNIEN Iphicrate dut son illustration moins à l'éclat de ses exploits qu'à la profondeur de ses connaissances stratégiques<sup>1</sup>. En effet, c'était un guerrier si consommé, qu'on l'égalait aux plus illustres capitaines de son âge, et qu'on ne lui préférait même aucun des généraux plus anciens que lui. Il passa presque toute sa vie dans les camps, commanda plus d'une fois les armées, ne fut jamais malheureux par sa faute, et jamais vainqueur que par son habileté ; l'art militaire dut à ses lumières et à son génie une foule d'institutions nouvelles et d'améliorations importantes. Ce fut lui qui changea l'armure du fantassin : on avait porté jusqu'alors d'énormes boucliers, de courtes javelines et de petites

appellantur), ut ad motus concursusque essent leviores : hastæ modum duplicavit : gladios longiores fecit : idem genus loricarum mutavit, et pro ferreis atque æneis lintheas dedit. Quo facto expeditiores milites reddidit; nam, pondere detracto, quod æque corpus tegeret, et leve esset, curavit.

II. Bellum cum Thracibus gessit : Seuthen, socium Atheniensium, in regnum restituit. Apud Corinthum tanta severitate exercitui præfuit, ut nullæ unquam in Græcia neque exercitiores copiæ, neque magis dicto audientes fuerint duci; in eamque consuetudinem adduxit, ut, quum prælii signum ab imperatore esset datum, sine ducis opera sic ordinatæ consisterent, ut singuli ab peritissimo imperatore dispositi viderentur. Hoc exercitu Moram Lacedæmoniorum interceptit : quod maxime tota celebratum est Græcia. Iterum eodem bello omnes copias eorum fugavit; quo facto magnam adeptus est gloriâ. Quum Artaxerxes Ægyptio regi bellum inferre voluit, Iphicratem ab Atheniensibus petivit ducem, quem præficeret exercitui conductitio, cujus numerus duodecim millium fuit; quem quidem sic omni disciplina militari erudit, ut, quemadmodum quondam Fabiani milites romani appellati sunt, sic Iphicratenses apud

épées. Iphicrate, afin de faciliter le choc et les évolutions, remplaça la parme par la pelte, et c'est ce qui a fait désigner depuis les fantassins sous le nom de peltastes. Il doubla les dimensions de la pique, et donna aussi plus de longueur aux épées : enfin, adoptant une autre matière pour la confection des cuirasses, il substitua le lin à l'airain et au fer. Désormais plus libre dans ses mouvements et soulagé du poids de son armure, le soldat en eut une qui le protégeait également sans l'accabler.

II. Iphicrate fit la guerre aux Thracés : il remit sur le trône Seuthès, allié des Athéniens. Au siège de Corinthe, il introduisit dans l'armée une discipline si sévère<sup>2</sup> qu'il n'y eut jamais dans la Grèce de troupes mieux aguerries ni plus soumises à leur chef. Il sut les accoutumer à se ranger si bien d'elles-mêmes en bataille, au premier signal, que chaque soldat semblait avoir été posté par le plus habile capitaine. C'est avec une telle armée qu'il enleva le fameux corps d'infanterie lacédémonienne<sup>3</sup>; exploit tant célébré par la Grèce entière. Dans la même campagne, il mit encore leur armée en fuite, et s'acquit un grand renom par cette victoire. Lorsqu'Artaxerxès résolut de déclarer la guerre au roi d'Égypte, il demanda Iphicrate aux Athéniens, pour le mettre à la tête de douze mille hommes de troupes qu'il avait à sa solde. Cet habile capitaine les instruisit à fond dans toutes les parties de l'art militaire; et de même que Rome a eu jadis ses soldats nommés Fabiens, les Iphicratois ont joui chez les Grecs de la plus haute célébrité. Envoyé

Græcos in summa laude fuerint. Idem, subsidio Lacedæmonii profectus, Epaminondæ retardavit impetus; nam, nisi ejus adventus appropinquasset, non prius Thebani Sparta abscessissent, quam captam incendio delessent.

III. Fuit autem et animo magno et corpore, imperatoriaque forma, ut ipso aspectu cuivis injiceret admirationem sui. Sed in labore remissus nimis, parumque patiens, ut Theopompus memoriæ prodidit; bonus vero civis, fideque magna: quod quum in aliis rebus declaravit, tum maxime in Amyntæ Macedonis liberis tuendis. Namque Eurydice, mater Perdiccæ et Philippi, cum his duobus pueris, Amynta mortuo, ad Iphicratem confugit, ejusque opibus defensa est. Vixit ad senectutem, placatis in se suorum civium animis. Causam capitis semel dixit, bello sociali, simul cum Timotheo; eoque judicio est absolutus. Menesthea filium reliquit, ex Thressa natum, Cotyis regis filia. Is quum interrogaretur, utrum pluris patrem, matremne faceret: Matrem, inquit. Id quum omnibus mirum videretur, at ille: Merito, inquit, facio; nam pater, quantum in se fuit, Thracem me genuit; contra ea mater, Atheniensem.



depuis au secours des Lacédémoniens, contre Épaminondas, il arrêta le torrent de la conquête : sans son approche, les Thébains n'auraient quitté Sparte qu'après l'avoir prise et réduite en cendres<sup>4</sup>.

III. D'un grand cœur, d'une haute stature, son extérieur semblait fait pour le commandement ; il suffisait de le voir pour l'admirer ; mais, au rapport de Théopompe, il se montrait trop mou dans les travaux<sup>5</sup>, et savait peu souffrir ; du reste, bon citoyen et plein de loyauté, comme il en donna des preuves en plusieurs occasions, et surtout dans la protection qu'il accorda aux enfans d'Amyntas, roi de Macédoine. Eurydice, mère de Perdicas et de Philippe<sup>6</sup>, s'étant, après la mort de son époux, réfugiée avec ses deux enfans auprès d'Iphicrate, trouva en lui un soutien et un défenseur. Il parvint à une assez grande vieillesse, sans que la jalousie de ses concitoyens s'armât contre lui. Une seule fois, pendant la guerre sociale, il eut à se défendre d'une accusation capitale, avec Timothée, et fut absous<sup>7</sup>. Il laissa un fils nommé Ménesthée, qu'il avait eu d'une Thrace, fille du roi Cotys. On demandait un jour à ce jeune homme qui, de son père ou de sa mère, il estimait le plus : Ma mère, répondit-il. Tout le monde se récriait sur cette réponse. «Ai-je donc tort, reprit-il, lorsque mon père n'a rien épargné pour me rendre Thrace, et que ma mère m'a fait naître Athénien ? »

---

## XII.

# CHABRIAS.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Chabrias, novo pugnandi modo invento, clarus. — II. Res ejus cum Nectanabi Ægyptio, et Evagora Cyprio. Classi Ægyptiæ præest. — III. Domum revocatur; propter invidiam plerumque abest. — IV. In bello sociali, a suis desertus, interficitur.

I. **C**HABRIAS, Atheniensis. Hic quoque in summis habitus est ducibus, resque multas memoria dignas gessit. Sed ex his elucet maxime inventum ejus in prælio, quod apud Thebas fecit, quum Bœotiis subsidio venisset: namque in eo, victoria fidente summo duce Agesilao, fugatis jam ab eo conductitiis catervis, reliquam phalangem loco vetuit cedere, obnixoque genu scuto, projectaque hasta impetum excipere hostium docuit. Id novum Agesilaus contuens, progredi non est ausus, suosque jam incurrentes tuba revocavit. Hoc usque eo tota Græcia fama celebratum est, ut illo statu Chabrias sibi statuum

---

## XII.

# CHABRIAS.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Chabrias s'illustre par une nouvelle tactique de son invention. — II. Il secourt Nectanabis en Égypte et Évagoras dans l'île de Chypre ; il commande la flotte égyptienne. — III. On le rappelle dans sa patrie ; il s'en tient habituellement éloigné pour ne pas porter ombrage à ses concitoyens. — IV. Dans la guerre sociale , il est abandonné des siens et périt.

I. **C**HABRIAS naquit à Athènes. Lui aussi fut compté parmi les plus grands capitaines, et se signala par une foule de traits mémorables <sup>1</sup>. Mais, son premier titre à l'immortalité, c'est la nouvelle manœuvre qu'il employa en combattant sous les murs de Thèbes, comme auxiliaire des Béotiens. Déjà son redoutable adversaire, Agésilas, avait mis en fuite les troupes soudoyées et regardait la victoire comme certaine ; Chabrias défendit à l'infanterie qui lui restait de quitter son poste ; puis, le bouclier contre le genou et la lance en arrêt, il apprit à ses soldats comment il fallait soutenir le choc des ennemis. Surpris de cette tactique inusitée, Agésilas n'osa



fieri voluerit, quæ publice ei ab Atheniensibus in foro constituta est. Ex quo factum est, ut postea athletæ, ceterique artifices, his statibus in statuis ponendis uterentur, in quibus victoriam essent adepti.

II. Chabrias autem multa in Europa bella administravit, quum dux Atheniensium esset; in Ægypto sua sponte gessit: nam Nectanabin adjutum profectus, regnum ei constituit. Fecit idem Cypri, sed publice ab Atheniensibus Evagoræ adjutor datus: neque prius inde discessit, quam totam insulam bello devinceret; qua ex re Athenienses magnam gloriam sunt adepti. Interim bellum inter Ægyptios et Persas conflatum est. Athenienses cum Artaxerxe societatem habebant, Lacedæmonii cum Ægyptiis: a quibus magnas prædas Agesilaus, rex eorum, faciebat. Id intuens Chabrias, quum in re nulla Agesilao cederet, sua sponte eos adjutum profectus, Ægyptiæ classi præfuit; pedestribus copiis Agesilaus.

III. Tum præfecti regis Persiæ legatos miserunt Athenas questum, quod Chabrias adversum regem bellum gereret cum Ægyptiis. Athenienses diem certam Chabriæ præstituerunt, quam ante domum nisi redisset, capitis se

pousser plus avant, et fit sonner la retraite quand la charge commençait. Toute la Grèce retentit alors du nom de Chabrias, et lui-même voulut être représenté dans l'attitude du combat, lorsque les Athéniens lui firent élever une statue sur la place publique. De là vint que dans la suite les athlètes, et tous ceux qui figuraient dans les jeux publics, firent donner à leurs statues la pose qu'ils avaient au moment de leur victoire.

II. Chabrias eut la conduite de plusieurs guerres en Europe, avec le titre de général des Athéniens. Il fit, sans caractère public, une expédition en Égypte, pour y secourir Nectanabis dont il affermit la couronne <sup>2</sup>. En Chypre il rendit le même service à Évagoras <sup>3</sup>; mais, cette fois, il agissait au nom des Athéniens qui l'avaient envoyé; il ne sortit de l'île qu'après l'avoir entièrement soumise par la force des armes, et couvrit ainsi de gloire ses concitoyens. Dans cet intervalle la guerre s'alluma entre les Égyptiens et les Perses. Athènes s'était alliée avec Artaxerxès, et Sparte avec les Égyptiens, auxquels son roi Agésilas faisait payer bien cher ses services. Considérant cet avantage, Chabrias, qui d'ailleurs ne le cédaient en rien au roi de Lacédémone, alla de son chef offrir ses services aux Égyptiens, et fut mis à la tête de leur flotte <sup>4</sup>; Agésilas commanda l'armée de terre.

III. Alors les lieutenans du roi de Perse envoyèrent des députés aux Athéniens pour se plaindre de ce que Chabrias faisait la guerre contre Artaxerxès avec les Égyptiens. La république manda aussitôt à Chabrias


illum damnaturos denuntiarunt. Hoc ille nuntio Athenas rediit; neque ibi diutius est moratus, quam fuit necesse. Non enim libenter erat ante oculos civium suorum: quod et vivebat laute, et indulgebat sibi liberalius, quam ut invidiam vulgi posset effugere. Est enim hoc commune vitium in magnis liberisque civitatibus, ut invidia gloriæ comes sit, et libenter de his detrahant, quos eminere videant altius: neque animo æquo pauperes alienam opulentium intuentur fortunam. Itaque Chabrias, quoad ei licebat, plurimum aberat. Neque vero solus ille aberat Athenis libenter; sed omnes fere principes fecerunt idem, quod tantum se ab invidia putabant futuros, quantum a conspectu suorum recessissent. Itaque Conon plurimum Cypri vixit, Iphicrates in Thracia, Timotheus Lesbi, Chares in Sigæo. Dissimilis quidem Chares horum et factis et moribus, sed tamen Athenis et honoratus et potens.

IV. Chabrias autem periit bello sociali, tali modo: oppugnabant Athenienses Chium; erat in classe Chabrias privatus, sed omnes, qui in magistratu erant, auctoritate anteibat; eumque magis milites, quam qui præerant, aspiciebant. Quæ res ei maturavit mortem: nam dum primus studet portum intrare, et gubernato-

que, s'il n'était pas de retour à une époque qu'elle lui fixait, on le condamnerait à mort. A cette nouvelle, il revint à Athènes; mais il n'y resta que le temps rigoureusement nécessaire. Fastueux dans sa manière de vivre, et aimant à se livrer sans contrainte à ses goûts, il ne pouvait guère échapper aux envieux, et se sentait gêné par la présence de ses concitoyens. C'est là, en effet, le vice commun de toutes les grandes républiques : dans leur sein l'envie est la compagne du mérite; on s'y plaît à déprimer tout ce qui s'élève, et le pauvre n'y voit pas de sang-froid l'opulence du riche qu'il ne saurait partager. Voilà pourquoi Chabrias vivait autant que possible loin d'Athènes. Et il n'était pas le seul qui aimât à s'en absenter : presque tous les premiers citoyens firent de même : se dérober aux regards de leurs compatriotes, c'était pour eux s'éloigner de l'envie. Aussi Conon habita-t-il presque toujours l'île de Chypre, Iphicrate la Thrace, Timothée Lesbos<sup>5</sup>, et Charès<sup>6</sup> Sigée<sup>7</sup>. Il est vrai que par ses actions et par ses mœurs, ce dernier ne ressembla guère aux grands hommes que je cite; mais enfin, il ne laissa pas d'être puissant et considéré dans sa patrie.

IV. Chabrias périt dans la guerre sociale : voici comment. Les Athéniens assiégeaient Chio<sup>8</sup>, et il se trouvait à bord de leur flotte, sans commandement légal, mais avec plus d'autorité réelle que les chefs eux-mêmes; les soldats ne voyaient que lui. Cette distinction hâta sa mort. Jaloux d'entrer le premier dans le port de Chio, il ordonna au pilote de diriger son vaisseau de ce côté, et

rem jubet eo dirigere navem, ipse sibi perniciæ fuit. Quum enim eo penetrasset, ceteræ non sunt secutæ. Quo facto circumfusus hostium concursu, quum fortissime pugnaret, navis, rostro percussa, cœpit sidere: hinc refugere quum posset, si se in mare dejecisset, quod suberat classis Atheniensium, quæ exciperet natantem; perire maluit, quam, armis abjectis, navem relinquere in qua fuerat vectus. Id ceteri facere noluerunt, qui nando in tutum pervenerunt; at ille præstare honestam mortem existimans turpi vitæ, cominus pugnans telis hostium interfectus est.



devint victime de son ardeur. Il pénétra dans le port, mais le reste de la flotte ne le suivit point. Enveloppé par l'ennemi, il faisait des prodiges de valeur, quand son navire atteint d'un coup d'éperon, commença de couler bas. Il pouvait se jeter à la mer, et regagner la flotte athénienne qui était à portée de le recueillir, mais il aima mieux périr que d'abandonner ses armes et son vaisseau : ses compagnons n'imitèrent point son exemple, et se sauvèrent à la nage. Pour lui, préférant une mort honorable à un moyen honteux de salut, il tomba percé de coups en soutenant de près le choc de l'ennemi.



---

## XIII.

# TIMOTHEUS.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Timothei virtutes et res gestæ. — II. Ipsi, Lacedæmoniorum victori, statua ponitur. — III. Senex Menestheo prætori in consilium datur. A Charete prætore accusatus damnatur. — IV. Filius ejus Conon muros reficere cogitur. Jasonis erga Timotheum fides.

I. **T**IMOTHEUS, Cononis filius, Atheniensis. Hic a patre acceptam gloriam multis auxit virtutibus. Fuit enim disertus, impiger, laboriosus, rei militaris peritus, neque minus civitatis regendæ. Multa hujus sunt præclare facta, sed hæc maxime illustria. Olynthios et Byzantios bello subegit. Samum cepit, in qua oppugnanda, superiore bello, Athenienses mille et ducenta talenta consumpserant. Id ille sine ulla publica impensa populo restituit. Adversum Cotym bella gessit, ab eoque mille et ducenta talenta prædæ in publicum retulit. Cyzicum

---

### XIII.

# TIMOTHÉE.

---

## SOMMAIRE.

CHAP. I. Qualités et exploits de Timothée. — II. Vainqueur des Lacédémoniens, on lui élève une statue. — III. Dans sa vieillesse on le donne, pour conseil, au préteur Ménésthée. Accusé par Charès, il est condamné. — IV. Conon, son fils, est contraint de relever à ses frais les murs d'Athènes. Fidélité de Jason envers Timothée.

I. **L'ATHÉNIEN** Timothée, fils de Conon, augmenta par ses qualités personnelles l'héritage de gloire que son père lui avait laissé. Il était éloquent <sup>1</sup>, actif, laborieux, habile guerrier <sup>2</sup> et grand homme d'état. Parmi ses nombreux exploits, on cite comme les plus éclatans, la soumission d'Olynthe <sup>3</sup> et de Byzance; la prise de Samos, dont le siège avait coûté, dans une première guerre, douze cents talens aux Athéniens, et qu'il remit en leur puissance, sans aucune charge pour la république. Dans son expédition contre Cotys <sup>4</sup>, il enrichit le trésor de douze cents talens pris sur l'ennemi. Il fit lever le siège de Cy-



obsidione liberavit. Ariobarzani simul cum Agesilao auxilio profectus est. A quo quum Laco pecuniam numeratam accepisset, ille cives suos agro atque urbibus augeri maluit, quam id sumere, cujus partem domum suam ferre posset. Itaque accepit Erichthonem et Sestum.

II. Idem, classi præfectus, circumvehens Peloponnesum, Laconiam populatus, classem eorum fugavit. Corcyram sub imperium Atheniensium redegit, sociosque idem adjunxit Epirotas, Athamanas, Chaonas, omnesque eas gentes, quæ mare illud adjacent. Quo facto Lacedæmonii de diutina contentione destiterunt, et sua sponte Atheniensibus imperii maritimi principatum concesserunt, pacemque his legibus constituerunt, ut Athenienses mari duces essent. Quæ victoria tantæ fuit Atticis lætitiæ, ut tum primum aræ Paci publice sint factæ, eique deæ pulvinar sit institutum. Cujus laudis ut memoria maneret, Timotheo publice statuam in foro posuerunt : qui honos huic uni ante id tempus contigit, ut, quum patri populus statuam posuisset, filio quoque daret. Sic juxta posita recens filii veterem patris renovavit memoriam.

zique <sup>5</sup>, et marcha, de concert avec Agésilas, au secours d'Ariobarzane <sup>6</sup> : ce satrape compta au roi de Sparte une somme d'argent ; mais Timothée, au lieu de recevoir un présent dont il pouvait détourner une partie à son profit, aima mieux étendre les possessions et le territoire de sa patrie, et obtint les villes d'Érichthon <sup>7</sup> et de Sestos.

II. Lorsqu'il commanda la flotte d'Athènes, il ravagea, en côtoyant le Péloponnèse, les terres des Lacédémoniens, et dispersa leurs vaisseaux. Il soumit Corcyre aux Athéniens, et fit entrer dans leur alliance les Épirotes, les Acarnaniens, les Chaoniens, en un mot, tous les peuples voisins de la mer Ionienne. De tels succès forcèrent Sparte à se désister de ses longues prétentions, et à céder volontairement à ses rivaux l'empire de la mer : la prééminence navale des Athéniens fut reconnue dans un traité de paix. Ce triomphe causa tant de joie aux peuples de l'Attique, que, pour la première fois, la république fit élever des autels à la Paix, et destina un pulvinar à soutenir la statue de la déesse. Pour perpétuer le souvenir d'un si glorieux événement, les Athéniens érigèrent à Timothée une statue, sur la place publique ; il était sans exemple jusqu'alors qu'on eût décerné cet honneur à un citoyen dont le père l'avait déjà obtenu, et ce fut par une distinction toute nouvelle que l'image de Timothée, placée auprès de celle de Conon, rajeunit la gloire de ce grand homme.

III. Hic quum esset magno natu, et magistratus gerere desisset, bello Athenienses undique premi sunt cœpti. Defecerat Samus : descierat Hellespontus : Philippus jam tum valens Macedo multa moliebatur; cui oppositus Chares quum esset, non satis in eo præsidii putabatur. Fit Menestheus prætor, filius Iphicratis, gener Timothei, et, ut ad bellum proficiscatur, decernitur. Huic in consilium dantur duo usu et sapientia præstantes, quorum consilio uteretur, pater et socer : quod in his tanta erat auctoritas, ut magna spes esset, per eos amissa posse recuperari. Hi quum Samum profecti essent, et eodem Chares, adventu eorum cognito, cum suis copiis proficisceretur, ne quid absente se gestum videretur, accidit, quum ad insulam appropinquarent, ut magna tempestas oriretur. Quam evitare duo veteres imperatores utile arbitrati, suam classem suppresserunt. At ille, temeraria usus ratione, non cessit majorum natu auctoritati, et, ut in sua navi esset fortuna, quo contenderat, pervenit; eodemque ut sequerentur, ad Timotheum et Iphicratem nuntium misit. Hinc, male re gesta, compluribus amissis navibus, eodem, unde erat profectus, se recepit, litterasque Athenas publice misit, sibi proclive fuisse Samum capere, nisi a Timotheo et Iphicrate desertus esset. Ob eam rem in crimen vocabantur; populus acer, suspicax, mobilis, adversarius,

III. Parvenu à une extrême vieillesse, Timothée s'était retiré des affaires publiques. Ce fut l'époque d'une guerre générale contre les Athéniens. Samos avait quitté leur parti; l'Hellespont s'était révolté; le Macédonien Philippe<sup>8</sup>, déjà puissant, déployait son activité redoutable; et Charès<sup>9</sup>, opposé à ce prince, semblait un trop faible bouclier. Alors Ménesthée, fils d'Iphicrate et gendre de Timothée, fut créé préteur, et reçut ordre de partir pour la guerre; on lui donna deux conseillers pleins d'expérience et de sagesse, son père et son beau-père. La confiance qu'ils inspiraient faisait croire fermement à la possibilité de recouvrer ce qu'on avait perdu. Ils cinglèrent bientôt vers Samos; à cette nouvelle, Charès, qui ne voulait rien laisser faire sans lui, mit à la voile de son côté avec les troupes qu'il commandait, et déjà on approchait de l'île, lorsqu'une violente tempête s'éleva. Les deux vieux généraux, ne voulant point exposer leur flotte, firent jeter l'ancre : mais Charès, se livrant à sa témérité, ne déféra point à la longue expérience de leur âge; et, comme s'il eût eu, dans ce moment, la fortune sur son bord, il arriva où il voulait, puis fit dire à Iphicrate et à Timothée de venir le rejoindre. Il échoua toutefois dans son entreprise, perdit nombre de bâtiments, et revint au lieu d'où il était parti. Alors il écrivit au gouvernement d'Athènes, que la conquête de Samos lui eût été facile, sans la désertion d'Iphicrate et de Timothée. Cette inculpation fut accueillie. Le peuple, passionné, soupçonneux, en qui la puissance excite

invidus etiam potentiæ, domum revocat: accusantur proditionis. Hoc iudicio damnatur Timotheus, lisque ejus æstimatur centum talentis. Ille, odio ingratae civitatis coactus, Chalcedem se contulit.

IV. Hujus post mortem quum populum iudicii sui pœniteret, mulctæ novem partes detraxit, et decem talenta Cononem, filium ejus, ad muri quamdam partem reficiendam jussit dare. In quo fortunæ varietas est animadversa. Nam quos avus Conon muros ex hostium præda patriæ restituerat, eosdem nepos, cum summa ignominia familiæ, ex sua re familiari reficere coactus est. Timothei autem moderatæ sapientisque vitæ, quum pleraque possimus proferre testimonia, uno erimus contenti; quod ex eo facile conjici poterit, quam carus suis fuerit. Quum Athenis adolescentulus causam diceret, non solum amici privatique hospites ad eum defendendum convenerunt; sed etiam in eis Jason tyrannus, qui illo tempore fuit omnium potentissimus. Hic quum in patria sine satellitibus se tutum non arbitraretur, Athenas sine ullo præsidio venit; tantique hospitem fecit, ut mallet se capitis periculum adire, quam Timotheo, de fama dimicanti, deesse. Hunc adversus tamen Timotheus postea, populi jussu, bellum gessit; patriæque sanctiora jura, quam hospitii, esse duxit. Hæc extrema

l'aversion et même l'envie, rappelle ces deux généraux. Ils sont accusés de trahison : Timothée succombe; il est condamné à une amende de cent talens. Victime de la haine de ses ingrats concitoyens, il se retire à Chalcis <sup>10</sup>.

IV. Après sa mort, les Athéniens regrettant de l'avoir traité ainsi, réduisirent des neuf dixièmes l'amende fixée, et forcèrent son fils Conon à payer les dix derniers talens, pour rétablir une partie des murs d'Athènes. Ainsi, par un exemple frappant des vicissitudes de la fortune, ces mêmes murailles que l'aïeul avait relevées aux dépens de l'ennemi, le petit-fils se vit contraint, au grand déshonneur de sa famille, de les reconstruire de ses propres deniers. Nous pourrions citer plusieurs preuves de la sagesse et de la modération de Timothée; mais nous nous bornerons à un seul trait, qui pourra faire juger combien il était chéri des siens. Fort jeune encore, il se trouvait obligé de plaider devant le tribunal d'Athènes : aussitôt ses amis et ses hôtes se réunirent pour le défendre, et l'on vit même se joindre à ces patrons de condition privée, Jason <sup>11</sup>, le plus puissant des princes de son temps. Ce tyran qui, dans ses états, ne se croyait en sûreté qu'entouré d'une garde nombreuse, se rendit à Athènes sans escorte, et montra en cette occasion tant d'estime pour son hôte Timothée, qu'il aima mieux exposer sa propre vie, que de l'abandonner dans une affaire où son honneur était compromis. C'est contre lui cependant que Ti-

fuit ætas imperatorum atheniensium, Iphicratis, Chabriæ, Timothei : neque, post illorum obitum, quisquam dux in illa urbe fuit dignus memoria.

---

mothée fit plus tard la guerre, par l'ordre du peuple, regardant les droits de la patrie comme plus sacrés que ceux de l'hospitalité. Le dernier âge des grands généraux d'Athènes finit avec Iphicrate<sup>12</sup>, Chabrias et Timothée; après eux, cette république ne produisit aucun capitaine digne de passer à la postérité.

---



---

## XIV.

# DATAMES.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Datames, barbarorum clarissimus. Bello Artaxerxis contra Cadusios, Ciliciæ partem, meretur.—II. Thyum vivum capit.—III. Captum ad regem adducit. Copiis contra Ægyptios præficitur.—IV. Revocatur. Aspim Cappadocem capit.—V. Aulicorum insidias edoctus, Cappadociam sibi et Paphlagoniam occupat.—VI. In Bello adversum Pisidas amittit filium. Proditores et hostes Pisidas superat.—VII. A filio natu maximo proditur.—VIII. Autophradatem, contra se missum, vincit.—IX. Regis insidias callide declinat.—X. Mithridatis dolo capitur.—XI. In colloquio per fraudem occiditur.

I. **V**ENIO nunc ad fortissimum virum, maximique consilii omnium barbarorum, exceptis duobus Carthaginiensibus, Hamilcare et Hannibale. De quo hoc plura referemus, quod et obscuriora sunt ejus gesta pleraque; et ea, quæ prospere ei cesserunt, non magnitudine copiarum, sed consilii, quo tantum non omnes superabat,

---

## XIV.

# DATEME.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Datame le plus illustre des généraux barbares. Il fait ses premières armes, dans la guerre d'Artaxerxès contre les Cadusiens, peuple de Cilicie. — II. Il prend Thyus vivant. — III. Il amène au roi son captif. Il est mis à la tête des troupes envoyées contre les Égyptiens. — IV. Il est rappelé. Il fait prisonnier Aspis de Cappadoce. — V. Instruit des pièges que lui tendent les courtisans, il occupe en son nom la Cappadoce et la Paphlagonie. — VI. Il perd son fils dans une guerre contre les Pisidiens; il accable et ses soldats transfuges et ses ennemis. — VII. Son fils aîné le trahit. — VIII. Il défait Autophradate envoyé contre lui. — IX. Il évite avec adresse les embûches d'Artaxerxès. — X. Il se laisse surprendre aux artifices de Mithridate. — XI. Il périt par trahison dans une entrevue.

I. **J**E viens maintenant au plus brave et au plus habile de tous les barbares, si l'on en excepte les deux Carthaginois Amilcar et Annibal. Je parlerai avec détail de ce personnage, dont les actions sont pour la plupart peu connues<sup>1</sup>, et qui dut ses succès, non à de grandes armées, mais à une habileté presque sans égale. L'histoire de sa

acciderunt. Quorum nisi ratio explicata fuerit, res apparere non poterunt. DATAMES, patre Camissare, natione Care, matre Scythissa natus, primum militum numero fuit apud Artaxerxem eorum qui regiam tuebantur. Pater ejus Camissares, quod et manu fortis, et bello strenuus, et regi multis locis fidelis erat repertus, habuit provinciam partem Ciliciæ juxta Cappadociam, quam incolunt Leucosyri. Datames militare munus fungens, primum, qualis esset, apparuit in bello, quod rex adversus Cadusios gessit. Namque hic multis millibus regionum interfectis, magni fuit ejus opera. Quo factum est, ut, quum in eo bello cecidisset Camissares, paternâ ei traderetur provincia.

II. Pari se virtute postea præbuit, quum Autophrades jussu regis bello persequeretur eos qui defecerant. Namque hujus opera hostes, quum castra jam intrassent, profligati sunt, exercitusque reliquus conservatus regis est: qua ex re majoribus rebus præesse cœpit. Erat eo tempore Thyus, dynastes Paphlagoniæ, antiquo genere natus a Pylæmene illo, quem Homerus Troico bello a Patroclo interfectum ait. Is regi dicto audiens non erat. Quam ob causam bello eum persequi constituit, eique rei præfecit Datamem, propinquum Paphlagonis; namque ex fratre et sorore erant nati. Quam ob causam Datames omnia primum experiri voluit, ut sine armis

vie, pour être bien saisie, exige quelques développemens. Datame eut pour père Camissare, Carien de nation, et pour mère une Scythe. Il servit d'abord auprès d'Artaxerxès<sup>2</sup>, dans les gardes du palais. Son père avait donné au roi des preuves de sa bravoure, de son activité guerrière, de son inaltérable dévouement, et il en avait reçu pour récompense le gouvernement de cette partie de la Cilicie<sup>3</sup> qui avoisine la Cappadoce<sup>4</sup> et qu'habitent les Leucosyriens<sup>5</sup>. Ce fut dans la guerre d'Artaxerxès contre les Cadusiens<sup>6</sup> que Datame fit sa première campagne et se révéla lui-même. On y avait perdu des milliers d'hommes, et on n'en apprécia que mieux le secours de sa valeur. Aussi le roi lui donna-t-il le gouvernement de son père, tué dans l'expédition.

II. Son courage ne se démentit point lorsqu'Auto-phradate, par l'ordre du roi, marcha contre les peuples rebelles<sup>7</sup>. Ils avaient déjà forcé le camp des Perses. Mais, grâce à Datame, ils furent battus malgré cet avantage, et le reste de l'armée royale se trouva sauvé. Cet exploit lui fit confier de plus grandes entreprises. La Paphlagonie avait, à cette époque, pour dynaste, Thyus, de l'ancienne famille de ce Pylémène<sup>8</sup> qu'Homère fait périr au siège de Troie, de la main de Patrocle. Thyus refusait d'obéir au roi; Artaxerxès prit donc la résolution de lui faire la guerre, et chargea de cette expédition Datame, proche parent du Paphlagonien : ils étaient fils, l'un du frère, l'autre de la sœur. Cette considération l'empêcha

propinquum ad officium reduceret. Ad quem quum venisset sine præsidio, quod ab amico nullas vereretur insidias, pæne interiit: nam Thyus eum clam interficere voluit. Erat mater cum Datame, amita Paphlagonis: ea, quid ageretur, rescit, filiumque monuit: ille fuga periculum evitavit, bellumque indixit Thyo. In quo quum ab Ariobarzane, præfecto Lydiæ et Ionæ totiusque Phrygiæ, desertus esset; nihilo segnius perseveravit, vivumque Thyum cepit cum uxore et liberis.

III. Cujus facti ne prius fama ad regem, quam ipse, perveniret, dedit operam. Itaque omnibus insciis, eo, ubi erat rex, venit; posteroque die Thyum, hominem maximi corporis, terribilique facie, quod et niger, et capillo longo, barbaque erat promissa, optima veste textit, quam satrapæ regii gerere consueverant; ornavitque etiam torque, et armillis aureis, ceteroque regio cultu. Ipse agresti duplici amiculo circumdatus, hirtaque tunica, gerens in capite galeam venatoriam, dextra manu clavam, sinistra copulam, qua vinctum ante se Thyum agebat, ut si feram bestiam captam duceret. Quem omnes quum prospicerent propter novitatem ornatus, ignotamque formam, ob eamque rem magnus esset concursus, fuit non nemo, qui agdosceret Thyum,

de recourir aux armes avant d'avoir tenté les autres voies pour ramener Thyus à son devoir. Ne craignant aucun piège de la part d'un ami, il vint le trouver sans escorte : mais sa confiance faillit le perdre, car Thyus voulut le faire assassiner secrètement. La mère de Datame, tante du prince paphlagonien, était avec son fils : elle fut instruite du complot, et l'en avertit : aussitôt il prit la fuite, se mit en sûreté, déclara la guerre à Thyus, et, malgré la défection du satrape Ariobarzane<sup>9</sup>, qui gouvernait la Lydie, l'Ionie, et toute la Phrygie, il n'en poursuivit pas moins son expédition avec vigueur, et finit par prendre vivant Thyus avec ses enfans et son épouse.

III. Il eut soin que la nouvelle de ce succès ne le devançât pas lui-même auprès du roi. Sans que personne s'en doutât, il se rendit à l'endroit où se trouvait Artaxerxès : le lendemain, il fit revêtir son captif d'une robe magnifique, telle que les satrapes ont coutume d'en porter, et le décora du collier, des bracelets d'or et des autres ornemens royaux. Thyus était d'une stature colossale ; son teint noir, la longueur de sa barbe et de ses cheveux lui donnaient un air terrible. Quant à Datame, couvert d'un manteau épais et grossier, d'une tunique hérissée de poils, portant sur la tête un casque de chasseur, il tenait dans sa main droite une massue, dans la gauche une lesse avec laquelle il menait Thyus enchaîné devant lui, comme une bête prise à la chasse. La nouveauté de cet appareil, et cette figure inconnue, frappaient

regique nuntiaret. Primo non accreditit. Itaque Pharnabazum misit exploratum; a quo ut rem gestam comperit, statim admitti jussit, magnopere delectatus quum facto, tum ornatu; in primis quod nobilis rex in potestatem inopinanti venerat. Itaque magnifice Datamem donatum ad exercitum misit, qui tum contrahebatur, duce Pharnabazo et Tithrauste, ad bellum Ægyptium; parique eum, atque illos, imperio esse jussit. Postea vero quam Pharnabazum rex revocavit, illi summa imperii tradita est.

IV. Hic quum maximo studio compararet exercitum, Ægyptumque proficisci pararet, subito a rege litteræ sunt ei missæ, ut Aspim aggrederetur, qui Cataoniam tenebat, quæ gens jacet supra Ciliciam, confinis Cappadociæ. Namque Aspis, saltuosam regionem, castellisque munitam incolens, non solum imperio regis non parebat, sed etiam finitimas regiones vexabat, et, quæ regi portarentur, abripiebat. Datames, etsi longe aberat ab his regionibus, et a majore re abstrahebatur, tamen regis voluntati morem gerendum putavit. Itaque cum paucis, sed viris fortibus, navem conscendit, existimans, id quod accidit, facilius se imprudentem parva manu oppressurum, quam paratum, quamvis magno exercitu.

de loin tous les regards ; une foule de curieux accourut , et plusieurs personnes qui reconnurent Thyus en portèrent la nouvelle au roi. Artaxerxès refusa d'abord d'y croire ; et , pour s'en assurer, il envoya Pharnabaze , qui lui confirma la vérité. Il ordonna aussitôt de faire entrer Datame , et ne fut pas moins charmé du fait que de la singularité du costume : il s'applaudissait surtout de se voir maître d'un prince si fameux , au moment où il s'y attendait le moins. Ayant donc récompensé magnifiquement Datame , il l'envoya à l'armée qui se formait alors sous la conduite de Pharnabaze et de Tithraustès pour la guerre d'Égypte , et lui accorda un pouvoir égal à celui de ces généraux. Dans la suite , après le rappel de Pharnabaze , il eut le commandement en chef.

IV. Tandis que Datame mettait tous ses soins à organiser cette armée et se préparait à partir pour l'Égypte , il reçut du roi des dépêches avec l'ordre de tourner ses armes contre Aspis , qui occupait la Cataonie<sup>10</sup> , province située au dessous de la Cilicie , sur les confins de la Cappadoce. Aspis , qui habitait un pays hérissé de bois et de forteresses , ne se contentait pas de braver les ordres du roi ; il désolait les provinces voisines , et enlevait les tributs qu'on portait au monarque. Malgré la distance considérable qui le séparait de ces contrées , et le dépit de se voir arraché à une plus grande entreprise , Datame crut cependant devoir se conformer aux volontés de son souverain. Il s'embarqua donc avec une poignée d'hommes déterminés , persuadé , ce qui arriva effectivement ,



Hac delatus in Ciliciam, egressus inde, dies noctesque iter faciens, Taurum transit, eoque, quo studuerat, venit: quærit, quibus locis sit Aspis: cognoscit haud longe abesse, profectumque eum venatum; quem dum speculatur, adventus ejus causa cognoscitur. Pisidas cum iis, quos secum habebat, ad resistendum Aspis comparat. Id Datames ubi audivit, arma sumit, suosque sequi jubet: ipse equo concitato ad hostem vehitur. Quem procul Aspis conspiciens ad se ferentem, pertimescit, atque a conatu resistendi deterritus, sese dedit. Hunc Datames vinctum ad regem ducendum tradit Mithridati.

V. Hæc dum geruntur, Artaxerxes reminiscens, a quanto bello ad quam parvam rem principem ducum misisset, se ipse reprehendit, et nuntium ad exercitum Acen misit, quod nondum Datamem profectum putabat, qui diceret, ne ab exercitu discederet. Hic, priusquam perveniret, quo erat profectus, in itinere convenit, qui Aspim ducebant. Qua celeritate quum magnam benevolentiam regis Datames consecutus esset, non minorem invidiam aulicorum excepit, qui illum unum pluris, quam se omnes, fieri videbant: quo facto cuncti ad eum

qu'il lui serait plus facile d'accabler avec peu de monde un ennemi surpris et non préparé, que s'il l'attaquait avec de grandes forces, quand il serait sur ses gardes. Dans cet espoir, il fait voile pour la Cilicie, débarque sur la côte, marche jour et nuit, franchit le Taurus, arrive où il voulait se rendre, et s'informe en quels lieux est Aspis; il apprend qu'il n'est pas éloigné, et qu'il est parti pour la chasse. Pendant qu'il l'épie, le motif de son arrivée se découvre; Aspis se prépare à faire résistance, en joignant quelques Pisidiens aux gens qui l'accompagnaient. A cette nouvelle, Datame prend ses armes, ordonne aux siens de le suivre, et à leur tête il pousse à toute bride son cheval contre l'ennemi. Aspis, le voyant de loin arriver sur lui, est saisi de frayeur, et renonçant à tout projet de défense, il se remet lui-même entre ses mains. Datame le fait enchaîner et le confie à Mithridate<sup>11</sup> pour le conduire au roi.

V. Cependant Artaxerxès réfléchissait qu'il avait détourné son meilleur général d'une guerre importante, pour une expédition des plus secondaires; il reconnut sa faute, et pensant que Datame n'était pas encore en route, il dépêcha un courrier au camp d'Acé<sup>12</sup>, pour contremander son départ. Le messenger, avant d'être arrivé au lieu de sa destination, rencontra en chemin l'escorte qui amenait Aspis. Cette célérité d'exécution acquit à Datame toute la bienveillance du roi; mais elle ne lui attira pas moins d'envie de la part des courtisans. Voyant un seul homme les effacer tous dans l'estime du monarque, ils

opprimendum consenserunt. Hæc Pandates, gazæ custòs regiæ, amicus Datami, perscripta ei mittit, in quibus docet, «eum magno fore periculo, si quid, illo imperrante, in Ægypto adversi accidisset: namque eam esse consuetudinem regiam, ut casus adversos hominibus tribuant, secundos fortunæ suæ; quo fieri, ut facile impellantur ad eorum perniciem, quorum ductu res male gestæ nuntientur: illum hoc majore fore in discrimine, quod, quibus rex maxime obediat, eos habeat inimicissimos.» Talibus ille litteris cognitis, quum jam ad exercitum Acen venisset, quod non ignorabat, ea vere scripta, desciscere a rege constituit. Neque tamen quidquam fecit, quod fide sua esset indignum; nam Androclæm Magnetem exercitui præfecit; ipse cum suis in Cappadociam discedit, conjunctamque huic Paphlagoniam occupat, celans, qua voluntate esset in regem; clam cum Ariobarzane facit amicitiam, manum comparat, urbes munitas suis tuendas tradit.

VI. Sed hæc, propter hiemale tempus, minus prospere procedebant. Audit Pisidas quasdam copias adversus se parare. Filium eo Arsidæum cum exercitu mittit: cadit in prælio adolescens. Proficiscitur eo pater, non ita cum magna manu, celans quantum vulnus accepisset: quod prius ad hostem pervenire cupiebat, quam de re male

se liguèrent unanimement pour le perdre. Un de ses amis, nommé Pandate, garde du trésor royal, l'instruit du complot : « Vous courez un grand danger, lui mande-t-il, si vous éprouvez quelque échec en Égypte : car c'est l'habitude des rois d'attribuer les mauvais succès à leurs généraux, et les bons à leur propre fortune ; ils sont toujours prêts à prononcer l'arrêt de ceux qui commandent, quand on leur annonce des revers. Votre position personnelle est d'autant plus critique, que vous avez précisément pour ennemis déclarés ceux qui ont tout pouvoir sur l'esprit du roi. » Datame était déjà de retour au camp d'Acé, lorsqu'il reçut cette lettre. Trop convaincu de la vérité de ce qu'on lui annonçait, il résolut d'abandonner le parti du roi. Néanmoins, il ne fit rien qui fût indigne de sa fidélité ; il remit le commandement de l'armée à Androclès de Magnésie, se retira avec les siens en Cappadoce, et occupa la Paphlagonie, province limítrophe, cachant ses dispositions à l'égard du roi. Il conclut une alliance secrète avec Ariobarzane, leva une petite armée, et mit dans les places fortes des garnisons à lui.

VI. Toutefois, l'hiver ne laissait pas que d'entraver ses opérations. Apprenant que les Pisidiens rassemblent des troupes pour le combattre, il envoie contre eux Arsidée, son fils, avec une armée ; ce jeune homme est tué dans un combat. Datame alors se rend en personne sur les lieux, quoique avec des forces peu considérables : il tenait secret le coup qui venait de le frapper, voulant préve-

gesta fama ad suos perveniret, ne, cognita filii morte, animi debilitarentur militum. Quo contenderat, pervenit; hisque locis castra ponit, ut neque circumiri multitudine adversariorum posset, neque impediri, quominus ad dimicandum manum haberet expeditam. Erat cum eo Mithrobarzanes, socer ejus, præfectus equitum: is, desperatis generi rebus, ad hostes transfugit. Id Datames ut audivit, sensit, si in turbam exisset, ab homine tam necessario se relictum, futurum, ut ceteri consilium sequerentur. In vulgus edit, «suo jussu Mithrobarzanem profectum pro perfuga, quo facilius receptus interficeret hostes: quare relinqui eum non par esse, sed omnes confestim sequi. Quod si animo strenuo fecissent, futurum, ut adversarii non possent resistere, quum et intra vallum et foris cæderentur.» Hac re probata, exercitum educit, Mithrobarzanem persequitur: qui tantum quod ad hostes pervenerat, Datames signa inferri jubet. Pisidæ, nova re commoti, in opinionem adducuntur, perfugas mala fide compositoque fecisse, ut, recepti, essent majori calamitati: primum eos adoriuntur. Illi, quum quid ageretur, aut quare fieret, ignorarent, coacti sunt cum eis pugnare, ad quos transierant; ab hisque stare, quos reliquerant. Quibus quum neutri parcerent, celeriter sunt concisi. Reliquos Pisidas resistentes Datames invadit, primo impetu pellit, fugientes persequitur, multos

nir le découragement et joindre l'ennemi avant que ses soldats eussent connaissance de la mort de son fils et du revers de ses armes. Il arrive, et s'établit dans une position qui ôte aux ennemis tout moyen de l'envelopper, sans gêner ses mouvemens. Il avait avec lui Mithrobarzane, son beau-père, qui commandait la cavalerie. Croyant son gendre perdu, il passa à l'ennemi. Datame sentit d'abord que, si la défection d'un homme qui le touchait de si près venait à être connue des soldats, tous voudraient suivre son exemple. En conséquence il fait publier que c'est par son ordre que Mithrobarzane joue le rôle de transfuge, afin d'être accueilli des ennemis et de les exterminer plus facilement; que, loin de l'abandonner, tous doivent le suivre à l'instant même; qu'il s'agit seulement de montrer du cœur, et que les Pisidiens, massacrés à la fois au dedans et au dehors, ne pourront faire résistance. On l'approuve; alors il fait sortir l'armée, suit de près Mithrobarzane, et ordonne l'attaque au moment où son beau-père atteignait l'ennemi. Troublés de cette manœuvre inattendue, les Pisidiens se persuadent que les transfuges ont agi de mauvaise foi et à dessein pour être reçus dans le camp et rendre leur défaite plus sanglante. Ils commencent par tomber sur eux. Ceux-ci, ne sachant ce qui se passait, ni pourquoi on les traitait ainsi, furent obligés de combattre contre le parti auquel ils venaient de passer, et de se ranger du côté de ceux qu'ils avaient abandonnés. Mais comme Datame ne les épargnait pas plus que ne faisait l'ennemi, ils furent

interficit, castra hostium capit. Tali consilio uno tempore et proditores perculit, et hostes profligavit; et, quod ad perniciem fuerat cogitatum, id ad salutem convertit: quo neque acutius ullius imperatoris cogitatum, neque celerius factum usquam legimus.

VII. Ab hoc tamen viro Scismas, maximo natu filius, desciiit, ad regemque transiit, et de defectione patris detulit. Quo nuntio Artaxerxes commotus, quod intelligebat, sibi cum viro forti ac strenuo negotium esse, qui, quum cogitasset, facere auderet, et prius cogitare, quam conari, consuisset, Autophradatem in Cappadociam mittit. Hic ne intrare posset saltum, in quo Ciliciæ portæ sunt sitæ, Datames præoccupare studuit. Sed tam subito copias contrahere non potuit. A qua re depulsus, cum ea manu, quam contraxerat, locum delegit talem, ut neque circumiretur ab hostibus, neque præteriret adversarius, quin ancipitibus locis premeretur, et, si dimicare cum eo vellet, non multum obesse multitudo hostium suæ paucitati posset.

VIII. Hæc etsi Autophradates videbat, tamen statuit congregari, quam cum tantis copiis refugere, aut tam diu uno loco sedere. Habebat barbarorum equitum viginti,

bientôt taillés en pièces. Restaient les Pisidiens qui continuaient à résister. Datame fond sur eux, les culbute du premier choc, poursuit les fuyards, en tue un grand nombre, et s'empare du camp. Ce fut ainsi que d'un seul coup il immola les traîtres et battit l'ennemi, faisant servir à son salut le complot même tramé pour sa perte. On chercherait vainement dans l'histoire un dessein plus habilement conçu, plus rapidement exécuté.

VII. Ce grand homme éprouva cependant la perfidie de son fils aîné, Scismas, qui repassa dans le parti du roi et devint le délateur de son père. Artaxerxès fut alarmé d'apprendre la défection de Datame ; il sentait qu'il avait affaire à un homme courageux et actif, dont rien n'arrêtait l'audace quand il avait médité un projet, et dont toutes les entreprises étaient précédées de la réflexion. Il envoya donc Autophradate en Cappadoce. Datame, pour l'empêcher de franchir le défilé qui sert d'entrée à la Cilicie<sup>13</sup>, voulait s'en emparer le premier ; mais il ne put lever assez promptement des troupes. Forcé de renoncer à ce dessein, il choisit, avec la petite armée qu'il avait rassemblée, un poste favorable, où les ennemis ne pouvaient ni l'entourer, ni passer outre sans être serrés des deux côtés : au cas qu'il voulût combattre, le terrain rétablissait une sorte d'égalité entre le petit nombre des siens et la multitude de ses adversaires.

VIII. Autophradate voyait bien tout l'avantage de cette position ; mais ne voulant pas reculer avec une armée immense, ni rester éternellement immobile, il ré-



peditum centum millia, quos illi Cardacas appellant; ejusdemque generis tria funditorum; præterea Cappadocum octo, Armeniorum decem, Paphlagonum quinque, Phrygum decem, Lydorum quinque, Aspendiorum et Pisidarum circiter tria, Cilicum duo, Captianorum totidem, ex Græcia conductorum tria millia, levis armaturæ maximum numerum. Has adversus copias spes omnis consistebat Datami in se locique natura: namque hujus partem non habebat vicesimam militum. Quibus fretus confligit, adversariorumque multa millia concidit, quum de ipsius exercitu non amplius hominum mille cecidisset: quam ob causam postero die tropæum posuit, quo loco pridie pugnatum erat. Hinc quum castra movisset, semperque inferior copiis, superior omnibus præliis discederet, quod nunquam manum consereret, nisi quum adversarios locorum angustiis clausisset, quod perito regionum callideque cogitanti sæpe accidebat. Autophradates, quum bellum duci majore regis calamitate, quam adversariorum, videret, ad pacem amicitiamque hortatus est, ut cum rege in gratiam rediret. Quam ille etsi fidam non fore putabat, tamen conditionem accepit, seque ad Artaxerxem legatos missurum dixit. Sic bellum, quod rex adversus Datamem susceperat, sedatum: Autophradates in Phrygiam se recepit.

solut d'en venir aux mains. Il avait vingt mille hommes de cavalerie barbare, cent mille fantassins de ceux que les Perses nomment *Cardaces*<sup>15</sup>, et trois mille frondeurs de la même garde; en outre, huit mille Cappadociens, dix mille Arméniens<sup>14</sup>, cinq mille Paphlagoniens, dix mille Phrygiens, cinq mille Lydiens, environ trois mille Aspendiens<sup>16</sup> et Pisidiens, deux mille Ciliciens, autant de Captiens<sup>17</sup>, trois mille Grecs soudoyés, et un grand nombre de troupes légères. Contre tant de forces, toute l'espérance de Datame consistait en lui seul et dans la nature des lieux; car il n'avait pas la vingtième partie de cette armée. Fort toutefois de son courage et de sa position, il engage l'action et taille en pièces une multitude d'eunemis, sans perdre plus d'un millier d'hommes. Aussi fit-il élever, le lendemain, un trophée sur le champ de bataille. Ayant quitté ce poste, il conserva toujours, avec l'infériorité du nombre, la supériorité dans les combats: c'est qu'il n'en venait jamais aux mains que quand il avait enfermé l'ennemi dans quelque gorge étroite, et il y parvenait souvent, grâce à ses plans habilement combinés et à sa parfaite connaissance du pays. Autophradate, voyant que la guerre se prolongeait avec plus d'avantage pour les ennemis que pour le roi, exhorta Datame à faire la paix et à conclure un accommodement pour rentrer en grâce avec Artaxerxès. Bien que Datame ne crût pas qu'une telle réconciliation pût être sincère, il accepta néanmoins cette proposition, et promit d'envoyer des députés au roi. Ainsi fut éteinte la guerre

IX. At rex, quod implacabile odium in Datamem susceperat, postquam bello eum opprimi non posse animadvertit, insidiis interficere studuit : quas ille plerasque vitavit. Sicut quum nuntiatum esset, quosdam sibi insidiari, qui in amicorum erant numero (de quibus, quod inimici detulerant, neque credendum, neque negligendum putavit), experiri voluit, verum falsumne esset relatum. Itaque eo profectus est, quo itinere futuras insidias dixerant. Sed elegit corpore et statura simillimum sui, eique vestitum suum dedit, atque eo loco ire, quo ipse consueverat, jussit : ipse autem ornatu vestituque militari inter corporis custodes iter facere cœpit. At insidiatores, postquam in eum locum agmen pervenit, decepti ordine atque vestitu, in eum faciunt impetum, qui suppositus erat. Prædixerat autem his Datames, cum quibus iter faciebat, ut parati essent facere, quod ipsum vidissent. Ipse, ut concurrentes insidiatores animadvertit, tela in eos coniecit. Hoc idem quum universi fecissent, priusquam pervenirent ad eum quem aggredi volebant, confixi ceciderunt.

X. Hic tamen tam callidus vir extremo tempore captus est Mithridatis, Ariobarzanis filii, dolo. Namque is pollicitus est regi, se eum interfecturum, si ei rex per-

qu'Artaxerxès avait entreprise contre Datame. Autophradate se retira en Phrygie.

IX. Cependant le roi était animé d'une haine implacable contre ce sujet rebelle ; n'ayant pu le réduire à force ouverte , il résolut d'employer la ruse pour se défaire de lui. Mais Datame évita presque tous les pièges qu'on lui tendit ; en voici un exemple : on lui apprit que quelques-uns de ses amis lui dressaient des embûches. Comme cette révélation partait de bouches ennemies, Datame crut qu'il ne devait ni s'en rapporter aux dénonciateurs, ni négliger l'avertissement : en conséquence, voulant s'assurer par lui-même si l'avis était faux ou vrai, il se rendit à l'endroit désigné pour l'embuscade ; mais il choisit un homme qui lui ressemblait parfaitement par le corps et la taille, lui donna ses vêtemens, et lui fit prendre le rang qu'il avait coutume d'occuper. Pour lui, vêtu comme un simple soldat, il marchait confondu parmi ses gardes. Dès qu'on fut arrivé au lieu marqué, les conjurés, trompés par le rang et le costume, fondent sur le faux capitaine. Datame avait ordonné à ceux qui l'accompagnaient de se tenir prêts à faire ce qu'il ferait lui-même. Dès qu'il voit accourir les assassins, il lance des dards contre eux. Toute sa troupe suit son exemple, et les traîtres, avant d'avoir atteint celui qu'ils voulaient tuer, tombent percés de coups.

X. Cet homme si adroit finit pourtant par tomber dans un piège. Mithridate, fils d'Ariobarzane, promet au roi de le tuer ; il demanda seulement que, pour y par-

mitteret, ut, quodcunque vellet, liceret impune facere, fidemque de ea re, more Persarum, dextra dedisset. Hanc ut recepit a rege missam, copias parat, et absens amicitiam cum Datame facit, regis provincias vexat, castella expugnat, magnas prædas capit: quarum partem suis dispertit, partem ad Datamem mittit; pari modo complura castella ei tradit. Hæc diu faciendo persuasit homini, se infinitum adversus regem suscepisse bellum: quum nihilo magis, ne quam suspicionem illi præberet insidiarum, neque colloquium ejus petivit, neque in conspectum venire studuit. Sic absens amicitiam gerebat, ut non beneficiis mutuis, sed odio communi, quod erga regem susceperant, contineri viderentur.

XI. Id quum satis se confirmasse arbitratus est, certiores facit Datamem, tempus esse majores exercitus parari, bellum cum ipso rege suscipi; deque ea re, si ei videretur, quo loco vellet, in colloquium veniret. Probata re, colloquendi tempus sumitur, locusque, quo conveniretur. Huc Mithridates cum uno, cui maximam habebat fidem, ante aliquot dies venit, compluribusque locis separatim gladios obruit, eaque loca diligenter notat. Ipso autem colloquendi die, utrique, locum qui explorarent, atque ipsos scrutarentur, mittunt. Deinde

venir, ce prince lui laissât faire impunément tout ce qu'il voudrait, et lui présentât la main droite, à la manière des Perses, pour gage de sa foi. Cette garantie obtenue, il lève des troupes, fait de loin alliance avec Datame, ravage les provinces d'Artaxerxès, prend les forteresses, s'empare d'un butin immense, en distribue une partie à ses soldats, et envoie l'autre à Datame. Il lui livre également plusieurs châteaux forts. Cette conduite, qui ne se démentait pas, persuada enfin à Datame que son allié avait résolu de faire au roi une guerre à outrance. Cependant, pour prévenir tout soupçon de trahison, Mithridate continuait à ne pas demander d'entrevue, et ne cherchait aucunement à s'approcher de son complice. Tous deux étaient en même temps unis et séparés l'un de l'autre, et c'était moins la réciprocité des services que leur haine commune contre le roi, qui semblait être le lien de leur amitié.

XI. Lorsque Mithridate jugea Datame bien convaincu de sa bonne foi, il lui manda qu'il était temps de lever de plus grandes forces et de faire directement la guerre au roi. « Si vous voulez, ajoutait-il, vous n'avez qu'à choisir quelque endroit pour venir en conférer. » Datame accepte la proposition, et fixe l'époque et le lieu du rendez-vous. Mithridate s'y rend quelques jours auparavant avec un affidé, enfouit séparément des épées dans plusieurs endroits, et en remarque avec soin la place. Le jour de l'entrevue, les deux chefs envoient, de part et d'autre, des gens chargés de reconnaître les lieux et de les fouiller

ipsi sunt congressi. Hic quum aliquandiu in colloquio fuissent, et diversi discessissent, jamque procul Datames abesset, Mithridates, priusquam ad suos perveniret, nequam suspicionem pareret, in eundem locum revertitur, atque ibi, ubi telum erat impositum, resedit, ut si a lassitudine cuperet acquiescere; Datamemque revocavit, simulans se quiddam in colloquio esse oblitum. Interim telum, quod latebat, protulit, nudatumque vagina veste textit, ac Datami venienti ait, digredientem se animadvertisse locum quemdam, qui erat in conspectu, ad castra ponenda esse idoneum. Quem quum digito demonstraret, et ille conspiceret, aversum ferro transfixit, priusque, quam quisquam posset succurrere, interfecit. Ita vir, qui multos consilio, neminem perfidia ceperat, simulata captus est amicitia.

---

eux-mêmes. Après ces précautions, ils s'abordent. Ils restent quelque temps à s'entretenir ensemble, puis se retirent chacun de leur côté. Datame était déjà loin, lorsque Mithridate, qui, pour n'éveiller aucun soupçon, n'avait pas encore rejoint ses gens, revient au même endroit, s'assied à une place, qui recélait un glaive, comme pour se reposer un instant, et rappelle Datame, sous prétexte d'avoir oublié quelque chose dans leur entretien. En attendant, il déterre l'épée, la tire de son fourreau et la cache sous sa robe. Datame approche; Mithridate lui dit qu'en se retirant il avait remarqué qu'on pouvait se retrancher dans certain poste qui était en vue. Tandis qu'il le lui montre du doigt, et que celui-ci se retourne pour l'examiner, Mithridate lui plonge son épée au travers du corps, et l'étend mort à ses pieds, avant qu'on puisse venir à son secours. Ainsi, ce grand homme, qui avait surpris tant d'ennemis par sa prudence, sans avoir jamais recours à la perfidie, périt victime d'une amitié simulée.

---



---

## XV.

# EPAMINONDAS.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. De moribus Græcorum animadversio. — II. Epaminondæ pueritia et adolescentia. — III. Ejus animi virtutes. — IV. Ejus abstinentiæ exemplum. — V. Arguta ejus contra Meneclidem dicta. — VI. Ejus dicta contra Callistratum, maxime contra Spartanos. — VII. Injuriarum immemor, exercitum incolumem domum reducit. In Peloponneso bellum gerit. — VIII. Accusati defensio. — IX. Apud Mantineam invictus moritur. — X. Cœlibatus criminatio diluta. Horror a civili victoria. Thebarum gloria.

I. **EPAMINONDAS**, Polymni filius, Thebanus. De hoc priusquam scribamus, hæc præcipienda videntur lectoribus, ne alienos mores ad suos referant; neve ea, quæ ipsis leviora sunt, pari modo apud ceteros fuisse arbitrentur. Scimus enim, musicen nostris moribus abesse a principis persona; saltare vero etiam in vitiis poni: quæ omnia apud Græcos et grata et laude digna ducuntur. Quum autem exprimere imaginem consuetudi-

---

## XV.

# ÉPAMINONDAS.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Examen des mœurs grecques. — II. Enfance et jeunesse d'Épaminondas. — III. Ses vertus. — IV. Trait de désintéressement. — V. Ses piquantes répliques à Ménéclide. — VI. Paroles remarquables d'Épaminondas contre Callistrate, et surtout contre les Lacédémoniens. — VII. Oubliant les injures de ses concitoyens, il ramène sans perte leur armée à Thèbes. Il fait la guerre dans le Péloponnèse. — VIII. Accusé, il se défend. — IX. Il meurt à Mantinée, sans avoir jamais été vaincu. — X. Il répond au reproche qu'on lui faisait de garder le célibat. Son horreur pour la guerre civile. Il fait la gloire de Thèbes.

I. **ÉPAMINONDAS**<sup>1</sup>, fils de Polymnus, était Thébain. Avant d'écrire sa vie, je dois recommander à mes lecteurs de ne point juger des mœurs étrangères d'après celles de leur patrie, et de ne pas croire que ce qui est frivole à leurs yeux, le soit également pour les autres peuples. Chez nous, comme on sait, la musique ne fut jamais cultivée par les principaux de l'état, et la danse est reléguée même parmi les vices<sup>2</sup>. En Grèce, au contraire, on aime et on honore ces deux arts. Voulant donc re-

nis atque vitæ velimus Epaminondæ, nihil videmur debere prætermittere, quod pertineat ad eam declarandam. Quare dicemus primum de genere ejus; deinde quibus disciplinis, et a quibus, sit eruditus; tum de moribus, ingeniique facultatibus; et si qua alia digna memoria erunt; postremo de rebus gestis, quæ a plurimis omnium anteponuntur virtutibus.

II. Natus igitur patre, quo diximus, honesto genere, pauper jam a majoribus relictus. Eruditus autem sic, ut nemo Thebanus magis: nam et citharizare, et cantare ad chordarum sonum doctus est a Dionysio, qui non minore fuit in musicis gloria, quam Damon, aut Lamprus, quorum pervulgata sunt nomina; carmina cantare tibiis ab Olympiodoro; saltare a Calliphrone. At philosophiæ præceptorem habuit Lysim Tarentinum, pythagoreum: cui quidem sic fuit deditus, ut adolescens tristem et severum senem omnibus æqualibus suis in familiaritate anteposuerit; neque prius eum a se dimiserit, quam in doctrinis tanto antecesserit condiscipulos, ut facile intelligi posset, pari modo superaturum omnes in ceteris artibus. Atque hæc ad nostram consuetudinem sunt levia, et potius contemnenda; at in Græcia utique olim magnæ laudi erant. Postquam ephebus factus est, et palæstræ dare operam cœpit, non tam magnitudini virium servivit, quam velocitati. Illam enim

produire le tableau des habitudes et de la vie d'Épaminondas, je dois, ce me semble, n'omettre rien de ce qui peut faire connaître mon héros. Je parlerai d'abord de ses études et de ses maîtres, puis de ses mœurs, de ses talens, et de ce que son caractère pourra encore nous offrir de remarquable ; enfin, de ses exploits, qui, selon bien des juges, font de lui le premier des grands hommes.

II. Nous avons nommé son père ; sa famille était honorable, mais pauvre depuis plusieurs générations. Quoi qu'il en soit, aucun Thébain ne reçut une meilleure éducation : il eut pour maître de harpe et de chant Denys, musicien non moins célèbre que Damon ou Lamprus, dont la renommée est si répandue. Il apprit d'Olympiodore à jouer des airs sur la flûte, et Calliphron lui enseigna la danse. Enfin il fut initié à la philosophie par le pythagoricien Lysis de Tarente<sup>3</sup>. On le vit, presque enfant encore, s'attacher à ce vieillard triste et sévère, jusqu'à préférer sa société à celle de tous les jeunes gens de son âge : il ne voulut même se séparer de lui qu'après avoir de beaucoup surpassé tous ses condisciples ; et, dès lors, il était aisé de prévoir qu'Épaminondas serait partout sans rival. Chez nous, il est vrai, ces talens sont regardés comme superflus ; disons mieux, nous les méprisons ; mais les Grecs y attachaient jadis beaucoup d'importance et de gloire. Dès qu'Épaminondas eut atteint l'âge de puberté, il se livra aux exercices de la gymnastique, moins jaloux toutefois d'acquérir la force proprement dite que l'agi-

ad athletarum usum, hanc ad belli existimabat utilitatem pertinere. Itaque exercebatur plurimum currendo et luctando, ad eum finem, quoad stans complecti posset, atque contendere. In armis plurimum studii consumebat.

III. Ad hanc corporis firmitatem plura etiam animi bona accesserant. Erat enim modestus, prudens, gravis, temporibus sapienter utens, peritus belli, fortis manu, animo maximo; adeo veritatis diligens, ut ne joco quidem mentiretur. Idem continens, clemens, patiensque admirandum in modum; non solum populi, sed etiam amicorum ferens injurias; inprimisque commissa celans, quod interdum non minus prodest, quam diserte dicere; studiosus audiendi; ex hoc enim facillime disci arbitrabatur. Itaque quum in circulum venisset, in quo aut de republica disputaretur, aut de philosophia sermo haberetur, nunquam inde prius discessit, quam ad finem sermo esset adductus. Paupertatem adeo facile perpessus est, ut de republica nihil, præter gloriam, ceperit. Amicorum in se tuendo caruit facultatibus; fide ad alios sublevandos sæpe sic usus est, ut possit judicari, omnia ei cum amicis fuisse communia. Nam quum aut civium suorum aliquis ab hostibus esset captus, aut virgo amici nubilus, propter paupertatem, collocari non posset; amicorum concilium habebat, et quantum quisque daret,

lité; l'une, selon lui, était la qualité de l'athlète, et l'autre, celle du guerrier. Aussi s'exerçait-il à la course et à la lutte, afin de s'habituer à saisir son adversaire et à le combattre sans se laisser renverser. Il étudiait encore avec ardeur le maniement des armes<sup>4</sup>.

III. A cette vigueur de corps se joignaient dans Épaminondas les qualités les plus rares. Il était retenu, prudent, austère, habile à profiter des circonstances, expérimenté dans la guerre, plein de courage et de grandeur d'âme : tel était son respect pour la vérité, qu'il ne mentait pas même en plaisantant. D'une bonté, d'une modération, d'une patience admirables, il savait souffrir les injustices du peuple et celles de ses amis<sup>5</sup> : il gardait surtout les secrets qu'on lui confiait, discrétion aussi utile quelquefois que le talent de la parole. Il aimait à écouter, convaincu que c'est le moyen le plus facile de s'instruire. Se trouvait-il dans quelque cercle où l'on discutât sur la politique ou la philosophie, il ne se retirait jamais que la conversation n'eût cessé. Il supportait si aisément la pauvreté, qu'il ne retira que de l'honneur des services qu'il rendit à sa patrie. Jamais il ne recourut à la bourse de ses amis, dans ses besoins personnels; mais il savait si bien faire valoir les droits de l'amitié pour soulager les autres, qu'on eût pu croire que la fortune de ses amis était la sienne. Lorsqu'un de ses concitoyens avait été pris par l'ennemi, ou qu'un de ses amis ne pouvait marier sa fille, faute de dot, il les rassemblait tous, et taxait

pro cuiusque facultatibus imperabat. Eamque summam quum fecerat, priusquam acciperet pecuniam, adducebat eum, qui quærebat, ad eos, qui conferebant, eique ut ipsi numerarent, faciebat; ut ille, ad quem ea res perveniebat, sciret quantum cuique deberet.

IV. Tentata autem ejus est abstinencia a Diomedonte Cyziceno. Namque is, rogatu Artaxerxis, Epaminondam pecunia corrumpendum suscepit. Hic magno cum pondere auri Thebas venit, et Micythum adolescentulum quinque talentis ad suam perduxit voluntatem, quem tum Epaminondas plurimum diligebat. Micythus Epaminondam convenit, et causam adventus Diomedontis ostendit. At ille, Diomedonte coram: « Nihil, inquit, opus pecunia est; nam si ea rex vult, quæ Thebanis sint utilia, gratis facere sum paratus; sin autem contraria, non habet auri atque argenti satis: namque orbis terrarum divitias accipere nolo pro patriæ caritate. Te, quod me incognitum tentasti, tuique similem existimasti, non miror, tibi que ignosco; sed egredere propere, ne alios corrumpas, quum me non potueris. Tu, Micythe, argentum huic redde: nisi id confestim facis, ego te tradam magistratui.» Hunc Diomedon quum rogaret, ut tuto exire, suaque, quæ attulisset, liceret efferre: « Istud, inquit, faciam, neque tua causa, sed mea; ne, si tibi sit pecunia adempta, aliquis dicat, id ad me ereptum

chacun selon ses facultés : la somme ainsi arrêtée , au lieu de faire la collecte par ses mains , il produisait celui qui en était l'objet , et lui faisait compter l'argent par les donateurs eux-mêmes , afin qu'il sût ce dont il était redevable à chacun d'eux <sup>6</sup>.

IV. Le désintéressement d'Épaminondas fut mis à l'épreuve par Diomédon de Cyzique<sup>7</sup>, qui , à la prière d'Artaxerxès , avait entrepris de le corrompre. Il vint à Thèbes avec une somme considérable , et , par un don de cinq talens , fit entrer dans ses vues Micythe , jeune homme qu'Épaminondas aimait beaucoup. Micythe va trouver son ami , et lui expose le motif de l'arrivée de Diomédon. « Il n'est pas besoin d'argent , lui répond l'illustre Thébain en présence de l'émissaire d'Artaxerxès : si le roi de Perse ne veut rien que d'utile à mon pays , je suis prêt à le faire , sans intérêt : sinon , il n'a pas assez d'or et d'argent pour me séduire ; je préfère ma patrie à toutes les richesses de l'univers. Diomédon , vous avez voulu me tenter ; vous avez jugé de mon âme par la vôtre ; je n'en suis pas surpris , et je vous pardonne , car vous ne me connaissez pas : mais sortez promptement de Thèbes , de peur que n'ayant pu me corrompre , vous n'en corrompiez d'autres. Quant à vous , Micythe , rendez-lui son or à l'instant même , ou je vous livre aux magistrats<sup>8</sup>. » Diomédon le pria de le faire sortir de Thèbes en sûreté , et avec les trésors qu'il avait apportés. « Je le ferai , dit-il , non par égard pour vous , mais par respect



pervenisse, quod delatum accipere noluissem.» A quo quum quæsisset, quo se deduci vellet, et ille Athenas dixisset; præsidium dedit, ut eo tuto perveniret. Neque vero id satis habuit; sed etiam, ut inviolatus in navem ascenderet, per Chabriam Atheniensem, de quo supra mentionem fecimus, effecit. Abstinentiæ erit hoc satis testimonium. Plurima quidem proferre possemus; sed modus adhibendus est, quoniam uno hoc volumine vitas excellentium virorum concludere constituimus, quorum separatim multis millibus versuum complures scriptores ante nos explicarunt.

V. Fuit etiam disertus, ut nemo Thebanus ei par esset eloquentia: neque minus concinnus in brevitate respondendi, quam in perpetua oratione ornatus. Habuit obtrectatorem Meneclidem quemdam indidem Thebis, et adversarium in administranda republica, satis exercitatum in dicendo, ut Thebanum scilicet. Namque illi genti plus inest virium, quam ingenii. Is, quod in re militari florere Epaminondam videbat, hortari solebat Thebanos, ut pacem bello anteferrent, ne illius imperatoris opera desideraretur. Huic ille: « Fallis, inquit, verbo cives tuos, quod hos a bello avocas; otii enim nomine servitutem concilias. Nam paritur pax bello. Itaque qui ea diutina volunt frui, bello exercitati esse debent. Quare,

pour moi ; car si l'on vous enlevait votre argent, on pourrait m'accuser de m'en être saisi par un vol, après l'avoir refusé à titre de présent. » Épaminondas lui demanda où il voulait qu'on le conduisît, et Diomédon ayant nommé Athènes, il lui donna une escorte pour qu'il n'eût rien à craindre pendant la route. Non content de ces précautions, il obtint de l'Athénien Chabrias, dont nous avons parlé, qu'il protégerait son embarquement. Cette preuve de désintéressement suffira : nous pourrions en rapporter beaucoup d'autres ; mais il faut nous borner, puisque nous voulons renfermer dans ce seul volume les vies de la plupart des grands hommes, que tant d'autres historiens avant nous ont écrites séparément avec les plus amples détails<sup>9</sup>.

V. Sans rival, à Thèbes, comme orateur, la justesse et la concision de ses réparties égalaient la pompe et l'élégance de ses discours. Il eut pour détracteur un certain Ménéclide, son compatriote, et son adversaire dans le gouvernement : c'était un homme assez éloquent, pour un Thébain<sup>10</sup> ; car ce peuple a plus de force que d'esprit. Ménéclide voyant Épaminondas exceller dans l'art militaire, engageait sans cesse les Thébains à préférer la paix à la guerre, afin de leur rendre inutiles les services de ce grand capitaine. « En détournant de la guerre vos concitoyens, lui dit Épaminondas, vous les trompez par l'abus des termes ; sous le nom de repos, vous leur procurez la servitude : c'est par la guerre qu'on obtient la paix<sup>11</sup>, et ceux qui veulent en jouir long-temps doivent

si principes Græciæ esse vultis, castris est vobis utendum, non palæstra.» Idem ille Meneclides quum huic objiceret, quod liberos non haberet, neque uxorem duxisset, maximeque insolentiam, quod sibi Agamemnonis belli gloriam videretur consecutus; at ille: «Desine, inquit, Meneclida, de uxore mihi exprobrare; nam nullius in ista re minus uti consilio volo (habebat enim Meneclides suspicionem adulterii). Quod autem me Agamemnonem æmulari putas, falleris: namque ille, cum universa Græcia, vix decem annis, unam cepit urbem; ego contra ea, una urbe nostra, dieque uno, totam Græciam, Lacedæmoniis fugatis, liberavi.»

VI. Idem quum in conventum venisset Arcadum, petens, ut societatem cum Thebanis et Argivis facerent; contraque Callistratus, Atheniensium legatus, qui eloquentia omnes eo præstabat tempore, postularet, ut potius amicitiam sequerentur Atticorum; et in oratione sua multa invectus esset in Thebanos et Argivos, in eis que hoc posuisset, «animadvertere debere Arcadas, quales utraque civitas cives procreasset, ex quibus de ceteris possent judicare. Argivos enim fuisse Orestem et Alcæonem matricidas; Thebis OEdipum natum, qui, quum patrem suum interfecisset, ex matre liberos procreasset;» hic in respondendo Epaminondas, quum de ceteris per-

être exercés aux combats. Désirez-vous, Thébains, devenir le premier peuple de la Grèce, préférez les exercices des camps à ceux du gymnase.» Ce même Ménéclide lui reprochait de n'avoir pas d'enfans et de ne s'être pas marié, et surtout d'avoir la présomption d'égaliser la gloire militaire d'Agamemnon : « Cesse, lui répondit Épaminondas, cesse de me reprocher mon célibat ; tu serais le dernier que je voudrais consulter à ce sujet (Ménéclide était soupçonné d'adultère). Tu te trompes encore en pensant que je veuille rivaliser avec Agamemnon. A peine ce roi, avec toutes les forces de la Grèce, a-t-il pu prendre une seule ville en dix ans, et moi, avec les troupes seules de Thèbes, et dans un seul jour, j'ai délivré toute la Grèce en triomphant des Lacédémoniens. »

VI. Épaminondas se rendit à l'assemblée générale des Arcadiens et leur proposa d'entrer dans la ligue de Thèbes et d'Argos. Callistrate<sup>12</sup>, envoyé d'Athènes, et le premier orateur de son temps, demandait au contraire leur alliance au nom des Athéniens. Son discours était une longue invective contre les Thébains et les Argiens. Entre autres reproches : « Considérez, Arcadiens, disait-il, quels hommes ont produit ces deux villes, et jugez des autres par ceux que je vous cite. Argos a vu naître Oreste et Alcmon<sup>13</sup>, assassins de leur mère. Thèbes a donné le jour au parricide et incestueux OEdipe. » Épaminondas, dans sa réponse, après avoir réfuté les autres points, en vint à ces deux griefs. « J'admire, dit-il, la sottise de ce rhéteur athénien : comment n'a-t-il pas

orasset, postquam ad illa duo opprobria pervenit : « Admirari se, dixit, stultitiam rhetoris Attici, qui non animadverterit innocentes illos natos, domi scelere admisso, quum patria essent expulsi, receptos esse ab Atheniensibus. » Sed maxime ejus eloquentia eluxit Spartæ legati, ante pugnam Leuctricam. Quo quum omnium sociorum convenissent legati, coram frequentissimo legationum conventu sic Lacedæmoniorum tyrannidem coarguit, ut non minus illa oratione opes eorum concusserit, quam Leuctrica pugna. Tum enim perfecit, quod post apparuit, ut auxilio sociorum Lacedæmonii privarentur.

VII. Fuisse patientem, suorumque injurias ferentem civium, quod se patriæ irasci nefas esse duceret, hæc sunt testimonia. Quum eum propter invidiam cives præficere exercitui nolissent, duxque esset delectus belli imperitus, cujus errore eo esset deducta illa multitudo militum, ut omnes de salute pertimescerent, quod locorum angustiis clausi ab hostibus obsidebantur, desiderari cœpta est Epaminondæ diligentia. Erat enim ibi privatus, numero militis. A quo quum peterent opem, nullam adhibuit memoriam contumeliæ, et exercitum, obsidione liberatum, domum reduxit incolumem. Neque vero hoc semel fecit, sed sæpius. Maxime autem fuit illustre, quum in Peloponnesum exercitum duxisset adversus Lacedæmonios, haberetque

songé que les coupables qu'il nomme étaient nés innocens, que leurs concitoyens les chassèrent après leurs crimes, et qu'Athènes les accueillit? » Mais ce fut à Sparte<sup>14</sup> que brilla de tout son éclat l'éloquence d'Épaminondas, lorsqu'il y fut envoyé avant la bataille de Leuctres<sup>15</sup>. Les députés de toutes les villes alliées s'y trouvaient réunis. En présence de ce nombreux congrès, il dénonça hautement la tyrannie des Lacédémoniens, et son discours ne porta pas un coup moins funeste à leur puissance que la journée même de Leuctres; car il décida dès lors, comme on le vit depuis, la défection des alliés de Sparte.

VII. J'ai dit qu'il était patient et qu'il savait supporter les injures de ses concitoyens, persuadé que tout ressentiment contre la patrie est un crime; en voici des preuves. L'envie l'avait fait exclure du commandement; on avait choisi, à sa place, un général inhabile, dont les fautes avaient mis en danger toute l'armée, que les ennemis enfermaient et tenaient assiégée dans des défilés<sup>16</sup>. On sentit alors combien pouvaient être utiles les talens d'Épaminondas, qui servait sans grade et comme simple soldat. On réclama son secours, et aussitôt, oubliant l'injure qu'il avait reçue, il dégagea l'armée et la ramena sans échec jusqu'à Thèbes. Ce trait n'est pas le seul : sa vie en offre plusieurs de ce genre; mais je vais citer le plus fameux de tous. Lorsqu'il conduisit l'armée thébaine dans le Péloponnèse contre les Spartiates, il avait deux collègues, dont l'un était le vaillant Pélopidas. Victimes des accusations de

collegas duos, quorum alter erat Pelopidas, vir fortis ac strenuus. Hic quum criminibus adversariorum omnes in invidiam venissent, ob eamque rem imperium his esset abrogatum, atque in eorum locum alii prætores successissent; Epaminondas populiscito non paruit, idemque ut facerent, persuasit collegis, et bellum, quod susceperat, gessit. Namque animadvertibat, nisi id fecisset, totum exercitum propter prætorum imprudentiam inscientiamque belli, periturum. Lex erat Thebis, quæ morte mulctabat, si quis imperium diutius retinisset, quam lege præfinitum foret: hanc Epaminondas, quum reipublicæ conservandæ causa latam videret, ad perniciem civitatis conferre noluit; et quatuor mensibus diutius, quam populus jusserat, gessit imperium.

VIII. Postquam domum reditum est, collegæ ejus hoc crimine accusabantur. Quibus ille permisit, ut omnem causam in se transferrent, suaque opera factum contenderent, ut legi non obedirent: qua defensione illis periculo liberatis, nemo Epaminondam responsurum putabat, quod, quid diceret, non haberet. At ille in judicium venit; nihil eorum negavit, quæ adversarii crimini dabant, omniaque, quæ collegæ dixerant, confessus est; neque recusavit, quominus legis pœnam subiret; sed unum ab iis petivit, ut in periculo suo inscriberent: « Epaminondas a Thebanis morte mulctatus

leurs ennemis, il furent disgraciés et destitués ; on leur donna des successeurs. Épaminondas refusa d'obéir au décret du peuple, engagea ses collègues à l'imiter, et continua la guerre qu'il avait entreprise : car il voyait trop bien que, s'il quittait le commandement, l'imprudence et l'impétuosité des nouveaux chefs amèneraient la perte de toute l'armée. Il y avait, à Thèbes, peine de mort contre qui garderait le commandement au delà du terme prescrit. Épaminondas, persuadé que cette loi n'avait eu pour objet que le bien de la république, ne voulut pas la faire servir à sa perte, et retint le pouvoir quatre mois de plus que le peuple ne l'avait ordonné<sup>17</sup>.

VIII. Au retour de cette expédition, ses collègues furent mis en jugement pour cette désobéissance. Il leur permit d'en rejeter la faute sur lui seul, et de soutenir que c'était lui qui leur avait fait commettre cette infraction aux lois. Ce système de défense les fit acquitter. Pour Épaminondas, on ne s'attendait point qu'il répondrait : que pouvait-il dire pour se disculper ? Il comparut, ne nia aucune des accusations de ses adversaires, confirma les déclarations de ses collègues, et ne refusa pas de subir la peine portée par les lois. Il demanda seulement à ses juges que la sentence fût conçue en ces termes<sup>18</sup> : « Épaminondas a été puni de mort par les Thébains, parce qu'il les a for-



« est, quod eos coegit apud Leuctra superare Lacedæ-  
« monios, quos ante se imperatorem nemo Bœotiorum  
« ausus fuit aspicere in acie; quodque uno proelio non  
« solum Thebas ab interitu retraxit, sed etiam universam  
« Græciam in libertatem vindicavit, eoque res utrorum-  
« que perduxit, ut Thebani Spartam oppugnarent, La-  
« cedæmonii satis haberent, si salvi esse possent; neque  
« prius bellare destitit, quam, Messene constituta, ur-  
« bem eorum obsidione clausit. » Hæc quum dixisset,  
risus omnium cum hilaritate coortus est; neque quis-  
quam iudex ausus est de eo ferre suffragium. Sic a judi-  
cio capitis maxima discessit gloria.

IX. Hic extremo tempore imperator apud Mantineam,  
quum acie instructa audacius instaret hostes, cognitus  
a Lacedæmoniiis, quod in unius pernicie ejus patriæ  
sitam putabant salutem, universi in unum impetum fe-  
cerunt; neque prius abscesserunt, quam, magna cæde  
facta, multisque occisis, fortissime ipsum Epaminon-  
dam pugnans, sparo eminus percussus, concidere  
viderunt. Hujus casu aliquantum retardati sunt Bœotii:  
neque tamen prius pugna excesserunt, quam repugnantes  
profligarunt. At Epaminondas, quum animadverteret,  
mortiferum se vulnus accepisse, simulque, si ferrum,  
quod ex hastili in corpore ramanserat, extraxisset, ani-  
mam statim emissurum, usque eo retinuit, quoad re-

«cés, à Leuctres, de vaincre les Lacédémoniens, qu'avant  
«lui aucun Béotien n'avait osé regarder en face sur le  
«champ de bataille<sup>19</sup>; parce qu'en un seul combat il a  
«sauvé Thèbes de sa ruine et délivré toute la Grèce;  
«parce qu'il a tellement changé la face des affaires, que  
«les Thébains ont mis le siège devant Sparte, et que ses ha-  
«bitans se sont estimés trop heureux d'avoir la vie sauve;  
«parce qu'enfin il n'a cessé de faire la guerre qu'après  
«avoir rétabli Messène pour tenir continuellement Lacé-  
«démone en échec.» Ces paroles excitèrent le rire et l'hi-  
larité de toute l'assemblée, et aucun juge n'osa donner  
son suffrage. C'est ainsi qu'il sortit, comblé de gloire,  
d'une affaire capitale.

IX. Général à Mantinée, sur la fin de sa carrière, il  
pressait vivement l'ennemi, lorsqu'il fut reconnu des La-  
cédémoniens. Convaincus qu'à la perte de ce seul homme  
était attaché le salut de leur patrie, ils fondirent tous  
sur lui, et ne se retirèrent que lorsqu'après un horrible  
carnage ils virent Épaminondas, qui combattait en héros,  
tomber lui-même, atteint de loin par un de leurs javelots.  
Cet accident ralentit quelque temps l'ardeur des Béoti-  
tiens : toutefois ils ne quittèrent le champ de bataille  
qu'après avoir taillé l'ennemi en pièces malgré sa résis-  
tance<sup>20</sup>. Quant à Épaminondas, sentant qu'il était blessé  
à mort, et qu'il mourrait aussitôt que le fer aurait  
été retiré de sa blessure, il l'y garda jusqu'au moment  
où il sut que ses concitoyens avaient remporté la vic-  
toire. A cette nouvelle : «J'ai assez vécu, dit-il, puisque

nuntiatum est, vicisse Bœotios. Id postquam audivit : « Satis, inquit, vixi; invictus enim morior. » Tum ferro extracto, confestim exanimatus est.

X. Hic uxorem nunquam duxit. In quo quum reprehenderetur ( quod liberos non relinqueret ) a Pelopida, qui filium habebat infamem; maleque eum in eo patriæ consulere diceret: « Vide, inquit, ne tu pejus consulas, qui talem ex te natum relicturus sis. Neque vero stirps mihi potest deesse; namque ex me natam relinquo pugnam Leuctricam, quæ non modo mihi superstes, sed etiam immortalis sit necesse est. » Quo tempore, duce Pelopida, exsules Thebas occuparunt, et præsidium Lacedæmoniorum ex arce expulerunt, Epaminondas, quamdiu facta est cædes civium, domo se tenuit; quod neque malos defendere volebat, neque impugnare, ne manus suorum sanguine cruentaret: namque omnem civilem victoriam funestam putabat. Idem, postquam apud Cadmeam pugnari cum Lacedæmoniis cœpit, in primis stetit. Hujus de virtutibus vitæque satis erit dictum, si hoc unum adjunxero, quod nemo eat inficias, Thebas et ante Epaminondam natum, et post ejus interitum, perpetuo alieno paruisse imperio; contra ea, quamdiu ille præfuerit reipublicæ, caput fuisse totius Græciæ: ex quo intelligi potest, unum hominem pluris, quam civitatem fuisse.

j'expire sans connaître de vainqueur. Alors il arrache le trait, et rend l'âme à l'instant.

X. Épaminondas ne se maria jamais<sup>21</sup>. Pélopidas, qui avait un fils de mauvaises mœurs, lui reprochait un jour son célibat, et lui disait que c'était mal servir les intérêts de la patrie, que de ne pas laisser d'enfans. « Craignez, répondit-il, de lui rendre un plus mauvais service en lui laissant un fils tel que le vôtre. D'ailleurs je ne mourrai point sans postérité : je laisse une fille qui me survivra, une fille immortelle, la victoire de Leuctres. » Dans le temps où les bannis, Pélopidas à leur tête, s'emparèrent de Thèbes et chassèrent de la citadelle la garnison lacédémonienne, tant que dura le massacre des Thébains, Épaminondas se tint enfermé chez lui : il ne voulait pas défendre de mauvais citoyens ; mais il ne voulait pas non plus souiller ses mains de leur sang ; car il regardait comme funeste toute victoire remportée dans une guerre civile. Mais, quand il fallut combattre les Lacédémoniens maîtres de la Cadmée<sup>22</sup>, il parut au premier rang. A tant de traits glorieux que j'ai rapportés, il me suffira d'ajouter, sans crainte d'être démenti, que Thèbes, avant la naissance et après la mort d'Épaminondas, obéit toujours à une domination étrangère. Mais tant qu'elle l'eut à la tête du gouvernement, elle resta la première cité de la Grèce ; d'où l'on peut conclure qu'il valait plus à lui seul que tous ses concitoyens ensemble.

---

## XVI.

# PELOPIDAS.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. In exsilium ejicitur. — II. Cum duodecim adolescentibus clam Thebas revertitur. — III. Interfectis tyrannis, libertatem patriæ restituit. — IV. Reliquæ ejus expeditiones communes cum Epaminonda. — V. In proelio adversus Alexandrum Phœræum cadit.

I. **P**ELOPIDAS, Thebanus, magis historicis, quam vulgo notus. Cujus de virtutibus dubito quemadmodum exponam, quod vereor, ne, si res explicare incipiam, non vitam ejus enarrare, sed historiam videar scribere; si tantummodo summas attigero, ne rudibus litterarum græcarum minus lucide appareat, quantus fuerit ille vir. Itaque utrique rei occurram, quantum potero, et medebor quum satietati, tum ignorantiaë lectorum. Phœbidas Lacedæmonius, quum exercitum Olynthum duceret, iterque per Thebas facerët, arcem oppidi, quæ Cadmea nominatur, occupavit impulsu perpaucorum Thebanorum, qui, adversariaë factioni quo facilius re-

---

## XVI.

# PÉLOPIDAS.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Exil de Pélopidas. — II. Son retour secret à Thèbes avec douze jeunes gens bannis comme lui. — III. Massacre des tyrans ; il rend la liberté à sa patrie. — IV. Ses autres exploits lui sont communs avec Épaminondas. — V. Il périt dans un combat contre Alexandre de Phères.

I. **L**E Thébain Pélopidas est plus connu des historiens que sa réputation n'est populaire<sup>1</sup>. Aussi ne sais-je comment parler de ses actions. Si je m'engage dans un récit développé, au lieu d'une vie particulière, j'aurai l'air d'écrire une histoire générale du temps ; et, d'un autre côté, si je me borne à indiquer les faits, peut-être ceux de mes lecteurs, qui ne connaissent pas les écrivains grecs, ne prendront-ils pas une juste idée du mérite de Pélopidas. Placé entre ces deux écueils, je ferai mon possible pour les éviter également l'un et l'autre, et pour instruire le lecteur de toutes les circonstances nécessaires, sans le fatiguer par la multitude des détails. Le Lacédémonien Phébidas, conduisant une armée à Olynthe<sup>2</sup>, tra-

sisterent, Laconum rebus studebant; idque suo privato, non publico fecit consilio. Quo facto eum Lacedæmonii ab exercitu removerunt, pecuniaque mulctarunt. Neque eo magis arcem Thebanis reddiderunt; quod, susceptis inimicitiis, satius ducebant eos obsideri, quam liberari. Nam post Peloponnesium bellum, Athenasque devictas, cum Thebanis sibi rem esse existimabant, et eos esse solos, qui adversus resistere auderent. Hac mente amicis suis summas potestates dederant, alteriusque factionis principes partim interfecerant, alios in exilium ejece- rant: in quibus Pelopidas hic, de quo scribere exorsi sumus, pulsus patria carebat.

II. Hi omnes fere Athenas se contulerant, non quo sequerentur otium, sed ut, quemque ex proximo locum fors obtulisset, eo patriam recuperare niterentur. Itaque quum tempus est visum rei gerendæ, communiter cum his, qui Thebis idem sentiebant, diem delegerunt, ad inimicos opprimendos civitatemque liberandam, eum, quo maximi magistratus simul consueverant epulari. Magnæ sæpe res non ita magnis copiis sunt gestæ; sed profecto nunquam ab tam tenui initio tantæ opes sunt profligatæ. Nam duodecim adolescentuli coierunt ex his, qui exsilio erant mulctati, quum omnino non essent am-

versait la ville de Thèbes. Cédant aux suggestions d'une poignée de factieux qui, pour mieux faire tête au parti opposé, favorisaient les intérêts de Sparte<sup>3</sup>, il s'empara de la citadelle qu'on nomme la Cadmée. Ce général avait agi de sa propre autorité, et sans l'ordre de son gouvernement : en conséquence il fut privé du commandement et condamné à une amende. Mais Sparte n'en garda pas moins la citadelle, parce que les Thébains une fois aigris et provoqués, elle eût cru imprudent de les laisser libres. En effet, depuis la guerre du Péloponèse et l'assujettissement d'Athènes, elle regardait les Thébains comme le seul peuple qui pût désormais lui résister. Dans cette idée, elle avait confié les principales charges de l'état à ceux qui lui étaient dévoués, et avait fait ou massacrer ou exiler les chefs du parti contraire : au nombre des bannis était Pélopidas, dont j'écris la vie.

H. Les exilés s'étaient presque tous retirés à Athènes ; mais ce n'était pas pour y rester oisifs. Ils comptaient profiter du voisinage des deux états pour recouvrer leur patrie à la première occasion. Dès qu'ils crurent voir le moment favorable, de concert avec ceux de leurs partisans qui étaient à Thèbes, ils fixèrent, pour accabler leurs oppresseurs et affranchir leur pays, le jour où les principaux magistrats avaient coutume de se réunir dans un festin<sup>4</sup>. On a vu souvent de grandes choses exécutées avec une poignée d'hommes ; mais, certes, jamais moyens si faibles, dans leur principe, ne triomphèrent de forces aussi redoutables. Parmi les exilés, douze jeunes gens seu-



plius centum, qui tanto se offerrent periculo. Qua paucitate perculsa est Lacedæmoniorum potentia. Hi enim non magis adversariorum factioni, quam Spartanis eo tempore bellum intulerunt, qui principes erant totius Græciæ: quorum imperii majestas, neque ita multo post, Leuctrica pugna, ab hoc initio perculsa, concidit. Illi igitur duodecim, quorum erat dux Pelopidas, quum Athenis interdiu exissent, ut vesperascente cœlo Thebas possent pervenire, cum canibus venaticis exierunt, retia ferentes, vestitu agresti, quo minore suspicione facerent iter. Qui quum tempore ipso, quo studuerant, pervenissent, domum Charonis devenerunt, a quo et tempus et dies erat datus.

III. Hoc loco libet interponere, etsi sejunctum ab re proposita est, nimia fiducia quantæ calamitati soleat esse. Nam magistratum Thebanorum statim ad aures pervenit, exsules in urbem devenisse. Id illi, vino epulisque dediti, usque eo despexerunt, ut ne quærere quidem de tanta re laborarint. Accessit etiam, quod magis aperiret eorum dementiam: allata est enim epistola Athenis ab Archia hierophante, uni ex his, Archiæ, qui tum maximum magistratum Thebis obtinebat: in qua omnia de profectioe exsulum prescripta erant. Quæ quum jam accubanti in convivio esset data, sicut erat signata, sub pulvinum subjiciens: « In crastinum, in-

lement se réunirent, et il n'y eut pas en tout plus de cent conjurés pour tenter cette périlleuse entreprise. Ce petit nombre suffit pour ébranler le pouvoir de Sparte. En effet, ils firent dès lors la guerre moins à la faction qui leur était opposée, qu'aux Lacédémoniens eux-mêmes, arbitres souverains de toute la Grèce. Ce colosse d'orgueil et de puissance, ébranlé par ce premier coup, tomba bientôt après à la bataille de Leuctres. Ces douze bannis, commandés par Pélopidas, avaient quitté Athènes dans la journée, afin d'arriver à Thèbes vers le soir : ils étaient partis, déguisés en paysans, avec des chiens de chasse et des filets, pour ne pas éveiller de soupçons pendant la route. A l'heure convenue, ils se rendirent chez Charon<sup>5</sup> qui leur avait prescrit le jour et l'instant<sup>6</sup>.

III. Qu'il me soit permis de remarquer ici, bien que toute réflexion s'écarte du plan que je me suis tracé, que l'on paie presque toujours bien cher un excès de confiance<sup>7</sup>. Le bruit de l'arrivée des bannis à Thèbes parvint, dès le premier moment, aux oreilles des magistrats. Dans l'ivresse du festin, ils s'inquiétèrent si peu de cette nouvelle, malgré toute son importance, qu'ils ne daignèrent pas même prendre d'informations à ce sujet. Un autre incident révéla mieux encore leur démence. On apporte d'Athènes, de la part de l'hiérophante Archias<sup>8</sup>, une lettre pour Archias, magistrat suprême de Thèbes : elle lui détaillait toutes les circonstances du départ des exilés. Comme il était à table lorsqu'il la reçut, il la

quit, differo res severas.» At illi omnes, quum jam nox processisset, vinolenti ab exsulibus, duce Pelopida, sunt interfecti. Quibus rebus confectis, vulgo ad arma libertatemque vocato, non solum qui in urbe erant, sed etiam undique ex agris concurrerunt, præsidium Lacedæmoniorum ex arce pepulerunt, patriam obsidione liberaverunt, auctores Cadmeæ occupandæ partim occiderunt, partim in exilium ejecerunt.

IV. Hoc tam turbido tempore, sicut supra docuimus, Epaminondas, quoad cum civibus dimicatum est, domi quietus fuit. Itaque hæc liberandarum Thebarum propria laus est Pelopidæ: ceteræ fere omnes communes cum Epaminonda. Namque Leuctrica pugna, imperatore Epaminonda, hic fuit dux delectæ manus, quæ prima phalangem prostravit Laconum. Omnibus præterea periculis affuit; sicut, Spartam quum oppugnavit, alterum tenuit cornu; quoque Messena celerius restitueretur, legatus in Persas est profectus. Denique hæc fuit altera persona Thebis, sed tamen secunda, ita ut proxima esset Epaminondæ.


V. Conflictatus autem est cum adversa fortuna: nam et initio, sicut ostendimus, exsul patria caruit; et quum Thessaliam in potestatem Thebanorum cuperet redigere,

mit, sans rompre le cachet, sous son coussin, en disant : « A demain les affaires sérieuses. » Mais, au milieu de la nuit, tous les convives, assoupis par le vin, furent tués par les exilés, que conduisait Pélopidas. Après cette exécution, ils appellent le peuple aux armes et à la liberté. Les habitans de la ville se réunissent; ceux même des campagnes accourent de toutes parts. La garnison lacédémonienne est chassée de la citadelle, et Thèbes délivrée de l'état de siège où la tenaient ses ennemis. Ceux qui avaient conseillé de s'emparer de la Cadmée furent tous punis de la mort ou de l'exil.

IV. Durant cette crise, Épaminondas, comme nous l'avons déjà dit, se tint renfermé chez lui tant que la lutte fut engagée entre les citoyens. Aussi l'honneur d'avoir délivré Thèbes appartient-il en propre à Pélopidas. La gloire de presque tous ses autres exploits, il la partagea avec Épaminondas. A Leuctres, où ce dernier était général en chef, lui-même conduisait le bataillon sacré<sup>2</sup>, qui, le premier, culbuta la phalange lacédémonienne. Il se trouva dans toutes les expéditions périlleuses de ce grand capitaine : au siège de Sparte, il commandait une aile de l'armée : il fut député chez les Perses, pour hâter le rétablissement de Messène<sup>10</sup>. Enfin, il obtint le second rang à Thèbes, de manière cependant à marcher presque l'égal d'Épaminondas.

V. Toutefois, Pélopidas eut à lutter contre la mauvaise fortune : témoin son premier exil, dont nous avons déjà parlé. Voulant ensuite soumettre la Thessalie aux

legationisque jure satis tectum se arbitraretur, quod apud omnes gentes sanctum esse consuisset, a tyranno Alexandro Pheræo simul cum Ismenia comprehensus, in vincula coniectus est. Hunc Epaminondas recuperavit, bello persequens Alexandrum. Post id factum, nunquam is animo placari potuit in eum, a quo erat violatus. Itaque persuasit Thebanis, ut subsidio Thessaliæ proficiscerentur, tyrannosque ejus expellerent. Cujus belli quum ei summa esset data, eoque cum exercitu profectus esset, non dubitavit, simul ac conspexit hostem, conflare. In quo prælio, Alexandrum ut animadvertit, incensus ira, equum in eum concitavit, proculque digressus a suis, coniectu telorum confossus concidit. Atque hoc secunda victoria accidit : nam jam inclinatæ erant tyrannorum copiæ. Quo facto, omnes Thessaliæ civitates interfectum Pelopidam coronis aureis, et statuis æneis, liberosque ejus multo agro donarunt.



Thébains, et croyant trouver une garantie suffisante dans son caractère d'ambassadeur, titre inviolable chez tous les peuples, il fut arrêté avec Isménias et mis en prison par le tyran de Phères <sup>11</sup>, Alexandre. Épaminondas le délivra en faisant la guerre à ce prince. Devenu libre, Pélopidas ne put oublier l'outrage qu'il avait reçu. Il persuada à ses concitoyens de marcher au secours des Thessaliens et d'expulser leurs tyrans. Chargé de la conduite de cette guerre, il se met en campagne, et à peine a-t-il vu l'ennemi, qu'il en vient aux mains. Dans la mêlée, il aperçoit Alexandre : enflammé de colère, il pousse son cheval contre lui, et, s'élançant loin des siens, il tombe sous une grêle de traits <sup>12</sup>. Dans ce moment la victoire se déclarait pour les Thébains, et déjà pliait l'armée des tyrans. Pour prix de ce service, toutes les villes de Thessalie décernèrent à cet illustre mort des couronnes d'or, des statues d'airain, et donnèrent à ses enfans des terres considérables.



---

## XVII.

# AGESILAUS.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Cum fratris filio de honore regni contendit Agesilaus. —II. Pactas cum Tissapherne inducias religiose servat.— III. Phrygiam depopulatur. Ephesi hiemat, et militem exercet. Alio it, alio se iturum simulat. Semper in Asia victor.— IV. Domum revocatur. Bœotios vincit, iisque parcat.—V. Bello circa Corinthum victor, miseratur cædem Græcorum.—VI. Ad pugnam Leutricam ire recusat. Spartam a Thebanis oppugnata singulari servat commento.—VII. Patriam sublevat pecuniâ.—VIII. Corpore deformis, apparatuque utens vulgari, contemnitur a barbaris. In portu Menelai moritur.

I. **A**GESILAUS, Lacedæmonius, quum a ceteris scriptoribus, tum eximie a Xenophonte Socratico collaudatus est : eo enim usus est familiarissime. Hic primum de regno cum Leotychide, fratris filio, habuit contentionem. Mos est enim a majoribus Lacedæmoniis traditus, ut duos haberent semper reges, nomine magis quam imperio, ex duabus familiis Proclis et Eurysthenis, qui

---

## XVII.

# AGÉSILAS.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Agésilas dispute la royauté à son neveu. — II. Il observe religieusement la trêve conclue avec Tissapherne. — III. Il ravage la Phrygie; prend ses quartiers d'hiver à Éphèse, et y exerce ses troupes. Il trompe l'ennemi par une fausse marche; il est toujours vainqueur en Asie. — IV. Il est rappelé dans sa patrie; il défait les Béotiens et les épargne. — V. Vainqueur dans la guerre de Corinthe, il regrette le sang qu'elle a coûté à la Grèce. — VI. Il refuse d'aller à la bataille de Leuctres; stratagème unique par lequel il fait lever aux Thébains le siège de Sparte. — VII. Il aide sa patrie de l'argent qui lui appartient. — VIII. La difformité d'Agésilas et son extérieur commun le font mépriser des barbares. Il meurt dans le port de Ménélas.

I. **T**ous les historiens ont fait l'éloge du Lacédémonien Agésilas; mais aucun ne l'a plus dignement loué que le disciple de Socrate, Xénophon<sup>1</sup>, avec lequel il vécut dans une grande intimité. Il commença par disputer la couronne à Léotyche, son neveu. Par suite d'un ancien usage, Sparte était toujours gouvernée par deux rois qui avaient plutôt le titre du pouvoir que le pouvoir même<sup>2</sup>.



principes ex progenie Herculis Spartæ reges fuerunt. Harum ex altera in alterius familiæ locum fieri non licebat. Itaque utraque suum retinebat ordinem. Primum ratio habebatur, qui maximus natu esset ex liberis ejus, qui regnans decessisset. Sin is virilem sexum non reliquisset, tum deligebatur, qui proximus esset propinquitate. Mortuus erat Agis rex, frater Agesilai; filium reliquerat Leotychidem, quem ille natum non agnorat, eundem moriens suum esse dixerat. Is de honore regni cum Agesilao, suo patruo, contendit; neque id, quod petivit, consecutus est. Nam Lysandro suffragante, homine, ut ostendimus supra, factioso, et his temporibus potente, Agesilaus antelatus est.

II. Hic, simul atque imperii potitus est, persuasit Lacedæmoniis, ut exercitum emitterent in Asiam, bellumque regi facerent, docens satius esse in Asia, quam in Europa dimicare. Namque fama exierat Artaxerxem comparare classes, pedestresque exercitus, quos in Græciam mitteret. Data potestate, tanta celeritate usus est, ut prius in Asiam cum copiis pervenerit, quam regii satrapæ eum scirent profectum. Quo factum est, ut omnes imparatos imprudentesque offenderet. Id ut cognovit Tissaphernes, qui summum imperium tum inter præfectos habebat regios, inducias a Lacone petivit, simulans se dare operam, ut Lacedæmoniis cum rege con-

Ces rois appartenait aux deux familles de Proclès et d'Eurysthène, descendans d'Hercule, qui avaient jadis régné à Sparte<sup>3</sup>. L'une de ces deux familles ne pouvait remplacer l'autre : ainsi chacune conservait invariablement son droit d'hérédité. Quand un roi mourait, on lui choisissait, pour successeur, l'aîné de ses fils, et à défaut d'enfant mâle, son plus proche parent était élu. Le roi Agis, frère d'Agésilas, laissa en mourant un fils, Léotychide, qu'il avait refusé de reconnaître de son vivant, mais qu'il avoua à sa mort<sup>4</sup>. Ce fut lui qui se porta pour compétiteur de son oncle, mais sans réussir dans ses prétentions ; car l'appui de Lysandre, citoyen remuant, ainsi qu'il a été dit, et dont l'influence était grande à cette époque, fit préférer Agésilas.

II. A peine fut-il à la tête du gouvernement, qu'il persuada aux Lacédémoniens d'envoyer une armée en Asie pour faire la guerre au roi de Perse. Le bruit s'était répandu qu'Artaxerxès équipait une flotte et rassemblait des troupes de terre pour entrer en Grèce ; et Agésilas représenta à ses concitoyens qu'il serait plus avantageux de le combattre dans son pays qu'en Europe. Libre d'agir, telle fut la célérité de sa marche qu'il débarqua en Asie, avant que les satrapes du roi fussent instruits de son départ. Aussi ne s'en trouva-t-il pas un seul qui fût préparé à se défendre. A cette nouvelle, Tissapherne<sup>5</sup>, qui avait alors la principale autorité parmi les lieutenans d'Artaxerxès, demanda une trêve au général lacédémonien,

veniret; re autem vera, ad copias comparandas : easque impetravit trimestres. Juravit autem uterque, se sine dolo inducias conservaturum; in qua pactione summa fide mansit Agesilaus : contra ea Tissaphernes nihil aliud, quam bellum comparavit. Id etsi sentiebat Laco, tamen jusjurandum servabat, multumque in eo se consequi dicebat, quod Tissaphernes perjurio suo et homines suis rebus abalienaret, et deos sibi iratos redderet; se autem, servata religione, confirmare exercitum, quum animadverteret deorum numen facere secum; hominesque sibi conciliari amiciores, quod his studere consuescent, quos conservare fidem viderent.

III. Postquam induciarum præteriit dies, barbarus, non dubitans, quod ipsius erant plurima domicilia in Caria, et ea regio his temporibus multo putabatur locupletissima, eo potissimum hostes impetum facturos, omnes suas copias eo contraxerat. At Agesilaus in Phrygiam se convertit, eamque prius depopulatus est, quam Tissaphernes usquam se moveret. Magna præda militibus locupletatis, Ephesum hiematum exercitum reduxit; atque ibi, officinis armorum institutis, magna industria bellum apparavit; et, quo studiosius armarentur, insigniusque ornarentur, præmia proposuit, quibus donarentur, quorum egregia in ea re fuisset industria. Fecit

sous prétexte de ménager un accommodement entre Sparte et son maître ; mais, dans le fond, pour rassembler des forces. Il obtint une suspension d'armes de trois mois. Les deux partis jurèrent de l'observer de bonne foi. Agésilas y resta scrupuleusement fidèle ; mais Tissapherne n'employa ce temps qu'à des préparatifs hostiles. Quoique le Spartiate s'aperçût bien de cette perfidie, il n'en tint pas moins son serment. « Je gagne doublement, disait-il, au parjure de Tissapherne : il indispose les hommes contre lui, et allume la colère des dieux ; moi, au contraire, en restant fidèle à ma parole, je fortifie les bonnes dispositions de mes troupes, qui sentent que le ciel est pour nous, et je me concilie la faveur des hommes, toujours portés pour ceux qui sont loyaux observateurs de leurs engagements. »

III. Cependant la trêve était expirée. Ne doutant point que ses nombreux domaines en Carie, et la haute renommée d'opulence dont jouissait alors cette province, n'attirassent de préférence les ennemis, le barbare y avait concentré toutes ses forces. Mais Agésilas tourna ses armes contre la Phrygie<sup>6</sup>, et eut le temps de la ravager avant que Tissapherne fit le moindre mouvement pour la défendre. Cette invasion enrichit son armée d'un immense butin ; après quoi il la ramena à Éphèse<sup>7</sup>, pour y prendre ses quartiers d'hiver. Ayant établi des ateliers d'armes dans cette ville, il se prépara à la guerre avec une grande activité ; et, afin de faire du soin même de s'équiper un objet d'émulation pour le soldat, il promit

idem in exercitationum generibus, ut, qui ceteris præstitissent, eos magnis afficeret muneribus. His igitur rebus effecit, ut et ornatissimum et exercitatissimum haberet exercitum. Huic quum tempus esset visum, copias extrahere ex hibernaculis, vidit, si, quo esset iter facturus, palam pronuntiasset, hostes non credituros, aliasque regiones præsiidiis occupaturos, nec dubitatuross aliud esse facturum, ac pronuntiasset. Itaque, quum ille Sardis iturum se dixisset, Tissaphernes eandem Cariam defendendam putavit. In quo quum eum opinio fefellisset, victumque se vidisset consilio, sero suis præsidio profectus est: nam quum illo venisset, jam Agesilaus, multis locis expugnatis, magna erat præda potitus. Laco autem, quum videret hostes equitatu superare, nunquam in campo sui fecit potestatem, et his locis manum conseruit, quibus plus pedestres copiae valerent. Pepulit ergo, quotiescunque congressus est, multo majores adversariorum copias, et sic in Asia versatus est, ut omnium opinione victor duceretur.

IV. Hic quum jam animo meditaretur proficisci in Persas, et ipsum regem adoriri, nuntius ei domo venit ephororum jussu, bellum Athenienses et Bæotios indixisse Lacedæmoniis; quare venire ne dubitaret. In hoc non minus ejus pietas suspicienda est, quam virtus bellica: qui, quum victori præesset exercitui, maximamque

des prix à ceux qui se distingueraient en ce point. La même chose avait lieu dans les différens exercices militaires, et il accordait de grandes récompenses aux plus habiles. Ce fut ainsi qu'il parvint à se créer une armée aussi supérieure par la bonne tenue que par l'habitude de la manœuvre. Lorsqu'il crut le moment arrivé de faire sortir ses troupes de leurs quartiers, il prévint que s'il annonçait tout haut son vrai plan de campagne, l'ennemi incrédule, et lui soupçonnant d'autres projets, porterait aussi ses forces sur d'autres points. En effet, il déclara son dessein d'aller à Sardes, et le satrape crut devoir de nouveau défendre la Carie. Trompé dans son attente, et vaincu en ruse par le roi de Sparte, il revint trop tard au secours des siens : à son arrivée, Agésilas était déjà maître d'un grand nombre de places, et d'un immense butin. Reconnaissant la supériorité de la cavalerie ennemie, le Spartiate ne s'exposa jamais en rase campagne, et n'en vint aux mains que dans les lieux où l'infanterie avait l'avantage. Aussi toutes les fois qu'il livra bataille, il battit des troupes bien plus nombreuses que les siennes, et se conduisit avec tant d'habileté en Asie, qu'il fut généralement regardé comme vainqueur.

IV. Tandis qu'il méditait de pénétrer en Perse, et d'attaquer le roi lui-même, un courrier de Lacédémone vint, au nom des éphores, lui annoncer que les Athéniens et les Béotiens avaient déclaré la guerre à Sparte<sup>8</sup>, et lui dire de revenir sans délai. Agésilas citoyen paraît ici non moins grand qu'Agésilas guerrier. A la tête d'une

haberet fiduciam regni Persarum potiundi, tanta modestia dicto audiens fuit jussis absentium magistratuum, ut si privatus in comitio esset Spartæ. Cujus exemplum utinam imperatores nostri sequi voluissent! Sed illuc redeamus. Agesilaus opulentissimo regno præposuit bonam existimationem, multoque gloriosius duxit, si institutis patriæ paruisset, quam si bello superasset Asiam. Hac igitur mente Hellespontum copias trajecit, tantaque usus est celeritate, ut, quod iter Xerxes anno vertente confecerat, hic transierit triginta diebus. Quum jam haud ita longe abesset a Peloponneso, obsistere ei conati sunt Athenienses et Bœotii, ceterique eorum socii, apud Coroneam: quos omnes gravi prælio vicit. Hujus victoriæ vel maxima fuit laus, quod, quum plerique ex fuga se in templum Minervæ conjecissent, quærereturque ab eo, quid his fieri vellet, etsi aliquot vulnera acceperat eo prælio, et iratus videbatur omnibus, qui adversus arma tulerant, tamen antetulit iræ religionem, et eos vetuit violari. Neque vero hoc solum in Græcia fecit, ut templa deorum sancta haberet; sed etiam apud barbaros summa religione omnia simulacra arasque conservavit. Itaque prædicabat mirari se, non sacrilegorum numero haberi qui supplicibus eorum nocuissent, aut non gravioribus pœnis affici, qui religionem minuerent, quam qui fana spoliarent.

armée victorieuse, plein de l'espoir de conquérir le royaume des Perses, il se soumet à l'ordre des magistrats absens, avec autant de docilité que l'eût pu faire un simple particulier dans l'assemblée du peuple. Plût aux dieux que nos généraux eussent consenti à suivre cet exemple<sup>9</sup> ! Mais reprenons notre récit. Agésilas préféra l'estime publique à un puissant empire, et vit bien plus de gloire à obéir aux lois de sa patrie qu'à soumettre l'Asie par ses victoires. Animé de ces nobles sentimens, il repassa l'Hellespont, et y mit tant de diligence, qu'un trajet qui avait coûté à Xerxès une année entière, il le fit en un mois. Comme il approchait du Péloponnèse, les Athéniens, les Béotiens et leurs alliés<sup>10</sup> tentèrent de l'arrêter auprès de Coronée : il leur fit essuyer une sanglante défaite. Voici le plus beau trait de sa victoire. La plupart des fuyards s'étaient jetés dans le temple de Minerve : on lui demanda ce qu'il voulait qu'on leur fit ; quoiqu'il eût reçu quelques blessures dans le combat et qu'il parût irrité contre tous ceux qui avaient pris les armes contre lui, il sacrifia son ressentiment à la religion, et défendit de leur faire aucun mal. Au reste, ce ne fut pas seulement dans la Grèce qu'il fit respecter les temples des dieux : chez les barbares même, sa piété profonde protégea toujours les autels et les idoles. Aussi témoignait-il hautement sa surprise de ne pas voir mettre au nombre des sacrilèges quiconque violait ces asiles dans la personne des supplians : un pareil attentat aux droits de la divinité méritait, selon lui,



V. Post prœlium, collatum est omne bellum circa Corinthum, ideoque Corinthium est appellatum. Hic quum una pugna decem millia hostium, Agesilao duce, cecidissent, eoque factò opes adversariorum debilitatæ viderentur, tantum abfuit ab insolentia gloriæ, ut commiseratus sit fortunam Græciæ, quod tam multi a se victi vitio adversariorum concidissent : namque illa multitudine, si sana mens esset Græciæ, supplicium Persas dare potuisse. Idem quum adversarios intra mœnia compulisset, et, ut Corinthum oppugnaret, multi hortarentur, negavit id suæ virtuti convenire; se enim eum esse dixit, qui ad officium peccantes redire cogeret, non qui urbes nobilissimas expugnaret Græciæ. « Nam si, inquit, eos extinguere voluerimus, qui nobiscum adversus barbaros steterunt, nosmetipsi nos expugnaverimus, illis quiescentibus : quo facto, sine negotio, quum voluerint, nos oppriment. »

VI. Interim accidit illa calamitas apud Leuctra Lacedæmoniis : quo ne proficisceretur, quum a plerisque ad exeundum premeretur, ut si de exitu divinaret, exire noluit. Idem, quum Epaminondas Spartam oppugnaret, essetque sine muris oppidum, talem se imperatorem

un châtement plus rigoureux encore que la spoliation des temples.

V. Après la bataille de Coronée, le territoire de Corinthe devint le théâtre de la guerre, qu'on nomma pour cette raison la guerre corinthienne. Les ennemis y virent dix mille des leurs taillés en pièces dans une seule journée par l'armée d'Agésilas<sup>11</sup>, et cette défaite semblait ruiner leurs forces : mais, loin de s'abandonner à l'orgueil, le vainqueur s'apitoya sur le sort de la Grèce et sur la perte de tant de guerriers livrés au trépas par la témérité de ses adversaires : « Sans notre démente, disait-il, ces dix mille hommes auraient pu nous venger des Perses. » Après qu'il eut forcé l'ennemi de s'enfermer dans la ville, on le pressait de toutes parts d'assiéger Corinthe. Il le refusa, comme indigne de sa modération. « Le rôle d'Agésilas, dit-il, est de faire rentrer dans le devoir ceux qui s'en sont écartés, et non d'emporter d'assaut les villes les plus célèbres de la Grèce ; anéantir ceux qui se sont joints à nous contre les barbares, ajoutait-il, ce serait nous détruire de nos propres mains, et les ennemis de la Grèce, paisibles spectateurs de nos discordes, viendraient ensuite, quand ils voudraient, nous accabler sans résistance. »

VI. Cependant arriva cette journée de Leuctres, si désastreuse pour les Lacédémoniens. Pressé par la plupart de ses concitoyens de se mettre en campagne, Agésilas, comme s'il eût deviné l'issue de cette guerre, ne voulut point partir. Mais lorsqu'Épaminondas vint as-

præbuit, ut eo tempore omnibus apparuerit, nisi ille fuisset, Spartam futuram non fuisse. In quo quidem discrimine celeritas ejus consilii saluti fuit universis. Nam quum quidam adolescentuli, hostium adventu perterriti, ad Thebanos transfugere vellent, et locum extra urbem editum cepissent, Agesilaus, qui perniciosissimum fore videret, si animadversum esset, quemquam ad hostes transfugere conari, cum suis eo venit, atque, ut si bono animo fecissent, laudavit consilium eorum, quod eum locum occupassent, et se id quoque fieri debere animadvertisse. Sic adolescentulos simulata laudatione recuperavit, et, adjunctis de suis comitibus, locum tutum reliquit: namque illi, aucto numero eorum, qui expertes erant consilii, commovere se non sunt ausi, eoque libentius, quod latere arbitrabantur, quæ cogitarant.

VII. Sine dubio post Leutricam pugnam Lacedæmonii se nunquam refecerunt, neque pristinum imperium recuperarunt: quum interim Agesilaus non destitit, quibuscunque rebus posset, patriam juvare. Nam quum præcipue Lacedæmonii indigerent pecunia, ille omnibus, qui a rege defecerant, præsidio fuit: a quibus magna donatus pecunia, patriam sublevavit. Atque in hoc illud in primis fuit admirabile, quum maxima munera ei a

siéger Sparte, qui était sans remparts<sup>12</sup>, il déploya l'habileté d'un grand général, et tout le monde reconnut, à cette époque, que sans lui Sparte eût cessé d'exister. Dans ce moment critique, sa présence d'esprit sauva l'état. Effrayés de l'approche des ennemis, quelques jeunes gens voulaient passer aux Thébains, et s'étaient rendus maîtres d'une hauteur, hors de la ville. Agésilas, voyant tout ce qu'aurait de funeste l'exemple d'une telle résolution, joignit les transfuges dans ce poste avec ses troupes : là, feignant de croire à la pureté de leurs intentions, il approuva le dessein qui leur avait fait occuper cette position, et ajouta qu'il y avait songé lui-même. Par cet éloge simulé, il regagna ces jeunes gens, et, les ayant renforcés d'une partie de ses compagnons, il assura le poste. Car les coupables, voyant leur troupe augmentée d'hommes étrangers à leur complot, n'osèrent faire aucune tentative pour l'exécuter, et l'idée que rien n'était découvert les fit renoncer plus facilement à ce projet de désertion.

VII. Sans doute, après la bataille de Leuctres, les Lacédémoniens ne purent jamais se relever, ni reprendre leur ancienne suprématie. Cependant Agésilas ne cessa de procurer à son pays toutes les ressources qui furent en son pouvoir. Voyant que les finances de l'état étaient épuisées, il soutint tous les tributaires du roi de Perse<sup>13</sup>, révoltés contre ce prince, et les sommes immenses qu'il en reçut à titre de présents, il les consacra aux besoins de sa patrie. Ce que l'on doit surtout admirer


regibus, et dynastis, civitatibusque conferrentur, nihil unquam in domum suam contulit, nihil de victu, nihil de vestitu Laconum mutavit. Domo eadem fuit contentus, qua Eurysthenes, progenitor majorum suorum, fuerat usus: quam qui intrarat, nullum signum libidinis, nullum luxuriæ videre poterat; contra ea, plurima patientiæ atque abstinentiæ. Sic enim erat instructa, ut nulla in re differret a cujusvis inopis atque privati.

VIII. Atque hic tantus vir, ut naturam faultricem habuerat in tribuendis animi virtutibus, sic maleficam nactus est in corpore fingendo: nam et statura fuit humili, et corpore exiguo, et claudus altero pede. Quæ res etiam nonnullam afferebat deformitatem: atque ignoti faciem ejus quum intuerentur, contemnebant; qui autem virtutes noverant, non poterant admirari satis. Quod ei usu venit, quum annorum octoginta subsidio Tacho in Ægyptum isset, et in acta cum suis accubisset, sine ullo tecto, stratumque haberet tale, ut terra tecta esset stramentis, neque huc amplius quam pellis esset injecta, eodemque comites omnes accubuissent, vestitu humili atque obsoleto, ut eorum ornatus non modo in his regem neminem significaret, sed hominis non beatissimi suspicionem præberet. Hujus de adventu fama quum ad regiones esset perlata, celeriter munera eo

en lui, c'est qu'il ne retint jamais rien des dons magnifiques que lui faisaient les rois, les dynastes et les villes, et ne se relâcha jamais, soit pour sa table, soit pour ses vêtemens, de la simplicité lacédémonienne. Il se contenta de la maison qu'avait habitée le chef de ses aïeux, Eurysthène. Personne, en y entrant, n'eût pu y remarquer le moindre signe de dérèglement ou de luxe; au contraire, tout y annonçait l'amour du travail et la frugalité. L'ameublement en était si simple, qu'il ne différait en rien de celui du plus pauvre particulier.

VIII. Autant la nature s'était montrée prodigue des qualités de l'ame en faveur de ce grand homme, autant elle le traita en marâtre, sous le rapport de l'extérieur : il avait une petite taille, un corps grêle, et était boiteux ; ce qui le rendait assez difforme<sup>14</sup>. Aussi, quoi qu'on ne pût se lasser de l'admirer quand on savait son mérite, ceux qui le voyaient sans le connaître ne concevaient pour lui que du mépris. C'est ce qui lui arriva, lorsqu'à l'âge de quatre-vingts ans, il alla en Égypte au secours de Tachos. En débarquant, il se coucha sur le rivage avec ses soldats, sans aucun abri, et n'ayant qu'un lit de paille recouvert seulement d'une peau de bête. Ses compagnons étaient couchés au même endroit, et tous étaient vêtus d'habits si grossiers et si usés, que leur extérieur, loin de faire soupçonner un roi parmi eux, semblait plutôt annoncer l'indigence. A la nouvelle de son arrivée, Tachos lui envoya aussitôt toutes sortes de présens : les officiers du prince, en demandant Agésilas,

cujusque generis sunt allata. His quærentibus Agesilaum vix fides facta est, unum esse ex his, qui tum accubabant. Qui quum regis verbis, quæ attulerant, dedissent, ille, præter vitulina, et hujusmodi genera obsonii, quæ præsens tempus desiderabat, nihil accepit; unguenta, coronas, secundamque mensam servis dispertiit; cetera referri jussit. Quo facto eum barbari magis etiam contempserunt, quod eum ignorantia bonarum rerum illa potissimum sumpsisse arbitrabantur. Hic quum ex Ægypto reverteretur, donatus a rege Nectanabide ducentis viginti talentis, quæ ille muneri populo suo daret, venissetque in portum, qui Menelai vocatur, jacens inter Cyrenas et Ægyptum, in morbum implicitus decessit. Ibi eum amici, quo Spartam facilius perferre possent, quod mel non habebant, cera circumfuderunt, atque ita domum retulerunt.



pouvaient à peine croire qu'il fût au nombre des personnes assises sur le rivage. Lui ayant remis les présens au nom de leur maître, le Spartiate n'accepta que des quartiers de veaux, et d'autres provisions de ce genre, dont il avait besoin pour le moment; quant aux parfums, aux couronnes, et au second service, il les distribua aux esclaves, et fit remporter le reste. Les barbares ne l'en méprisèrent que davantage, attribuant un pareil choix à l'ignorance de ce qui leur semblait précieux. Au retour de cette expédition, où il avait reçu deux cent vingt talens du roi Nectanabis pour en faire don à ses concitoyens, il aborda entre Cyrène et l'Égypte, au port de Ménélas<sup>15</sup>, y tomba malade et mourut. Là, ses amis, afin de le transporter plus facilement à Sparte, enduisirent, faute de miel, son corps avec de la cire, et l'y rapportèrent en cet état.

---



---

## XVIII.

# EUMENES.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Eumenes primum Philippi et Alexandri scriba, postea præfectus equitum.—II. Cappadociam sortitur provinciam. Carus Perdicæ est et fidus.—III. A Perdicca opponitur Europæis adversariis.—IV. Vincit Neoptolemum singulari pugna. Craterum amplo funere effert.—V. Absens capitis damnatur. Obsessus in castello Nora, callide se suosque liberat.—VI. Olympiadi consulit ac liberis Alexandri.—VII. Bellum adversus Antigonum parat nomine Alexandri.—VIII. Antigoni victor, veteranorum licentia impeditur.—IX. Consilio callido Antigoni refrenat impetum.—X. A suis proditur. Victor victo in custodiam traditur.—XI. Impatiens supplicium postulat.—XII. Fame fatigatus, jugulatur a custodibus.—XIII. Exstincto Eumene, præfecti nomen regis usurpant. Honestum ejus funus.

I. **E**UMENES, Cardianus. Hujus si virtuti par data esset fortuna, non ille quidem major, sed multo illustrior, atque etiam honoratior; quod magnos homines virtute

---

## XVIII.

# EUMÈNE.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Eumène, d'abord secrétaire de Philippe et d'Alexandre, devient commandant de cavalerie.—II. On lui donne le gouvernement de la Cappadoce; il gagne l'affection de Perdicas et lui est fidèle.—III. Perdicas l'oppose à ses ennemis d'Europe.—IV. Il est vainqueur de Néoptolème dans un combat singulier; il fait à Cratère des obsèques magnifiques.—V. Il est condamné à mort en son absence. Assiégé dans le fort de Nora, il échappe avec les siens par stratagème.—VI. Il prend le parti d'Olympias et des enfans d'Alexandre.—VII. Il se prépare à faire la guerre à Antigone au nom d'Alexandre.—VIII. Il défait Antigone; l'indiscipline des vétérans l'empêche de poursuivre ses succès.—IX. Ruse qu'il emploie pour arrêter la marche rapide d'Antigone.—X. Il est trahi par les siens. Vainqueur, il devient prisonnier du vaincu.—XI. Dans son impatience, il demande la mort.—XII. Épuisé par la faim, il est étranglé par ses gardes.—XIII. Après la mort d'Eumène, les lieutenans d'Alexandre prennent le titre de rois. On lui fait d'honorables funérailles.

I. **E**UMÈNE était de Cardie. Si son bonheur eût égalé son mérite, il n'eût pas sans doute été plus grand, puisque c'est aux qualités personnelles et non à la fortune

metimur, non fortuna. Nam quum ætas ejus incidisset in ea tempora, quibus Macedones florent; multum ei detraxit inter hos viventi, quod alienæ erat civitatis; neque aliud huic defuit, quam generosa stirps. Etsi ille domestico summo genere erat, tamen Macedones eum sibi aliquando anteponi indigne ferebant, neque tamen non patiebantur: vincebat enim omnes cura, vigilantia, patientia, calliditate, et celeritate ingenii. Hic peradolescens ad amicitiam accessit Philippi, Amyntæ filii, brevique tempore in intimam pervenit familiaritatem. Fulgebat enim jam in adolescentulo indoles virtutis. Itaque eum habuit ad manum scribæ loco; quod multo apud Graios honorificentius est, quam apud Romanos. Nam apud nos re vera, sicut sunt, mercenarii scribæ existimantur: at apud illos contrario nemo ad id officium admittitur, nisi honesto loco, et fide et industria cognita, quod necesse est, omnium consiliorum eum esse participem. Hunc locum tenuit amicitiae apud Philippum annos septem. Illo interfecto, eodem gradu fuit apud Alexandrum annos tredecim. Novissimo tempore præfuit etiam alteri equitum alæ, quæ hetærice appellabatur. Utrique autem in consilio semper affuit, et omnium rerum habitus est particeps.

que nous mesurons les héros ; mais il fût allé bien autrement loin dans la voie de l'illustration et des honneurs. Jeté par le sort en Macédoine, au temps des prospérités de ce royaume, son titre d'étranger lui fit beaucoup de tort. Rien ne lui aurait manqué s'il était sorti de quelque race noble du pays ; et, bien qu'il appartînt à une des premières familles de sa propre nation, les Macédoniens voyaient avec dépit qu'il leur fût quelquefois préféré ; ils le souffraient néanmoins, parce que ce rival les surpassait tous en exactitude, en vigilance, en fermeté, en finesse et en promptitude de génie. Très-jeune encore, il gagna la faveur de Philippe<sup>1</sup>, fils d'Amyntas, et devint bientôt son plus intime confident. On voyait déjà se développer les germes de son heureux naturel. Aussi ce prince le prit-il pour secrétaire, place beaucoup plus honorable chez les Grecs qu'elle ne l'est chez les Romains. Nous, en effet, nous regardons ceux qui exercent ces fonctions comme des mercenaires, et ils le sont réellement. Mais, en Grèce, où il faut qu'un secrétaire prenne part à toutes les résolutions de son maître, on n'admet à cet emploi que des hommes de bonne famille, dont la discrétion et l'intelligence sont parfaitement constatées. Eumène occupa sept ans auprès de Philippe ce poste de confiance. Après le meurtre de ce prince, Alexandre lui continua cette charge pendant treize ans. Sur la fin, il fut mis à la tête d'une aile de cavalerie, qu'on nommait *gardes du corps*<sup>2</sup>. Du reste, il eut toujours place dans le conseil de ces deux rois, et participa à tout ce qu'ils firent.

II. Alexandro Babylone mortuo, quum regna singulis familiaribus dispertirentur, et summa rerum tradita esset tuenda eidem, cui Alexander moriens annulum suum dederat, Perdiccæ, ex quo omnes conjecerant. eum regnum ei commendasse, quoad liberi ejus in tutelam suam pervenissent (aberant enim Craterus et Antipater, qui antecedere hunc videbantur; mortuus erat Hephæstio, quem unum Alexander, quod facile intelligi posset, plurimi fecerat), hoc tempore data est Eumeni Cappadocia, sive potius dicta: nam tum in hostium erat potestate. Hunc sibi Perdiccas adjunxerat magno studio, quod in homine fidem et industriam magnam videbat, non dubitans, si eum pellexisset, magno usui fore sibi in his rebus, quas apparabat. Cogitabat enim, quod fere omnes in magnis imperiis concupiscunt, omnium partes corripere atque complecti. Neque vero hoc ille solus fecit; sed ceteri quoque omnes, qui Alexandri fuerant amici. Primus Leonnatus Macedoniam præoccupare destinaverat. Is multis magnis pollicitationibus persuadere Eumeni studuit, ut Perdiccam desereret, ac secum faceret societatem. Quum perducere eum non posset, interficere conatus est; et fecisset, nisi ille clam noctu ex præsidiis ejus effugisset.

II. Alexandre était mort à Babylone, et, avant d'expirer, il avait remis son anneau à Perdicas<sup>3</sup>. Chacun en inféra qu'il voulait lui confier l'administration de son royaume jusqu'à la majorité de ses enfans. Cratère, en effet, et Antipater, dont les titres semblaient l'emporter, étaient absens tous deux, et le plus cher sans contredit des favoris du roi, Éphestion, avait cessé de vivre. Perdicas fut donc revêtu de l'autorité suprême, et il se fit un partage de royaumes entre les autres lieutenans d'Alexandre. Eumène fut mis en possession de la Cappadoce, ou plutôt il en reçut verbalement l'investiture : car cette province était alors occupée par l'ennemi. Perdicas, qui connaissait tout le mérite et toute la fidélité d'un tel homme, n'avait rien négligé pour le mettre dans ses intérêts, bien convaincu que, s'il le gagnait, il trouverait en lui un puissant soutien à ses entreprises. Or, poussé par cette ambition presque inséparable de toute grande puissance, il songeait à s'emparer des gouvernemens des autres capitaines, et à n'en former qu'un empire. Mais il n'était pas le seul qui méditât ce projet. C'était la pensée de tous les lieutenans d'Alexandre. Leonnatus<sup>4</sup> le premier avait résolu d'envahir la Macédoine. Il fit à Eumène les promesses les plus flatteuses, pour le détacher du parti de Perdicas et l'attirer dans le sien. Ne pouvant le séduire, il voulut le faire assassiner ; et il y serait parvenu, si Eumène ne s'était enfui secrètement de son camp pendant la nuit.

III. Interim conflata sunt illa bella, quæ ad interne-  
cionem post Alexandri mortem gesta sunt, omnesque  
concurrerunt ad Perdiccam opprimendum. Quem etsi  
infirmum videbat, quod unus omnibus resistere cogebatur, tamen amicum non deseruit, neque salutis, quam  
fidei, fuit cupidior. Præfecerat eum Perdicas ei parti  
Asiæ, quæ inter Taurum montem jacet atque Hellespon-  
tum, et illum unum opposuerat Europæis adversariis:  
ipse Ægyptum oppugnatum adversus Ptolemæum erat  
profectus. Eumenes quum neque magnas copias, neque  
firmas haberet, quod inexercitatae, et non multo ante  
erant contractæ, adventare autem dicerentur Helles-  
pontumque transisse Antipater et Craterus magno cum  
exercitu Macedonum, viri quum claritate, tum usu belli  
præstantes (macedones vero milites ea tunc erant fama,  
qua nunc romani feruntur: etenim semper habiti sunt  
fortissimi, qui summam imperii potirentur), Eumenes  
intelligebat, si copiæ suæ cognosset, adversus quos du-  
cerentur, non modo non ituras, sed simul cum nuntio  
dilapsuras. Itaque hoc ejus fuit prudentissimum consi-  
lium, ut deviis itineribus milites duceret, in quibus vera  
audire non possent, et his persuaderet, se contra quos-  
dam barbaros proficisci. Itaque tenuit hoc propositum,  
et prius in aciem exercitum eduxit, præliumque com-  
misit, quam milites sui scirent, cum quibus arma con-

III. Ce fut alors que s'allumèrent ces guerres d'extermination, qui devaient suivre la mort d'Alexandre<sup>5</sup>. Tous ses lieutenans se liguèrent pour accabler Perdicas, Eumène ne pouvait se dissimuler l'infériorité de ce dernier, seul contre tant de concurrens; néanmoins il n'abandonna pas son ami, et écouta plus la loyauté de son âme que le soin de ses jours. Perdicas lui avait confié la défense des provinces d'Asie, situées entre le mont Taurus et l'Hellespont, l'opposant seul à ses ennemis d'Europe<sup>6</sup>, tandis qu'il était passé en Égypte, pour y attaquer Ptolémée. Eumène n'avait que peu de troupes, et de mauvaises troupes: c'étaient des soldats récemment enrôlés et sans habitude de la guerre. On annonçait cependant qu'Antipater et Cratère avaient passé l'Hellespont et approchaient à la tête d'une nombreuse armée de Macédoïens. Ces deux capitaines étaient renommés par leurs exploits et leur expérience militaire, et les soldats de Macédoïne jouissaient alors de la réputation que les nôtres ont aujourd'hui; car, parmi les peuples, on a toujours regardé les plus puissans comme les plus braves. Eumène prévoyait bien que si les siens venaient à savoir contre quels adversaires on les faisait marcher, non-seulement ils refuseraient d'obéir, mais que cette nouvelle suffirait pour les disperser. Aussi prit-il le sage parti de les conduire par des chemins détournés où ils ne pouvaient être instruits de la vérité, et de feindre une expédition contre des hordes barbares. Grâce à ce stratagème adroitement soutenu, il les rangea en bataille et en-



ferrent. Effecit etiam illud locorum præoccupatione, ut equitatu potius dimicaret, quo plus valebat, quam pediatu, quo erat deterior.

IV. Quorum acerrimo concursu quum magnam partem diei esset pugnatum, cadit Craterus dux, et Neoptolemus, qui secundum locum imperii tenebat: cum hoc concurrat ipse Eumenes. Qui quum inter se complexi in terram ex equis decidissent, ut facile intelligi posset, inimica mente contendisse, animoque magis etiam pugnassem, quam corpore, non prius distracti sunt, quam alterum anima reliquerit. Ab hoc aliquot plagis Eumenes vulneratur, neque eo magis ex prælio excessit, sed acrius hostibus institit. Hic equitibus profligatis, interfecto duce Cratero, multis præterea et maxime nobiles captis, pedester exercitus, quod in ea loca erat deductus, ut invito Eumene elabi non posset, pacem ab eo petiit: quam quum impetrasset, in fide non mansit, et se, simul ac potuit, ad Antipatrum recepit. Eumenes Craterum, ex acie semianimem elatum, recreare studuit. Quum id non posset, pro hominis dignitate, proque pristina amicitia (namque illo usus erat, Alexandro vivo, familiariter), amplo funere extulit, ossaque in Macedoniam uxori ejus ac liberis remisit.

gagea l'action avant que ses soldats eussent seulement appris le nom de leurs ennemis. Faible d'ailleurs en troupes de pied, et mettant tout son espoir dans sa cavalerie, il avait fait en sorte d'arriver le premier afin de choisir ses positions.

IV. Dans ce combat, qui fut terrible et qui dura une grande partie du jour, les Macédoniens perdirent Cratère leur général<sup>7</sup>, et Néoptolème qui commandait en second. Eumène lutta corps à corps avec ce dernier. Ils se saisirent l'un l'autre, et tombèrent de leurs chevaux sans lâcher prise : on jugea à leur acharnement que deux ennemis mortels pouvaient seuls se combattre ainsi, et que leurs efforts étaient moindres encore que la rage de leurs cœurs : il fallait la mort de l'un d'eux, pour mettre fin à cette lutte. Quoique percé de plusieurs coups, Eumène ne quitta pas le champ de bataille ; au contraire il n'en pressa que plus vivement l'ennemi. Alors, voyant que la cavalerie avait été défaite et Cratère tué, que nombre d'officiers de marque étaient prisonniers, et qu'elle ne pouvait s'échapper, sans la volonté d'Eumène, des lieux où elle se trouvait engagée, l'infanterie macédonienne lui demanda la paix, et l'obtint. Mais elle viola bientôt la foi promise, et rejoignit Antipater dès qu'elle le put. Cratère respirait encore lorsqu'on l'enleva du champ de bataille, et Eumène tenta de le sauver. Voyant ses soins inutiles, il voulut du moins satisfaire à ce qu'exigeait le rang de cet illustre capitaine et le souvenir de l'amitié qui les avait unis tous deux du vivant d'Alexandre : en

V. Hæc dum apud Hellespontum geruntur, Perdiccas apud flumen Nilum interficitur a Seleuco et Antigono, rerumque summa ad Antipatrum defertur. Hic, qui deseruerant, exercitu suffragium ferente, capitis absentes damnantur: in his Eumenes. Hac ille percussus plaga non succubuit, neque eo secius bellum administravit. Sed exiles res animi magnitudinem, etsi non frangebant, tamen imminuebant. Hunc persequens Antigonus, quum omni genere copiarum abundaret, sæpe in itineribus vexabatur: neque unquam ad manum accedere licebat, nisi his locis, quibus pauci possent multis resistere. Sed extremo tempore, quum consilio capi non posset, multitudine circumventus est. Hinc tamen, multis suis amissis, se expedit, et in castellum Phrygiæ, quod Nora appellatur, confugit.

In quo quum circumsederetur, et vereretur, ne uno loco manens equos militares perderet, quod spatium non esset agitandi, callidum fuit ejus inventum, quemadmodum stans jumentum calefieri exerceri que posset, quo libentius et cibo uteretur, et a corporis motu non removeretur. Substringebat caput loro altius, quam ut

conséquence il lui fit faire de pompeuses obsèques, et renvoya ses cendres en Macédoine à sa femme et à ses enfans.

V. Tandis que ces évènements se passent sur les côtes de l'Hellespont, Perdicas est tué près du Nil par Séleucus et Antigone<sup>9</sup>, et sa mort fait déférer à Antipater la suprême autorité. Alors ceux qui avaient abandonné son parti furent condamnés à mort, en leur absence, par les suffrages de l'armée. Eumène était du nombre. Il ne succomba point au coup qui le frappait, et continua toujours la guerre avec vigueur; mais la faiblesse de ses moyens, sans abattre sa grande âme, ne laissait pas de diminuer un peu son audace et sa confiance. Antigone, qui le poursuivait, fut souvent harcelé par lui dans sa marche, malgré les troupes de toute espèce qu'il avait à sa disposition, sans pouvoir jamais en venir aux mains que dans des lieux où une poignée d'hommes suffisait pour tenir tête à un grand nombre. A la fin pourtant, Eumène, que l'habileté de son ennemi n'avait pu surprendre, fut enveloppé par la multitude de ses troupes<sup>10</sup>. Toutefois, après avoir perdu bon nombre des siens, il s'échappa et se retira dans le château de Nora, en Phrygie.

Il y fut bientôt assiégé<sup>11</sup>; et craignant qu'un long séjour dans cette place ne fût préjudiciable à sa cavalerie, parce qu'il manquait d'espace pour la faire manœuvrer, il trouva un moyen ingénieux d'échauffer et d'exercer les chevaux sur place, afin de les disposer à prendre leur nourriture avec plus de plaisir et de leur conserver la souplesse de leurs allures : on les sanglait sous le poitrail de

prioribus pedibus plane terram posset attingere. Deinde post verberibus cogebat exsultare, et calces remittere; qui motus non minus sudorem excutiebat, quam si in spatio decurreret. Quo factum est, quod omnibus mirabile est visum, ut jumenta æque nitida ex castello educeret, quum complures menses in obsidione fuisset, ac si in campestribus ea locis habuisset. In hac conclusione, quotiescunque voluit, apparatus et munitiones Antigoni alias incendit, alias disjecit. Tenuit autem se uno loco, quandiu fuit hiems. Sed quod castrum subsidia habere non poterat, et ver appropinquabat, simulata deditione, dum de conditionibus tractat, præfectis Antigoni imposuit, seque ac suos omnes extraxit incolumes.

VI. Ad hunc Olympias, mater quæ fuerat Alexandri, quum litteras et nuntios misisset in Asiam, consultum, utrum repetitum Macedoniam veniret (nam tum in Epiro habitabat) et eas res occuparet, huic ille primum suavit, ne se moveret, et exspectaret, quoad Alexandri filius regnum adipisceretur: sin aliqua cupiditate raperetur in Macedoniam, omnium injuriarum oblivisceretur, et in neminem acerbiorē uteretur imperio. Horum nihil ea fecit; nam et in Macedoniam profecta est, et ibi crudelissime se gessit. Petiit autem ab Eumene absente, ne pateretur Philippi domus et familiæ inimicissimos stirpem quoque interimere, ferretque opem liberis Alexan-

manière à leur tenir la tête assez haute pour que les pieds de devant touchassent à peine à terre ; puis , à coups de fouet par derrière, on les forçait à bondir et à se cabrer. Cet exercice violent ne les mettait pas moins en sueur qu'une course en plaine. Aussi tout le monde fut-il surpris de voir, après un siège de plusieurs mois, sortir de ce fort ses chevaux aussi gras et aussi brillans, que s'ils eussent passé tout ce temps dans les meilleurs pâturages. Durant ce blocus, Eumène, toutes les fois qu'il le voulut, brûla ou détruisit les machines et les travaux d'Antigone. Tant que dura l'hiver, il garda sa position <sup>12</sup>. A l'approche du printemps, n'ayant point de secours à espérer, il feint de vouloir se rendre : tandis qu'il traite des conditions, donnant le change aux officiers d'Antigone, il se sauve avec les siens, sans avoir éprouvé la moindre perte.

VI. La mère d'Alexandre, Olympias, qui alors habitait l'Épire, envoya à Eumène des dépêches et des courriers, pour lui demander s'il était d'avis qu'elle vînt réclamer le trône de Macédoine et en reprendre possession. La première chose qu'il lui conseilla fut de n'en rien faire et d'attendre que le fils d'Alexandre <sup>13</sup> se trouvât en âge de régner. « Si l'ambition l'emporte, ajouta-t-il, et que vous rentriez en Macédoine, dépouillez du moins tout ressentiment et n'exercez aucun acte de rigueur. » Olympias n'eut point égard à ces avis : elle retourna en Macédoine et s'y comporta avec la dernière cruauté. Elle écrivit alors à Eumène, qui était éloigné, pour le conjurer de venir au secours des enfans d'Alexandre <sup>14</sup>, et de

dri: quam veniam si sibi daret, quamprimum exercitus pararet, quos sibi subsidio adduceret: id quo facilius faceret, se omnibus præfectis, qui in officio manebant, misisse litteras, ut ei parerent, ejusque consiliis uterentur. His rebus Eumenes permotus, satius duxit, si ita tulisset fortuna, perire bene meritis referentem gratiam, quam ingratum vivere.

VII. Itaque copias contraxit, bellum adversus Antigonum comparavit. Quod una erant Macedonum complures nobiles, in his Peucestes, qui corporis custos fuerat Alexandri, tum autem obtinebat Persidem, Antigenes, cujus sub imperio phalanx erat Macedonum, invidiam verens (quam tamen effugere non potuit), si potius ipse alienigena summi imperii potiretur, quam alii Macedonum, quorum ibi erat multitudo, in principiis nomine Alexandri statuit tabernaculum, in eoque sellam auream cum sceptro ac diademate jussit poni, eoque omnes quotidie convenire, ut ibi de summis rebus consilia caperentur; credens minore se invidia fore, si specie imperii, nominisque simulatione Alexandri, bellum videretur administrare. Quod et fecit: nam, quum non ad Eumenis principia, sed ad regia conveniretur,

ne pas laisser les plus cruels ennemis de la famille de Philippe anéantir les rejetons de sa maison. « Si vous consentez, disait-elle, à nous prêter votre appui, levez des troupes le plus promptement possible et amenez-nous des défenseurs. Pour vous en faciliter les moyens, j'ai mandé à tous les lieutenans qui me sont restés fidèles, de vous obéir et de suivre vos conseils. » Vivement touché de ces prières, Eumène aima mieux sacrifier sa vie, si la fortune le voulait ainsi, en témoignant sa reconnaissance à ses bienfaiteurs, que de vivre avec la réputation d'un ingrat.

VII. Il lève donc des troupes et se dispose à faire la guerre à Antigone. Il avait dans son armée plusieurs Macédoniens d'une haute naissance, entre autres Peucestes, un des gardes de la personne d'Alexandre<sup>15</sup>, devenu gouverneur de la Perse, et Antigène, qui commandait la phalange macédonienne. Craignant ( ce qui arriva malgré ses précautions ) de s'attirer des envieux, si lui, simple étranger, prenait le titre de général en chef au préjudice de tous ces Macédoniens qui l'entouraient, il fit dresser au milieu du camp une tente qu'il appela la tente d'Alexandre, et l'on y plaça, par son ordre, un trône d'or avec un sceptre et un diadème. Chaque jour on y tenait un conseil général, et c'était là qu'on statuait sur les grands intérêts politiques. Eumène croyait donner moins de prise à l'envie, en paraissant ne faire la guerre que sous les auspices et à l'ombre du nom d'Alexandre. Ce moyen commença en effet par lui réussir,



atque ibi de rebus deliberaretur, quodam modo latebat, quum tamen per eum unum gererentur omnia.

VIII. Hic in Parætacis cum Antigono conflictit, non acie instructa, sed in itinere; eumque male acceptum in Mediam hiematum coegit redire. Ipse in finitima regione Persidis hiematum copias divisit, non ut voluit, sed ut militum cogeat voluntas. Namque illa phalanx Alexandri Magni, quæ Asiam peragrarat deviceratque Persas, inveterata quum gloria, tum etiam licentia, non parere se ducibus, sed imperare postulabat; ut nunc veterani faciunt nostri. Itaque periculum est, ne faciant, quod illi fecerunt, sua intemperantia nimiaque licentia ut omnia perdant, neque minus eos, cum quibus steterint, quam adversus quos fecerint. Quod si quis illorum veteranorum legat facta, paria horum cognoscat; neque rem ullam, nisi tempus, interesse judicet. Sed ad illos revertar. Hiberna sumpserant non ad usum belli, sed ad ipsorum luxuriam, longeque inter se discesserant. Hoc Antigonus quum comperisset, intelligeretque, se parem non esse paratis adversariis, statuit aliquid sibi consilii novi esse capiendum. Duæ erant viæ, qua ex Medis, ubi ille hiemabat, ad adversariorum hibernacula posset perveniri: quarum brevior per loca deserta, quæ nemo in-

et comme c'était dans la tente royale et non dans le quartier d'Eumène qu'on s'assemblait pour les délibérations, sa personne disparaissait en quelque sorte, quoique lui seul dirigeât tout.

VIII. Il en vint aux mains avec Antigone, dans le pays des Parétaciens : ce ne fut point une bataille rangée ; les deux armées se rencontrèrent dans leur marche, et Antigone fut forcé de se replier avec perte <sup>16</sup> sur la Médie pour y prendre ses quartiers d'hiver. Quant à Eumène, il vint prendre les siens sur les frontières de la Perse, et distribua ses troupes sur plusieurs points ; mais, en cela, il lui fallut suivre, malgré lui, la volonté du soldat : car cette fameuse phalange d'Alexandre-le-Grand, qui avait parcouru l'Asie et vaincu les Perses, habituée depuis long-temps à l'insubordination comme à la gloire, prétendait commander à ses chefs au lieu de leur obéir. Autant en font aujourd'hui nos vétérans. L'histoire des soldats macédoniens est la leur, sans aucune différence que celle des temps ; et il est à craindre qu'à l'exemple de leurs devanciers ils ne perdent tout, amis et ennemis, par l'excès de leur licence et de leur indiscipline. Mais revenons aux premiers : ils ne s'étaient pas conformés aux règles de la guerre dans le choix de leurs cantonnemens : ils n'avaient écouté que leur soif du désordre, et s'étaient fort éloignés les uns des autres. Antigone vit leur imprudence : mais ne se sentant pourtant pas assez fort contre eux, à moins de les

colebat propter aquæ inopiam, ceterum dierum erat fere decem; illa autem, qua omnes commeabant, altero tanto longiorem habebat anfractum, sed erat copiosa, omniumque rerum abundans. Hac si proficisceretur, intelligebat, prius adversarios rescituros de suo adventu, quam ipse tertiam partem confecisset itineris; sin per loca sola contenderet, sperabat, se imprudentem hostem oppressurum. Ad hanc rem conficiendam, imperavit, quam plurimos utres atque etiam culleos comparari; post hæc pabulum; præterea cibaria cocta dierum decem; utque quam minime fieret ignis in castris: iter, quod habebat, omnes celat. Sic paratus, qua constituerat, proficiscitur.

IX. Dimidium fere spatium confecerat, quum ex fumo castrorum ejus suspicio allata est ad Eumenem, hostem appropinquare. Conveniunt duces: quæritur, quid opus sit facto. Intelligebant omnes, tam celeriter copias ipsorum contrahi non posse, quam Antigonus affuturus videbatur. Hic, omnibus titubantibus, et de rebus summis desperantibus, Eumenes ait, si celeritatem velint adhibere, et imperata facere, quod ante non fecerint, se rem expediturum. Nam, quod diebus quin-

surprendre, il s'occupa de chercher quelque stratagème pour y parvenir. Deux chemins pouvaient le conduire de la Médie, où étaient ses quartiers d'hiver, à ceux des ennemis ; l'un, plus court, et passant à travers des lieux privés d'eau, et par conséquent inhabités, demandait environ dix jours de marche ; l'autre, universellement fréquenté, formait un coude qui le rendait deux fois plus long : mais on y trouvait tout en abondance. En prenant cette dernière route, Antigone prévoyait bien qu'Eumène serait instruit de son départ avant qu'il eût fait seulement le tiers du chemin, tandis qu'en traversant les déserts, il espérait tomber à l'improviste sur son ennemi. Pour exécuter son entreprise, il se procura la plus grande quantité possible d'outres et de sacs de cuir, fit provision de fourrages, prit pour dix jours de vivres, donna ordre qu'on n'allumât presque point de feu dans le camp, et ne découvrit à personne la route qu'il devait prendre. Ses mesures ainsi concertées, il se mit en marche.

IX. A peine avait-il fait la moitié du chemin, que la fumée de son camp fit soupçonner à Eumène son approche<sup>17</sup>. Alors les chefs tiennent conseil pour délibérer sur le parti qu'il faut prendre. En calculant, d'après les apparences, le temps de l'arrivée d'Antigone, il était impossible, tous le sentaient, de réunir les troupes assez tôt. Eumène, voyant leur indécision et leur désespoir, leur promet que, s'ils veulent user de promptitude et exécuter ses ordres qu'ils ont méprisés, il les tirera d'embarras. « L'ennemi, dit-il, peut franchir en cinq jours

que hostis transisse posset, se effecturum, ut non minus totidem dierum spatio retardaretur: quare circumirent, suas quisque copias contraheret. Ad Antigoni autem refrenandum impetum, tale capit consilium. Certos mittit homines ad infimos montes, qui obvii erant itineri adversariorum; hisque præcepit, ut prima nocte, quam latissime possint, ignes faciant quam maximos, atque hos secunda vigilia minuant, tertia perexiguos reddant; et, assimilata castrorum consuetudine, suspicionem injiciant hostibus, his locis esse castra, ac de eorum adventu esse prænuntiatum; idemque postera nocte faciant. Quibus imperatum erat, diligenter præceptum curant. Antigonus, tenebris obortis, ignes conspicatur; credit de suo adventu esse auditum, et adversarios illuc suas contraxisse copias. Mutat consilium, et, quoniam imprudentes adoriri non posset, flectit iter suum, et illum anfractum longiorem copiosæ viæ capit, ibique diem unum opperitur, ad lassitudinem sedandam militum, ac reficienda jumenta, quo integriore exercitu decerneret.

X. Sic Eumenes callidum imperatorem vicit consilio, celeritatemque impedivit ejus: neque tamen multum profecit. Nam invidia ducum, cum quibus erat, perfidiaque militum Macedonum veteranorum, quum superior præ-

l'espace qui le sépare de nous. Eh bien, je me charge de retarder sa marche cinq autres jours : pendant ce temps-là, parcourez les quartiers et rassemblez vos soldats. » Or, voici la ruse qu'il imagina pour arrêter la marche rapide d'Antigone. Il envoya au pied de quelques hauteurs qui se trouvaient sur la route de l'ennemi des gens affidés, avec ordre d'allumer de très-grands feux au commencement de la nuit, et de les étendre aussi loin qu'ils pourraient; puis, de les diminuer à la seconde veille, et de les réduire presque à rien à la troisième, ainsi qu'on le pratique dans les camps<sup>18</sup>. C'était pour faire croire à l'ennemi qu'Eumène, instruit de sa marche, s'était retranché dans cet endroit. Il leur était enjoint de recommencer la nuit suivante. Tout fut ponctuellement exécuté. Antigone, à l'entrée de la nuit, aperçoit les feux : il pense que son départ a été su, et qu'Eumène a réuni toutes ses forces dans ce lieu : alors il change de plan. Ne pouvant surprendre l'ennemi, il se détourne, et va gagner cet autre chemin à long circuit et abondant en ressources. Là, il fait halte pendant un jour, voulant donner à ses hommes et à ses chevaux le temps de se refaire et de reprendre toutes leurs forces pour la bataille.

X. Ainsi la prudence d'Eumène déconcerta les projets d'un capitaine adroit, et retarda la rapidité de sa marche. Mais il profita peu de ce succès et de la victoire qu'il remporta bientôt<sup>19</sup>. Victime de l'envie des autres chefs et de la perfidie des soldats vétérans, il fut livré par

lio discessisset, Antigono est deditus; quum exercitus ei ter ante, separatis temporibus, jurasset, se eum defensurum, nec unquam deserturum. Sed tanta fuit nonnullorum virtutis obtrectatio, ut fidem amittere mallent, quam eum non prodere. Atque hunc Antigonus, quum ei fuisset infestissimus, conservasset, si per suos esset licitum, quod ab nullo se plus adjuvari posse intelligebat in his rebus, quas impendere jam apparebat omnibus. Imminebant enim Seleucus, Lysimachus, Ptolemæus, opibus jam valentes, cum quibus ei de summis rebus erat dimicandum. Sed non passi sunt hi: qui circa erant, quod videbant, Eumene recepto, omnes præ illo parvi futuros. Ipse autem Antigonus adeo erat incensus, ut, nisi magna spe maximarum rerum, leniri non posset.

XI. Itaque, quum eum in custodiam dedisset, et præfectus custodum quæsisset, quemadmodum servari vellet: «ut acerrimum, inquit, leonem, aut ferocissimum elephantum.» Nondum enim statuerat, servaret eum, nec ne. Veniebat autem ad Eumenem utrumque genus hominum; et qui propter odium fructum oculis ex ejus casu capere vellent, et qui propter veterem amicitiam colloqui, consolarique cuperent: multi etiam, qui ejus formam cognoscere studebant, qualis esset, quem tamdiu, tamque valde timuissent, cujus in pernicie positam

eux à Antigone. Ils lui avaient fait, en trois occasions différentes, le serment de le défendre et de ne jamais l'abandonner : mais plusieurs furent si jaloux de son mérite qu'ils aimèrent mieux manquer de foi que de renoncer à le trahir. Antigone, quoique son mortel ennemi, aurait sauvé ses jours, s'il en eût été le maître ; car il ne voyait pas de meilleur soutien à se ménager dans les circonstances orageuses qui se préparaient visiblement. Il était menacé à la fois par Ptolémée, Séleucus et Lysimaque, dont la puissance devenait formidable, et il allait avoir à démêler avec eux la question de la souveraineté. Mais ses officiers s'opposèrent à ce qu'il laissât vivre son captif : ils sentaient trop qu'Eumène les éclipserait tous par sa présence. Quant à Antigone, il était personnellement si animé contre son rival, que l'espoir de tirer de lui d'immenses services pouvait seul le fléchir en sa faveur.

XI. Aussi, lorsqu'il l'eût fait mettre en prison<sup>20</sup> et que le chef des gardes lui demanda de quelle manière il voulait que l'on traitât le détenu : « Comme un lion furieux, ou comme l'éléphant le plus terrible, » répondit-il. En ce moment il n'avait pas encore décidé s'il le sauverait ou non. Parmi ceux qui venaient visiter Eumène, les uns, pleins de haine et d'animosité, brûlaient de repâître leurs yeux du spectacle de son infortune ; et les autres, comme d'anciens amis, ne voulaient que l'entretenir et le consoler. Bon nombre aussi étaient attirés par une simple curiosité : ils désiraient connaître les traits d'un homme si



spem habuissent victoriae. At Eumenes, quum diutius in vinculis esset, ait Onomarcho, penes quem summa imperii erat custodiae, se mirari, quare jam tertium diem sic teneretur; non enim hoc convenire Antigoni prudentiae, ut sic deuteretur victo: quin aut interfici, aut missum fieri juberet. Hic quum ferocius Onomarcho loqui videretur: « Quid? tu, inquit, animo si isto eras, cur non in praelio cecidisti potius, quam in potestatem inimici venires? » Huic Eumenes: « Utinam quidem istud evenisset! inquit; sed eo non accidit, quod nunquam cum fortiore sum congressus. Non enim cum quoquam arma contuli, quin is mihi succubuerit: non enim virtute hostium, sed amicorum perfidia decidi. » Neque id falsum: nam et dignitate fuit honesta, et viribus ad laborem ferendum firmis, neque tam magno corpore, quam figura venusta.

XII. De hoc Antigonus quum solus constituere non auderet, ad consilium retulit. Hic, quum plerique omnes primo perturbati admirarentur, non jam de eo sumptum esse supplicium, a quo tot annos adeo essent male habiti, ut saepe ad desperationem forent adducti, quique maximos duces interfecisset, denique in quo uno esset tantum, ut, quoad ille viveret, ipsi securi esse non possent, interfecto nihil habituri negotii essent, pos-

long-temps et si vivement redouté par eux , et dont la perte leur avait toujours semblé la condition de la victoire. Cependant Eumène, las de se voir dans les fers, dit à Onomarque , à la garde duquel il était confié, qu'il s'étonnait d'être ainsi détenu depuis trois jours; qu'il était impolitique à Antigone d'abuser à ce point des droits de vainqueur; et qu'enfin il demandait la mort ou la liberté. Onomarque trouvait ce langage bien fier : « Si vous pensez ainsi, répondit-il, pourquoi donc, au lieu de vous laisser prendre par votre ennemi, n'avoir pas cherché à périr les armes à la main? »—« Plût aux dieux que je l'eusse pu, répondit Eumène; mais jamais je n'ai eu à combattre plus valeureux que moi. Jamais je ne me suis mesuré avec un adversaire sans le terrasser; et lorsque'nfin j'ai succombé, ça été par la trahison des miens et non par la valeur de mes ennemis. » Il n'y avait là rien que de vrai. L'homme qui parlait ainsi<sup>21</sup> était d'un extérieur noble, d'une constitution robuste et propre à supporter les fatigues, quoiqu'il fût moins grand que bien fait.

XII. N'osant seul prononcer sur le sort d'Eumène, Antigone en réfère à son conseil. Là, presque tous les chefs<sup>22</sup> commencent par se troubler et par s'étonner qu'il vive encore, lui qui a été leur fléau depuis tant d'années et les a si souvent réduits au désespoir, lui qui a fait périr les plus fameux généraux, lui enfin dont l'existence suffit pour les tenir éternellement en alarme, dont la mort peut les délivrer de toute crainte et de tout danger. « Si vous le sauvez, s'écriaient-ils, préparez-vous à chercher qui


tremo, si illi redderet salutem, quærebant, quibus amicis esset usurus? sese enim cum Eumene apud eum non futuros. Hic, cognita consilii voluntate, tamen usque ad septimum diem deliberandi sibi spatium reliquit. Tum autem, quum jam vereretur, ne qua seditio exercitus oriretur, vetuit ad eum quemquam admitti, et quotidianum victum amoveri iussit. Nam negabat, se ei vim allaturum, qui aliquando fuisset amicus. Hic tamen non amplius, quam triduum, fame fatigatus, quum castra moverentur, insciente Antigono, jugulatus est a custodibus.

XIII. Sic Eumenes annorum quinque et quadraginta, quum ab anno vicesimo, uti supra ostendimus, septem annos Philippo apparuisset, et tredecim apud Alexandrum eundem locum obtinùisset, in his uni equitum alæ præfuisset, post autem Alexandri Magni mortem imperator exercitus duxisset, summosque duces partim repulisset, partim interfecisset, captus non Antigoni virtute, sed Macedonum perjurio, talem habuit exitum vitæ. In quo quanta fuerit omnium opinio eorum, qui post Alexandrum Magnum reges sunt appellati, ex hoc facillime potest judicari, quod nemo, Eumene vivo, rex appellatus est, sed præfectus; iidem, post hujus occisum, statim regium ornatum nomenque sumpserunt: neque, quod initio prædicarant, se Alexandri liberis


vous suive ; car, pour nous, c'est une chose résolue, nous ne resterons pas ici avec Eumène.» Antigone, instruit des dispositions du conseil, se réserva encore sept jours pour réfléchir au parti qu'il prendrait. Au bout de ce temps, commençant à craindre quelque soulèvement, il défendit d'introduire qui que ce fût auprès du captif, et lui fit retrancher sa nourriture journalière : il ne pouvait, disait-il, se résoudre à verser le sang d'un homme autrefois son ami. Mais il n'y avait pas plus de trois jours qu'Eumène luttait contre la faim, lorsqu'à l'insu d'Antigone, et pendant qu'on levait le camp, il fut égorgé par ceux qui le gardaient.

XIII. C'est ainsi que finit Eumène. Dès sa vingtième année, comme nous l'avons dit plus haut, il fut employé<sup>23</sup> par Philippe, qu'il servit pendant sept ans : il en passa treize auprès de son fils, également en qualité de secrétaire. Dans cet intervalle, il commanda aussi une aile de cavalerie, et, après la mort d'Alexandre-le-Grand, devenu général en chef, il défit ou tua les plus redoutables capitaines. Il avait quarante-cinq ans lorsqu'il perdit la vie, trahi par les Macédoniens, et non pas vaincu par Antigone. Ce qui prouve le mieux la haute opinion qu'avaient de lui tous ceux qui furent appelés rois après la mort d'Alexandre, c'est qu'aucun d'eux n'osa s'arroger ce titre tant que vécut Eumène : ils se contentaient de celui de gouverneur. Mais à peine eut-il cessé de vivre, qu'ils prirent et le nom de roi et les insignes de la royauté<sup>24</sup>. Vainement avaient-ils promis au commence-

regnum servare, id præstare voluerunt; et, uno propugnatore sublato, quid sentirent, aperuerunt. Hujus sceleris principes fuerunt Antigonus, Ptolemæus, Seleucus, Lysimachus, Cassander. Antigonus autem Eumenem mortuum propinquis ejus sepeliendum tradidit: hi militari honesto funere, comitante toto exercitu, humaverunt; ossaque ejus in Cappadociam ad matrem atque uxorem liberosque ejus deportanda curarunt.



ment de conserver le trône aux enfans d'Alexandre : lorsqu'ils les virent privés de leur unique défenseur, ils dévoilèrent leur coupable ambition. Ceux qui donnèrent l'exemple furent Antigone, Ptolémée, Séleucus, Lysimaque et Cassandre. Antigone remit le corps d'Eumène à ses proches, pour l'ensevelir. Tous les honneurs militaires lui furent rendus, et l'armée entière accompagna la pompe funèbre. On prit soin d'envoyer ses cendres en Cappadoce, à sa mère, à sa femme et à ses enfans.



---

## XIX.

# PHOCION.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Phocion virtutibus suis clarior, quam re militari.—  
II. Senex in civium invidiam incurrit ob tradendam Antipatro urbem. Exsilium Demosthenis. Proditum Piræum.—III. Exsilio mulctatur. Causam dicit apud Philippum. Athenas deducitur.—IV. Damnatus, et ad supplicium datus, a servis sepelitur.

I. **P**HOCION, Atheniensis, etsi sæpe exercitibus præfuit, summosque magistratus cepit, tamen multo ejus notior integritas est vitæ, quam rei militaris labor. Itaque hujus memoria est nulla, illius autem magna fama: ex quo cognomine *Bonus* est appellatus. Fuit enim perpetuo pauper, quum divitissimus esse posset, propter frequentes delatos honores, potestatesque summas, quæ ei a populo dabantur. Hic quum a rege Philippo munera magnæ pecuniæ repudiaret, legatique hortarentur accipere, simulque admonerent, si ipse his facile careret, liberis tamen suis prospiceret, quibus difficile esset in

---

## XIX.

# PHOCION.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Phocion se distingue plutôt par ses vertus que par ses exploits militaires. — II. Dans sa vieillesse, il encourt la haine de ses concitoyens pour avoir voulu livrer Athènes à Antipater. Exil de Démosthène. Trahison qui livre le Pirée. — III. Phocion est banni; il plaide sa cause devant Philippe. On l'amène à Athènes. — IV. Condamné et livré au supplice, il est enseveli par ses esclaves.

I. **PHOCION**<sup>1</sup> naquit à Athènes. Quoiqu'il ait souvent commandé les armées et qu'il ait été revêtu des premières charges de la république, il est bien plus célèbre par l'intégrité de sa vie que par ses exploits militaires. Rien de moins connu chez lui que le guerrier, rien de plus illustre que l'homme vertueux. Fidèle à ce désintéressement, qui lui valut le surnom de *Bon*, il resta toujours pauvre, malgré la facilité de s'enrichir au milieu de toutes les dignités qu'il obtint, et dans l'exercice des fonctions éminentes auxquelles il fut appelé par le peuple. Des envoyés du roi Philippe<sup>2</sup> le pressaient d'accepter une forte somme d'argent de la part de leur maître, et



summa paupertate tantam paternam tueri gloriam, his ille : « Si mei similes erunt, idem hic, inquit, agellus illos alet, qui me ad hanc dignitatem perduxit ; sin dissimiles sunt futuri, nolo meis impensis illorum ali augerique luxuriam. »

II. Idem quum prope ad annum octogesimum prospera pervenisset fortuna, extremis temporibus magnum in odium pervenit suorum civium. Primo quod cum Demade de urbe tradenda Antipatro consenserat ; ejusque consilio Demosthenes cum ceteris, qui bene de republica mereri existimabantur, populiscito in exilium erant expulsi. Neque in eo solum offenderat, quod patriæ male consuluerat, sed etiam, quod amicitiae fidem non præstiterat : namque, auctus adjutusque a Demosthene, eum, quem tenebat, ascenderat gradum, quum adversus Charetem eum subornaret ; ab eodem in judiciis, quum capitis causam diceret, defensus, aliquoties liberatus discesserat : hunc non solum in periculis non defendit, sed etiam prodidit. Concidit autem maxime uno crimine : quod, quum apud eum summum esset imperium populi, et Nicanorem, Cassandri præfectum, insidiari Piræo Atheniensium a Dercyllo moneretur,

lui représentaient que, si lui-même pouvait s'en passer, il devait du moins songer à ses enfans, exposés, par leur extrême pauvreté, à ne pouvoir soutenir dignement la gloire de leur père; il se refusa à leurs instances. « Si mes enfans me ressemblent, leur dit-il, ce petit champ, qui m'a suffi pour monter au rang que j'occupe, leur suffira de même; s'ils doivent faire autrement que moi, je ne veux pas contribuer à nourrir et à augmenter en eux le goût du luxe. »

II. Constamment heureux jusqu'à l'âge de près de quatre-vingts ans, Phocion, sur la fin de sa carrière, devint l'objet de toute la haine des Athéniens. On lui reprochait d'abord de s'être entendu avec Démade<sup>3</sup> pour livrer la ville à Antipater; ensuite, d'avoir provoqué par ses conseils le décret du peuple qui avait banni Démosthènes et tous les citoyens connus pour leur patriotisme. On était indigné de cette conduite, par laquelle il trahissait tout ensemble la patrie et l'amitié; car il devait son élévation à la faveur et à l'appui de Démosthène, qui l'avait aidé à supplanter Charès. Cet orateur l'avait encore défendu devant les tribunaux, dans plusieurs affaires capitales, et l'avait fait absoudre. Après tant de services, au lieu de le secourir à son tour à l'heure du danger, il le sacrifiait. Mais voici ce qui contribua le plus à la ruine de Phocion. Tandis qu'il gouvernait l'état, Dercyllus l'avait averti que Nicanor, lieutenant de Cassandre, cherchait à surprendre le Pirée, le pressant en même temps de pourvoir à la subsistance d'Athènes et

idemque postularet, ut provideret, ne com meatibus civitas privaretur; hic, audiente populo, Phocion negavit esse periculum, seque ejus rei obsidem fore pollicitus est. Neque ita multa post Nicanor Piræo est potitus. Ad quem recuperandum, sine quo Athenæ omnino esse non possunt, quum populus armatus concurrisset, ille non modo neminem ad arma vocavit, sed ne armatis quidem præesse voluit.

III. Erant eo tempore Athenis duæ factiones: quarum una populi causam agebat, altera optimatum; in hac erat Phocion et Demetrius Phalereus. Harum utraque Macedonum patrociniis nitebatur. Nam populares Polysperchonti favebant: optimates cum Cassandro sentiebant. Interim a Polysperchonte Cassander Macedonia pulsus est. Quo facto populus superior factus, statim duces adversariæ factionis capitis damnatos patria pepulit, in his Phocionem et Demetrium Phalereum; deque ea re legatos ad Polysperchontem misit, qui ab eo peterent, ut sua decreta confirmaret. Huc eodem profectus est Phocion. Quo ut venit, causam apud Philippum regem verbo, re ipsa quidem apud Polysperchontem, jussus est dicere: namque is tum regis rebus præerat. Hic ab Agnonide accusatus, quod Piræum Nicanori prodidisset, ex consilii sententia in custodiam conjectus. Athenas deductus est, ut ibi de eo legibus fieret judicium.

de prévenir la famine : Phocion soutint au peuple assemblé qu'il n'y avait rien à craindre, et ajouta qu'il en prenait la responsabilité sur sa tête. Peu de temps après, Nicanor se rendit maître du Pirée. Aussitôt tout le peuple accourut en armes pour reprendre ce port, nécessaire à l'existence d'Athènes, et Phocion, qui aurait dû provoquer ce mouvement, ne voulut pas même se mettre à la tête des combattans <sup>4</sup>.

III. A cette époque le peuple et les grands divisaient Athènes en deux factions. Phocion et Demetrius de Phalère s'étaient déclarés pour la dernière. Toutes deux étaient sous la protection des Macédoniens; le parti populaire favorisait Polysperchon <sup>5</sup>, et l'aristocratie, Cassandre. Cependant celui-ci fut chassé de la Macédoine par son rival. Cet évènement ayant donné l'avantage au peuple, il condamna à mort les chefs du parti contraire, entre autres Phocion et Demetrius de Phalère, les força de s'exiler, et envoya des députés à Polysperchon, pour le prier de confirmer les décrets rendus. Phocion partit aussi pour la Macédoine. A son arrivée, il reçut l'ordre de plaider sa cause devant le roi Philippe <sup>6</sup>, c'est-à-dire au tribunal de Polysperchon, qui gouvernait alors au nom du prince. Là, sur la déposition d'Agnonide <sup>7</sup>, qui l'accusa d'avoir livré le Pirée à Nicanor, il fut condamné, par les suffrages unanimes du conseil, à être jeté en prison : on le reconduisit ensuite à Athènes, pour y être jugé selon les lois.

IV. Huc ubi perventum est, quum propter ætatem pedibus jam non valeret, vehiculoque portaretur, magni concursus sunt facti, quum alii, reminiscentes veteris famæ, ætatis misererentur, plurimi vero ira exacuerentur, propter prodicionis suspicionem Piræi, maximeque, quod adversus populi commoda in senectute steterat. Qua de re ne perorandi quidem ei data est facultas, et dicendi causam. Inde iudicio, legitimis quibusdam confectis, damnatus, traditus est undecim viris, quibus ad supplicium, more Atheniensium, publice damnati tradi solent. Hic quum ad mortem duceretur, obvius ei fuit Emphyletus, quo familiariter fuerat usus. Is quum lacrymans dixisset : « O quam indigna perpeteris, Phocion ! » huic ille : « At non inopinata, inquit ; hunc enim exitum plerique clari viri habuerunt Athenienses. » In hoc tantum fuit odium multitudinis, ut nemo ausus sit eum liber sepelire : itaque a servis sepultus est.

---

## PHOCION.

IV. Son grand âge ne lui laissait pas assez de force pour marcher ; on le transportait en voiture<sup>8</sup>. Dès qu'il paraît, le peuple accourt en foule sur son passage. Le souvenir de son ancienne réputation attendrissait quelques-uns des citoyens sur le sort de sa vieillesse : mais la plupart étaient courroucés contre lui, parce qu'on lui imputait d'avoir livré le Pirée, et surtout parce qu'on l'avait vu, dans ses dernières années, contraire aux intérêts du peuple. Aussi n'eut-il pas même la liberté de parler et de se défendre. Condamné par les juges, après quelques formalités d'usage, il fut remis aux onze magistrats chargés, suivant l'usage d'Athènes, de l'exécution des criminels. Comme on le conduisait au supplice, un de ses amis, Emphylète, se présenta sur son passage, et lui dit en pleurant : « Quel indigne traitement vous éprouvez, Phocion ! » — « Je m'y attendais, répondit-il ; c'est le sort ordinaire des grands hommes d'Athènes<sup>9</sup>. » La haine de la multitude était si forte, qu'aucune personne libre n'osa l'ensevelir : des esclaves lui rendirent ce dernier devoir.

---

## XX.

# TIMOLEON.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Timoleon, patria liberata, tyrannum tollit fratrem. — II. Dionysium, Sicilia depulsum, Corinthum mittit. Icetam superat. Pœnos fundit. Mamercum capit. — III. Instauratis insulæ rebus, imperium deponit. — IV. Oculis captus, reipublicæ consultit. — V. Patientiæ ejus exempla. Funus.

I. **T**IMOLEON, Corinthius. Sine dubio magnus omnium judicio hic vir exstitit : namque huic uni contigit, quod nescio an ulli, ut et patriam, in qua erat natus, oppressam a tyranno liberaret, et a Syracusis, quibus auxilio erat missus, inveteratam servitutem depelleret, totamque Siciliam, multos annos bello vexatam, a barbarisque oppressam, suo adventu in pristinum restitueret. Sed in his rebus non simplici fortuna conflictatus est, et, id quod difficilius putatur, multo sapientius tulit secundam, quam adversam fortunam. Nam quum frater ejus Timophanes, dux à Corinthiis delectus, tyrannidem

---

## XX.

# TIMOLÉON.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Timoléon, libérateur de sa patrie, délivre ses concitoyens de la tyrannie de son frère. — II. Il chasse Denys de la Sicile et l'envoie à Corinthe: il triomphe d'Icétas, met en déroute les Carthaginois, et fait Mamercus prisonnier. — III. Après avoir rétabli les affaires de la Sicile, il abdique le pouvoir. — IV. Devenu aveugle, il s'occupe encore des intérêts publics. — V. Traits de modération. Sa mort.

I. **T**IMOLÉON était Corinthien. Sans contredit, et au jugement de tout le monde, il fut un grand homme<sup>1</sup>. Par un bonheur, unique peut-être, il affranchit du joug de la tyrannie son pays natal, extirpa de Syracuse, qu'il vint secourir, une servitude invétérée, rendit enfin, par sa présence, le bonheur et la paix à toute la Sicile, que désolaient depuis long-temps la guerre et l'oppression des barbares. Mais dans le cours de ces expéditions, il eut à subir les cruelles vicissitudes de la fortune, et, ce qui est ordinairement bien difficile, il se montra beaucoup plus sage dans la prospérité que dans les revers. Son frère Timophane<sup>2</sup>, élu général par les Corinthiens, s'était emparé de la



per milites mercenarios occupasset, particepsque regni posset esse, tantum abfuit a societate sceleris, ut antetulerit suorum civium libertatem fratris saluti, et patriæ parere legibus, quam imperare, satius duxerit. Hac mente per aruspicem, communemque affinem, cui soror, ex eisdem parentibus nata, nupta erat, fratrem tyrannum interficiendum curavit. Ipse non modo manus non attulit, sed ne aspicere quidem fraternum sanguinem voluit: nam, dum res conficeretur, procul in præsidio fuit, ne quis satelles posset succurrere. Hoc præclarissimum ejus facinus non pari modo probatum est ab omnibus: nonnulli enim læsam ab eo pietatem putabant, et invidia laudem virtutis obterebant. Mater vero, post id factum, neque domum ad se filium admisit, neque aspexit, quin eum fratricidam impiumque detestans compellaret. Quibus rebus ille adeo est commotus, ut nonnunquam vitæ finem facere voluerit, atque ex ingratorum hominum conspectu morte decedere.

II. Interim Dione Syracusis interfecto, Dionysius rursus Syracusarum potitus est: cujus adversarii opem a Corinthiis petierunt, ducemque, quo in bello uterentur, postularunt. Huc Timoleon missus incredibili felicitate Dionysium tota Sicilia depulit; quum interficere posset,

royauté à l'aide de troupes soudoyées. Timoléon pouvait partager avec lui le pouvoir ; mais au lieu de se rendre complice d'un tel crime, il aima mieux sacrifier son frère à la liberté de ses concitoyens, et jugea plus beau d'obéir aux lois de sa patrie, que de lui commander. Dans ces dispositions, pour faire périr Timophane, il se consulte avec un aruspice<sup>3</sup>, et avec un autre homme, qui leur était uni par le sang, à son frère et à lui, comme époux de leur sœur. Ce seront eux qui frapperont la victime : quant à lui, il a horreur de porter les mains sur son frère, et ne veut pas même être témoin de ce sanglant sacrifice. Tandis que le meurtre s'exécute, il se tient à l'écart, avec main forte, pour empêcher les soldats du tyran de venir à son secours. Ce forfait glorieux ne fut pas également approuvé de tout le monde. Quelques-uns pensaient que les droits de la tendresse fraternelle avaient été outragés, et l'envie rabaissait le mérite de cette action. Sa mère, depuis ce jour, refusa de le recevoir chez elle ; jamais elle ne le vit sans le charger d'imprécations, lui donnant les noms d'impie et de fratricide. Timoléon fut si troublé de ces reproches, qu'il voulut plus d'une fois mettre fin à son existence, et se dérober par la mort aux regards de ses ingrats concitoyens.

II. Sur ces entrefaites, Dion périt à Syracuse<sup>4</sup>, et Denys remonta sur le trône. Les ennemis du tyran demandèrent du secours aux Corinthiens, et un général pour les commander. On leur envoya Timoléon qui, avec un bonheur incroyable, chassa Denys de toute la

noluit; tutoque ut Corinthum perveniret, effecit: quod utrorumque Dionysiorum opibus Corinthii sæpe adjuti fuerant, cujus benignitatis memoriam volebat exstare; eamque præclaram victoriam ducebat, in qua plus esset clementiæ, quam crudelitatis; postremo, ut non solum auribus acciperetur, sed etiam oculis cerneretur, quem, et ex quanto regno, ad quam fortunam detrusisset. Post Dionysii decessum cum Iceta bellavit, qui adversatus fuerat Dionysio: quem non odio tyrannidis dissensisse, sed cupiditate, indicio fuit, quod ipse, expulso Dionysio, imperium dimittere noluit. Hoc superato, Timoleon maximas copias Carthaginiensium apud Crimessum flumen fugavit, ac satis habere coegit, si liceret Africam obtinere, qui jam complures annos possessionem Siciliae tenebant. Cepit etiam Mamercum, Italicum ducem, hominem bellicosum et potentem, qui tyrannos adjutum in Siciliam venerat.

III. Quibus rebus confectis, quum propter diuturnitatem belli non solum regiones, sed etiam urbes desertas videret, conquisivit, quos potuit, primum Siculos; deinde Corintho arcessivit colonos, quod ab his initio Syracusæ erant conditæ. Civibus veteribus sua restituit,

Sicile. Il pouvait se défaire de lui, mais il ne le voulut pas, et le fit arriver en sûreté à Corinthe, jaloux d'éterniser, par un témoignage vivant de son humanité, le souvenir des nombreux services que les deux Denys avaient rendus à cette ville : il pensait d'ailleurs qu'il n'est point de plus belle victoire que celle où la clémence prévaut sur la cruauté ; enfin, il était bien aise qu'on n'en fût pas réduit au rapport de la renommée, et que chacun pût voir de ses propres yeux le prince qu'il venait de vaincre, et l'état d'abaissement où il l'avait précipité du plus haut sommet de la puissance. Denys déporté, il fit la guerre à Icétas<sup>5</sup>, qui s'était déclaré contre ce prince, et qui montrait bien qu'il avait agi, non par haine de la tyrannie, mais par ambition, puisqu'après la chute de Denys, il refusait de se démettre de l'autorité. Après l'avoir défait, Timoléon mit en fuite, sur les bords du fleuve Crimesse, une innombrable armée de Carthaginois, et les réduisit à s'estimer trop heureux de pouvoir conserver l'Afrique, eux qui depuis tant d'années étaient maîtres de la Sicile. Il fit aussi prisonnier Mamercus<sup>6</sup>, chef belliqueux et redoutable, venu d'Italie en Sicile, au secours des tyrans.

III. Après ces exploits, voyant que la longueur de la guerre avait rendu désertes les campagnes et les villes elles-mêmes<sup>7</sup>, Timoléon s'occupa de réparer la population. Il commença par réunir tous les indigènes qu'il put trouver ; ensuite il fit venir des colons de son pays ; car Syracuse avait été fondée par des Corinthiens. Il resti-

novis bello vacuefactas possessiones divisit, urbium mœnia disjecta, fanaque deserta refecit, civitatibus leges libertatemque reddidit : ex maximo bello tantum otium totæ insulæ conciliavit, ut hic conditor urbium earum, non illi, qui initio deduxerant, videretur. Arcem Syracusis, quam munierat Dionysius ad urbem obsidendam, a fundamentis disjecit; cetera tyrannidis propugnacula demolitus est, deditque operam, ut quam minime multa vestigia servitutis manerent. Quum tantis esset opibus, ut etiam invitis imperare posset, tantum autem haberet amorem omnium Siculorum, ut nullo recusante regnum obtineret, maluit se diligi, quam metui. Itaque, quum primum potuit, imperium deposuit, et privatus Syracusis, quod reliquum vitæ fuit, vixit. Neque vero id imperite fecit : nam, quod ceteri reges imperio potuerunt, hic benevolentia tenuit. Nullus honos huic defuit : neque postea res ulla Syracusis gesta est publice, de qua prius sit decretum, quam Timoleontis sententia cognita. Nullius unquam consilium non modo antelatum, sed ne comparatum quidem est : neque id magis benevolentia factum est, quam prudentia.

IV. Hic quum ætate jam proventus esset, sine ullo morbo lumina oculorum amisit ; quam calamitatem ita

tua aux anciens citoyens leurs propriétés, et partagea entre les nouveaux les terres dépeuplées par la guerre. Il reconstruisit les murailles des villes, répara les temples abandonnés, rendit aux différentes cités leurs lois et leur indépendance; enfin, à toutes les horreurs de la guerre, il fit succéder un calme si profond et si général, que le titre de fondateur de toutes les villes siciliennes semblait plus véritablement lui appartenir qu'aux anciens chefs des colonies. Il renversa de fond en comble la citadelle que Denys avait élevée pour tenir Syracuse en échec, et fit également détruire les autres remparts de la tyrannie, s'appliquant à effacer, partout où il pouvait, les traces d'une longue servitude. Assez fort pour commander aux Siciliens en dépit d'eux-mêmes, assez maître des cœurs pour obtenir le trône sans obstacle, il aima mieux se faire chérir que de se faire craindre: dès qu'il le put, il abdiqua l'autorité suprême, et vécut en simple particulier, à Syracuse, le reste de ses jours. Cette modération était aussi un bon calcul; les droits que tous les souverains ne doivent qu'à leur titre, il les obtint de la publique bienveillance. Nul honneur ne lui manqua; et dans la suite on ne décidait rien à Syracuse, touchant les intérêts de l'état, sans avoir auparavant consulté Timoléon. Son avis prévalut toujours; aucun même ne le balança: ce qui fut autant l'effet de ses lumières, que de l'affection qu'on lui portait.

IV. Parvenu à un âge très-avancé, il perdit la vue, sans que cet accident fût la suite d'aucune maladie. Il sup-

moderate tulit, ut neque eum querentem quisquam audierit, neque eo minus privatis publicisque rebus interfuerit. Veniebat autem in theatrum, quum ibi concilium populi haberetur, propter valetudinem vectus jumentis junctis, atque ita de vehiculo, quæ videbantur, dicebat. Neque hoc illi quisquam tribuebat superbæ: nihil enim unquam neque insolens, neque gloriosum, ex ore ejus exiit. Qui quidem, quum suas laudes audiret prædicari, nunquam aliud dixit, quam se in ea re maximas diis gratias agere atque habere, quod, quum Siciliam recreare constituissent, tum se potissimum ducem esse voluissent. Nihil enim rerum humanarum sine deorum numine geri putabat. Itaque suæ domi sacellum *αὐτοματίας* constituerat, idque sanctissime colebat.

V. Ad hanc hominis excellentem bonitatem mirabiles accesserunt casus. Nam prælia maxima natali die suo fecit omnia; quo factum est, ut ejusdem natalem festum haberet universa Sicilia. Huic quidam Lamestius, homo petulans et ingratus, vadimonium quum vellet imponere, quod cum illo se lege agere diceret, et complures concurrissent, qui procacitatem hominis manibus coercere conarentur, Timoleon oravit omnes, ne id facerent: namque id ut Lamestio ceterisque liceret, se maximos labores summaque adisse pericula; hanc enim speciem

porta ce malheur avec tant de résignation qu'on ne l'entendit jamais se plaindre, et qu'il ne s'occupa pas moins de ses affaires et de celles de l'état. Lorsque l'assemblée du peuple se tenait au théâtre<sup>8</sup>, il s'y rendait sur un char attelé de deux chevaux, à cause de son infirmité, et donnait son avis sans en descendre. Personne n'attribuait cette habitude à l'orgueil ; car jamais il ne sortit de sa bouche un seul mot qui annonçât de l'arrogance ou seulement de la vanité. Toutes les fois qu'il entendait publier ses louanges : « Quelles actions de grâces ne dois-je pas aux dieux, disait-il, pour m'avoir fait, de préférence à tout autre, l'instrument de leurs volontés, quand ils ont résolu de régénérer la Sicile ! » En effet, il était convaincu que rien, sur la terre, ne s'exécutait sans l'ordre des dieux. Aussi avait-il fait construire dans sa maison un oratoire dédié à la Providence, où il lui rendait un culte assidu.


V. Des circonstances merveilleuses donnèrent un nouvel éclat aux excellentes qualités de Timoléon. Il livra ses plus grandes batailles le jour anniversaire de sa naissance<sup>9</sup>, qui devint dans la suite une fête pour toute la Sicile. Un certain Lamestius, homme brutal, voulut un jour, malgré les services de Timoléon, le traduire en justice, sous caution, prétendant que la loi l'y autorisait : la foule accourut, et employa la force pour réprimer cet audacieux ; Timoléon conjura le peuple de le laisser faire, disant qu'il ne s'était exposé à tant de travaux et de dangers que pour assurer ce droit à La-



libertatis esse, si omnibus, quod quisque vellet, legibus experiri liceret. Idem, quum quidam Lamestii similis, nomine Demænetus, in concione populi de rebus gestis ejus detrahare cœpisset, ac nonnulla inveheretur in Timoleonta, dixit, nunc demum se voti esse damnatum: namque hoc a diis immortalibus semper precatum, ut talem libertatem restituerent Syracusanis, in qua cuivis liceret, de quo vellet, impune dicere. Hic, quum diem supremum obiisset, publice a Syracusanis in gymnasio, quod Timoleonteum appellatur, tota celebrante Sicilia, sepultus est.



Lamestius, aussi bien qu'aux autres citoyens. « C'est le signe visible de la liberté, ajouta-t-il, que chacun, sans distinction, puisse, s'il le veut, recourir aux lois. » Un autre homme, nommé Déménète, du même caractère que ce Lamestius, s'était mis à rabaisser, dans l'assemblée du peuple, les exploits de Timoléon, et allait même jusqu'aux invectives : « Enfin mes vœux sont exaucés <sup>10</sup>, dit alors Timoléon, car j'ai toujours supplié les dieux de rendre aux Syracusains une liberté qui leur permît d'exprimer impunément leur pensée sur le compte de qui que ce fût. » Après sa mort, les citoyens lui firent des funérailles aux frais de l'état, et l'enterrèrent dans le gymnase que l'on appela depuis Timoléonté. Toute la Sicile assista aux obsèques de ce grand homme.



---

## XXI.

# DE REGIBUS.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Spartani reges nomine tales, non potestate. Excellentissimi Persarum reges. — II. Macedonum reges clariores. Unus rex Siciliae vere illustris. — III. Reges ex Alexandri amicis.

I. **H**I fere fuerunt Graeciae gentis duces, qui memoria digni videbantur, praeter reges: namque eos attingere nolimus, quod omnium res gestae separatim sunt relatae. Neque tamen hi admodum sunt multi. Lacedaemonius autem Agesilaus, nomine, non potestate, fuit rex; sicut ceteri Spartani. Ex his vero, qui dominatum imperio tenuerunt, excellentissimi fuerunt, ut nos iudicamus, Persarum Cyrus, et Darius, Hystaspis filius; quorum uterque privatus virtute regnum est adeptus. Prior horum apud Massagetas in proelio cecidit; Darius senectute diem obiit supremum. Tres sunt praeterea ejusdem generis, Xerxes, et duo Artaxerxes, Macrochir et Mnemon. Xerxi maxime est illustre, quod maximis post

---

## XXI.

# DES ROIS.

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Rois de Sparte, portant le nom de rois, sans en exercer la puissance. Monarques de Perse les plus illustres. — II. Fameux rois de Macédoine. Un seul, dans la Sicile, acquiert une véritable renommée. — III. Les lieutenans d'Alexandre devenus rois.

I. **V**OILA, à peu près, les capitaines de la Grèce dont le souvenir me paraît digne d'être conservé. J'en excepte les rois : je n'ai pas voulu parler d'eux, parce que leurs actions ont été racontées à part<sup>1</sup>. D'ailleurs ils sont en très-petit nombre. Si j'ai donné la vie du lacédémonien Agésilas, c'est qu'il ne fut roi que de titre, comme tous les souverains de Sparte. Quant à ceux qui ont exercé le pouvoir absolu, les plus grands, à mon avis, furent, chez les Perses, Cyrus<sup>2</sup>, et Darius, fils d'Hystaspe. Tous deux, de simples particuliers qu'ils étaient, parvinrent au trône par leur mérite. Le premier périt dans un combat contre les Massagètes, et le second mourut de vieillesse. Il y eut trois autres princes distingués de la même nation, Xerxès et les deux Artaxerxès, Macrochir<sup>3</sup> et

hominum memoriam exercitibus terra marique bellum intulit Græciæ. At Macrochir præcipuam habet laudem amplissimæ pulcherrimæque corporis formæ, quam incredibili ornavit virtute belli : namque illo Perses nemo fuit manu fortior. Mnemon autem justitiæ fama floruit : nam quum matris suæ scelere amisisset uxorem, tantum indulisit dolori, ut eum pietas vinceret. Ex his duo eodem nomine, morbo naturæ debitum reddiderunt ; tertius ab Artabano præfecto ferro interemptus est.

II. Ex Macædonum autem genere duo multo ceteros antecesserunt rerum gestarum gloria, Philippus, Amyntæ filius, et Alexander Magnus. Horum alter Babylone morbo consumptus ; Philippus Ægis a Pausania, quum spectatum ludos iret, juxta theatrum occisus est. Unus Epirotes, Pyrrhus, qui cum populo Romano bellavit : is quum Argos oppidum oppugnaret in Peloponneso, lapide ictus interiit. Unus item Siculus, Dionysius prior. Nam et manu fortis, et belli peritus fuit, et, id quod in tyranno non facile reperitur, minime libidinosus, non luxuriosus, non avarus, nullius rei denique cupidus, nisi singularis perpetuique imperii ; ob eamque rem crudelis : nam dum id studuit munire, nullius pepercit vitæ, quem ejus insidiatorem putaret. Hic quum virtute tyrannidem sibi peperisset, magna retinuit felici-

Mnémon. Ce qui a le plus illustré Xerxès, c'est d'avoir attaqué la Grèce sur terre et sur mer, avec l'armée la plus nombreuse qu'on eût vue jusqu'alors. Macrochir dut principalement sa renommée à la noblesse et à la beauté de son extérieur, que relevait encore un merveilleux courage : c'était le plus vaillant de tous les Perses. Mnémon se rendit fameux par sa droiture et sa vertu : il avait perdu son épouse par le crime de sa mère <sup>4</sup> ; la piété filiale triompha de sa juste douleur. Les deux Artaxerxès moururent de maladie. Xerxès fut assassiné par Artaban, un de ses officiers.

II. En Macédoine, deux rois effacèrent tous les autres par la gloire de leurs exploits, Philippe, fils d'Amyntas, et Alexandre-le-Grand. Le dernier mourut de maladie à Babylone <sup>5</sup> ; Philippe fut tué, à Égée, par Pausanias, auprès du théâtre où il venait assister aux jeux. L'Épire n'eut qu'un roi célèbre, Pyrrhus, qui fit la guerre aux Romains, et qui périt d'un coup de pierre au siège d'Argos, dans le Péloponnèse. La Sicile n'en fournit de même qu'un seul, Denys l'ancien. Ce prince fut brave, habile à la guerre, et (chose rare dans un tyran) ne se livra ni à la débauche ni au luxe, ni à l'avarice ; son unique ambition était de conserver le pouvoir, et de le conserver sans partage. C'est là ce qui le rendit cruel ; jaloux d'affermir sa domination, il sacrifiait à ses soupçons tous ceux dont il craignait les complots. Arrivé au trône par son courage, il sut s'y maintenir avec un rare bonheur, et mourut plus que sexagénaire, laissant son royaume


tate; majorque annos sexaginta natus, decessit florente regno. Neque in tam multis annis cujusquam ex sua stirpe funus vidit, quum ex tribus uxoribus liberos procreasset, multique ei nati essent nepotes.

III. Fuerunt præterea magni reges ex amicis Alexandri Magni, qui post obitum ejus imperia ceperunt. In his Antigonus, et hujus filius Demetrius; Lysimachus, Seleucus, Ptolemæus. Ex his Antigonus, quum adversus Seleucum Lysimachumque dimicaret, in prælio occisus est. Pari leto affectus est Lysimachus a Seleuco: nam, societate dissoluta, bellum inter se gesserunt. At Demetrius, quum filiam suam Seleuco in matrimonium dedisset, neque eo magis fida inter eos amicitia manere potuisset, captus bello, in custodia socer generi periit morbo. Neque ita multo post Seleucus a Ptolemæo Cerauno dolo interfectus est, quem ille, a patre expulsum Alexandria, alienarum opum indigentem, receperat. Ipse autem Ptolemæus, quum vivus filio regnum tradidisset, ab illo eodem vita privatus dicitur. De quibus quoniam satis dictum putamus, non incommodum videtur non præterire Amilcarem et Annibalem; quos et animi magnitudine, et calliditate, omnes in Africa natos præstitisse constat.

---

dans un état de prospérité. Durant une aussi longue vie, il n'eut à regretter la perte d'aucun des siens, et cependant il avait eu des enfans de trois femmes, et comptait beaucoup de petit-fils.

III. On peut trouver encore de grands rois parmi les lieutenans d'Alexandre, qui, après sa mort, s'emparèrent de ses états. De ce nombre furent Antigone<sup>6</sup> et son fils Demetrius, Lysimaque, Seleucus et Ptolémée. Antigone fut tué dans une bataille contre Seleucus et Lysimaque, et ce dernier eut le même sort en combattant contre son allié, devenu son ennemi. Demetrius donna sa fille en mariage à Seleucus ; mais leur union n'en fut pas pour cela plus solide, et le beau-père, fait prisonnier, mourut de maladie dans les fers de son gendre. Peu après, Seleucus périt à son tour, victime de la trahison de Ptolémée Ceraunus, qu'il avait accueilli dans sa détresse, lorsque son père le chassa d'Alexandrie. Ptolémée lui-même fut, dit-on, privé de la vie par son fils, après lui avoir résigné sa couronne. Je ne crois pas devoir en dire davantage sur ces rois, et je vais m'occuper d'Amilcar et d'Annibal : ce sont les deux plus vaillans, les deux plus habiles généraux que l'Afrique ait jamais produits : ils méritent bien de n'être pas oubliés.





---

## XXII.

# AMILCAR.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Amilcar Erycem defendit. Pacem constantia sua patriæ conciliat. — II. Remotis a Carthagine militibus mercenariis, otium toti Africæ restituit. — III. Filium suum Annibalem in Hispaniam ducit. Asdrubal ejus gener, et in imperio successor. — IV. In Hispania prælio adversus Vettones cadit.

I. **A**MILCAR, Annibalis filius, cognomine Barcas, Carthaginiensis, primo Pœnico bello, sed temporibus extremis, admodum adolescentulus in Sicilia præesse cœpit exercitui. Quum ante ejus adventum et mari et terra male res gererentur Carthaginensium, ipse, ubi affuit, nunquam hosti cessit, neque locum nocendi dedit; sæpeque contrario, occasione data, laccessivit, semperque superior discessit: quo facto, quum pæne omnia in Sicilia Pœni amisissent, ille Erycem sic defendit, ut bellum eo loco gestum non videretur. Interim Carthaginenses, classe apud insulas Ægates a C. Lutatio consule Romanorum superati, statuerunt belli finem facere,

---

## XXII.

# AMILCAR.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Amilcar défend la ville d'Éryx. Il obtient la paix à sa patrie par sa fermeté. — II. Il repousse loin de Carthage les troupes soldées, et rend la tranquillité à toute l'Afrique. — III. Il mène en Espagne son fils Annibal. Asdrubal devient son gendre et lui succède dans le commandement. — IV. Il est tué en Espagne dans une bataille contre les Vettons.

I. **A**AMILCAR, surnommé Barcas, était fils d'Annibal et citoyen de Carthage. Vers la fin de la première guerre punique, il débuta, fort jeune encore, par le commandement des troupes de Sicile. Jusqu'alors les Carthaginois n'avaient éprouvé que des échecs sur terre et sur mer. Dès qu'il fut à la tête des armées, il ne recula jamais devant les ennemis, et ne leur laissa aucune occasion de succès; plus d'une fois, au contraire, il sut les attaquer à propos, et demeura toujours victorieux. Aussi, quoique les Carthaginois eussent perdu presque toutes leurs possessions en Sicile, il défendit la ville d'Éryx avec tant d'habileté, qu'il ne semblait point qu'on y eût fait la guerre. Cependant la flotte des Carthaginois ayant

eamque rem arbitrio permiserunt Amilcaris. Ille, etsi flagrabat bellandi cupiditate, tamen paci serviendum putavit; quod patriam, exhaustam sumptibus, diutius calamitatem belli ferre non posse intelligebat: sed ita, ut statim mente agitare, si paulum modo res essent refectæ, bellum renovare, Romanosque armis persequi, donecum aut certe vicissent, aut victi manus dedissent. Hoc consilio pacem conciliavit: in qua tanta fuit ferocia, ut, quum Catulus negaret, se bellum compositurum, nisi ille cum suis, qui Erycem tenuerant, armis relictis, Sicilia decederent, « Succumbente patria, ipse, perituum se potius, dixerit, quam cum tanto flagitio domum rediret: non enim suæ esse virtutis, arma, a patria accepta adversus hostes, adversariis tradere. » Huius pertinaciæ cessit Catulus.

II. At ille, ut Carthaginem venit, multo aliter, ac sperabat, rempublicam se habentem cognovit: namque diuturnitate externi mali tantum exarsit intestinum bellum, ut nunquam pari periculo fuerit Carthago, nisi quum deleta est. Primo mercenarii milites, qui adversus Romanos fuerant, desciverunt: quorum numerus erat

été battue par le consul romain Caius Lutatius, à la hauteur des îles Égates, ils résolurent de terminer la guerre, et chargèrent Amilcar des négociations. Ce général, malgré l'ardeur guerrière dont il était dévoré, céda aux circonstances qui rendaient la paix nécessaire à son pays : il voyait bien que Carthage épuisée ne pouvait supporter plus long-temps les maux de la guerre ; mais en ce moment même, il formait déjà le projet, pour peu que les affaires fussent en meilleur état, de recommencer les hostilités, et de poursuivre les Romains jusqu'à ce qu'il les vît ou pleinement vainqueurs, ou abattus à ses pieds. Ce fut dans ces dispositions qu'il conclut la paix ; et quelle fierté n'y apporta-t-il pas ! Catulus refusait de traiter, s'il ne consentait, ainsi que toute la garnison d'Éryx, à sortir sans armes de la Sicile. Mais, malgré l'abaissement de Carthage, il protesta qu'il périrait plutôt que de retourner dans sa patrie couvert d'un tel affront. « Non, disait-il, Amilcar ne livrera pas à l'ennemi les armes que ses concitoyens lui ont données pour le combattre. » Catulus finit par céder à cette noble obstination.

II. De retour à Carthage, Amilcar trouva les affaires dans un tout autre état qu'il ne s'y attendait. La longue durée des désastres extérieurs y avait allumé une guerre intestine<sup>2</sup>, et jamais, si ce n'est lors de sa ruine entière, cette ville ne fut dans une situation aussi terrible. D'abord les troupes soldées qui avaient servi contre les Romains se révoltèrent, au nombre de vingt mille hom-

viginti millium. Hi totam abalienarunt Africam, ipsam Carthaginem oppugnarunt. Quibus malis adeo sunt Pœni perterriti, ut etiam auxilia a Romanis petiverint, eaque impetrarint. Sed extremo, quum prope jam ad desperationem pervenissent, Amilcarem imperatorem fecerunt. Is non solum hostes a muris Carthaginis removit, quum amplius centum millia facta essent armatorum; sed etiam eo compulit, ut locorum angustiis clausi, plures fame, quam ferro, interirent; omnia oppida abalienata, in his Uticam atque Hipponem, valentissima totius Africae, restituit patriæ: neque eo fuit contentus, sed etiam fines imperii propagavit, tota Africa tantum otium reddidit, ut nullum in ea bellum videretur multis annis fuisse.


III. Rebus his ex sententia peractis, fidenti animo atque infesto Romanis, quo facilius causam bellandi reperiret, effecit, ut imperator cum exercitu in Hispaniam mitteretur, eoque secum duxit filium Annibalem, annorum novem. Erat præterea cum eo adolescens illustris, formosus, Asdrubal; quem nonnulli diligi turpius, quam par erat, ab Amilcare, loquebantur: non enim maledici tanto viro deesse poterant. Quo factum est, ut a præfecto morum Asdrubal cum eo vetaretur esse. Huic ille filiam suam in matrimonium dedit, quod moribus eorum non poterat interdici socero gener. De hoc

mes; ils soulevèrent toute l'Afrique, et vinrent même assiéger Carthage. Ces calamités remplirent les cœurs d'épouvante, et l'on vit les Carthaginois solliciter et obtenir l'assistance des Romains. Mais à la fin, presque réduits au désespoir, ils nommèrent Amilcar général. Ce grand capitaine repoussa les ennemis loin des murailles, quoiqu'ils fussent alors plus de cent milles hommes, et, continuant à les poursuivre, il les emprisonna dans des défilés, où la faim en fit périr beaucoup plus que le fer n'en moissonnait. Il soumit de nouveau à sa patrie toutes les villes rebelles, entre autres Utique et Hippone, les plus fortes places de ces contrées. Enfin, peu content de ces succès, il recula les frontières de l'empire, et rendit à toute l'Afrique une paix profonde: on eût dit qu'aucune guerre ne l'avait désolée depuis plusieurs années.

III. Après avoir terminé ces expéditions au gré de ses désirs, Amilcar, plein de confiance en lui-même et toujours ennemi des Romains, pour trouver plus facilement un prétexte à leur déclarer la guerre, se fit donner le commandement de l'armée d'Espagne<sup>3</sup>, et y mena avec lui son fils Annibal qui n'avait encore que neuf ans. Il était, en outre, accompagné d'Asdrubal, jeune homme distingué par sa naissance et sa beauté, et pour lequel plusieurs voix l'accusaient d'une tendresse criminelle; car un si grand homme ne pouvait manquer de calomniateurs. Ces bruits furent cause que le magis-


ideo mentionem fecimus, quod, Amilcare occiso, ille exercitui præfuit, resque magnas gessit; et princeps largitione vetustos pervertit mores Carthaginensium; ejusdemque post mortem Annibal ab exercitu accepit imperium.

IV. At Amilcar, posteaquam mare transiit, in Hispaniamque venit, magnas res secunda gessit fortuna, maximas bellicosissimasque gentes subegit, equis, armis, viris, pecunia, totam locupletavit Africam. Hic quum in Italiam bellum inferre meditaretur, nono anno post, quam in Hispaniam venerat, in prælio, pugnaus adversus Vettones, occisus est. Hujus perpetuum odium erga Romanos maxime concitasse videtur secundum bellum Pœnicum. Namque Annibal, filius ejus, assiduis patris obtestationibus eo est perductus, ut interire, quam Romanos non experiri, mallet.



trat, chargé de surveiller les mœurs, lui ordonna de se séparer d'Asdrubal. Alors il maria ce jeune homme avec sa fille : on n'avait pas droit d'éloigner un beau-père de son gendre. Je n'ai parlé de cet Asdrubal que parce qu'il eut le commandement<sup>4</sup>, après la mort d'Amilcar, et qu'il se distingua par ses exploits : il fut aussi le premier dont les largesses corrompirent les mœurs antiques des Carthaginois. Lorsqu'il eut été assassiné, l'armée prit pour chef Annibal.

IV. Pour en revenir à Amilcar, il passe la mer, aborde en Espagne, et, secondé de la fortune, remporte de grandes victoires<sup>5</sup> ; il soumet les plus puissantes et les plus belliqueuses nations, et enrichit toute l'Afrique de chevaux, d'armes, d'hommes et d'argent. Dans le temps où il formait le dessein de porter la guerre en Italie, neuf ans après son arrivée en Espagne, il périt dans un combat contre les Vettons. La persévérance de sa haine contre les Romains paraît avoir été la principale cause de la seconde guerre punique : car Annibal, son fils, entraîné par les instances paternelles, eût mieux aimé mourir que de ne pas se mesurer avec les Romains.





---

## XXIII.

# ANNIBAL.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Annibal, omnibus ducibus major, suorum invidia debilitatur. — II. Capitalis Romanorum hostis. — III. Imperator Hispaniam subigit. Saguntum expugnat. Per Alpes in Italiam transit. — IV. Sæpius feliciter pugnat in Italia. — V. Reliquæ res ab eo in Italia gestæ. — VI. Patriam defensum revocatus, a Scipione vincitur. — VII. Domo ad Antiochum profugit. — VIII. Cives suos ad bellum frustra tentat inducere. Rhodiorum victor. — IX. Cretensium avaritiam deludit. — X. Regem Ponti adversus Romanos armat. — XI. Dolo pugnat adversus Eumenem. — XII. Ne Romanis tradatur, veneno hausto mori mavult. — XIII. Ejus amor litterarum.

I. **A**NNIBAL, Amilcaris filius, Carthaginiensis. Si verum est, quod nemo dubitat, ut populus romanus omnes gentes virtute superarit, non est inficiandum, Annibalem tanto præstitisse ceteros imperatores prudentia, quanto populus romanns antecedit fortitudine

---

## XXIII.

# ANNIBAL.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Supériorité d'Annibal sur tous les capitaines ; la jalousie de ses concitoyens arrête ses succès. — II. Sa haine mortelle contre les Romains. — III. Il est revêtu du commandement, soumet l'Espagne, prend Sagonte, franchit les Alpes et arrive en Italie. — IV. Il y remporte plusieurs victoires. — V. Ses autres exploits en Italie. — VI. Rappelé pour défendre sa patrie, il est vaincu par Scipion. — VII. Il quitte Carthage pour se réfugier à la cour d'Antiochus. — VIII. Vains efforts d'Annibal pour engager ses concitoyens à faire la guerre. Il est vainqueur des Rhodiens. — IX. Il trompe la cupidité des Crétois. — X. Il fait prendre les armes au roi de Pont contre les Romains. — XI. Ses ruses de guerre contre Eumène. — XII. Pour ne pas être livré aux Romains, il s'empoisonne. — XIII. Son goût pour les lettres.

I. **A**NNIBAL, fils d'Amilcar, naquit à Carthage. S'il est vrai, comme on n'en peut douter, que Rome ait surpassé en courage tous les peuples de l'univers, il faut convenir aussi qu'Annibal ne fut pas moins supérieur en habileté aux autres capitaines<sup>1</sup> que les Romains l'ont été en vaillance aux autres nations. Il fut vainqueur dans tous les

cunctas nationes. Nam quotiescunque cum eo congressus est in Italia, semper discessit superior. Quod nisi domi civium suorum invidia debilitatus esset, Romanos videretur superare potuisse; sed multorum obtrectatio devicit unius virtutem. Hic autem velut hereditate relictum odium paternum erga Romanos sic conservavit, ut prius animam, quam id, deposuerit: qui quidem, quum patria pulsus esset, et alienarum opum indigeret, nunquam destiterit animo bellare cum Romanis.

II. Nam ut omittam Philippum, quem absens hostem reddidit Romanis, omnium his temporibus potentissimus rex Antiochus fuit. Hunc tanta cupiditate incendit bellandi, ut usque a Rubro mari arma conatus sit inferre Italiæ. Ad quem quum legati venissent romani, qui de ejus voluntate explorarent, darentque operam consiliis clandestinis, ut Annibalem in suspicionem regi adducerent, tanquam ab ipsis corruptum, alia, atque antea, sentire, neque id frustra fecissent, idque Annibal comperisset, seque ab interioribus consiliis segregari vidisset, tempore dato adiit ad regem, eique quum multa de fide sua et odio in Romanos commemorasset, hoc adjunxit: « Pater, inquit, meus, Amilcar, puerulo me, utpote non amplius novem annos nato, in Hispaniam imperator proficiscens Carthagine, Jovi optimo maximo hostias immolavit. Quæ divina res dum conficiebatur, quæ-

combats qu'il nous livra en Italie, et si une faction jalouse n'eût pas ruiné son crédit à Carthage, il eût peut-être fini par triompher des Romains. Mais la persécution d'une foule d'envieux fut plus forte que le mérite d'un seul homme. Quant à lui, héritier de la haine de son père, il la garda fidèlement dans son cœur, et expira sans y renoncer. Telle en était la violence, qu'exilé de sa patrie, et réduit à implorer une assistance étrangère, son cœur, à défaut de son bras, ne cessa de combattre les Romains<sup>2</sup>.

II. Sans parler de Philippe<sup>3</sup>, que de loin il rendit leur ennemi, il fit partager sa haine à Antiochus, le plus puissant des rois contemporains. Il sut tellement l'enflammer du désir de combattre, que ce prince tenta de porter la guerre en Italie des bords de la mer Rouge. Des ambassadeurs romains vinrent sonder ses intentions, et employèrent de sourdes manœuvres pour lui rendre Annibal suspect, comme un homme séduit par eux, et qui avait changé de sentimens. Leurs menées réussirent ; mais elles n'échappèrent point au Carthaginois. Se voyant exclus des conseils secrets, il obtint une audience du roi, et après mille protestations de sa loyauté et de sa haine contre Rome : « J'étais fort jeune encore, ajouta-t-il, je n'avais que neuf ans, lorsqu'Amilcar, mon père, sur le point de quitter Carthage pour aller commander l'armée en Espagne, offrit un sacrifice au grand Jupiter. Pendant cette pieuse cérémonie, il me demanda si je voulais le suivre à la guerre ; je répondis que je le suivrais

sivit a me, vellemne secum in castra proficisci? Id quum libenter accepissem, atque ab eo petere cœpissem, ne dubitaret ducere, tum ille: «Faciam, inquit, si fidem mihi, quam postulo, dederis. Simul me ad aram adduxit, apud quam sacrificare instituerat, eamque, ceteris remotis, tenentem jurare jussit, nunquam me in amicitia cum Romanis fore. Id ego jusjurandum, patri datum, usque ad hanc ætatem ita conservavi, ut nemini dubium esse debeat, quin reliquo tempore eadem mente sim futurus. Quare, si quid amice de Romanis cogitabis, non imprudenter feceris, si me celaris; quum quidem bellum parabis, te ipsum frustraberis, si non me in eo principem posueris.»

III. Hac igitur, qua diximus, ætate cum patre in Hispaniam profectus est: cujus post obitum, Asdrubale imperatore suffecto, equitatu omni præfuit. Hoc quoque interfecto, exercitus summam imperii ad eum detulit. Id, Carthaginem delatum, publice comprobatum est. Sic Annibal, minor quinque et viginti annis natus, imperator factus, proximo triennio omnes gentes Hispaniæ bello subegit: Saguntum, fœderatam civitatem, vi expugnavit: tres exercitus maximos comparavit. Ex his unum in Africam misit, alterum cum Asdrubale fratre in Hispania reliquit, tertium in Italiam secum duxit. Saltum Pyrenæum transiit. Quacunque iter fecit, cum

volontiers, j'insistai même pour qu'il m'emmenât. — C'est à condition, reprit-il alors, que tu me feras une promesse. — En même temps, il m'approcha de l'autel où l'on avait commencé le sacrifice, et là, écartant les assistans, il m'ordonna de jurer, la main sur l'autel, que je ne serais jamais l'ami des Romains. Ce serment prêté à mon père, je l'ai gardé religieusement jusqu'à ce jour, et une si inviolable fidélité doit servir de garantie pour l'avenir. Ainsi donc, si vous pensez jamais à quelque alliance avec les Romains, cachez-le-moi, vous ferez bien ; mais si vous vous décidez à la guerre, ce serait méconnaître vos intérêts, que de ne pas me choisir pour chef de l'entreprise.»

III. Ce fut donc à l'âge de neuf ans qu'Annibal partit avec son père pour l'Espagne. Après la mort d'Amilcar, Asdrubal, qui devint chef, lui donna le commandement de toute la cavalerie ; et quand Asdrubal lui-même eût été tué<sup>4</sup>, l'armée le nomma général à sa place. Ce choix reçut à Carthage la sanction publique, et Annibal se vit à la tête de l'armée avant l'âge de vingt-cinq ans. Dans les trois années qui suivirent son élection, il subjuga tous les peuples de l'Espagne, prit d'assaut Sagonte, ville alliée de Rome, et leva trois grandes armées. Il fit passer l'une en Afrique, laissa l'autre en Espagne sous la conduite de son frère Asdrubal, et mena lui-même la dernière en Italie. Il commença par franchir

omnibus incolis confligit : neminem, nisi victum, dimisit. Ad Alpes posteaquam venit, quæ Italiam ab Gallia sejungunt, quas nemo unquam cum exercitu ante eum, præter Herculem Graium, transierat (quo facto is hodie saltus Graius appellatur), Alpico, conantes prohibere transitum, concidit, loca patefecit, itinera muniit, effecitque, ut ea elephantus ornatus ire posset, qua antea unus homo inermis vix poterat repere : hac copias tra-duxit, in Italiamque pervenit.

IV. Confligerat apud Rhodanum cum P. Cornelio Scipione cos., eumque pepulerat. Cum hoc eodem de Clastidio apud Padum decernit : saucium inde ac fugatum dimittit. Tertio idem Scipio cum collega Tiberio Longo apud Trebiam adversus eum venit : cum his manum conseruit ; utrosque profligavit. Inde per Ligures Apenninum transiit, petens Etruriam. Hoc itinere adeo gravi morbo afficitur oculorum, ut postea nunquam dextero æque bene usus sit. Qua valetudine quum etiam nunc premeretur, lecticaque ferretur, C. Flaminium cos. apud Trasimenum cum exercitu insidiis circumventum occidit, neque multo post C. Centenium prætorem, cum delecta manu saltus occupantem. Hinc in Apuliam pervenit. Ibi obviam ei venerunt duo consules, C. Teren-

les Pyrénées ; partout, sur son passage, il eut à combattre les habitans du pays, et, partout vainqueur, il arriva au pied des Alpes qui séparent l'Italie de la Gaule : personne ne les avait encore traversées avec une armée<sup>5</sup>, si l'on en excepte Hercule, d'où leur vient de nos jours le nom de défilé grec. Là, le général carthaginois taille en pièces les montagnards qui s'opposent à son passage ; il s'ouvre de nouveaux chemins, les rend praticables à force de travaux ; et les sentiers où jusqu'alors un homme seul et sans armes pouvait à peine se glisser en rampant, il parvient à y faire passer un éléphant avec sa charge. Ce fut par là qu'il conduisit ses troupes et qu'il descendit en Italie.

IV. Il s'était déjà trouvé aux prises avec le consul P. Cornelius Scipion, sur les bords du Rhône<sup>6</sup>, et l'avait repoussé. Il eut encore à lui disputer, sur les rives du Pô, l'occupation de Clastidium, le blessa et le mit en fuite. Scipion vint le chercher une troisième fois auprès de la Trébie, avec son collègue Tiberius Longus : Annibal accepta la bataille, et les défit. De là, il entra en Ligurie, et traversa l'Apennin, pour gagner l'Étrurie. Dans cette marche, il fut attaqué d'un si violent mal d'yeux, que depuis il n'y vit jamais bien de l'œil droit. Il souffrait encore de cette incommodité, qui même l'obligeait à se faire porter en litière, lorsqu'il attira dans une embuscade, près de Trasimène, le consul Flaminius avec ses légions, et le tua. Peu de temps après, le préteur C. Centenius, qui occupait des défilés avec



tius et L. Paulus Æmilius. Utriusque exercitus uno prælio fugavit: Paulum consulem occidit, et aliquot præterea consulares: in his Cn. Servilium Geminum, qui superiore anno fuerat consul.

V. Hac pugna pugnata, Romam profectus, nullo resistente, in propinquis urbis montibus moratus est. Quum aliquot ibi dies castra habuisset, et reverteretur Capuam, Q. Fabius Maximus, dictator romanus, in agro Falerno se ei objecit. Hic clausus locorum angustiis, noctu sine ullo detrimento exercitus se expedivit. Fabio, callidissimo imperatori, verba dedit: namque, obducta nocte, sarmenta in cornibus juvencorum deligata incendit, ejusque generis multitudinem magnam dispalatam immisit; quo repentino objectu viso, tantum terrorem iniecit exercitui Romanorum, ut egredi extra vallum nemo sit ausus. Hanc post rem gestam non ita multis diebus, M. Minucium Rufum, magistrum equitum, pari ac dictatorem imperio, dolo productum in prælium, fugavit. Tib. Sempronium Gracchum, iterum consulem, in Lucanis absens in insidias inductum sustulit. M. Claudium Marcellum, quinquies consulem, apud Venusiam pari modo interfecit. Longum est enumerare prælia. Quare hoc unum satis erit dictum, ex

une troupe d'élite, éprouva le même sort. Annibal entra ensuite en Apulie ; là, vinrent à sa rencontre deux consuls, C. Terentius Varron et Lucius Paulus Émilius ; il vainquit, dans une seule bataille, leurs deux armées. Paulus Émilius y perdit la vie, ainsi que d'autres personnages consulaires, et parmi eux Cn. Servilius Geminus, consul l'année précédente.

V. Après cette victoire<sup>7</sup>, Annibal, marchant sur Rome, sans trouver de résistance, s'arrêta sur les hauteurs voisines de la ville. Après y avoir campé quelques jours, comme il retournait à Capoue, le dictateur romain Q. Fabius Maximus se présenta devant lui, sur le territoire de Falerne. Enfermé dans des défilés, Annibal parvint à s'en dégager pendant la nuit, sans aucune perte. Voici comment il donna le change à Fabius, cet adversaire si difficile à tromper. Profitant de l'obscurité de la nuit, il attacha des sarmens aux cornes de jeunes taureaux, y mit le feu, et les lâcha en grand nombre dans la campagne ; ils se répandirent de tous côtés, et ce spectacle imprévu inspira tant de terreur à l'armée romaine, que personne n'osa sortir des retranchemens. Peu de jours après ce stratagème, il eut l'adresse d'attirer au combat le général de la cavalerie, M. Minucius Rufus, qui partageait le commandement avec le dictateur, et le mit en fuite. Quoiqu'absent<sup>8</sup>, il fit tomber et périr dans une embuscade, en Lucanie, Tiberius Sempromius Gracchus, consul pour la seconde fois. M. Claudius Marcellus, dans son cinquième consulat, succomba de

quo intelligi possit, quantus ille fuerit. Quandiu in Italia fuit, nemo ei in acie restitit, nemo adversus eum post Cannensem pugnam in campo castra posuit.

VI. Hic invictus patriam defensum revocatus, bellum gessit adversus P. Scipionem, filium ejus, quem ipse primum apud Rhodanum, iterum apud Padum, tertio apud Trebiam fugaverat. Cum hoc, exhaustis jam patriæ facultatibus, cupivit in præsentiarum bellum componere, quo valentior postea congredetur. In colloquium convenit; conditiones non convenerunt. Post id factum paucis diebus apud Zamam cum eodem confligit: pulsus, incredibile dictu! biduo et duabus noctibus Adrumetum pervenit, quod abest a Zama circiter millia passuum trecenta. In hac fuga Numidæ, qui simul cum eo ex acie excesserant, insidiati sunt ei: quos non solum effugit, sed etiam ipsos oppressit. Adrumeti reliquos ex fuga collegit: novis delectibus, paucis diebus, multos contraxit.

VII. Quum in apparando acerrime esset occupatus, Carthaginienses bellum cum Romanis composuerunt. Ille nihilo secius exercitui postea præfuit, resque in

la même manière, auprès de Vénuse. Il serait trop long d'énumérer tous les combats qu'il livra. Il nous suffira de dire, pour faire juger de sa supériorité, que tant qu'il fut en Italie, aucun général ne lui résista en bataille rangée, et que depuis la journée de Cannes, personne n'osa camper en plaine devant lui.

VI. Rappelé pour défendre sa patrie, ce capitaine, jusque là invincible<sup>9</sup>, eut à combattre Publius Scipion, dont il avait défait le père, d'abord sur les rives du Rhône, ensuite sur celles du Pô, et une troisième fois près de la Trébie. L'épuisement de Carthage, et le désir d'être plus fort pour recommencer la lutte, lui firent souhaiter une trêve. Les deux généraux eurent une conférence à ce sujet ; mais ils ne purent s'accorder sur les conditions. Quelques jours après, ils en vinrent aux mains près de Zama. Annibal vaincu ne mit, chose incroyable ! que deux jours et deux nuits pour arriver à Adrumète, qui est éloignée de Zama de trois cent mille pas environ. Dans cette déroute, les Numides qui s'étaient sauvés avec lui, lui dressèrent des embûches : mais il ne se contenta pas d'échapper à leur perfidie, il les extermina eux-mêmes. Une fois à Adrumète, il rallia le reste des fuyards ; et, par de nouvelles levées, recruta en peu de jours de nombreux soldats.

VII. Tandis qu'il poursuivait avec ardeur ses préparatifs de guerre, les Carthaginois firent la paix avec les Romains<sup>10</sup>. Il n'en conserva pas moins le commande-

Africa gessit, itemque Mago frater ejus, usque ad P. Sulpicium et C. Aurelium consules. His enim magistratibus legati Carthaginienses Romam venerunt, qui senatui populoque romano gratias agerent, quod cum his pacem fecissent, ob eamque rem corona aurea eos donarent, simulque peterent, ut obsides eorum Fregellis essent, captivique redderentur. His ex senatus-consulto responsum est, munus eorum gratum acceptumque esse; obsides, quo loco rogarent, futuros; captivos non remisuros, quod Annibalem, cujus opera susceptum bellum foret, inimicissimum nomini romano, etiam nunc cum imperio apud exercitum haberent, itemque fratrem ejus Magonem. Hoc responso Carthaginienses cognito, Annibalem domum Magonemque revocarunt. Huc ut rediit, prætor factus est, postquam rex fuerat, anno secundo et vicesimo. Ut enim Romæ consules, sic Carthagine quotannis annui bini reges creabantur. In eo magistratu pari diligentia se Annibal præbuit, ac fuerat in bello: namque effecit, ex novis vectigalibus non solum ut esset pecunia, quæ Romanis ex fœdere pendere-tur, sed etiam superesset, quæ in ærario reponeretur. Deinde, anno post præturam, Marco Claudio, Lucio Furio Coss., romani legati Carthaginem venerunt. Hos Annibal sui exproscendi gratia missos ratus, priusquam his senatus daretur, navem conscendit clam, atque in

ment de l'armée, et fit plusieurs expéditions en Afrique, ainsi que son frère Magon, jusqu'au consulat de Publius Sulpicius et de Caius Aurelius. Ce fut pendant ce consulat que Carthage envoya des ambassadeurs à Rome pour remercier le sénat et le peuple du traité fait avec eux, et pour leur offrir, comme marque de reconnaissance, une couronne d'or. La députation demandait en même temps la translation des otages à Frégelles et le renvoi des prisonniers. Le sénat répondit aux Carthaginois, par un décret, que leur don était agréé, que les otages résideraient au lieu demandé; mais que les captifs ne leur seraient pas rendus, parce que Annibal, l'auteur de la guerre et l'ennemi juré du nom romain, était encore, avec son frère Magon, à la tête de leurs troupes. Sur cette réponse, Carthage rappela Annibal et Magon. Le premier fut, à son retour, nommé préteur : il avait déjà été roi<sup>11</sup>, vingt-deux ans auparavant; car on créait chaque année à Carthage deux rois annuels, comme on créait à Rome deux consuls. Dans sa nouvelle charge, Annibal ne déploya pas moins d'activité que dans les camps. Par ses soins, de nouveaux impôts fournirent l'argent que l'on devait aux Romains d'après le traité; il y eut même un excédant que l'on versa dans le trésor public. Un an après sa préture, sous le consulat de Marcus Claudius et de Lucius Furius, Rome envoya des députés à Carthage. Persuadé qu'ils venaient pour demander qu'on leur livrât sa personne, Annibal, avant qu'on leur eût donné audience, s'embarqua secrètement, et se sauva

Syriam ad Antiöchum profugit. Hac re palam facta, Pœni naves duas, quæ eum comprehenderent, si possent consequi, miserunt, bona ejus publicarunt, domum a fundamentis disjecerunt, ipsum exsulem judicarunt.

VIII. At Annibal anno tertio, postquam domo profugerat, L. Cornelio, Quinto Minucio coss., cum quinque navibus Africam accessit, in finibus Cyrenæorum, si forte Carthaginienses ad bellum, Antiochi spe fiduciaque, inducere posset : cui jam persuaserat, ut cum exercitibus in Italiam proficisceretur. Huc Magonem fratrem excivit. Id ubi Pœni resciverunt, Magonem eadem, qua fratrem, absentem pœna affecerunt. Illi, desperatis rebus, quum solvissent naves, ac vela ventis dedissent, Annibal ad Antiöchum pervenit. De Magonis interitu duplex memoria prodita est. Namque alii naufragio, alii a servis ipsius interfectum eum, scriptum reliquerunt. Antiochus autem, si tam in agendo bello parere voluisset consiliis ejus, quam in suscipiendo instituerat, propius Tiberi, quam Thermopylis, de summa imperii dimicasset. Quem etsi multa stulte conari videbat, tamen nulla deseruit in re. Præfuit paucis navibus, quas ex Syria jussus erat in Asiam ducere, hisque adversus Rhodiorum classem in Pamphylio mari conflixit. Quo quum

en Syrie, à la cour d'Antiochus. Lorsque le bruit de son évasion se fut répandu, les Carthaginois envoyèrent deux vaisseaux à sa poursuite, firent vendre ses biens, raser sa maison, et le déclarèrent banni.

VIII. Trois ans après sa fuite de Carthage, sous le consulat de L. Cornelius et de Q. Minucius, Annibal revint en Afrique avec cinq vaisseaux, et débarqua sur les côtes de Cyrène<sup>12</sup>; il voulait exciter les Carthaginois à reprendre les armes, en leur donnant l'espoir, l'assurance même d'être soutenus par Antiochus qu'il avait déjà déterminé à marcher sur l'Italie, à la tête de ses troupes. Il manda près de lui son frère Magon; mais dès qu'on le sut, ce dernier fut enveloppé, en son absence, dans la même proscription qu'Annibal. N'ayant plus rien à espérer, les deux frères levèrent l'ancre, mirent à la voile, et Annibal revint auprès d'Antiochus. Magon périt, et les historiens sont partagés sur son genre de mort: les uns disent qu'il fit naufrage, les autres, qu'il fut tué par ses esclaves. A l'égard d'Antiochus, s'il eût suivi les conseils d'Annibal dans la conduite de cette guerre, comme il les avait suivis en l'entreprenant, il aurait disputé l'empire sur les bords du Tibre<sup>13</sup>, et non aux Thermopyles. Malgré l'extravagance de la plupart de ses tentatives, Annibal ne l'abandonna jamais. Chargé du commandement de quelques vaisseaux qu'il



multitudine adversariorum sui superarentur, ipse, quo cornu rem gessit, fuit superior.

IX. Antiocho fugato, verens, ne dederetur, quod sine dubio accidisset, si sui fecisset potestatem, Cretam ad Gortynios venit, ut ibi, quo se conferret, consideraret. Vidit autem vir omnium callidissimus, magno se fore periculo, nisi quid providisset, propter avaritiam Crētensium: magnam enim secum pecuniam portabat, de qua sciebat exisse famam. Itaque capit tale consilium: amphoras complures complet plumbo; summas operit auro et argento. Has, præsentibus principibus, deponit in templo Dianæ, simulans, se suas fortunas illorum fidei credere. His in errorem inductis, statuas æneas, quas secum portabat, omnes sua pecunia complet, easque in propatulo domi abjicit. Gortynii templum magna cura custodiunt, non tam a ceteris, quam ab Annibale, ne quid ille, inscientibus his, tolleret, secumque asportaret.

X. Sic, conservatis suis rebus, Pœnus, illis Crētensibus omnibus, ad Prusiam in Pontum pervenit.

avait eu ordre de faire passer de Syrie en Asie, il combattit la flotte des Rhodiens sur la mer de Pamphylie ; les siens succombèrent sous le nombre, mais le côté où il combattit en personne eut l'avantage.

IX. Après la défaite d'Antiochus <sup>14</sup>, Annibal craignit d'être livré aux Romains : ce qui serait infailliblement arrivé, s'il fût resté à la discrétion du roi. Il se retira dans l'île de Crète, chez les Gortyniens, pour y délibérer sur le choix d'un asile. Mais, comme c'était le plus pénétrant des hommes, il vit le danger de sa position, s'il ne se précautionnait d'avance contre la cupidité des Crétois ; car il portait avec lui beaucoup d'argent, et savait que le bruit s'en était répandu. Voici donc ce qu'il imagina : il remplit de plomb plusieurs amphores, plaça à la surface de l'or et de l'argent <sup>15</sup>, et les déposa, en présence des premiers citoyens de la ville, dans le temple de Diane, comme s'il eût voulu mettre ses richesses sous la sauve-garde de leur bonne foi. Après les avoir trompés de la sorte, il cacha son argent dans des statues d'airain qu'il avait avec lui, et qu'il abandonna négligemment dans le vestibule de sa maison. Pendant ce temps-là, les Gortyniens gardaient avec soin l'entrée du temple, et c'était Annibal surtout qui excitait leur défiance : on craignait qu'il ne vînt secrètement prendre quelque chose du dépôt pour l'emporter avec lui.

X. Ayant ainsi conservé sa fortune, en déjouant la cupidité des Crétois, le rusé Carthaginois se rendit à la

Apud quem eodem animo fuit erga Italiam, neque aliud quidquam egit, quam regem armavit et exercuit adversus Romanos. Quem quum videret domesticis rebus minus esse robustum, conciliabat ceteros reges, adjungebatque bellicosas nationes. Dissidebat ab eo Pergamenus rex Eumenes, Romanis amicissimus, bellumque inter eos gerebatur et mari et terra: quo magis cupiebat eum Annibal opprimi. Sed utrobique Eumenes plus valebat propter Romanorum societatem: quem si removisset, facilliora sibi cetera fore arbitrabatur. Ad hunc interficiendum talem iniit rationem. Classe paucis diebus erant decreturi: superabatur navium multitudine: dolo erat pugnandum, quum par non esset armis. Imperavit quam plurimas venenatas serpentes vivas colligi, easque in vasa fictilia conjici. Harum quum confecisset magnam multitudinem, die ipso, quo facturus erat navale prælium, classarios convocat, hisque præcipit, omnes ut in unam Eumenis regis concurrant navem, a ceteris tantum satis habeant se defendere; id facile illos serpentium multitudine consecuturos. Rex autem in qua nave veheretur, ut scirent, se facturum, quem si aut cepissent, aut interfecissent, magno his pollicetur præmio fore.

cour de Prusias, roi de Pont. Là, toujours fidèle à sa haine pour les Romains, son unique soin fut d'armer ce prince contre eux, et de leur préparer en lui un nouvel adversaire. Sentant la faiblesse des ressources particulières de Prusias, il lui procurait l'alliance des autres rois, et lui associait des nations belliqueuses. Eumène, roi de Pergame, entièrement dévoué aux Romains<sup>16</sup>, était alors ennemi de Prusias; ils se faisaient la guerre sur terre et sur mer, et l'union du premier avec Rome animait encore plus Annibal à sa ruine: mais cette même alliance rendait le roi de Pergame plus fort sur l'un et l'autre élément. Sa mort seule pouvait faciliter au Carthaginois l'exécution de ses projets, et voici le moyen qu'il employa pour se défaire de lui. Les deux rois devaient bientôt livrer un combat naval: Annibal avait moins de vaisseaux; il fallait que la ruse remédiât à l'inégalité des forces. Il donna ordre de ramasser tout ce qu'on pourrait trouver de serpents venimeux, et de les renfermer dans des vases d'argile: lorsqu'il en eut une assez grande provision, le jour même où il devait livrer bataille, il convoqua les capitaines, et leur enjoignit de s'acharner tous ensemble sur le seul vaisseau du roi. « Contre les autres, poursuivit-il, bornez-vous à la défense: elle vous sera facile, grâce à cette multitude de serpents dont nous nous sommes pourvus. De mon côté, je me charge de vous faire connaître le bâtiment monté par le roi, et si vous prenez Eumène mort ou vif, je vous promets bonne récompense. »

XI. Tali cohortatione militum facta, classis ab utrisque in prælium deducitur. Quarum acie constituta, priusquam signum pugnae daretur, Annibal, ut palam faceret suis, quo loco Eumenes esset, tabellarium in scapha cum caduceo mittit: qui ubi ad naves adversariorum pervenit, epistolam ostendens, se regem professus est querere. Statim ad Eumenem deductus est, quod nemo dubitabat aliquid de pace esse scriptum. Tabellarius, ducis nave declarata suis, eodem, unde ierat, se recepit. At Eumenes, soluta epistola, nihil in ea reperit, nisi quod ad irridendum eum pertineret. Cujus etsi causam mirabatur, neque reperiabatur, tamen prælium statim committere non dubitavit. Horum in concursu Bithyni, Annibalis præcepto, universi navem Eumenis adoriuntur: quorum vim quum rex sustinere non posset, fuga salutem petiit; quam consecutus non esset, nisi intra sua præsidia se recepisset, quæ in proximo litore erant collocata. Reliquæ Pergamenæ naves quum adversarios premerent acrius, repente in eas vasa fictilia, de quibus supra mentionem fecimus, conjici cœpta sunt: quæ jacta initio risum pugnantibus excitarunt, nec, quare id fieret, poterat intelligi; postquam autem naves completas conspexerunt serpentibus, nova re perterriti, quum, quid potissimum vitarent, non viderent, puppes averterunt, seque ad sua castra nautica retulerunt. Sic

XI. Après cette courte harangue, les deux flottes s'avancent l'une contre l'autre : lorsqu'elles sont en présence, avant le signal de l'action, Annibal, pour désigner aux siens le navire d'Eumène, envoie, dans un esquif, un héraut avec un caducée <sup>17</sup> : celui-ci, arrivé auprès de la flotte ennemie, montre une lettre, et déclare qu'il veut parler au roi. On n'hésite point à le conduire devant Eumène, dans la persuasion qu'il apporte des propositions de paix. Le messager, ayant ainsi fait connaître le vaisseau royal, rejoint les siens. Eumène ouvre la lettre, et n'y trouve que des railleries sur sa personne. Bien qu'il soit surpris d'une telle démarche, et qu'il n'en puisse deviner la cause, il ne balance pas à engager aussitôt le combat. Dès le premier choc, les Bithyniens, suivant l'ordre d'Annibal, fondent tous sur le vaisseau d'Eumène. Ne pouvant soutenir un pareil assaut, ce prince chercha son salut dans la fuite, et il n'aurait pas échappé aux assaillans, s'il ne se fût réfugié au milieu de sa réserve, qui se trouvait près de là sur le rivage. Cependant les autres vaisseaux de Pergame pressaient vivement ceux de Prusias et d'Annibal ; alors on se mit à leur lancer les vases d'argile dont nous avons parlé. Cette nouvelle manœuvre excita d'abord le rire des ennemis, qui ne pouvaient en comprendre le motif. Mais lorsqu'ils se virent inondés de serpens, d'autant plus effrayés qu'ils ne savaient quel péril ils devaient éviter de préférence, ils virèrent de bord, et regagnèrent leur mouillage <sup>18</sup>. Ainsi Annibal triompha par la ruse des forces du

Annibal consilio arma Pergamenorum superavit : neque tum solum, sed sæpe alias pedestribus copiis pari prudentia pepulit adversarios.

XII. Quæ dum in Asia geruntur, accidit casu, ut legati Prusiæ Romæ apud L. Quintium Flamininum consularem cœnarent, atque ibi, de Annibale mentione facta, ex his unus diceret, eum in Prusiæ regno esse. Id postero die Flamininus senatui detulit. Patres conscripti, qui Annibale vivo nunquam se sine insidiis futuros existimabant, legatos in Bithyniam miserunt, in his Flamininum, qui a rege peterent, ne inimicissimum suum secum haberet, sibi que dederet. His Prusias negare ausus non est : illud recusavit, ne id a se fieri postularent, quod adversus jus hospitii esset : ipsi, si possent, comprehenderent ; locum, ubi esset, facile inventuros. Annibal enim uno loco se tenebat in castello, quod ei ab rege datum erat muneri ; idque sic ædificarat, ut in omnibus partibus ædificii exitum sibi haberet, semper verens, ne usu eveniret, quod accidit. Huc quum legati Romanorum venissent, ac multitudine domum ejus circumdedissent, puer ab janua prospiciens Annibali dixit, plures præter consuetudinem armatos apparere. Qui imperavit ei, ut omnes fores ædificii circumiret, ac propere sibi renuntiaret, num eodem modo undique obsideretur. Puer quum celeriter, quid esset,

roi de Pergame ; et ce ne fut pas la seule fois qu'il eut recours à de tels stratagèmes ; il s'en servit plusieurs fois, sur terre, pour mettre en fuite ses ennemis.

XII. Pendant que ces choses se passaient en Asie, le hasard voulut que les députés de Prusias soupassent un jour, à Rome, chez Lucius Quintus Flamininus, personnage consulaire, et qu'on vînt à parler d'Annibal ; l'un d'eux dit qu'il était dans les états du roi de Bithynie. Le lendemain Flamininus fit part de cette nouvelle au sénat ; les sénateurs, convaincus que tant qu'Annibal vivrait, Rome aurait toujours à craindre quelque surprise<sup>19</sup>, envoyèrent des députés à Prusias, et entre autres Flamininus, pour l'engager à ne pas garder à sa cour leur plus cruel ennemi et à le remettre entre leurs mains. Prusias n'osa pas s'y refuser ; il les pria seulement de ne point l'obliger à violer les droits de l'hospitalité. « Prenez-le, si vous le pouvez, dit-il ; vous trouverez sans peine le lieu de sa retraite. » Annibal se tenait dans un château dont Prusias lui avait fait présent ; et comme il avait toujours appréhendé ce qui arrivait alors, il s'était ménagé des issues de tous les côtés. Les ambassadeurs romains se rendirent à sa demeure et la firent investir. Un esclave<sup>20</sup>, qui aperçut de la porte un grand nombre de gens armés, avertit son maître de cette circonstance extraordinaire. Annibal lui ordonna de visiter toutes les sorties du château, et de venir promptement lui dire si elles étaient bloquées de même. L'esclave fut bientôt de re-




renuntiasset, omnesque exitus occupatos ostendisset, sensit, id non fortuito factum, sed se peti, neque sibi diutius vitam esse retinendam. Quam ne alieno arbitrio dimitteret, memor pristinarum virtutum, venenum, quod semper secum habere consueverat, sumpsit.

XIII. Sic vir fortissimus, multis variisque perfunctus laboribus, anno acquievit septuagesimo. Quibus consulis interierit, non convenit: namque Atticus, Marco Claudio Marcello, Q. Fabio Labeone Coss., mortuum in annali suo scriptum reliquit; at Polybius, L. Æmilio Paulo et Cn. Bæbio Tamphilo; Sulpicius autem, P. Cornelio Cethego, M. Bæbio Tamphilo. Atque hic tantus vir, tantisque bellis districtus, nonnihil temporis tribuit litteris: namque aliquot ejus libri sunt, græco sermone confecti; in his ad Rhodios de Cn. Manlii Vulsonis in Asia rebus gestis. Hujus bella gesta multi memoriæ prodiderunt: sed ex his duo, qui cum eo in castris fuerunt, simulque vixerunt, quandiu fortuna passa est, Silenus, et Sosilus Lacedæmonius. Atque hoc Sosilo Annibal litterarum græcarum usus est doctore. Sed nos tempus est hujus libri facere finem, et

tour, et annonça que le château était complètement cerné : alors Annibal vit bien que ce n'était point l'effet du hasard, mais qu'on en voulait à sa personne, et qu'il ne devait pas prolonger ses jours davantage. En conséquence, pour ne pas tomber vivant au pouvoir de ses ennemis, ce grand homme, plein du souvenir de ses anciens exploits, avala du poison qu'il portait habituellement sur lui <sup>21</sup>.

XIII. C'est ainsi que se reposa dans la mort <sup>22</sup>, à l'âge de soixante-dix ans, ce vaillant capitaine, dont la vie fut une suite continuelle de fatigues et de travaux. On ne sait pas positivement sous quel consulat il mourut. Atticus a écrit dans ses Mémoires que ce fut sous celui de M. Claudius Marcellus, et de Q. Fabius Labéon ; Polybe, sous celui de L. Émilius Paulus et de Cnéus Bébius Tamphilus ; Sulpicius, enfin, sous celui de Publius Cornelius Cethegus et de M. Bébius Tamphilus. Ce grand homme, quelque distrait qu'il fût par des guerres importantes, ne laissa pas de donner quelque temps aux lettres : il nous reste de lui plusieurs ouvrages écrits en grec, notamment un récit de la campagne de Cn. Manlius Vulson, en Asie, adressé aux Rhodiens. Plusieurs historiens nous ont transmis les guerres d'Annibal : les principaux sont Silenus <sup>23</sup> et Sosilus de Sparte, qui l'accompagnèrent dans ses expéditions et vécurent avec lui, tant que la fortune le leur permit. Ce fut Sosilus qui lui apprit le grec. Mais il est temps de terminer

Romanorum explicare imperatores; quo facilius, collatis utrorumque factis, qui viri præferendi sint, possit judicari.



cette première partie de mon ouvrage, et de commencer l'histoire des capitaines romains, afin que le parallèle puisse nous faire juger quels sont ceux qui méritent la préférence.



---

## XXIV.

# M. PORCIUS CATO.

EX LIBRO POSTERIORE

## CORNELII NEPOTIS.

---

### ARGUMENTUM.

CAP. I. Catonis ortus, adolescentia et officia. — II. Consul, Hispaniam citeriorem sortitus est. Censor gravissimus. — III. Ejus elogium, studia, scripta.

I. **C**ATO, ortus municipio Tusculo, adolescentulus, priusquam honoribus operam daret, versatus est in Sabinis, quod ibi heredium a patre relictum habebat. Hortatu L. Valerii Flacci, quem in consulatu censuraque habuit collegam, ut M. Perperna Censorius narrare solitus est, Romam demigravit, in foroque esse cœpit. Primum stipendium meruit annorum decem septemque, Q. Fabio Maximo, M. Claudio Marcello Coss. Tribunus militum in Sicilia fuit. Inde ut rediit, castra secutus est C. Claudii Neronis, magnique ejus opera existimata

---

## XXIV.

# M. PORCIUS CATON.

### SECONDE PARTIE

### DE L'OUVRAGE DE CORNELIUS NEPOS.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Origine de Caton ; sa jeunesse ; ses emplois. — II. Consul, il obtient le gouvernement de l'Espagne Citérieure. Sévérité de sa censure. — III. Son éloge, ses études, ses écrits.

I. CATON<sup>1</sup> était originaire de la ville municipale de Tusculum. Dans sa première jeunesse et avant de briguer les emplois, il habitait le pays des Sabins, où son père lui avait laissé un petit domaine. Ce fut à la sollicitation de L. Valerius Flaccus, depuis son collègue dans le consulat et dans la censure, qu'il vint se fixer à Rome, et suivit le barreau, comme l'a souvent raconté M. Perperna Censorius. Il fit sa première campagne à dix-sept ans, sous les consuls Q. Fabius Maximus et M. Claudius Marcellus. Il fut tribun militaire en Sicile ; de retour de cette province, il servit sous C. Claudius Néron,

est in prælio apud Senam, quo cecidit Asdrubal, frater Annibalis. Quæstor obtigit P. Cornelio Scipioni Africano, consuli: cum quo non pro sortis necessitudine vixit; namque ab eo perpetua dissensit vita. Ædilis plebis factus est cum C. Helvio. Prætor provinciam obtinuit Sardiniam, ex qua quæstor superiore tempore ex Africa decedens, Q. Ennium poetam deduxerat: quod non minoris existimamus, quam quemlibet amplissimum Sardiniensem triumphum.

II. Consulatum gessit cum L. Valerio Flacco, sorte provinciam nactus Hispaniam citeriorem, exque ea triumphum deportavit. Ibi quum diutius moraretur, P. Scipio Africanus consul iterum, cujus in priore consulatu quæstor fuerat, voluit eum de provincia depellere, et ipse ei succedere. Neque hoc per senatum efficere potuit, quum quidem Scipio in civitate principatum obtineret, quod tum non potentia, sed jure, respublica administrabatur. Qua ex re iratus senatui, consulatu peracto, privatus in urbe mansit. At Cato, censor cum eodem Flacco factus, severe præfuit ei potestati. Nam et in complures nobiles animadvertit, et multas res novas in edictum addidit, qua re luxuria reprimeretur, quæ jam tum incipiebat pullulare. Circiter annos octo-

et ne contribua pas peu aux succès de la bataille de Séna, où périt Asdrubal, frère d'Annibal. Le sort le donna pour questeur au consul P. Cornelius Scipion l'Africain : mais il ne vécut pas avec lui dans cette bonne intelligence qui aurait dû régner entre eux ; il devint, au contraire, son antagoniste pour la vie. Il exerça l'édilité avec C. Helvius. Nommé ensuite préteur, il obtint le gouvernement de la Sardaigne : il en avait amené à Rome le poète Q. Ennius<sup>2</sup>, l'année précédente, à son retour d'Afrique, et cette conquête ne le cède pas, selon nous, au triomphe le plus éclatant remporté en Sardaigne.

II. Il fut élevé au consulat avec L. Valerius Flaccus, et le gouvernement de l'Espagne citérieure lui étant échu<sup>3</sup>, il y mérita les honneurs du triomphe. Comme il y restait long-temps, P. Scipion l'Africain, qui l'avait eu pour questeur, lors de son premier consulat, et qui avait été de nouveau promu à cette dignité, voulut le déposer et se faire nommer son successeur : mais il ne put déterminer le sénat à soutenir ses prétentions<sup>4</sup>, quoiqu'il fût le premier à Rome ; c'est qu'alors l'état était gouverné par les lois et non par le pouvoir arbitraire. Ce refus irrita Scipion contre le sénat, et à l'expiration de sa charge, il resta simple particulier dans la ville. Caton cependant, devenu censeur avec Flaccus, son collègue pour la seconde fois, se montra rigoureux et inflexible dans l'exercice de cette magistrature<sup>5</sup>. Il sévit contre plusieurs des premières familles, et fit publier une foule



ginta usque ad extremam ætatem ab adolescentia, reipublicæ causa suscipere inimicitias non destitit. A multis tentatus, non modo nullum detrimentum existimationis fecit, sed, quoad vixit, virtutum laude crevit.

III. In omnibus rebus singulari fuit prudentia et industria. Nam et agricola solers, et reipublicæ peritus, et jurisconsultus, et magnus imperator, et probabilis orator, et cupidissimus litterarum fuit. Quarum studium etsi senior arripuerat, tamen tantum in eis progressum fecit, ut non facile reperire possis, neque de Græcis, neque de Italicis rebus, quod ei fuerit incognitum. Ab adolescentia confecit orationes. Senex scribere historias instituit, quarum sunt libri septem. Primus continet res gestas regum populi romani: secundus et tertius, unde quæque civitas orta sit Italica; ob quam rem omnes *Origines* videtur appellasse: in quarto autem bellum Pœnicum primum: in quinto secundum: atque hæc omnia capitulatim sunt dicta; reliquaque bella pari modo persecutus est, usque ad præturam Serg. Galbæ, qui diripuit Lusitanos. Atque horum bellorum duces non nominavit, sed sine nominibus res notavit. In iisdem exposuit, quæ in Italia Hispaniisque viderentur admiranda.

d'édits pour réprimer le luxe qui déjà commençait à envahir l'état. Depuis sa jeunesse jusqu'à une extrême vieillesse, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quatre-vingts ans, il ne cessa de se faire des ennemis en servant la république. Les attaques des mécontents ne lui firent rien perdre de la considération universelle : au contraire, la gloire de ce vertueux Romain alla en croissant jusqu'à le fin de ses jours.

III. Caton se distingua dans tous les genres par la supériorité de ses lumières et de ses talens. C'était un cultivateur industriel<sup>6</sup>, un politique habile, un savant jurisconsulte, un grand capitaine, un orateur estimé, un ami passionné des lettres. Quoiqu'il ne se fût enflammé pour l'étude que dans un âge assez avancé, il acquit une instruction immense, et on n'eût guère pu trouver dans la littérature grecque et latine quelque chose qu'il ignorât. Dès sa jeunesse, il composa des harangues, et, dans sa vieillesse, il se mit à écrire une histoire dont il nous a laissé sept livres. Le premier renferme la vie des rois de Rome ; le second et le troisième traitent de la naissance des différentes villes d'Italie, et c'est probablement pour cela qu'il a donné à cet ouvrage le titre d'*Origines* ; le quatrième contient la première guerre punique, et le cinquième, la seconde. Du reste, c'est toujours un précis rapide, ainsi que l'histoire des autres guerres, poussée par l'écrivain jusqu'à la préture de Serg. Galba, qui ravagea la Lusitanie. Caton ne nomme point les généraux : il rappelle les faits ; les per-

In quibus multa industria et diligentia comparet, multa doctrina. Hujus de vita et moribus plura in eo libro persecuti sumus, quem separatim de eo fecimus rogatu Titi Pomponii Attici. Quare studiosos Catonis ad illud volumen relegamus.



sonnages restent inconnus. Dans cet ouvrage, il fait encore mention de ce que l'Italie et les Espagnes renferment de plus remarquable ; et l'on reconnaît partout un écrivain plein d'exactitude, d'érudition et d'habileté dans l'emploi de ses matériaux. J'ai composé, sur la demande de Titus Pomponius Atticus, une histoire particulière de Caton, où je me suis étendu davantage sur sa vie et sur son caractère. J'y renvoie les admirateurs de ce grand homme.



---

## XXV.

### T. POMPONII ATTICI VITA.

---

#### ARGUMENTUM.

CAP. I. Atticus, clarus parente, ingenio et studio. — II. Athenas se confert. Athenienses pecunia sublevat. — III. Athenis ante alios carissimus. — IV. Syllæ acceptus, Romam remigrat. — V. Q. Cæcilius heres ex dodrante. Ejus cum Cicerone et Hortensio rara amicitiae copula. — VI. Honoribus, litibus, praefecturis abstinens, soli dignitati servit. — VII. In civili bello neque Pompeium, neque Cæsarem offendit. — VIII. Occiso Cæsare, Brutum pecunia adjuvat. — IX. Ne Antonio quidem infestus est; sed ejus uxori et liberis opitulatur. — X. Antonius officiorum Attici memor. — XI. Proscriptis plurimis auxilio est. — XII. Vipsanio et Antonio tantum utitur in deprecandis amicorum periculis. — XIII. De vita Attici privata. Bonus paterfamilias et civis. — XIV. Ejus cœna semper lectione condita. Prudens pecuniae usus. — XV. Mendacii osor et laboris amans. — XVI. Senibus adolescens et adolescentibus senex pariter jucundus. — XVII. Ejus pietas in matrem. — XVIII. Antiquitatis amor. — XIX. Morum elegantia pervenit in affinitatem Octavii. — XX. Cæsaris et Antonii cum Attico familiaritas. — XXI. Extremus ejus morbus. — XXII. Ejus mors et sepultura.

I. **T.** POMPONIUS ATTICUS, ab origine ultima stirpis romanæ generatus, perpetuo a majoribus acceptam

---

## XXV.

# VIE DE T. POMPONIUS ATTICUS.

---

### SOMMAIRE.

CHAP. I. Atticus, issu d'une noble famille, se distingue par son esprit et son goût pour l'étude. — II. Il va à Athènes, et aide les Athéniens de son argent. — III. Considération dont il jouit dans cette ville. — IV. Il plaît à Sylla et revient à Rome. — V. Il est héritier de Q. Cécilius pour les trois quarts de sa fortune. Son étroit et rare attachement pour Cicéron et Hortensius. — VI. Son éloignement pour les honneurs, les procès, les gouvernemens ; il ne recherche que la considération. — VII. Dans la guerre civile, il ménage à la fois Pompée et César. — VIII. Après le meurtre de ce dernier, il aide Brutus de sa fortune. — IX. Atticus ne se prononce pas même contre Antoine ; il vient au secours de sa femme et de ses enfans. — X. Antoine se montre reconnaissant de ses services. — XI. Atticus est utile à une foule de proscrits. — XII. Il n'emploie le crédit de Vipsanius et d'Antoine que pour éloigner le danger de ses amis. — XIII. Vie privée d'Atticus ; il se montre bon père de famille et bon citoyen. — XIV. La lecture assaisonne tous ses repas. Sage emploi qu'il fait de son argent. — XV. Son aversion pour le mensonge ; son amour pour le travail. — XVI. Il sait plaire également aux vieillards quand il est jeune, aux jeunes gens quand il est vieux. — XVII. Son attachement pour sa mère. — XVIII. Son goût pour l'antiquité. — XIX. La politesse de ses manières lui vaut l'alliance d'Octave. — XX. Son amitié avec César et Antoine. — XXI. Sa dernière maladie. — XXII. Sa mort et ses funérailles.

I. **T.** POMPONIUS ATTICUS<sup>1</sup>, dont les aïeux remontaient jusqu'à l'origine la plus reculée du peuple romain, garda

equestrem obtinuit dignitatem. Patre usus est diligente, indulgente, et, ut tum erant tempora, diti, in primisque studioso litterarum. Hic, prout ipse amabat litteras, omnibus doctrinis, quibus puerilis ætas impertiri debet, filium erudit. Erat autem in puero, præter docilitatem ingenii, summa suavitas oris ac vocis, ut non solum celeriter acciperet, quæ tradebantur, sed etiam excellenter pronuntiaret. Qua ex re in pueritia nobilis inter æquales ferebatur, clariusque explendescebat, quam generosi condiscipuli animo æquo ferre possent. Itaque incitabat omnes studio suo : quo in numero fuerunt L. Torquatus, C. Marius filius, M. Cicero, quos consuetudine sua sic sibi devinxit, ut nemo iis perpetuo fuerit carior.

II. Pater mature decessit. Ipse adolescentulus, propter affinitatem P. Sulpicii, qui tribunus plebis interfectus est, non expers fuit illius periculi. Namque Anicia, Pomponii consobrina, nupserat M. Servio, fratri Sulpicii. Itaque interfecto Sulpicio, posteaquam vidit, Cinnano tumultu civitatem esse perturbatam, neque sibi dari facultatem pro dignitate vivendi, quin alterutram partem offenderet, dissociatis animis civium, quum alii Syllanis, alii Cinnanis faverent partibus, idoneum tempus ratus studiis obsequendi suis, Athenas se contulit.

toute sa vie le titre de chevalier, héréditaire dans sa famille. Son père était à son égard plein de bonté et de sollicitude, riche pour l'époque où il vivait, et surtout passionné pour l'étude des lettres ; aussi donna-t-il à son fils toutes les connaissances convenables à son âge. Quant au jeune Atticus, il joignait à une intelligence facile une physionomie et un organe de la plus grande douceur, saisissant promptement les leçons de ses maîtres et les répétant avec une grâce infinie. On le citait comme un prodige parmi les enfans de son âge, et son début était trop brillant pour laisser de sang-froid ses généreux compagnons d'études : son exemple les aiguillonnait tous. Du nombre de ses condisciples furent L. Torquatus<sup>2</sup>, le fils de C. Marius et M. Cicéron, qui, tous trois, goûtèrent singulièrement son commerce, et lui conservèrent toute leur vie le premier rang dans leur affection.

II. Il perdit son père de bonne heure<sup>3</sup>. Jeune encore, il courut quelques dangers, par suite de son alliance avec la famille de P. Sulpicius<sup>4</sup>, qui périt tribun du peuple, et dont le frère M. Servius avait épousé Anicia, sa cousine germaine. Après la fin tragique de Sulpicius, l'état fut bouleversé par la faction de Cinna<sup>5</sup>, et Atticus sentit qu'il ne pouvait plus vivre honorablement à Rome sans déplaire à l'un ou à l'autre des partis qui la divisaient : ainsi donc, tandis que la discorde régnait parmi les citoyens et que tous les esprits étaient partagés entre Sylla et Cinna, il crut ne pouvoir mieux faire que de se



Neque eo secius adolescentem Marium, hostem judicatum, juvit opibus suis; cuius fugam pecunia sublevavit. Ac, ne illa peregrinatio detrimentum aliquod afferret rei familiari, eodem magnam partem fortunarum trajecit suarum. Hic ita vixit, ut universis Atheniensibus merito esset carissimus. Nam, præter gratiam, quæ jam in adolescentulo magna erat, sæpe suis opibus inopiam eorum publicam levavit. Quum enim versuram facere publice necesse esset, neque ejus conditionem æquam haberent, semper se interposuit, atque ita, ut neque usuram unquam ab iis acceperit, neque longius, quam dictum esset, eos debere passus sit. Quod utrumque erat iis salutare; nam neque indulgendo inveterascere eorum æs alienum patiebatur, neque multiplicandis usuris crescere. Auxit hoc officium alia quoque liberalitate; nam universos frumento donavit, ita ut singulis septem modii tritici darentur: qui modus mensuræ medimnus Athenis appellatur.

III. Hic autem sic se gerebat, ut communis infimis, par principibus videretur. Quo factum est, ut huic omnes honores, quos possent, publice haberent, civemque facere studerent. Quo beneficio ille uti noluit, quod nonnulli ita interpretantur, amitti civitatem romanam,

livrer à ses goûts, et partit pour Athènes. Sa prudence ne l'empêcha pas d'aider de sa fortune le jeune Marius, déclaré ennemi de l'état, et de lui envoyer de l'argent pour faciliter sa fuite. Au reste, ne voulant point que son patrimoine pût souffrir de ce voyage<sup>6</sup>, il transporta en Grèce une bonne partie de ses biens. Une fois à Athènes, il y vécut de manière à mériter l'affection générale : outre l'appui de son crédit, déjà grand malgré sa jeunesse, il soulagea souvent de ses propres deniers la misère publique ; toutes les fois que la ville se trouvait dans la nécessité de chercher des fonds pour acquitter d'anciennes dettes, et qu'elle ne pouvait obtenir des conditions raisonnables, Atticus venait à son secours, sans jamais vouloir toucher l'intérêt de son argent, mais aussi sans souffrir que le temps du remboursement fût reculé. C'était rendre un double service aux Athéniens que de ne pas laisser arriérer leurs dettes par une indulgence malentendue, et de leur épargner les intérêts de leurs fréquens emprunts. La république lui fut encore redevable d'un nouveau bienfait : il gratifia le peuple d'un présent de blé ; chaque citoyen en reçut sept boisseaux ou médimnes d'Athènes.

III. Telle était l'heureuse souplesse de son caractère, qu'il semblait tour à tour l'égal des petits et des grands. Aussi les Athéniens lui rendaient-ils tous les honneurs possibles : ils voulaient le faire citoyen de leur république<sup>7</sup> ; mais il refusa cette faveur, parce que, suivant quelques publicistes, on perd le droit de cité à Rome

alia adscita. Quandiu affuit, ne qua sibi statua poneretur, restitit : absens prohibere non potuit. Itaque aliquot ipsi et Piliæ, locis sanctissimis, posuerunt. Hunc enim in omni procuratione reipublicæ auctorem actoremque habebant. Igitur primum illud munus fortunæ, quod in ea potissimum urbe natus est, in qua domicilium orbis terrarum esset imperii, ut eandem et patriam haberet et dominam. Hoc specimen prudentiæ, quod, quum in eam civitatem se contulisset, quæ antiquitate, humanitate, doctrina præstaret omnes, unus ei ante alios fuerit carissimus.

IV. Huc ex Asia Sylla decedens quum venisset, quandiu ibi fuit, secum habuit Pomponium, captus adolescentis et humanitate et doctrina. Sic enim græce loquebatur, ut Athenis natus videretur. Tanta autem suavitas erat sermonis latini, ut appareret, in eo nativum quemdam leporem esse, non adscitum. Idem poemata pronuntiabat et græce et latine sic, ut supra nihil posset addi. Quibus rebus factum est, ut Sylla nusquam eum ab se dimitteret, cuperetque secum deducere. Qui quum persuadere tentaret : « Noli, oro te, inquit Pomponius, adversum eos me velle ducere, cum quibus, ne contra te arma ferrem, Italiam reliqui. » At Sylla, adolescentis officio collaudato, omnia munera ei, quæ Athenis acce-

en l'obtenant dans une autre ville. Tant qu'il vécut à Athènes, il ne souffrit pas qu'on lui érigeât de statue ; mais quand il ne fut plus là pour s'y opposer, les Athéniens en élevèrent plusieurs à lui et à sa femme Pilia, dans les lieux les plus révévés. C'était une marque de leur gratitude pour les avis qu'il n'avait cessé de leur donner, relativement à l'administration de l'état, et pour la part active qu'il y avait prise. Si donc il dut à la fortune d'être né dans une ville, siège de l'empire du monde, et de l'avoir en même temps pour patrie et pour souveraine<sup>8</sup>, ce fut par sa seule prudence, qu'après s'être transporté dans un état que son antiquité, sa politesse et ses lumières élevaient au dessus de tous les autres, il y devint l'objet d'un amour sans égal.

IV. A son retour d'Asie<sup>9</sup>, Sylla étant venu à Athènes, ne quitta pas un instant Pomponius ; il était charmé du savoir et de l'urbanité de ce jeune homme. Atticus, en effet, parlait grec comme s'il eût été de la ville même, et il s'exprimait en latin avec une telle suavité de langage que l'on y reconnaissait je ne sais quelle grâce native qui ne s'acquiert point. Il déclamaît aussi les vers grecs et latins dans la dernière perfection. Enfin, Sylla ne pouvait se séparer de lui, et voulait même l'emmener ; mais il essaya en vain de l'y déterminer. « Je vous en prie, lui dit Pomponius, ne persistez pas à vouloir me mener contre vos adversaires, après que j'ai quitté l'Italie pour ne pas porter avec eux les armes contre vous. » Sylla combla ce jeune homme d'éloges, pour un

perat, proficiscens jussit deferri. Hic complures annos moratus, quum et rei familiari tantum operæ daret, quantum non indiligens deberet paterfamilias, et omnia reliqua tempora aut litteris, aut Atheniensium reipublicæ tribueret, nihilominus amicis urbana officia præstitit. Nam et ad comitia eorum ventitavit, et, si qua res major acta est, non defuit, sicut Ciceroni in omnibus ejus periculis singularem fidem præbuit: cui ex patria fugienti sestertium ducenta et quinquaginta millia donavit. Tranquillatis autem rebus romanis, remigravit Romam, ut opinor, L. Cotta et L. Torquato cons.; quem diem sic universa civitas Atheniensium prosecuta est, ut lacrymis desiderii futuri dolorem indicaret.

V. Habebat avunculum Q. Cæcilium, equitem romanum, familiarem L. Luculli, divitem, difficillima natura. Cujus sic asperitatem veritus est, ut, quem nemo ferre posset, hujus sine offensione ad summam senectutem retinuerit benevolentiam. Quo facto tulit pietatis fructum. Cæcilium enim moriens testamento adoptavit eum, heredemque fecit ex dodrante. Ex qua hereditate accepit circiter centies sestertium. Erat nupta soror Attici Q. Tullio

si noble procédé; et, à son départ, il lui fit remettre tous les présens qu'il avait reçus lui-même des Athéniens. Atticus séjourna parmi eux plusieurs années : quoiqu'il veillât à ses propres intérêts avec tout le zèle d'un père de famille, et consacra le reste de son temps, soit aux lettres, soit aux affaires de la république, il ne laissait pas de servir encore ses amis de Rome : s'il assistait souvent aux assemblées des Athéniens, et n'y manquait même jamais, quand il s'agissait d'affaires importantes, il montra d'un autre côté le plus rare dévouement pour Cicéron. Au milieu de tous les périls qui le menacèrent, et lorsque ce grand homme s'enfuit de sa patrie <sup>10</sup>, il lui fit présent de deux cent cinquante mille sesterces. Quand l'Italie eut retrouvé le calme, il revint à Rome : ce fut, si je ne me trompe, sous le consulat de L. Cotta et de L. Torquatus. Son départ devint un sujet de deuil pour tous les Athéniens, et leurs larmes annoncèrent les regrets amers qu'allait leur coûter son absence.

V. Il avait pour oncle Q. Cécilius, chevalier romain et ami de L. Lucullus <sup>11</sup> : c'était un vieillard riche, mais d'une humeur intraitable. En n'opposant à l'âpreté de son caractère que des égards et des respects, Atticus gagna l'affection d'un homme insupportable à tous les autres, et la conserva jusqu'au bout sans altération. Ses pieux ménagemens eurent leur récompense : Cécilius, en mourant, l'adopta par testament et l'institua héritier des trois quarts de son bien ; cet héritage lui apporta près

Ciceroni; easque nuptias M. Cicero conciliarat, cum quo a condiscipulatu vivebat conjunctissime, multo etiam familiaris, quam cum Quinto; ut judicari possit, plus in amicitia valere similitudinem morum, quam affinitatem. Utebatur autem intime Q. Hortensio, qui his temporibus principatum eloquentiæ tenebat, ut intelligi non posset, uter eum plus diligeret, Cicero, an Hortensius; et id, quod erat difficillimum, efficiebat, ut, inter quos tantæ laudis esset æmulatio, nulla intercederet obtrectatio, essetque talium virorum copula.

VI. In republica ita est versatus, ut semper optimarum partium et esset et existimaretur, neque tamen se civilibus fluctibus committeret, quod non magis eos in sua potestate existimabat esse, qui se iis dedissent, quam qui maritimis jactarentur. Honores non petiit, quum ei paterent propter vel gratiam vel dignitatem, quod neque peti more majorum, neque capi possent conservatis legibus, in tam effusis ambitus largitionibus, neque geri e republica sine periculo, corruptis civitatis moribus. Ad hastam publicam nunquam accessit. Nullius rei neque præ, neque manceps factus est. Neminem neque suo nomine, neque subscribens, accusavit. In jus de sua

de dix millions de sesterces. La sœur d'Atticus avait épousé Q. Tullius Cicéron, et ce mariage avait été conclu par l'entremise de M. Cicéron. Atticus vivait dans une étroite union avec ce dernier, depuis le temps de leurs études; il était même beaucoup plus lié avec lui qu'avec Quintus, preuve qu'en amitié la conformité des caractères l'emporte sur les liens du sang. Atticus était aussi ami intime de Q. Hortensius, alors le premier de nos orateurs <sup>12</sup>, et il eût été impossible de décider qui le chérissait davantage d'Hortensius ou de Cicéron. Mais, ce qui lui fait le plus d'honneur, c'est que, grâce à ses soins, nul sentiment de jalousie ne vint jamais diviser ces deux grands rivaux d'éloquence et de gloire, et qu'il fut lui-même comme un lien entre ces hommes immortels.

VI. En politique, sa règle était d'embrasser toujours le parti le plus juste et de mériter le suffrage de l'opinion, mais sans s'abandonner aux tempêtes civiles : quand on s'y livre, pensait-il, on n'est pas plus maître de soi que le navigateur battu des flots de l'Océan. Bien que son crédit ou sa capacité <sup>13</sup> pût lui ouvrir la carrière des emplois, il ne les rechercha point : c'est qu'il fallait, pour les demander, abandonner les voies honorables de nos ancêtres, et qu'au milieu des profusions effrénées de la brigue et de la corruption des mœurs publiques, on ne pouvait ni les obtenir sans violer les lois, ni les exercer sans péril. Il n'acheta jamais de biens confisqués <sup>14</sup>; il ne se présenta dans aucune affaire comme par-



re nunquam iit, iudicium nullum habuit. Multorum consulum prætorumque præfecturas delatas sic accepit, ut neminem in provinciam sit secutus, honore fuerit contentus, rei familiaris despexerit fructum. Qui ne cum Q. quidem Cicerone voluerit ire in Asiam, quum apud eum legati locum obtinere posset. Non enim decere se arbitrabatur, quum præturam gerere noluisset, asseclam esse prætoris. Qua in re non solum dignitati serviebat, sed etiam tranquillitati, quum suspiciones quoque vitaret criminum. Quo fiebat, ut ejus observantia omnibus esset carior, quum eam officio, non timori neque spei tribui viderent.

VII. Incidit Cæsarianum civile bellum, quum haberet annos circiter sexaginta. Usus est ætatis vacatione, neque se quoquam movit ex urbe. Quæ amicis suis opus fuerant ad Pompeium proficiscentibus, omnia ex sua re familiari dedit. Ipsum Pompeium non junctum non offendit: nullum enim ab eo habebat ornamentum, ut ceteri, qui per eum aut honores, aut divitias ceperant; quorum partim irvitissimi castra sunt secuti, partim summa cum ejus offensione domi remanserunt. Attici autem quies tantopere Cæsari fuit grata, ut victor, quum privatis pecunias per epistolas imperaret, huic non solum molestus non fuerit, sed etiam sororis filium et

tie intéressée ou comme caution. Il n'accusa personne en son nom, et ne signa aucune accusation. Il ne comparut jamais en justice pour son propre compte, et n'eut aucun procès. On lui défera souvent des emplois sous les consuls et les préteurs : il les accepta, mais sans suivre ces magistrats dans leur gouvernement ; content de l'honneur, il dédaignait le profit. Il ne voulut pas même aller en Asie avec Q. Cicéron, qui lui offrait auprès de lui la place de lieutenant : il ne croyait pas convenable, après avoir refusé la préture, d'être à la suite d'un préteur. En cela il ne consultait pas moins les intérêts de son repos que le soin de sa dignité, voulant éviter jusqu'au soupçon de malversation. Cette conduite le rendait plus cher à ses concitoyens, parce qu'on voyait qu'il accordait tout au devoir, et rien à la crainte ou à l'espérance.

VII. Atticus avait environ soixante ans lorsque César ralluma la guerre civile. Usant du privilège de son âge, qui l'exemptait de servir<sup>15</sup>, il ne mit pas le pied hors de Rome. Ce qui était nécessaire à ses amis partant pour le camp de Pompée, il le leur fournit de son propre bien. Personnellement, il ne choqua point le rival de César en ne l'allant pas joindre : il ne lui avait, en effet, aucune obligation, et il différait en cela de tant de citoyens auxquels Pompée avait fait obtenir des honneurs ou des richesses, et dont les uns ne suivirent ses drapeaux qu'avec une extrême répugnance, tandis que les autres restèrent dans la ville au grand mécontentement de leur protecteur. César sut tant de gré à Atticus d'être demeuré neutre,

Q. Ciceronem ex Pompeii castris concesserit. Sic vetere instituto vitæ effugit nova pericula.

VIII. Secutum est illud. Occiso Cæsare, quum respublica penes Brutos videretur esse et Cassium, ac tota civitas se ad eos convertisse videretur, sic M. Bruto usus est, ut nullo ille adolescens æquali familiaris, quam hoc sene, neque solum eum principem consilii haberet, sed etiam in convictu. Excogitatum est a quibusdam, ut privatum ærarium Cæsaris interfecto ab equitibus romanis constitueretur. Id facile effici posse arbitrati sunt, si et principes illius ordinis pecunias contulissent. Itaque appellatus est a C. Flavio, Bruti familiari, Atticus, ut ejus rei princeps esse voluisset. At ille, qui officia amicis præstanda sine factione existimaret, semperque a talibus se consiliis removisset, respondit, si quid Brutus de suis facultatibus uti voluisset, usurum, quantum eæ paterentur; se neque cum quoquam de ea re collocuturum, neque coiturum. Sic ille consensionis globus hujus unius dissensione disjectus est. Neque multo post superior esse cœpit Antonius: ita ut Brutus et Cassius, provinciarum, quæ iis necis causa datæ erant a consulibus, desperatis rebus, in exsilium proficiscerentur. Atticus, qui pecuniam simul cum

qu'après sa victoire, lorsqu'il taxait, par lettres, les particuliers à des impôts d'argent, loin de l'inquiéter, il lui renvoya du camp de Pompée son neveu et Q. Cicéron. Ainsi le plan de vie qu'il avait adopté depuis long-temps le mit encore en cette occasion à l'abri du danger.

VIII. Vint ensuite l'époque où le meurtre de César<sup>16</sup> sembla mettre la république entre les mains des deux Brutus et de Cassius; Rome entière parut se jeter dans leur parti. Atticus était vieux, et cependant M. Brutus préféra son intimité à celle de tous les jeunes gens de son âge : Atticus était son principal conseil et sa plus habituelle société. Quelques personnes ayant conçu le projet de fonder sur les deniers des chevaliers romains une caisse particulière en faveur des meurtriers de César, crurent qu'elles réussiraient facilement si les premiers de cet ordre voulaient y contribuer. C. Flavius, ami particulier de Brutus, engagea donc Atticus à donner l'exemple; mais lui, qui avait pour principe de rester étranger aux factions en obligeant ses amis, et qui s'était constamment tenu éloigné de toute intrigue politique, répondit que sa fortune entière était à la disposition de Brutus, mais que jamais on ne le verrait en venir avec qui que ce fût à des pourparlers et à des associations. C'est ainsi que le désaveu d'un seul homme rompit l'accord déjà formé. Antoine reprit bientôt l'avantage : alors Brutus et Cassius s'exilèrent, désespérant des provinces dont les consuls leur avaient donné l'administration pour récompense d'un forfait<sup>17</sup>. Atticus avait refusé de contribuer

ceteris conferre noluerat florenti illi parti, abjecto Bruto, Italiaque cedenti, sestertium centum millia muneri misit; eidem in Epiro absens trecenta jussit dari; neque eo magis potenti adulatus est Antonio, neque desperatos reliquit.

IX. Secutum est bellum gestum apud Mutinam. In quo si tantum eum prudentem dicam, minus, quam debeam, prædicem, quum ille potius divinus fuerit, si divinatio appellanda est perpetua naturalis bonitas, quæ nullis casibus neque agitur, neque minuitur. Hostis Antonius judicatus Italia cesserat; spes restituendi nulla erat. Non solum ejus inimici, qui tum erant potentissimi et plurimi, sed etiam qui adversariis ejus se dabant, et in eo lædendo se aliquam consecuturos sperabant commendationem, Antonii familiares insequabantur; uxorem Fulviam omnibus rebus spoliare cupiebant; liberos etiam extinguere parabant. Atticus, quum Ciceronis intima familiaritate uteretur, amicissimus esset Bruto, non modo nihil iis indulsit ad Antonium violandum, sed e contrario familiares ejus, ex urbe profugientes, quantum potuit, texit, quibus rebus indiguerunt, adjuvit. P. vero Volumnio ea tribuit, ut plura a parente proficisci non potuerint. Ipsi autem Fulviæ, quum litibus

avec d'autres, pendant le triomphe de leur parti : lorsque Brutus fut abattu et contraint de quitter l'Italie, il lui envoya cent mille sesterces à titre de présent. Le même Brutus étant passé en Épire, il lui en fit encore tenir trois cent mille, malgré l'éloignement; et il ne flatta pas plus la puissance d'Antoine qu'il ne délaissa le parti vaincu.

IX. A ces évènements succéda la guerre de Modène <sup>18</sup>. Louer seulement la prudence d'Atticus à cette époque, ce ne serait pas lui rendre justice : il montra plutôt une sagesse divine, s'il est permis d'appeler ainsi cette bonté naturelle qui s'exerce sans relâche, qu'aucun revers de fortune ne peut ébranler ni diminuer. Déclaré ennemi de l'état, Antoine avait quitté l'Italie <sup>19</sup>, et il ne lui restait aucun espoir de se relever. Ses ennemis étaient alors nombreux et puissans. Ses partisans même se joignaient à eux, et cherchaient à signaler leur zèle en achevant de l'accabler. On poursuivait ses amis; on voulait dépouiller de tout son épouse Fulvie; on avait même résolu de sacrifier ses enfans. Atticus, malgré sa liaison étroite avec Cicéron, et son attachement pour Brutus, ne les seconda en rien contre Antoine : il fit plus; il favorisa l'évasion de ses amis, protégea leur fuite de tout son pouvoir, et voulut subvenir à leurs besoins. P. Volumnius <sup>20</sup> trouva en lui toute la générosité d'un père. Pour Fulvie elle-même, qui était engagée dans plusieurs procès et agitée de terreurs mortelles, il

distineretur, magnisque terroribus vexaretur, tanta diligentia officium suum præstitit, ut nullum illa stiterit vadimonium sine Attico, hic sponsor omnium rerum fuerit. Quin etiam, quum illa fundum secunda fortuna emisset in diem, neque post calamitatem versuram facere potuisset, ille se interposuit, pecuniamque sine fœnore, sineque ulla stipulatione ei credidit, maximum existimans quæstum, memorem gratumque cognosci, simulque aperire, se non fortunæ, sed hominibus solere esse amicum. Quæ quum faciebat, nemo eum temporis causa facere poterat existimare. Nemini enim in opinionem veniebat, Antonium rerum potiturum. Sed sensim is a nonnullis optimatibus reprehendebatur, quod parum odisse malos cives videretur. Ille autem sui iudicii, potius quid se facere par esset, intuebatur, quam quid alii laudaturi forent.

X. Conversa subito fortuna est. Ut Antonius rediit in Italiam, nemo non magno in periculo Atticum futurum putarat, propter intimam familiaritatem Ciceronis et Bruti. Itaque ad adventum imperatorum de foro decesserat, timens proscriptionem, latebatque apud P. Volturnium, cui, ut ostendimus, paulo ante opem tulerat (tanta varietas iis temporibus fuit fortunæ, ut modo hi, modo illi, in summo essent aut fastigio, aut periculo);

la servit avec un zèle infatigable. Jamais il ne la laissa comparaître en justice sans lui, et il se porta caution pour elle en toute circonstance. Il alla plus loin encore : Fulvie, pendant sa prospérité, avait acheté à terme un fonds de terre, qu'elle ne pouvait payer après son désastre, faute de trouver à emprunter ; Atticus s'offrit de lui-même, et lui prêta sans intérêt et sans stipuler aucune condition. Il croyait gagner assez en trouvant l'occasion de montrer sa reconnaissance et de prouver qu'il s'attachait, non à la fortune de ses amis, mais à leur personne. Et nul ne pouvait penser qu'il agît ainsi par politique ; car on était loin de s'imaginer alors qu'Antoine deviendrait maître de l'état. Toutefois cette conduite déplaisait à certains grands, qui lui reprochaient la mollesse de sa haine pour les mauvais citoyens. Mais ce vertueux Romain, fort de sa conscience, cherchait moins à s'attirer des louanges qu'à suivre les règles de la justice.

X. La fortune changea tout à coup. Lorsqu'Antoine rentra en Italie, tout le monde crut Atticus perdu, à cause de son intimité avec Brutus et Cicéron. Aussi, à l'arrivée des triumvirs<sup>21</sup>, craignant la proscription, il s'était retiré du Forum, et se tenait caché dans la maison de Volumnius, le même que nous l'avons vu secourir naguère : car c'était le temps des caprices de la fortune, et chaque parti se trouvait tour à tour au comble de la puissance et dans le plus extrême péril. Atticus avait avec



habebatque secum Q. Gellium Canum, æqualem similitimumque sui. Hoc quoque sit Attici bonitatis exemplum, quod cum eo, quem puerum in ludo cognoverat, adeo conjuncte vixit, ut ad extremam ætatem amicitia eorum creverit. Antonius autem etsi tanto odio ferebatur in Ciceronem, ut non solum ei, sed omnibus etiam ejus amicis esset inimicus, eosque vellet proscribere, multis hortantibus tamen, Attici memor fuit officii, et ei, quum requisisset ubinam esset, sua manu scripsit, ne timeret, statimque ad se veniret : se eum et, illius causa, Gellium Canum de proscriptorum numero exemisse. Ac, ne quod in periculum incideret, quod noctu fiebat, præsidium ei misit. Sic Atticus in summo timore non solum sibi, sed etiam ei, quem carissimum habebat, præsidio fuit. Neque enim suæ solum a quoquam auxilium petiit salutis, sed conjunctim, ut appareret, nullam sejunctam sibi ab eo velle fortunam. Quod si gubernator præcipua laude fertur, qui navem ex hieme marique scopuloso servat, cur non singularis ejus existimetur prudentia, qui ex tot tamque gravibus procellis civilibus ad incolumitatem pervenit?

XI. Quibus ex malis ut se emererat, nihil aliud egit, quam ut plurimis, quibus rebus posset, esset auxilio. Quum proscriptos præmiis imperatorum vulgus conqui-

lui Q. Gellius Canus, vieillard de son âge et presque en tout semblable à lui. Rappelons en passant, comme une nouvelle preuve de la bonté de son cœur, qu'il vécut dans une si étroite union avec ce condisciple et cet ami d'enfance, que leur tendresse ne fit que s'accroître jusqu'au tombeau. La haine implacable d'Antoine contre Cicéron s'étendait sur tous les amis de cet orateur, et il voulait les proscrire. Cédant toutefois aux sollicitations d'une foule de citoyens, il se souvint des obligations qu'il avait à Atticus, s'informa du lieu de sa retraite, et lui écrivit de sa main de bannir toute crainte et de venir le rejoindre aussitôt, ajoutant qu'il l'avait excepté lui et Gellius Canus de la liste des proscrits. De peur même qu'il ne courût quelque danger en revenant de nuit, il lui envoya une escorte. C'est ainsi qu'Atticus, dans ce moment terrible, sauva sa tête et celle du plus cher de ses amis. Il ne fit, en cette occasion, aucune démarche pour lui seul : on voyait qu'il voulait rester inséparablement uni à la destinée de Canus. Si l'on vante l'habileté du pilote qui sauve son vaisseau des écueils d'une mer orageuse, pourquoi ne verrait-on pas aussi une rare sagesse dans la conduite de l'homme, qui, à travers tant d'affreuses tempêtes politiques, parvient heureusement au rivage ?

XI. A peine sorti de l'abîme<sup>22</sup>, son unique soin fut de secourir les autres de tout son pouvoir. Tandis que la populace, excitée par les récompenses des triumvirs,

reret, nemo in Epirum venit, cui res ulla defuerit; nemini non ibi perpetuo manendi potestas facta est. Qui etiam post prœlium Philippense, interitumque C. Cassii et M. Bruti, L. Julium Mocillam prœtorium, et ejus filium, Aulumque Torquatum, ceterosque pari fortuna percussos, instituerit tueri, atque ex Epiro his omnia Samothraciam supportari jusserit. Difficile est omnia persequi, et non necessaria. Illud unum intelligi volumus, illius liberalitatem neque temporariam, neque callidam fuisse. Id ex ipsis rebus ac temporibus judicari potest, quod non florentibus se venditavit, sed afflictis semper succurrit. Qui quidem Serviliam, Bruti matrem, non minus post mortem ejus, quam florente, coluerit. Sic liberalitate utens, nullas inimicitias gessit, quod neque lædebat quemquam, neque, si quam injuriam acceperat, malebat ulcisci, quam oblivisci. Idem immortalis memoria percepta retinebat beneficia; quæ autem ipse tribuerat, tamdiu meminerat, quoad ille gratus erat, qui acceperat. Itaque hic fecit, ut vere dictum videatur: Sui cuique mores fingunt fortunam. Neque tamen prius ille fortunam, quam se ipse, finxit: qui cavit, ne qua in re jure plecteretur.

XII. His igitur rebus effecit, ut M. Vipsanius Agrippa,

était à la recherche des proscrits, rien ne manqua aux fugitifs qui se retirèrent en Épire<sup>23</sup>. Tous eurent la liberté d'y fixer leur demeure. Après la bataille de Philippes et la mort de Cassius et de M. Brutus, l'ancien préteur L. Julius Mocilla, avec son fils, ainsi qu'Aulus Torquatus et les restes du parti vaincu, devinrent l'objet de la protection d'Atticus ; et il leur fit passer de l'Épire en Samothrace<sup>24</sup> tous les secours qui leur manquaient. Il serait difficile, et il n'est pas nécessaire de donner une liste complète de ses bonnes actions. Ce que nous voulons seulement faire sentir à nos lecteurs, c'est que la générosité d'Atticus était aussi constante que désintéressée : or, il suffit pour le prouver de l'examen même des faits et des dates. Il ne se mit jamais aux gages du pouvoir, et secourut toujours le malheur ; témoin sa conduite envers Servilie, mère de Brutus ; il fut le même pour elle et pendant la puissance et après la mort de son fils. Avec ce caractère généreux, il n'eut point d'ennemis ; car il n'offensait personne, et si on lui avait fait quelque injure, il aimait mieux l'oublier qu'en tirer vengeance<sup>25</sup>. Il conservait un éternel souvenir des bienfaits qu'il avait reçus ; quant aux siens, il ne s'en souvenait que tant qu'on en avait de la reconnaissance. Notre fortune, dit-on, dépend de notre caractère : Atticus justifia cette maxime par son exemple ; mais il avait commencé par former lui-même son caractère, et il s'efforça toujours de ne mériter aucun malheur.

XII. Ses vertus lui gagnèrent l'affection de M. Vip-

intima familiaritate conjunctus adolescenti Cæsari, quum, propter suam gratiam et Cæsaris potentiam, nullius conditionis non haberet potestatem, potissimum ejus deligeret affinitatem, præoptaretque equitis romani filiam generosarum nuptiis. Atque harum nuptiarum conciliator fuit (non est enim celandum) M. Antonius triumvir reipublicæ constituendæ : cujus gratia quum augere possessiones posset suas, tantum abfuit a cupiditate pecuniæ, ut nulla in re usus sit ea, nisi in deprecandis amicorum aut periculis, aut incommodis. Quod quidem sub ipsa proscriptione perillustre fuit. Nam quum L. Saufeii, equitis romani, æqualis sui, qui cum eo complures annos, studio ductus philosophiæ, habitabat, habebatque in Italia pretiosas possessiones, triumviri bona vendidissent, consuetudine ea, qua tum res gerebantur, Attici labore atque industria factum, ut eodem nuntio Saufeius fieret certior, se patrimonium amisisse et recuperasse. Idem L. Julium Calidum, quem, post Lucretii Catullique mortem, multo elegantissimum poetam nostram tulisse ætatem vere videor posse contendere, neque minus virum bonum, optimisque artibus eruditum, post proscriptionem equitum, propter magnas ejus Africanas possessiones, in proscriptorum numerum a P. Volumnio, præfecto fabrum Antonii, absentem relatum, expulit. Quod in præsentī utrum ei laboriosius, an glo-

sanius Agrippa <sup>26</sup>, favori du jeune César ; et, quoique, par son crédit et la puissance d'Octave, Agrippa pût aspirer aux plus illustres partis, il choisit volontairement l'alliance d'Atticus, et préféra aux filles patriciennes la fille d'un chevalier romain. Le médiateur de cet hymen (pourquoi le cacherions-nous?) fut Marc Antoine, élu triumvir pour organiser la république. Atticus, par la faveur dont il jouissait auprès de lui, pouvait augmenter son avoir ; mais il fut si éloigné de tout sentiment de cupidité, qu'il n'usa d'une telle protection que pour sauver les jours ou la fortune de ses amis. On en vit d'illustres preuves dans le temps même des proscriptions : L. Sauféius, chevalier romain, de même âge qu'Atticus, avait habité avec lui plusieurs années, se livrant à l'étude de la philosophie. Suivant la politique adoptée dans ces temps de troubles, les triumvirs avaient vendu les riches propriétés qu'il possédait en Italie ; mais Atticus fit si bien, à force de soins et de démarches, que Sauféius apprit par le même courrier qu'il avait perdu et recouvré son patrimoine. Le meilleur, à mon gré, de tous nos poètes <sup>27</sup>, depuis la mort de Lucrèce et de Catulle, L. Julius Calidus, dont les vertus égalaient le génie, après la proscription des chevaliers et pendant son absence, avait été porté sur la liste fatale par P. Volumnius, préfet des ouvriers d'Antoine : son crime était d'avoir de grands domaines en Afrique. Atticus sut aussi le tirer de ce péril. De tels services lui coûtaient bien des peines : mais ils étaient

riosius fuerit, difficile fuit judicare, quod in eorum periculis non secus absentes, quam præsentes, amicos Attico esse curæ cognitum est.

XIII. Neque vero minus ille vir bonus paterfamilias habitus est, quam civis. Nam quum esset pecuniosus, nemo illo minus fuit emax, minus ædificator. Neque tamen non in primis bene habitavit, omnibusque optimis rebus usus est. Nam domum habuit in colle Quirinali Tamphilanam, ab avunculo hereditate relictam; cujus amœnitas non ædificio, sed silva constabat. Ipsum enim tectum, antiquitus constitutum, plus salis, quam sumptus, habebat, in quo nihil commutavit, nisi si quid vetustate coactus est. Usus est familia, si utilitate judicandum est, optima; si forma, vix mediocri: namque in ea erant pueri litteratissimi, anagnostæ optimi, et plurimi librarii; ut ne pedisequus quidem quisquam esset, qui non utrumque horum pulchre facere posset. Pari modo artifices ceteri, quos cultus domesticus desiderat, apprime boni. Neque tamen horum quemquam, nisi domi natum, domique factum, habuit; quod est signum non solum continentiæ, sed etiam diligentiæ. Nam et non intemperanter concupiscere, quod a plurimis videas, continentis debet duci, et potius diligentia, quam pretio, parare, non mediocris est industriæ. Elegans, non magnificus, splendidus, non sumptuosus, omni diligentia

peut-être encore plus honorables pour lui que difficiles ; car ils faisaient connaître, à sa gloire, qu'à l'heure du péril ses amis absents trouvaient en lui un aussi zélé défenseur que s'ils eussent été sous ses yeux.

XIII. Atticus ne fut pas moins bon père de famille<sup>28</sup> que bon citoyen. Quoique très-riche en argent comptant, personne n'eut, aussi peu que lui, la manie d'acheter ou de faire bâtir, ce qui ne l'empêchait pas d'être fort bien logé, et de ne se refuser aucune des commodités de la vie. Il possédait, sur le mont Quirinal, la maison Tamphilane, que son oncle lui avait laissée par testament, et dont l'agrément consistait, non dans l'édifice, mais dans le bois qui l'entourait ; car le bâtiment, de structure antique<sup>29</sup>, annonçait plus de goût que de luxe : il n'y changea rien, se bornant aux réparations qu'exigeait la vétusté. Sa maison n'était guère bien montée, quant à l'apparat ; mais elle l'était parfaitement sous les rapports d'utilité : il s'y trouvait des esclaves pleins d'instruction<sup>30</sup>, de très-habiles lecteurs, et un grand nombre de copistes ; il n'y avait même pas un seul de ses valets de pied qui ne pût s'acquitter parfaitement de ces deux emplois. Même aptitude dans les autres officiers nécessaires au train d'une maison : pas un seul cependant qui ne fût né, qui n'eût été formé chez lui, preuve tout ensemble et de sa sage économie et de son active habileté, car il y a de la modération à ne point ambitionner avec trop d'ardeur ce qui fait l'objet des vœux du plus grand nombre, et il faut un esprit vif et industrieux



munditiem, non affluentiam, affectabat. Supellex modica, non multa, ut in neutram partem conspici posset. Nec hoc præteribo, quanquam nonnullis leve visum iri putem : quum in primis lautus esset eques romanus, et non parum liberaliter domum suam omnium ordinum homines invitaret, scimus, non amplius, quam terna millia æris, peræque in singulos menses, ex ephemeride cum expensum sumptui ferre solitum. Atque hoc non auditum, sed cognitum prædicamus. Sæpe enim propter familiaritatem domesticis rebus interfuimus.

XIV. Nemo in convivio ejus aliud acroama audivit, quam anagnosten : quod nos quidem jucundissimum arbitramur. Neque unquam sine aliqua lectione apud eum cœnatum est, ut non minus animo, quam ventre, convivæ delectarentur. Namque eos vocabat, quorum mores a suis non abhorrent. Quum tanta pecuniæ facta esset accessio, nihil de quotidiano cultu mutavit, nihil de vitæ consuetudine ; tantaque usus est mōderatione, ut neque in sestertio vicies, quod a patre acceperat, parum se splendide gesserit, neque in sestertio centies affluentius vixerit, quam instituerat, parique fastigio steterit in utraque fortuna. Nullos habuit hortos, nullam sub-

pour acquérir de tels avantages plutôt à force de soins qu'à prix d'or. Élégant sans faste, brillant sans somptuosité, il recherchait la propreté plutôt qu'un vain étalage. Son ameublement modeste et peu considérable ne provoquait ni admiration ni censure. Je n'omettrai pas non plus une particularité qui paraîtra peut-être minutieuse à quelques lecteurs. Quoiqu'il fût un des plus riches chevaliers romains, et qu'il traitât grandement des hommes de toutes qualités, on sait, d'après le registre<sup>31</sup> qu'il tenait de ses dépenses, que sa table ne lui coûtait régulièrement, tous les mois, que trois mille as (trois cent cinquante francs); et je rapporte ce fait, non par ouï-dire, mais comme témoin oculaire; car j'étais lié assez familièrement avec lui, pour être admis au secret de ses affaires domestiques.

XIV. On n'entendait à sa table d'autre concert<sup>32</sup> qu'un lecteur, et c'est, à mon avis, le plus agréable de tous. Il ne donna jamais de repas, sans quelque lecture, pour que ses convives pussent jouir des plaisirs de l'esprit aussi bien que de ceux de la bonne chère: car il invitait toujours des personnes d'un goût conforme au sien. Quoique sa fortune se fût prodigieusement accrue, il ne changea rien à son genre de vie accoutumée, et montra tant de modération qu'après avoir su vivre fort honorablement avec les deux millions de sesterces que son père lui avait laissés, il n'ajouta rien à sa dépense, lorsqu'il s'en vit jusqu'à dix millions, et se tint sur la même ligne dans l'une et l'autre fortune. Il n'avait pas de

urbanam, aut maritimam sumptuosam villam, neque in Italia, præter Ardeatinum et Nomentanum, rusticum prædium; omnisque ejus pecuniæ reditus constabat in Epiroticis et urbanis possessionibus. Ex quo cognosci potest, eum usum pecuniæ non magnitudine, sed ratione, metiri solitum.

XV. Mendacium neque dicebat, neque pati poterat. Itaque ejus comitas non sine severitate erat, neque gravitas sine facilitate, ut difficile esset intellectu, utrum eum amici magis vererentur, an amarent. Quidquid rogabatur, religiose promittebat, quod non liberalis, sed levis, arbitrabatur, polliceri, quod præstare non posset. Idem in nitendo, quod semel annuisset, tanta erat cura, ut non mandatam, sed suam rem videretur agere. Nunquam suscepti negotii eum pertæsum est. Suam enim existimationem in ea re agi putabat, qua nihil habebat carius. Quo fiebat, ut omnia Ciceronum, Catonis, Marii, Q. Hortensii, Auli Torquati, multorum præterea equitum romanorum negotia procuraret. Ex quo judicari poterat, non inertia, sed judicio, fugisse rei publicæ procuracionem.

jardin, pas de maison de plaisance près de la ville ou de la mer. Il ne possédait même en Italie que deux petits domaines dans le territoire d'Ardée et de Nomentum, et tirait tout son revenu de ses propriétés en Épire<sup>33</sup> et à Rome. On voit par ces détails que, dans l'usage de ses richesses, il prenait la raison pour guide, au lieu de se régler sur l'étendue de son bien.

XV. Il ne mentait jamais et ne pouvait souffrir le mensonge dans autrui. Sa douceur était mêlée de sévérité, et il était à la fois austère et affable; aussi ne pouvait-on guère juger si ses amis avaient pour lui plus de vénération ou plus de tendresse. Quelque demande qu'on lui fit, il promettait avec circonspection<sup>34</sup>, parce qu'il regardait comme le propre d'un caractère léger plutôt que généreux de promettre sans pouvoir tenir; mais une fois qu'il s'était engagé, il s'employait avec tant de zèle dans les affaires qui lui étaient recommandées, qu'il semblait agir pour lui-même. Jamais il ne renonça par dégoût aux démarches qu'il avait commencées: il pensait qu'il y allait de son honneur, et son honneur était ce qu'il avait de plus cher au monde. C'est ainsi qu'il gouvernait les affaires des deux Cicéron, de Caton, de Marius<sup>35</sup>, d'Hortensius, d'Aulus Torquatus et d'une foule d'autres chevaliers romains; on pouvait en conclure que, s'il se tenait éloigné de l'administration de l'état, c'était par prudence et non par incapacité.

XVI. Humanitatis vero nullum afferre majus testimonium possum, quam quod adolescens idem seni Syllæ fuerit jucundissimus, senex adolescenti M. Bruto, cum æqualibus autem suis, Q. Hortensio et M. Cicerone, sic vixerit, ut judicare difficile sit, cui ætati fuerit aptissimus, quanquam eum præcipue dilexit Cicero, ut ne frater quidem ei Quintus carior fuerit aut familiarior. Ei rei sunt indicio, præter eos libros, in quibus de eo facit mentionem, qui in vulgus jam sunt editi, sexdecim volumina epistolarum, ab consulatu ejus usque ad extremum tempus ad Atticum missarum; quæ qui legat, non multum desideret historiam contextam illorum temporum. Sic enim omnia de studiis principum, vitiis ducum, mutationibus reipublicæ perscripta sunt, ut nihil in iis non appareat, et facile existimari possit, prudentiam quodammodo esse divinationem. Non enim Cicero ea solum, quæ vivo se acciderunt, futura prædixit, sed etiam, quæ nunc usu veniunt, cecinit ut vates.

XVII. De pietate autem Attici quid plura commemorem? quum hoc ipsum vere gloriantem audierim in funere matris suæ, quam extulit annorum nonaginta, quum esset septem et sexaginta, se nunquam cum matre in gratiam rediisse, nunquam cum sorore fuisse in simul-

XVI. La meilleure preuve que je puisse donner de l'aménité de son caractère, c'est de rappeler que dans sa jeunesse il fut très-aimé du vieux Sylla, et dans sa vieillesse du jeune Brutus<sup>36</sup>, et qu'il vécut de telle sorte avec Hortensius et Cicéron, tous deux de son âge, qu'il serait difficile de juger en quelle saison de la vie on trouvait le plus d'agrément dans son commerce. Toutefois son plus intime ami fut Cicéron. Cicéron ne fut pas plus étroitement attaché à son propre frère Quintus. On le voit dans les ouvrages où il fait mention d'Atticus, et qui sont déjà publiés; on le voit encore dans les seize livres de lettres qu'il lui écrivit depuis son consulat jusqu'à ses derniers jours, et dont la lecture pourrait tenir lieu d'une histoire suivie de ces temps<sup>37</sup>. En effet, les passions des grands, les fautes des chefs, les révolutions de la république y sont exactement retracées; pas un trait ne manque au tableau, et on serait tenté de conclure que le génie est une sorte de faculté prophétique; car Cicéron n'a pas seulement prédit ce qui devait se passer de son vivant, il a annoncé les évènements même de nos jours, comme un oracle inspiré par les dieux.

XVII. Est-il besoin d'entrer dans de grands détails sur la piété filiale d'Atticus? Lorsque, à soixante-sept ans, il s'acquitta des derniers devoirs envers sa mère, qui était morte à quatre-vingt-dix ans, je l'entendis se rendre à lui-même ce beau témoignage, qu'il n'avait pas eu besoin une seule fois de se réconcilier avec elle; il

tate, quam prope æqualem habebat. Quod est signum, aut nullam unquam inter eos querimoniam intercessisse, aut hunc ea fuisse in suos indulgentia, ut, quos amare deberet, irasci eis nefas duceret. Neque id fecit natura solum, quanquam omnes ei paremus, sed etiam doctrina. Nam et principum philosophorum ita percepta habuit præcepta, ut iis ad vitam agendam, non ad ostentationem, uteretur.

XVIII. Moris etiam majorum summus imitator fuit, antiquitatisque amator: quam adeo diligenter habuit cognitam, ut eam totam in eo volumine exposuerit, quo magistratus ordinavit. Nulla enim lex, neque pax, neque bellum, neque res illustris est populi romani, quæ non in eo, suo tempore, sit notata; et, quod difficillimum fuit, sic familiarum originem subtexit, ut ex eo clarorum virorum propagines possimus cognoscere. Fecit hoc idem separatim in aliis libris: ut M. Bruti rogatu Juniam familiam a stirpe ad hanc ætatem ordine enumeravit, notans, qui, a quo ortus, quos honores, quibusque temporibus cepisset. Pari modo Marcelli Claudii, Marcellorum; Scipionis Cornelii et Fabii Maximi, Fabiorum et Æmiliorum quoque: quibus libris nihil potest esse dulcius iis, qui aliquam cupiditatem habent

ajouta encore qu'il avait toujours vécu, sans la moindre mésintelligence, avec sa sœur presque aussi âgée que lui. Et en effet il ne s'éleva jamais aucune discorde dans cette famille, ou du moins Atticus, regardant comme un crime tout ressentiment contre ceux qu'il devait aimer, oubliait leurs torts avec une inépuisable indulgence. En cela, il obéissait et à la commune loi de la nature, et à ses lumières personnelles : car il s'était pénétré des maximes des principaux philosophes, pour en faire la règle de sa conduite, et non un frivole étalage.

XVIII. Atticus était un imitateur zélé des mœurs de nos ancêtres, et un grand partisan de l'antiquité : il avait fait une étude approfondie des premiers siècles de Rome, et il en a offert le tableau complet dans l'ouvrage où il donne la liste chronologique de nos magistrats<sup>38</sup>. Il n'y a ni loi, ni guerre, ni traité de paix, ni action mémorable des Romains, qui n'y soient rapportés sous leur date ; et, ce qui était le plus difficile, il a su y rattacher avec tant d'art l'origine des grandes familles, que son livre nous met sous les yeux toute la descendance des hommes illustres. Il a fait le même travail isolément dans d'autres ouvrages. C'est ainsi qu'à la prière de M. Brutus, il a donné la généalogie de la famille Junia<sup>39</sup>, depuis son origine jusqu'à nos jours, faisant connaître chaque membre de cette maison, ses parens, ses dignités et l'époque où il les a obtenues. Il a dressé de même, à la sollicitation de Marcellus Claudius, de Cornelius Scipion et de Fabius



notitiæ clarorum virorum. Attigit quoque poetice : credimus, ne ejus expers esset suavitatis ; namque versibus, qui honore rerumque gestarum amplitudine ceteros romani populi præstiterunt, exposuit, ita, ut sub singulorum imaginibus facta magistratusque eorum non amplius quaternis quinisque versibus descripserit : quod vix credendum sit, tantas res tam breviter potuisse declarari. Est etiam unus liber, græce confectus, de consulatione Ciceronis. Hactenus, Attico vivo, edita hæc a nobis sunt.

XIX. Nunc, quoniam fortuna nos superstites ei esse voluit, reliqua persequemur ; et, quantum poterimus, rerum exemplis lectores docebimus, sicut supra significavimus, suos cuique mores plerumque conciliare fortunam. Namque hic contentus ordine equestri, quo erat ortus, in affinitatem pervenit imperatoris divi filii, quum jam ante familiaritatem ejus esset consecutus nulla alia re, quam elegantia vitæ, qua ceteros ceperat principes civitatis, dignitate pari, fortuna humiliore. Tanta enim prosperitas Cæsarem eum est consecuta, ut nihil ei non tribuerit fortuna, quod cuiquam ante detu-

Maximus, celle des Marcellus, des Fabius et des Emilius. Rien de plus précieux que ces écrits pour quiconque désire connaître l'histoire des hommes célèbres. Atticus ne resta pas étranger à la poésie, la regardant sans doute comme un agréable délassement. Il célébra dans ses vers les personnages les plus distingués du peuple romain par leurs dignités ou la grandeur de leurs actions, et composa, pour mettre au bas de leurs portraits, quatre ou cinq vers au plus, dans lesquels il rappelait leurs hauts faits ou leurs magistratures. Il est presque incroyable qu'il ait pu dire tant de choses en si peu de mots. Il fit aussi un livre en grec sur le consulat de Cicéron. Tout ce que j'ai dit jusqu'ici d'Atticus a été publié de son vivant.

XIX. Maintenant, puisque la fortune a voulu que je lui survécusse, je poursuivrai l'histoire de sa vie<sup>40</sup>, et, autant que je pourrai, je convaincrai mes lecteurs, par des exemples, de la vérité de cette maxime citée plus haut, que notre fortune est le plus souvent l'ouvrage de notre caractère. Content du rang de chevalier dans lequel il était né, Atticus s'éleva jusqu'à l'alliance de l'empereur, fils de Jules César, après avoir acquis déjà son amitié qu'il ne dut qu'à ses excellentes manières et à son urbanité. Tels avaient été ses moyens de séduction auprès des autres grands de l'état<sup>41</sup>, dont la naissance était égale, mais la fortune inférieure à celle d'Auguste. En effet, ce prince jouit d'une prospérité si constante, que les dieux,

lerit, et conciliarit, quod civis romanus quivit consequi. Nata est autem Attico neptis ex Agrippa, cui virginem filiam collocarat. Hanc Cæsar, vix anniculam, Tiberio Claudio Neroni, Drusilla nato, privigno suo despondit: quæ conjunctio necessitudinem eorum sanxit, familiaritatem reddidit frequentiore.

XX. Quamvis ante hæc sponsalia, non solum, quum ab urbe abesset, nunquam ad suorum quemquam litteras misit, quin Attico mitteret, quid ageret, in primis quid legeret, quibus in locis, et quandiu esset moraturus, sed etiam, quum esset in urbe, et propter suas infinitas occupationes minus sæpe, quam vellet, Attico frueretur, nullus dies tamen temere intercessit, quo non ad eum scriberet, quum modo aliquid de antiquitate ab eo requireret, modo aliquam ei quæstionem poeticam proponeret, interdum jocans ejus verbosiores eliceret epistolas. Ex quo accidit, quum ædis Jovis Feretrii, in Capitolio ab Romulo constituta, vetustate atque incuria detecta prolaberetur, ut, Attici admonitu, Cæsar eam reficiendam curaret. Neque vero ab M. Antonio minus absens litteris colebatur; adeo, ut accurate ille ex ultimis terris, quid ageret, curæ sibi haberet certiorrem facere Atticum. Hoc quale sit, facilius existimabit

après avoir accumulé sur sa tête toutes les faveurs qu'ils avaient auparavant partagées, le firent parvenir au rang le plus élevé auquel un citoyen puisse atteindre. Agrippa, gendre d'Atticus, lui donna une petite-fille<sup>42</sup>, qui avait à peine un an lorsqu'Auguste la fiança à Tiberius Claudius Néron, fils de Drusilla et son beau-fils. Cette alliance resserra les liens de leur union et rendit leur commerce plus fréquent et plus familier.

XX. Même avant ces fiançailles, Auguste, absent de Rome, n'adressa jamais de lettres à quelqu'un des siens, qu'il n'instruisît Atticus de ses occupations et surtout de ses lectures, des lieux où il était et du temps qu'il devait y rester. A la ville, comme ses immenses travaux le privaient du plaisir de voir Atticus aussi souvent qu'il l'eût désiré, il ne laissait passer presque aucun jour sans lui écrire : c'était tantôt pour lui demander des éclaircissemens sur un point d'antiquité, tantôt pour lui proposer quelque question relative à la poésie ; quelquefois même il badinait avec lui pour obtenir de plus longues réponses. A la faveur de cette correspondance, Atticus engagea l'empereur à réparer le temple de Jupiter Férétrien, bâti par Romulus sur le mont Capitolin : cet édifice, par suite du temps et de la négligence, avait perdu sa toiture et tombait en ruines. Antoine, éloigné de Rome, n'était pas moins jaloux d'entretenir correspondance avec Atticus ; des extrémités de la terre<sup>43</sup>, il l'informait exactement de toutes ses actions

is, qui judicare poterit, quantæ sit sapientiæ, eorum retinere usum benevolentiamque, inter quos maximarum rerum non solum æmulatio, sed obtrectatio tanta intercedebat, quantam fuit incidere necesse inter Cæsarem atque Antonium, quum se uterque principem non solum urbis romanæ, sed orbis terrarum, esse cuperet.

XXI. Tali modo quum septem et septuaginta annos complisset, atque ad extremam senectutem non minus dignitate, quam gratia fortunaque crevisset (multas enim hereditates nulla alia re, quam bonitate, est consecutus), tantaque prosperitate usus esset valetudinis, ut annis triginta medicina non indiguisset, nactus est morbum, quem initio et ipse et medici contempserunt: nam putarunt esse tenesmon, cui remedia celeria facilliaque proponebantur. In hoc quum tres menses sine ullis doloribus, præterquam quos ex curatione capiebat, consumpsisset, subito tanta vis morbi in imum intestinum prorupit, ut extremo tempore per lumbos fistula putris eruperit. Atque hoc priusquam ei accideret, postquam in dies dolores accrescere, febresque accessisse sensit, Agrippam generum ad se arcessiri jussit, et cum eo L. Cornelium Balbum, Sextumque Peducæum. Hos ut venisse vidit, in cubitum innixus: «Quantam, inquit,

et de toutes ses affaires. Pour mieux apprécier ici l'adresse d'Atticus, il faut se faire une idée de la position délicate où il se trouvait; quelle sagesse d'avoir su conserver l'intimité et la bienveillance de deux rivaux, de deux ennemis tels que César et Antoine, compétiteurs de la plus vaste puissance qui fut jamais, puisqu'il s'agissait entre eux de l'empire de Rome et du monde!

XXI. Après soixante-dix-sept ans d'une vie si bien remplie, après avoir vu jusqu'à son extrême vieillesse sa considération s'accroître autant que son crédit et sa fortune (car, sans autre art qu'un excellent naturel, il recueillit plusieurs héritages); après avoir, enfin, joui d'une santé si heureuse, qu'il passa trente ans sans avoir besoin du secours de la médecine, Atticus fut attaqué d'une maladie à laquelle les médecins et lui firent d'abord peu d'attention. On crut que c'était un ténésme<sup>44</sup>, et on n'ordonna que des remèdes aussi prompts que faciles. Au bout de trois mois passés dans cet état, sans autre douleur que celle du traitement, tout à coup la maladie prit un caractère si grave, en se fixant sur les intestins, qu'à la fin une fistule maligne se déclara dans les reins. Avant cet accident, sentant la souffrance s'accroître chaque jour, et voyant que la fièvre s'y était jointe, Atticus fit appeler son gendre Agrippa<sup>45</sup>, et avec lui L. Cornelius Balbus et Sextus Peducéus. Lorsqu'ils furent arrivés, s'appuyant sur son coude, il leur dit :

curam diligentiamque in valetudine mea tuenda hoc tempore adhibuerim, quum vos testes habeam, nihil necesse est pluribus verbis commemorare. Quibus quoniam, ut spero, satisfeci, me nihil reliqui fecisse, quod ad sanandum me pertineret, reliquum est, ut egomet mihi consulam. Id vos ignorare nolui. Nam mihi stat alere morbum desinere: namque his diebus quidquid cibi sumpsi, ita produxi vitam, ut auxerim dolores sine spe salutis. Quare a vobis peto primum, ut consilium probetis meum, deinde, ne frustra dehortando conemini.»

XXII. Hac oratione habita, tanta constantia vocis atque vultus, ut non ex vita, sed ex domo in domum videretur migrare, quum quidem Agrippa eum flens atque osculans oraret atque obsecraret, ne ad id, quod natura cogeret, ipse quoque sibi acceleraret, et quoniam tum quoque posset temporibus superesse, se sibi suisque reservaret, preces ejus taciturna sua obstinatione depressit. Sic quum biduum cibo se abstinisset, subito febris decessit, leviorque morbus esse cœpit. Tamen propositum nihilo secius peregit. Itaque die quinto, postquam id consilium inierat, pridie kal. april., Cn. Domitio, C. Sosio coss., decessit. Elatus est in lecticula, ut ipse præscripserat, sine ulla pompa funeris, comi-

«Vous savez quels soins et quelle attention j'ai apportés au rétablissement de ma santé; vous en avez été les témoins, et il est inutile d'insister sur ce sujet. Je me flatte de vous avoir satisfaits à cet égard, et de n'avoir rien négligé pour ma guérison; il me reste donc à me satisfaire moi-même. Je n'ai pas voulu vous laisser ignorer ma résolution : je suis décidé à ne plus nourrir mon mal; tous les alimens <sup>46</sup> que j'ai pris les jours derniers n'ont prolongé ma vie que pour augmenter mes douleurs, sans m'apporter aucun espoir de salut. Je vous prie donc d'approuver mon dessein, et de ne point faire de vains efforts pour m'en détourner.»

XXII. Atticus prononça ces paroles d'un air et d'un ton si fermes, qu'on eût dit qu'il s'agissait pour lui de passer d'une maison dans une autre, et non de la vie à la mort. Agrippa, les larmes aux yeux, l'embrasse, le prie, le conjure de ne point hâter l'arrêt inévitable de la nature <sup>47</sup>, et, puisqu'il peut prolonger encore ses jours, de les conserver pour lui et pour ses parens. Mais Atticus opposa aux instances de son gendre un silence opiniâtre. Après avoir passé deux jours sans prendre aucun aliment, la fièvre le quitta tout à coup, et la maladie parut diminuer <sup>48</sup>; il n'en accomplit pas moins sa résolution, et mourut cinq jours après l'avoir prise, le trente et un mars, sous le consulat de Cn. Domitius et de C. Sosius. Son corps, porté dans une simple litière, ainsi



tantibus omnibus bonis, maxima vulgi frequentia. Sepultus est juxta viam Appiam, ad quintum lapidem, in monumento Q. Cæcili, avunculi sui.



qu'il l'avait ordonné, sans aucune pompe funèbre, fut accompagné de tous les gens de bien, et suivi d'une foule immense. Il fut enterré près de la voie Appienne, à cinq milles de Rome, dans le tombeau de son oncle Cécilius.



---

CORNELII NEPOTIS  
FRAGMENTA.

---

Epistola Corneliæ, matris Gracchorum.

**D**ICES, pulchrum esse inimicos ulcisci. Id neque majus, neque pulchrius cuiquam, atque esse mihi videtur, sed si liceat republica salva ea persequi. Sed quatenus id fieri non potest, multo tempore, multisque partibus inimici nostri non peribunt; atque, uti nunc sunt, erunt potius, quam republica profligetur atque pereat.

---

Eadem alio loco.

**V**ERBIS conceptis dejerare ausim, præterquam qui Tiberium Gracchum necarunt, neminem inimicum tantum molestiæ, tantumque laboris, quantum te ob has res, mihi tradidisse: quem oportebat omnium eorum, quos ante habuerim liberos, partes eorum tolerare, atque curare, ut quam minimum sollicitudinis in senecta haberem, utique, quæcunque ageres, ea velles maxime

---

# FRAGMENS

## DE CORNELIUS NEPOS.

---

Lettre de Cornélie , mère des Gracques.

**T**U me diras qu'il est beau de nous venger de nos ennemis; et, certes, nul ne voit mieux que moi combien une telle vengeance serait belle et grande, si elle pouvait s'accomplir sans devenir funeste à la patrie. Mais puisque c'est une condition impossible, les années, les partis se succéderont, et nos ennemis ne périront pas : qu'ils restent ce qu'ils sont, plutôt que d'entraîner la ruine de la république <sup>1</sup>.

---

La même dans un autre endroit.

**O**UI, j'en atteste les dieux <sup>2</sup>, après les meurtriers de Tiberius, il n'est pas d'ennemi qui m'ait causé plus d'inquiétude et de chagrin, que tu ne m'en causes toi-même en marchant sur les traces de ton frère. Ah! tu devais au contraire, quoi qu'il pût t'en coûter, me tenir lieu de tous les enfans que j'ai perdus; tu devais te montrer jaloux d'épargner les plus légers tourmens à ma vieillesse, chercher à me plaire dans tes moindres actions,

mihī placere; atque uti nefas haberes, rerum majorum adversum meam sententiam quidquam facere. Præsertim mihi, cui parva pars vitæ superest, ne id quidem tam breve spatium potest opitulari, quin et mihi adverseris, et rempublicam profliges! Denique quæ pausa erit? Et quando desinet familia nostra insanire? Et quando modus ei rei haberi poterit? Et quando desinemus, et habentes, et præbentes, molestiis desistere? Et quando perpudescet miscenda atque perturbanda republica? Sed si omnino id fieri non potest, ubi ego mortua ero, petito tribunatum; post me facito, quod lubebit, quum ego non sentiam. Ubi mortua ero, parentabis mihi, et invocabis deum parentem. In eo tempore non pudet te eorum deum preces expetere, quos, vivos atque præsentis, relictos atque desertos habueris? Ne ille sinat Jupiter, te ea perseverare, nec tibi tantam dementiam venire in animum! Et, si perseveras, vereor, ne in omnem vitam tantum laboris culpa tua recipias, uti in nullo tempore tute tibi placere possis.

---

Cornelius Nepos in libro de historicis latinis, de  
laude Ciceronis.

Non ignorare debes, unum hoc genus latinarum litterarum adhuc non modo non respondere Græciæ, sed

et regarder comme un crime de former quelque entreprise importante contre mon aveu. Eh quoi! je touche au terme de ma carrière, et pendant ce peu de jours qui me reste, tu veux être sourd à la voix de ta mère et consommer la ruine de ta patrie! Le délire de notre maison aura-t-il enfin un terme? Quand s'arrêteront nos égaremens? quand cesserons-nous de nous créer des maux et d'en susciter à nos concitoyens? quand rougirons-nous d'être les perturbateurs et les fléaux de l'état? S'il est décidé que nos fureurs ne doivent jamais s'éteindre, attends du moins que je sois descendue dans la tombe : après ma mort, tu pourras briguer le tribunat, tu pourras t'abandonner à tes passions; je ne sentirai plus rien. Malheureux! dès que j'aurai cessé de vivre, tu m'adresseras tes vœux, tu invoqueras le génie de ta mère<sup>3</sup> : n'auras-tu pas honte alors d'implorer les mêmes divinités, négligées et délaissées par toi, lorsque tu les voyais ici-bas présentes à tes regards? Puisse le grand Jupiter combattre ton obstination, et détourner de ton cœur cet excès de démence! Si tu persistes, je crains bien que tu n'attires d'affreux orages sur ta vie entière, et qu'à jamais tu ne te reproches ton aveuglement.

---

Fragment à la louange de Cicéron, provenant de l'ouvrage de Cornelius Nepos sur les historiens latins.

L'HISTOIRE<sup>4</sup>, vous le savez sans doute, est le seul genre de composition où notre littérature ne puisse, jusqu'à

omnino rude atque inchoatum morte Ciceronis relictum. Ille enim fuit unus, qui potuerit et etiam debuerit historiam digna voce pronuntiare : quippe qui oratoriam eloquentiam, rudem a majoribus acceptam, perpoliverit, philosophiam, ante eum incomptam, latinam sua conformaverit oratione. Ex quo dubito, interitu ejus utrum res publica, an historia magis doleat.

Locuples ac divina natura, quo majorem sui pareret admirationem, ponderatioraque sua essent beneficia, neque uni omnia dare, nec rursus cuiquam omnia voluit negare.

---

Cornelii Nepotis liber 1 epistolarum ad Ciceronem.

TANTUM abest, ut ego magistram esse putem vitæ philosophiam, beatæque vitæ perfectricem, ut nullis magis existimem opus esse magistris vivendi, quam plerisque, qui in ea disputanda versantur. Video enim magnam partem eorum, qui in schola de pudore et continentia præcipiant argutissime, eosdem in omnium libidinum cupiditatibus vivere.

---

présent, soutenir le parallèle avec celle des Grecs; il faut même avouer que la mort de Cicéron a laissé cet art dans toute l'imperfection de l'enfance. Lui seul pouvait remplir dignement le rôle d'historien, et peut-être était-ce pour lui une obligation. N'est-ce pas Cicéron, en effet, qui a perfectionné l'art oratoire, que nos pères nous avaient transmis dans sa grossièreté primitive? n'est-ce pas lui qui a prêté les grâces de son éloquence à la philosophie latine, jusqu'alors inculte et barbare? Pour moi, je ne sais laquelle des deux doit le plus déplorer sa perte, ou la république ou l'histoire.

La nature, cette divinité riche et féconde, a voulu faire admirer sa justice, en établissant une sorte d'équilibre dans la distribution de ses faveurs : il n'est point d'homme à qui on la voie ou tout accorder ou tout refuser.

---

Lettres de Cornelius Nepos à Cicéron, livre 1.

JE suis bien loin de regarder la philosophie comme la règle de la vie <sup>5</sup> et la source du parfait bonheur; je crois, au contraire, que ceux qui en agitent les questions ont ordinairement plus besoin de guides que personne; et ce qui me fait penser ainsi, c'est que je vois la plupart de ces raisonneurs de l'école, avec leurs préceptes raffinés de pudeur et de continence, vivre dans une soif perpétuelle de toutes les voluptés.

---



---

## NOTES.

---

### MILTIADE.

1. *Miltiade, etc.* Cimon, père de Miltiade, descendait de Codrus, roi d'Athènes. Hérodote, au sixième livre de son histoire, parle d'un autre Miltiade, fils de Cypselus, oncle paternel de celui dont il est ici question; il lui attribue la plupart des faits que Cornelius Nepos assigne au fils de Cimon. Miltiade, pendant son séjour dans la Chersonèse, épousa Hégésipyle, fille d'Olorus, roi de Thrace, de laquelle il eut Cimon, dont il est parlé ci-après.

2. *Dans la Chersonèse.* Cornelius parle ici de la Chersonèse de Thrace ou de la Romanie. Cimon, père de Miltiade, avait un frère de mère, nommé aussi Miltiade, d'une maison fort noble et fort ancienne, originaire d'Égine, et qui avait été reçu au nombre des citoyens d'Athènes. Il y était fort puissant du temps de Pisistrate; mais comme il souffrait avec peine son pouvoir despotique, il accepta l'offre qu'on lui fit d'aller s'établir, avec une colonie, dans la Chersonèse de Thrace, où il était appelé par les Dolonces, habitans du pays, pour être leur roi. Étant mort sans enfans, il laissa la souveraineté à Stésagoras, son neveu, fils aîné de son frère Cimon; et, celui-ci étant mort sans postérité, les Pisistratides envoyèrent dans ce pays Miltiade son frère, pour lui succéder. A son arrivée, cet Athémien se renferma chez lui pour pleurer la mort de son frère. Lorsque les principaux habitans de la Chersonèse eurent connaissance de son deuil, ils allèrent le trouver pour partager sa douleur; mais ils ne furent pas plus tôt en présence de Miltiade, qu'il s'empara de leurs personnes, et par ce moyen devint maître absolu de la Chersonèse; il s'entoura aussi, à l'exemple de Pisistrate, d'une garde redoutable. Ne nous étonnons donc point si le républicain Nepos prétend qu'il *légitima* son pouvoir par la douceur; il le regardait comme un tyran, mais qui,

Gouvernant justement, s'était fait juste prince.

Nous pensons, quant à nous, que les moyens que Miltiade mit en œuvre pour établir son autorité dans la Chersonèse, seront toujours condamnables aux yeux de la saine morale; et les Athéniens, ce peuple ombrageux et si jaloux de son indépendance, avaient peut-être, d'après ces considérations, de justes motifs d'appréhender le trop grand crédit du vainqueur de Marathon.— Voici quelques détails sur les colonies grecques, tirées du Voyage d'Anacharsis, chap. 11. « L'excès de population dans un canton, l'ambition dans les chefs, l'amour de la liberté dans les particuliers, des maladies contagieuses et fréquentes, des oracles imposteurs, des vœux indiscrets, donnèrent lieu à plusieurs émigrations; des vues de commerce et de politique occasionèrent les plus récentes... La métropole doit naturellement protéger ses colonies, qui, de leur côté, se font un devoir de voler à son secours, quand elle est attaquée. C'est de sa main que souvent elles reçoivent leurs prêtres, leurs magistrats, leurs généraux; elles adoptent ou conservent ses lois, ses usages et le culte de ses dieux; elles envoient tous les ans dans ses temples les prémices de leurs moissons. Ses citoyens ont chez elles la première part dans la distribution des victimes, et les places les plus distinguées dans les jeux et dans les assemblées du peuple. Tant de prérogatives accordées à la métropole ne rendent point son autorité odieuse. Les colonies sont libres dans leur dépendance, comme les enfans le sont dans les hommages qu'ils rendent à des parens dignes de leur tendresse... Mais les mêmes causes qui, parmi les particuliers, éloignent les sentimens de la nature, jettent tous les jours le trouble dans ces familles de villes... Les lois dont je viens de parler n'obligent que les colonies qui se sont expatriées par ordre, ou de l'aveu de leur métropole: les autres, et surtout celles qui sont éloignées, se bornent à conserver un tendre souvenir pour les lieux de leur origine. Les premières ne sont, pour la plupart, que des entrepôts utiles ou nécessaires au commerce de la mère-patrie; trop heureuses, lorsque les peuples qu'elles ont repoussés dans les terres les laissent tranquilles, ou consentent à l'échange de leurs marchandises. »

3. *Delphes*, ville de la Phocide, située dans une vallée, au sud-ouest du Parnasse: on l'appelait aussi Pytho; cette ville était cé-

lèbre par le temple et l'oracle d'Apollon ; c'est aujourd'hui *Castri*, village à vingt lieues nord-ouest de Thèbes.

4. *Lemnos*, île de la mer Égée entre le mont Athos et la Troade, dite aujourd'hui *Lemno*, et par corruption *Stalimène*, dans l'Archipel.

5. *Des barbares*. C'étaient les Thraces. Les Grecs avaient coutume de donner le nom de barbares à tous les peuples étrangers ; c'est ainsi que les Romains appelaient les Scythes et les Égyptiens.

6. *Il était regardé comme roi, etc.* Plutarque dit que Miltiade, après avoir chassé les Thraces de la Chersonèse, et y avoir rétabli les affaires, usurpa la royauté dans ce pays. Hérodote l'appelle tyran de la Chersonèse, et ajoute que son règne ne fut pas long, parce que, chassé à son tour par les Scythes et ensuite par les Phéniciens, il fut forcé de se réfugier à Athènes. Quoi qu'il en soit, les Athéniens témoignèrent d'abord leur gratitude à Miltiade ; accusé de cette usurpation, il fut absous. On voit qu'Athènes était peu scrupuleuse, tant qu'il ne s'agissait pas de sa propre indépendance.

7. *Sa patrie*. Les Lemniens ne s'étaient pas attendus à la double interprétation que comportait leur réponse : on sait qu'en latin *domus* signifie également *maison* et *patrie*. Hérodote dit que c'étaient les Pélasges qui habitaient Lemnos à cette époque. Son récit diffère beaucoup de celui de Cornelius. — *La ville*. Myrina, capitale de l'île.

8. *Darius*. C'était Darius, fils d'Hystaspe. Le prétexte dont il se servit pour entreprendre la guerre contre les Scythes était l'irruption qu'ils avaient faite anciennement en Asie ; mais il n'avait d'autre but que de satisfaire son ambition et d'étendre ses conquêtes.

9. *L'Ister*, autrement dit le Danube. Après avoir passé ce fleuve sur un pont de bateaux, Darius eut dessein de le rompre, afin de ne pas affaiblir son armée par le gros détachement de troupes qu'il serait obligé d'y laisser. Un de ses officiers lui représenta qu'il était bon de se réserver cette ressource, en cas d'accident fâcheux dans la guerre qu'il entreprenait ; il le crut et confia la garde du pont aux Ioniens qui l'avaient construit, avec permission de s'en retourner chez eux s'il ne revenait dans l'espace de deux mois. Il fit

soixante nœuds à une courroie, dit Hérodote, et la donna aux chefs Ioniens, en leur prescrivant de défaire chaque jour un de ces nœuds, pour arriver jusqu'au terme qu'il leur avait fixé.

10. *Aux principaux citoyens de l'Ionie, etc.* Certes, la conduite de Darius était très-sage; c'était, comme la suite le prouva, le meilleur moyen de retenir dans son parti les peuplades grecques de l'Asie. Comment donc concilier tant de prudence, et la modération, que dis-je, l'indulgence qu'il montra plus tard envers un fils de Miltiade, de ce général dont il ne se vengea qu'en comblant son descendant de bienfaits, avec la folie et la cruauté que ce prince fit paraître dans plusieurs occasions ?

11. *Il mérite les plus grands éloges, etc.* On a surtout vanté le dévouement et le patriotisme de Miltiade, lors de son opinion au sujet du pont jeté sur l'Ister; mais il nous semble, d'après l'avis sensé d'Hystiée de Milet, que le conseil donné par Miltiade était aussi impolitique que peu loyal. Dans cette occasion, il sacrifia, comme avec ceux de la Chersonèse, ses anciens protecteurs aux nouveaux. En vérité, la république d'Athènes fut bien ingrate envers un homme qui se montra toujours athénien avant tout.

12. *Sardes*, au pied du mont Tmolus, sur le Pactole, maintenant *Sart*. Elle fut la capitale de la Lydie, et le siège du royaume de Crésus, fameux par son opulence. Darius envoya d'abord Mardonius, jeune seigneur persan, d'une famille illustre, et son gendre, pour commander en chef dans toutes les parties maritimes de l'Asie, avec ordre de faire une invasion dans la Grèce, et de le venger des Athéniens et des Érétriens qui avaient incendié Sardes; mais s'apercevant trop tard que la jeunesse et l'inexpérience de Mardonius étaient cause de l'échec que reçut son armée de terre, il le rappela et mit à sa place Datis et Artapherne. Ce prince songeait sérieusement à tirer une illustre vengeance des Athéniens et des Érétriens.

13. L'île d'Eubée, séparée de la Grèce par un bras de mer ou détroit appelé Euripe, s'étend depuis une partie de l'Attique, le long de la Béotie, jusqu'à la Thessalie. Elle se nomme maintenant *Égripo* ou vulgairement *Négrepont*.

14. Érétrie fut prise par la trahison des principaux habitans de la ville, réduite en cendres, et la population fut emmenée captive à Ardericca dans la Suziane. Cette ville est maintenant un village sur l'Euripe : on l'appelle *Gavalinai* ou *Rocco*.

15. *Marathon*. Ce lieu célèbre par la victoire de Miltiade et la défaite des Perses conserve son nom ; c'est un village de l'Attique, à cinq lieues nord-est d'Athènes. C'est fut Hippias qui conduisit les Perses à Marathon. On aime à voir les autres chefs céder à Miltiade leur tour de commandement, à la sollicitation d'Aristide qui prévoyait sagement qu'il fallait de la suite et de l'uniformité dans les desseins et dans l'exécution. La Grèce dut sans doute son salut à cette généreuse abnégation. Nous avons vu, sous Louis XIV un exemple non moins frappant d'héroïsme désintéressé. Boufflers cède le commandement à Villars, et la victoire de Denain sauve la France. Revenons au général Athénien. Il accepta l'honneur que lui faisaient ses collègues, mais il eut peut-être tort de ne vouloir donner la bataille que quand son tour fut venu. Ainsi par une fausse délicatesse, il n'eût point profité d'une occasion favorable pour vaincre. Croyons plutôt que Miltiade, en fin politique, prévoyait le blâme et les reproches suivis d'accusations, qu'il eût essayés, en cas de revers. Vainqueur, il n'aurait pu même trouver grâce aux yeux d'un peuple jaloux et superstitieux qui, dans la suite, punit de mort les généraux victorieux au combat des Arginuses.

16. Les Lacédémoniens, retenus par je ne sais quel scrupule qui les empêchait de se mettre en marche, partirent avec deux mille hommes, aussitôt que le jour de la pleine lune fut passé ; ils arrivèrent dans l'Attique après une marche forcée de trois jours, c'est-à-dire, après avoir parcouru douze cents stades de chemin ou soixante-dix lieues. La bataille avait été donnée la veille : ils ne laissèrent pas d'aller à Marathon pour féliciter les Athéniens de leur victoire.

17. *Un de ces coureurs appelés hémérodromes*. On les appelait ainsi, parce qu'en un jour ils faisaient à la course beaucoup de chemin. Il y a encore dans la Bretagne des enfans qui suivent, en courant, les bidets de poste qu'on loue pour faire plusieurs lieues,

et qui arrivent en même temps que les cavaliers ; ils sont chargés de ramener les chevaux.

18. *Platée*, maintenant *Cocla*, village et ruines sur l'Asope, à trois lieues nord-ouest d'Éleuthère, dont elle est séparée par le mont Cithéron, dans la Béotie.— Suivant Hérodote, ce furent deux mille hommes que les Platéens envoyèrent aux Athéniens.

19. *Un stratagème nouveau*. Ce passage présente des variantes : plusieurs traducteurs ont préféré *raraë* à *strataë*. Barthélemy, dans son Voyage du jeune Anacharsis, dit que Miltiade rangea ses troupes au pied d'une montagne, dans un lieu parsemé d'arbres qui devaient arrêter la cavalerie persane. Il me semble que *strataë* est préférable : le stratagème du général athénien consiste à faire abattre les arbres qui se trouvent dans la plaine, et à les faire répandre çà et là pour empêcher l'effet de la cavalerie. Ainsi nous mettons le même obstacle, par ce que nous appelons chevaux de frise.

20. Les Lacédémoniens, comme nous l'avons dit plus haut, n'arrivèrent que le lendemain de la bataille. Datis n'ignorait pas qu'eux seuls avaient promis des troupes, et il trouvait l'occasion favorable. Du côté des Grecs, les avis étaient partagés. Aristide et quelques autres chefs appuyaient fortement l'opinion de Miltiade qui proposait d'attaquer sur-le-champ ; mais d'autres, effrayés de la disproportion des forces, voulaient qu'on attendit les Spartiates. L'avis de Miltiade, appuyé par le polémarque, ou chef de la milice, prévalut, et la bataille fut donnée.

« Les Platéens furent placés à l'aile gauche ; Callimaque commandait la droite ; Aristide et Thémistocle étaient au corps de bataille, et Miltiade partout. Un intervalle de huit stades (sept cent soixante toises) séparait l'armée grecque de celle des Perses. Au premier signal, les Grecs franchirent en courant cet espace. Les Perses, étonnés d'un genre d'attaque si nouveau pour les deux nations, restèrent un moment immobiles ; mais bientôt ils opposèrent à la fureur impétueuse des ennemis une fureur plus tranquille et non moins redoutable. Après quelques heures d'un combat opiniâtre, les deux ailes de l'armée grecque commencent à fixer la victoire. La droite disperse les ennemis dans la plaine ; la gauche les replie dans un marais qui offre l'aspect d'une prairie, et dans lequel ils s'engagent et restent ensevelis. Toutes deux volent au

secours d'Aristide et de Thémistocle, près de succomber sous les meilleures troupes de Datis, qui les avait placées dans son corps de bataille. Dès ce moment, la déroute devint générale. Les Perses, repoussés de tous côtés, ne trouvent d'asile que dans leur flotte, qui s'était rapprochée du rivage. Le vainqueur les poursuit le fer et la flamme à la main : il prend, brûle, ou coule à fond plusieurs de leurs vaisseaux ; les autres se sauvent à force de rames. » (BARTHÉLEMY, *Voyage d'Anacharsis*, introduction, seconde partie, section 2). Les historiens ne sont pas d'accord sur le nombre des Perses tués dans cette immortelle journée ; mais voici l'inscription qui fut placée sous le tableau de la bataille, dans le Pœcile :

Ἑλλήνων προμαχόντες Ἀθηναῖοι Μαραθῶνι  
Ἐκτείναν Μήδων εἴκοσι μυριάδας.

21. *Il en fut de même jadis chez les Athéniens.* Plutarque fait la même réflexion que Nepos, et il remarque sagement que l'honneur qu'on rend aux grands hommes ne doit pas être regardé comme la récompense de leurs belles actions, mais simplement comme la marque de l'estime qu'on en fait, et dont on veut par là perpétuer le souvenir.

22. *Le tableau de la bataille de Marathon, etc.* Ce tableau était placé à Athènes, dans une galerie qui était ornée et enrichie des meilleures peintures des plus fameux artistes : c'est la variété des ouvrages et des maîtres qui fit nommer cet endroit le *Pœcile*. — *Démétrius de Phalère.* Il fut mis à la tête du gouvernement d'Athènes par Cassandre, roi de Macédoine, après le renversement de la démocratie. Il jouit de l'autorité pendant dix ans, et au bout de ce temps il fut exilé par Démétrius Poliorcète, fils d'Antigone, qui avait rendu aux Athéniens leur ancienne liberté. Lorsque Démétrius se vit délaissé de tout le monde, il mit fin à ses jours, en se faisant piquer par un aspic. Toutes les statues qu'on lui avait érigées furent renversées de son vivant. Cornelius parle de trois cents ; d'autres écrivains en portent le nombre à trois cent cinquante et trois cent soixante.

23. *Paros*, l'une des Cyclades, conserve son nom. Hérodote attribue à des motifs peu honorables pour Miltiade sa malheureuse expédition de Paros. Laissons de côté la fable de la prétendue prêtresse et cette chute du général athénien en escaladant la muraille

ennemie, et n'examinons que le fait en lui-même. Il paraîtrait qu'un ressentiment personnel aurait fait tourner à Miltiade ses armes contre les Pariens. Eh quoi ! c'est parce qu'un habitant de Paros avait mal parlé de lui en présence du Persan Hydarnès que le vainqueur de Marathon attaque ces insulaires ! On ne reconnaît pas là ce politique habile qui sacrifie à l'intérêt général ses affections particulières.—*Ses machines de guerre.* *Vineæ* étaient des mantelets de sept pieds de haut, seize de long, huit de large, formés de claies et de bois pliant, afin que les pierres et les traits lancés par l'ennemi ne pussent les briser. On les recouvrait extérieurement avec des cuirs tout frais, pour prévenir les atteintes du feu. Ces mantelets servaient à protéger les assiégeans, lorsqu'ils s'avançaient jusqu'au pied des murailles pour les saper. *Testudo* était à peu près la même chose que le bélier. C'était une machine en charpente, revêtue, comme les mantelets, de peaux incombustibles. Dedans était suspendue une poutre, terminée par un fer crochu, qu'on appelait faux : ce fer était destiné à arracher les pierres des remparts ennemis. C'était le mouvement de la poutre, sortant et rentrant comme la tête d'une tortue, qui avait fait donner le nom de *testudo* à cette machine de siège. On voit qu'il ne faut pas la confondre avec cette autre tortue que formaient les soldats, en élevant leurs boucliers au dessus de leurs têtes, lorsqu'ils marchaient à un assaut.

24. *Ne pouvant les payer.* Quant aux circonstances de la prison et de la mort de Miltiade, elles ne peuvent soutenir le moindre examen. Après sa longue administration dans la Chersonèse, ses emplois à Athènes, ses heureuses expéditions, il ne pouvait être que fort riche. Ajoutons que son alliance avec la fille d'un roi de Thrace n'avait pu qu'augmenter encore sa fortune. Il existe un relevé des biens de Miltiade qui prouve que ses richesses allaient fort au delà de l'amende à laquelle il fut condamné.

25. *La tyrannie de Pisistrate.* Pisistrate, après avoir rendu de grands services à sa patrie, aspira à la souveraineté ; pour y parvenir, il feignit d'implorer la protection du peuple contre ses ennemis, et demanda une garde aux Athéniens : avec ces satellites, il s'empara de la citadelle ; dépossédé plusieurs fois, il rentra enfin, et se maintint dans la souveraine puissance pendant dix-huit ans.



## THÉMISTOCLE.

1. *Thémistocle.* La plupart des faits cités par Plutarque, sur la jeunesse de Thémistocle, sont regardés comme faux. Quelque foi, d'ailleurs, que l'on y ajoute, ils ne doivent nuire en rien à la gloire de cet illustre Athénien. Un seul trait pourra faire juger de sa probité. Le poète Simonide, fort de l'étroite amitié qui l'unissait à lui, ne craignit pas de lui demander une faveur injuste; Thémistocle la lui refusa, et lui dit : « Cher Simonide, vous ne seriez pas un bon poète, si vous faisiez des vers qui péchassent contre les règles de l'art; et moi, je ne serais pas un bon magistrat, si je commettais quelque action contraire aux lois de ma patrie. »

2. *Il épousa une femme d'Halicarnasse.* Halicarnasse était la capitale de la Carie, dans l'Asie Mineure; elle n'est plus connue maintenant que par un château, appelé *Boudroun*, et par les ruines qui restent encore de la ville. La femme de Néoclès s'appelait Euterpe. D'autres prétendent que Thémistocle eut pour mère une courtisane de Thrace, nommée Abrotone. — *Son père le déshérita.* Un héraut annonçait que le fils déshérité était renié par son père. Sa famille ne le reconnaissait plus pour un de ses membres, et ce désaveu public était une flétrissure pour celui qui l'avait provoqué. — *Il était habile à trouver des expédients, etc.* Voici le portrait que fait de lui Barthélemy, en parlant de son influence sur les peuples de la Grèce, pendant la guerre Médique : « Thémistocle était l'ame des conseils, employant tour à tour la persuasion et l'adresse, la prudence et l'activité; entraînant tous les esprits, moins par la force de son éloquence, que par celle de son caractère; toujours entraîné lui-même par un génie que l'art n'avait point cultivé, et que la nature avait destiné à gouverner les hommes et les événements : espèce d'instinct, dont les inspirations subites lui dévoilaient dans l'avenir et dans le présent ce qu'il devait espérer ou craindre. »

3. *Dans la guerre de Corcyre.* Corcyre, île de la mer Ionienne, voisine de l'Épire, maintenant *Corfou*. Hérodote et Thucydide parlent de la guerre d'Égine. Quant aux Corcyréens, Plutarque ra-

conte qu'ils eurent une difficulté avec les Corinthiens, et que Thémistocle, pris pour arbitre, décida la chose à leur avantage. Ainsi donc Cornelius a commis ici une erreur, ou bien il a suivi une tradition particulière. — *Les mines.* C'étaient les mines d'argent du mont Laurium. On en tirait cent talens par an, et, suivant Hérodote, ils étaient distribués à tous les citoyens ayant atteint l'âge de puberté, à raison de dix drachmes par tête. — *Cent vaisseaux.* Hérodote en porte le nombre à deux cents. — *La guerre de Perse.* Xerxès, fils de Darius, entreprit cette guerre principalement à l'instigation de son beau-frère Mardonius : Artaban, son oncle, l'en dissuadait. Les préparatifs de l'expédition prirent trois ans, selon les uns, cinq et même dix, selon les autres. Quant au nombre des hommes composant l'armée du roi de Perse, les historiens varient sur ce point, et l'on sait que, dans ces sortes d'occasions, ils sont un peu portés à l'exagération.

4. *Salamine*, île du golfe d'Égine, entre Athènes et Mégare; on l'appelle aujourd'hui *Colouri*.

5. *Trézène*, ville maritime du Péloponèse, maintenant *Damala*, dans la Morée.

6. *Pour occuper les Thermopyles.* Le défilé des Thermopyles est situé au pied du mont OËta, et sépare la Thessalie de la Phocide; on l'appelle aujourd'hui *Bocca di Lupo*. Thermopyles signifie *portes chaudes*, parce qu'il y avait dans ce lieu des sources d'eau chaude. Ce défilé est tout au plus large de vingt-cinq pieds. Le dévouement de Léonidas et de ses trois cents Spartiates est si célèbre, que ce qu'en dit ici Cornelius semble excessivement modeste. Nous hésitons cependant à croire qu'il faille l'attribuer à un sentiment de jalousie nationale, parce que cet écrivain rend généralement justice et accorde d'assez beaux éloges aux illustres capitaines des autres nations. Ainsi, par exemple, nous le verrons plus tard faire éclater avec beaucoup de franchise le mérite et la gloire d'Annibal. Mais cependant nous devons avouer que nous jugerions mieux de son impartialité, si la seconde partie de son ouvrage ne nous manquait pas; et, quoi qu'il en soit de lui personnellement, il est sûr que les auteurs romains n'ont que trop souvent cherché à mettre leurs grands hommes et les exploits de leurs concitoyens au dessus des hauts faits et des héros de la Grèce. Florus, au commencement de son

deuxième livre, ne fait pas difficulté de placer le tribun militaire Calpurnius Flamma au dessus de Léonidas : ne sentait-il pas que l'héroïsme des Romains, combattant pour priver les autres de leur liberté, ne remuerait jamais les cœurs comme le sublime courage des Grecs, défendant l'indépendance de leur pays ? On peut voir sur les Thermopyles le récit de Barthélemy, et les réflexions de notre Montaigne, toujours jeune dans son vieux langage, *Essais*, liv. 1, chap. 30.

7. *Près d'Artemisium*. Artemisium, promontoire, à une lieue nord-ouest d'Orée. Le temple de Diane, appelé en grec Artemis, situé à l'embouchure du Callas, a donné le nom à toute la côte nord-ouest de l'Eubée, et à la mer qui s'étend depuis l'île jusqu'au delà de celle de Sciathos. Le combat fut très-opiniâtre, et le succès à peu près égal, si ce n'est que les Perses, se trouvant embarrassés par le poids et le nombre de leurs vaisseaux, firent une plus grande perte. Toutes les actions qui se passèrent auprès d'Artemisium ne furent pas décisives, mais elles servirent beaucoup à animer les Athéniens. Les historiens diffèrent sur le nombre des vaisseaux grecs, ainsi que sur la date du combat naval d'Artemisium.

8. *Il envoya de nuit à Xerxès un esclave affidé*. Cet esclave se nommait Sicinnus ; c'était le pédagogue de ses enfans. Hérodote, Polyen et Frontin nous ont conservé son nom.

9. *On avait le projet de couper le pont qu'il avait fait jeter sur le détroit*. C'était un pont que Xerxès avait fait construire à grands frais sur la mer pour faire passer ses troupes d'Asie en Europe. L'espace qui sépare les deux continens, appelé autrefois l'*Hellespont*, et maintenant le *détroit des Dardanelles* ou de *Gallipoli*, depuis Abydos jusqu'à l'autre côté, a une largeur de mille toises. — *Cette victoire est comparable à celle de Marathon*. On ne peut guère douter que Cornelius, en employant le terme de *tropæum*, n'ait voulu faire allusion à ce temps de la jeunesse de Thémistocle, où son sommeil était troublé par la gloire de Miltiade. On avait en effet élevé un trophée sur le champ de bataille de Marathon. « Les Athéniens n'oublièrent rien pour éterniser le souvenir de ceux qui étaient morts dans le combat. Leurs noms furent gravés sur des demi-colonnes élevées dans la plaine de Marathon. Tout auprès, on plaça un trophée chargé des armes des Perses. » (BARTHÉLEMY.)

10. *Ils construisirent le triple port du Pirée.* Le Pirée (Porto-Leone), port d'Athènes, à l'embouchure du Céphise. Thémistocle le bâtit et le fortifia. Périclès fit élever la grande muraille qui le joignait à Athènes, et sur laquelle deux chariots pouvaient passer de front. On n'y employa ni sable, ni mortier. Elle était construite en gros quartiers de pierres, liés en dehors avec du fer et du plomb. Toutes les fortifications du port, ouvrage de l'architecte Philon, furent brûlées par Sylla.

11. *Thémistocle va trouver les éphores, etc.* Ce fut sous le roi Théopompe que commencèrent les éphores. Ils étaient au nombre de cinq, et ne restaient en charge qu'un an. Ils étaient tous tirés du peuple, et par là ressemblaient assez aux tribuns du peuple, à Rome. Ils avaient le droit de faire arrêter les rois, et de les faire conduire en prison. Hérodote attribue à Lycurgue l'institution des éphores.

12. *De tels services ne purent le soustraire à l'envie des Athéniens.* Une violente passion pour la gloire, accompagnée d'un vif désir de dominer, l'avait rendu suspect à ses concitoyens. Il avait bâti, tout près de sa maison, un temple à Diane, sous le nom de *Diane Aristobule*, c'est-à-dire *du bon conseil*; il excitait contre lui l'envie des Athéniens en leur rappelant sans cesse les services qu'il avait rendus à sa patrie. Mais ce qu'on eût pu surtout reprocher avec raison à Thémistocle, c'était d'avoir exercé des exactions et des violences dans les îles de la mer Égée. Après la guerre Médique, leur faisant un crime d'avoir été forcés de céder aux Perses, il les attaqua sans ménagement. Il ravissait leurs trésors; et, de retour dans sa patrie, il en achetait des partisans qu'il révoltait par son faste.

13. *Les déterminèrent à le bannir par l'ostracisme.* Dans cette sorte de jugement les citoyens donnaient leurs suffrages en écrivant le nom de l'accusé sur une coquille, appelée en grec *ὄστρακον*, d'où est venu le nom d'*ostracisme*. L'ostracisme n'était pas une peine infamante : c'était uniquement un moyen de se délivrer d'un citoyen devenu redoutable par son crédit, son influence, ou même sa seule vertu. Voici ce qu'en dit Barthélemy, dans l'exposition des principes politiques d'Aristote : « Dans toute république, un citoyen se rend coupable en devenant trop puissant. Si vos lois ne

peuvent empêcher que des particuliers n'acquièrent trop de richesses, et ne rassemblent autour d'eux une assez grande quantité de partisans pour se faire redouter, vous aurez recours à l'ostracisme, et vous les tiendrez éloignés un certain nombre d'années. L'ostracisme est un remède violent, peut-être injuste, trop souvent employé pour servir des vengeances personnelles, mais justifié par de grands exemples et de grandes autorités, et le seul qui, dans ces occasions, puisse sauver l'état.

14. *Admète, roi des Molosses, son ancien hôte.* Tandis que Thémistocle demeurait à Argos, Pausanias fut poursuivi comme traître à la patrie; après sa mort, on trouva dans ses papiers des lettres et d'autres écrits qui faisaient soupçonner que Thémistocle avait pris parti dans sa conspiration. Les Lacédémoniens envoyèrent des députés à Athènes pour le faire condamner. Thémistocle se défendit par lettres. Diodore, XI, 54, donne pour motif de la démarche des Lacédémoniens leur dépit d'avoir eu parmi eux un traître dans la personne de Pausanias, tandis qu'Athènes n'avait encore produit que des citoyens vertueux et dévoués à la patrie. Dans leur jalousie contre une république rivale, ils se hâtèrent de lui imprimer la même tache qui souillait le nom Spartiate, afin qu'elle ne conservât point une gloire qu'ils venaient de perdre. Athènes avait pourtant déjà vu le fils de Pisistrate, Hippias, combattre avec les barbares contre son pays, et tomber mort, à Marathon, dans les rangs des Perses qui voulaient le réinstaller de force dans la souveraine puissance. Mais les Lacédémoniens avaient encore un autre grief contre Thémistocle. Après la guerre Médique, on voulut imprimer une sorte de flétrissure aux peuples grecs qui avaient joint leurs troupes à celles de Xerxès, ou qui étaient restés dans l'inaction. Les Lacédémoniens proposèrent de les exclure de l'assemblée des Amphictyons: mais Thémistocle, qui voulait ménager à sa patrie l'alliance des Argiens, des Thébains et des Thessaliens, représenta qu'en écartant de cette assemblée les nations coupables, deux ou trois villes puissantes y disposeraient à leur gré de tous les suffrages; par là il fit tomber la proposition des Lacédémoniens. Il y a dans tout cet endroit des différences entre Cornelius et les historiens grecs.

15. *Il le fit donc conduire à Pydna.* Pydna, ville de Macédoine,

près du golfe Thermaïque, aujourd'hui *Kitro*. C'est dans cette ville que s'enferma Olympias, mère d'Alexandre, après avoir fait périr Aridée ; elle y fut assiégée par Cassandre.

16. *Poussé par une violente tempête vers l'île de Naxos.* L'île de Naxos est la plus grande, la plus fertile et la plus agréable de toutes les Cyclades ; ce fut là que Thésée abandonna Ariadne sur un rocher. C'est maintenant *Naxis*.

17. *De là, il aborda à Éphèse.* Éphèse, maintenant *Aiasolak*, n'est qu'un village à quelque distance de l'ancienne ville, d'où l'on découvre les ruines et les précieux restes de cette célèbre cité d'Asie : c'est la patrie d'Héraclite et de Parrhasius. — Le récit de Diodore, **xi**, 56, diffère entièrement de celui de Nepos.

18. *Plus rapproché des auteurs contemporains.* Ces historiens sont Ephorus, Dinon, Clitarque et Héraclide, cités par Plutarque. Thucydide naquit avant l'exil de Thémistocle.

19. *Il songeait à retourner en Asie après la bataille de Salamine.* Il a déjà été question de ce pont à la note 9. Thémistocle, dans un entretien secret qu'il avait eu avec Aristide, lui avait proposé, pour connaître ses sentimens, d'envoyer des vaisseaux pour couper le pont que Xerxès avait fait construire, afin, disait-il, de prendre l'Asie dans l'Europe ; il pensait tout le contraire. Aristide l'en détourna, lui exposant le danger qu'il y avait à réduire au désespoir un ennemi puissant dont on ne saurait être trop tôt délivré. Thémistocle parut céder à ses raisons, et fit avertir secrètement Xerxès que les Grecs songeaient à rompre le pont. C'est donc à Aristide qu'il faut attribuer le mérite de la sage mesure que prit Thémistocle, et dont il ne devait pas se vanter auprès d'Artaxerxès, puisqu'il avait agi uniquement dans l'intérêt de la Grèce.

20. *D'où il tirait un revenu annuel de cinquante talens.* C'était pour lui un revenu de 275000 francs.

21. *Magnésie, etc.* Magnésie, sur le Méandre, maintenant *Guleh-lizard*, ou le beau *Château*, ou *Ghermansik*, avait été fondée par une colonie de Magnètes, de Thessalie, à laquelle s'étaient joints des Crétois.

22. *Lampsaque, etc.* Lampsaque, maintenant *Lamsaki*, ville célèbre de l'Hellespont à l'entrée de la Propontide.

23. *Myonte; etc.* Myonte, à quelque distance au dessus de l'embouchure de Méandre; ville Ionienne fondée par Cydrelus, fils naturel de Codrus. — *Les statues; etc.* Les Magnésiens conservèrent une grande vénération pour ses descendans. On lui éleva aussi quelques statues dans sa patrie.

24. *Sa mort a été racontée d'iversement par les historiens.* Atticus, dans le dialogue de Cicéron, intitulé *Brutus*, réfute avec esprit la mort tragique de Thémistocle, prétendant que c'était une fiction inventée par les rhéteurs qui, sur le simple bruit que ce grand homme était mort de poison, avaient embelli ce récit, qui, sans cela, n'aurait rien eu de piquant. On dit qu'il fit un sacrifice solennel auquel il invita tous ses amis, et, qu'après leur avoir fait ses derniers adieux, il but du sang de taureau, ou, selon d'autres, avala un poison très-actif, et mourut âgé de soixante-cinq ans. Cette mort inopinée mit un obstacle au dessein qu'avait Artaxerxès d'attaquer les Grecs. — *Les amis, etc.* Pausanias et quelques autres écrivains assurent que la translation de ses restes à Athènes eut lieu en vertu d'un décret public et par l'ordre de l'oracle. Outre les auteurs cités dans nos notes, on peut consulter, touchant Thémistocle, Suidas, Élien, Aristide le rhéteur, Justin, Valère-Maxime, Frontin, et les vingt-une lettres attribuées à Thémistocle lui-même, mais reconnues unanimement pour un écrit pseudonyme.

## ARISTIDE.

1. *Aristide.* Élien rapporte qu'Aristide et Thémistocle furent élevés ensemble et par les mêmes maîtres. Lorsque leur âge leur permit d'aspirer aux emplois de la république, la différence de leur caractère excita souvent entre eux de vifs débats. Thémistocle était bouillant et ambitieux, Aristide au contraire doux et paisible. Ce dernier s'écria un jour que c'en était fait de la république, si on ne le jetait, lui et Thémistocle, dans une fosse profonde. Il est à remarquer à la louange d'Aristide qu'il sacrifia toujours toute rivalité à l'intérêt de sa patrie. Nommé polémarque (ou chef de sa tribu) lors de la bataille de Marathon, il céda son jour de commandement à Miltiade, détermina ses collègues à en faire autant, et l'on dut la victoire à cette sage mesure. Ainsi Boufflers céda le commande-

ment à Villars, et la France fut sauvée à Denain. Plus tard, Aristide, nommé archonte, excita la jalousie de Thémistocle qui fit répandre sourdement le bruit qu'il s'arrogeait une espèce de royauté, en attirant à lui tous les procès pour concilier les parties, ce qui laissait les tribunaux dans l'inaction; accusation d'un grand poids auprès de la dernière classe du peuple, et qui le fit bannir. — *L'ostracisme*. Voyez les notes de la vie précédente.

2. *Le sage Athénien se résigna*. La résignation d'Aristide est admirable; il quitta Athènes en suppliant les dieux de ne pas permettre qu'il arrivât à sa patrie quelque revers qui le fit regretter. Bien différent de ce Camille qui les conjurait de faire naître promptement une occasion où Rome sentit vivement le regret de sa perte, pour la punir de l'injustice qu'elle lui avait fait éprouver.

3. *Pour s'acquérir exclusivement le surnom de Juste*. Plutarque et Suidas prétendent que cet homme était un villageois; que ne sachant pas écrire, il donna sa coquille à Aristide, en le priant d'y mettre le nom du citoyen en jugement, et qu'Aristide le fit, après en avoir reçu la réponse rapportée par Cornelius. Cette réponse est, si j'ose m'exprimer ainsi, le sublime de l'envie dans toute son ignorance et sa naïveté. Certains auteurs disent qu'Aristide choisit Lacédémone pour le lieu de sa retraite; d'autres rapportent qu'il alla se fixer à Égine; Plutarque fait honneur de son rappel à Thémistocle; c'était à l'époque de l'invasion de Xerxès; on voit par la conduite de ce dernier que toute rivalité, toute haine cessait, quand la patrie était en danger.

4. *Les Lacédémoniens commandaient également sur mer et sur terre*. Thémistocle avait déjà voulu faire passer aux Athéniens l'empire de la mer, en proposant d'incendier la flotte des Lacédémoniens qui était mouillée à Gythée; mais Aristide ayant dit à ses concitoyens que le projet de Thémistocle était utile, il est vrai, mais contraire aux lois de la justice, le peuple le rejeta. Fidèle à ses principes d'équité générale, il obtint plus tard par des voies honnêtes ce que Thémistocle avait voulu obtenir par d'indignes moyens.

5. *On déposa chaque année quatre cent soixante talents à Délos*. Délos, île de la mer Égée, maintenant *Sidili*, ou les *Dilles*. Plu-



tarque, au sujet de la répartition des sommes déposées à Délos, cite deux anecdotes trop contraires au caractère d'Aristide pour que l'on puisse y ajouter foi. Il donnerait à entendre qu'il conseilla aux Athéniens d'agir suivant leurs intérêts, et de n'attribuer le parjure qu'à lui seul. On ne reconnaît pas là cet Aristide qui fit rejeter la proposition utile, mais injuste de Thémistocle. En général, Plutarque est peu sévère sur le choix de ses anecdotes.

6. *Dotées et mariées aux dépens du trésor public.* Aristide laissa deux filles et un fils, nommé Lysimaque. Les deux sœurs furent dotées aux frais de la république, et chacune reçut 3000 drachmes (2700 fr.); le frère eut 100 mines d'argent (9000 fr.), et un terrain planté d'arbres, de cent plèthres d'étendue. Le plèthre était d'un peu plus de quatorze toises carrées. Aristide mourut dans un âge très-avancé; le peuple lui fit ériger un tombeau à Phalère.

### PAUSANIAS.

1. *Pausanias, etc.* Pausanias, du sang royal de Sparte, était fils de Cléombrote et père d'un autre Cléombrote, général lacédémonien, qui fut tué en combattant Épaminondas. Il fut tuteur du jeune roi Plistarque, dont il était le cousin, et neveu de Léonidas.

2. *Où périt, etc.* Ctésias et Justin disent qu'il s'échappa. — *Mardonius.* Il épousa Artazastra, fille de Darius. Dans la première guerre des Perses contre les Grecs, il n'avait éprouvé que des revers; lorsque Xerxès eut succédé à son père Darius, Mardonius lui persuada qu'il fallait joindre la Grèce et l'Europe entière à son empire. Après la bataille de Salamine, le roi de Perse laissa, suivant Hérodote, trois cent mille hommes qu'il mit en quartiers d'hiver dans la Thessalie. Ayant tenté d'abord de séduire les Athéniens et de les détacher de la cause commune, il s'empara de leur pays, qu'ils avaient abandonné pour se retirer de nouveau à Salamine; ensuite il ramena son armée en Béotie, et fut battu et tué à Platée. Les vainqueurs eux-mêmes rendirent justice à la valeur de Mardonius; quant à la prudence et à l'habileté, ce n'est pas ce que les autres historiens vantent le plus en lui: au contraire, ils le taxent plutôt d'inexpérience et de présomption. — *Une armée bien moins nombreuse.* Cornelius ne précise pas le nombre des Grecs, peut-être

parce que les historiens ne sont pas d'accord sur ce point. La plupart cependant comptent environ cent mille hommes.

3. *Un trépiéd d'or, etc.* Les vainqueurs avaient coutume d'offrir un trépiéd d'or à Apollon, en reconnaissance de leur victoire; on ne fit pas un crime à Pausanias de cette offrande, puisque l'usage l'y autorisait, mais de l'inscription qui blessait l'amour-propre de tous ses concitoyens. C'est le poète Simonide qui l'avait composée; nous avons encore le distique grec qui consacre le succès de Pausanias :

Ἑλλήνων ἀρχηγός, ἐπεὶ στρατὸν ᾤλεσε Μήδων,  
Παυσανίας Φοῖβω μῆνιμ' ἀνέθηκε τόδ'ε.

4. *Qu'ils envoyèrent dans l'île de Chypre.* Chypre était une île de la mer de Pamphylie, entre la Cilicie, la Syrie et l'Égypte : les Turcs lui ont donné le nom de *Kibris*, et les Arabes celui de *Kubrous*.

5. *La prise de Byzance, etc.* Byzance est située sur le Bosphore de Thrace; ses noms modernes sont *Constantinople* ou *Stamboul*. A la prise de cette ville, la belle Cléonice, d'une des familles les plus distinguées, ayant eu le malheur de plaire au général en chef des forces de la Grèce, il donna ordre qu'on la lui amenât, et ses parens n'osèrent la refuser. En entrant, la nuit, dans la chambre de Pausanias, elle renversa une lampe allumée près de son lit; ce bruit l'éveilla; craignant sans cesse que ses intelligences avec le roi de Perse ne fussent découvertes, et qu'on ne vint pour l'arrêter, il se leva et frappa d'un coup de poignard Cléonice qui expira sur-le-champ. Depuis ce temps Pausanias crut la voir toujours devant lui, et le souvenir de ce meurtre le tourmenta jusqu'à son dernier jour. — *Envoyez-lui, etc.* *Face* dans le texte est pour *fac*. — *Pour prix de cette faveur, etc.* Ainsi les anciens Grecs avaient des traîtres parmi eux, dans le temps même de leurs plus grands exploits et de leurs plus héroïques vertus. L'histoire nous montre malheureusement le même mélange à toutes les époques. Quant à Pausanias, il était d'autant plus coupable, que, pour un crime du même genre, il avait déployé contre d'autres une rigueur inflexible. Après la bataille de Platée, l'armée victorieuse marcha sur Thèbes, et somma les habitans de livrer ceux des citoyens qui les avaient engagés à se

soumettre aux Perses. Sur le refus des Thébains, la ville fut assiégée; elle courait risque d'être détruite, si l'un des principaux coupables n'eût été d'avis de se remettre, avec ceux de sa faction, entre les mains des alliés. Ils se flattaient de pouvoir racheter leur vie par le sacrifice des sommes qu'ils avaient reçues de Mardonius; mais Pausanias, insensible à leurs offres, les fit condamner au dernier supplice.

6. *Les juges, etc.* On sait qu'à Sparte l'amende entraînait la destitution de tout emploi public. C'est donc en vertu de cette loi qu'il ne fut pas renvoyé à la flotte, et non pas, comme le prétendent quelques commentateurs, dans la crainte que le désir de la vengeance ne lui fit former quelque entreprise coupable contre son pays.

7. *Il changea même de costume, etc.* C'est ainsi qu'agit, plus tard, Alexandre-le-Grand. Il ne manquait plus à Pausanias que de se faire adorer comme un dieu; mais il était dans une république. Les anciens Perses vivaient sobrement; Xénophon fait un grand éloge de leur frugalité dans sa Cyropédie; mais cette simplicité de mœurs commença à s'affaiblir, lorsque les Mèdes furent ajoutés à leur empire, et ils ne tardèrent pas à se livrer à tous les raffinements du luxe. Horace, dans la 38<sup>e</sup> ode du livre 1, fait une sortie contre ce genre de vie mou et efféminé.

8. *La scytale.* La scytale était une bande de cuir que l'on roulait autour d'un bâton, de manière qu'il n'y avait aucun vide. On écrivait sur cette bande, et après avoir écrit, on la déroulait, et elle était envoyée au général à qui elle était adressée. Ce général qui avait un autre bâton, tout-à-fait semblable à celui sur lequel cette bande avait été roulée et écrite, l'appliquait sur ce bâton, et par ce moyen, il trouvait la suite et la liaison des caractères qui sans cela étaient tellement dérangés, qu'ils étaient incompréhensibles.

9. *Il est à Sparte une classe d'hommes appelés Ilotes.* On sait peu de chose de l'origine de la ville d'Hélos. On appelait ses habitants *Hilotes*, *Éléens* ou *Éléates*, mais plus communément *Hilotes*; leurs commencemens sont absolument ignorés; il paraît seulement que c'était une colonie d'Achéens qui vint s'établir dans la Laconie, et qui avait ses lois et son gouvernement particulier, quoiqu'elle

fût sous la protection de Lacédémone. Ils possédèrent paisiblement leur pays jusqu'à la rentrée des Héraclides dans le Péloponnèse, sous la conduite des Doriens, c'est-à-dire environ quatre-vingts ans après la prise de Troie. Agis ôta aux Hilotes leurs privilèges et leur imposa un tribut; ils opposèrent de la résistance, mais ils furent vaincus et réduits à l'esclavage. Le vainqueur y mit la condition qu'il ne serait permis, à ceux à qui ils étaient échus, ni de leur rendre la liberté, ni de les vendre hors du pays, condition qui eut des exceptions dans la suite. Cette guerre fut nommée la guerre des Hilotes, et Agis doit être regardé comme l'auteur de cet esclavage.

10. *Un jeune homme appelé Argilius.* Dans Thucydide, il y a Ἀργίλιος ἀνήρ, ce qui peut signifier un Argilien, comme l'a traduit Rollin, dans son Histoire ancienne. Cependant les commentateurs ont sous-entendu ὀνομάτι: nous avons adopté cette dernière explication. La ville d'Argilus, en Thessalie, est à peine connue; d'ailleurs le choix est peu important. — *S'il le portait à son adresse.* Le latin donne un autre temps, *perulisset* au lieu de *perferret*. Le français ne permet pas la même chose.

11. *Sage réserve des Lacédémoniens.* On ne saurait trop admirer la sage conduite des éphores: les preuves évidentes de la trahison de Pausanias ne leur suffirent pas pour le faire prendre; ils veulent qu'il se livre lui-même. Quel respect pour la liberté individuelle! Cornelius, en appuyant sur cette circonstance, fait le procès aux magistrats qui, depuis l'époque où il vivait jusqu'à notre siècle, se sont permis tant d'actes arbitraires contre les citoyens.

12. *Il y avait à Ténare, etc.* Ténare était un promontoire situé sur les confins de la Laconie; on l'appelle aujourd'hui le *cap Matapan*, dans le pays de Laconie, en Morée. — *Et alla s'asseoir sur l'autel.* C'était l'usage des supplians, comme on le voit par plusieurs exemples.

13. *Il se réfugia dans le temple de Minerve, appelé Chalciœcus.* Suidas rapporte que le temple de Minerve s'appelait Chalciœcus, soit parce qu'il était d'airain, soit parce qu'il avait été bâti par des habitans de Chalcis, exilés.

14. *Elle fut la première à porter une pierre à l'entrée du temple*

*pour l'y enfermer.* Plutarque rapporte faussement que ce fut le père de Pausanias qui vint boucher les portes du temple. Plusieurs historiens, entre autres Polyen, s'accordent à dire que ce fut sa mère qui s'appelaît Théano. On reconnaît bien là le fanatisme patriotique et féroce des femmes de Sparte. Diodore dit qu'Apollon, irrité contre les Lacédémoniens, parce qu'ils avaient violé l'asile des supplians, avait demandé que le coupable fût rendu; comme cela était impossible, ils élevèrent à Pausanias deux statues. Thucydide ajoute que ce fut par l'ordre de l'oracle que le corps de Pausanias fut exhumé et enseveli à l'endroit où il avait rendu le dernier soupir.

### CIMON.

1. *Cimon.* Hérodote et Plutarque ne font aucune mention de cette prison. Ce dernier dit seulement que Miltiade étant mort peu de jours après sa condamnation, Cimon paya l'amende pour lui; ce qui ne le ruina pas, car il avait de grands biens. Comment admettre d'ailleurs l'anecdote de Cornelius, rapportée aussi par Diodore de Sicile, puisqu'il n'y avait pas de loi à Athènes qui condamnât à la prison un fils qui ne pouvait acquitter la dette de son père? Plusieurs écrivains disent que Cimon se constitua volontairement prisonnier, pour obtenir la faculté d'ensevelir le corps de Miltiade. Dans ce cas-là, il n'y aurait pas besoin d'une loi: ce serait un simple échange que les Athéniens auraient accepté.

2. *Il avait épousé sa sœur germaine.* Les lois permettaient d'épouser une sœur de père, mais non une sœur utérine. C'est ainsi qu'Archeptolis, fils de Thémistocle, s'était marié avec sa sœur Mnésiptolema, née d'un second lit. Plutarque accuse Cimon d'avoir entretenu un commerce criminel avec Elpinice. Il paraît constant qu'il l'épousa parce que sa pauvreté l'empêchait de trouver un mari digne de sa naissance.

3. *Mais sa femme, etc.* On pourrait peut-être interpréter d'une manière peu honorable pour Elpinice ce prétendu dévouement. Il n'y avait pas de sacrifice, si elle préférait le riche au mérite indigent. Les récits de Plutarque et d'Athénée pourraient faire douter du désintéressement de cette vertueuse épouse. Suivant ces auteurs, les

mœurs d'Elpinice n'étaient pas très-réglées. Plutarque dit que le peintre Polygnote, qui avait été son amant, l'avait représentée sous la figure de Laodicée, fille de Priam, dans un des tableaux du Pœcile. Elle se prêta, dit-on, aux désirs de Périclès, pour qu'il ne s'opposât pas au retour de Cimon. Il est à remarquer que Plutarque et Athénée, en citant ce fait, oublient que ce rappel est postérieur à l'an 456 avant J.-C., et que Miltiade est mort l'an 489; de sorte qu'Elpinice devait avoir au moins cinquante ans, puisqu'elle avait épousé Cimon peu de temps après la mort de son père.

4. *En suivant son père dans les camps.* Nous souscrivons volontiers à ce magnifique éloge de Cimon; cependant il trouva un rival bien redoutable dans le célèbre Périclès son contemporain, qui, moins habile guerrier que lui, le surpassait en connaissances politiques et surtout en éloquence. Aussi le traita-t-il à peu près comme Thémistocle avait traité Aristide; *antistetit innocentie eloquentia*. Disons, toutefois, à la louange de Périclès qu'il fit rappeler Cimon, lorsque l'état avait besoin de ses talents militaires. — *Aussi obtint-il un empire absolu sur le peuple.* Cimon fut cependant toujours porté par les grands et les riches; mais il déploya des qualités et des vertus qui le firent aimer: il avait reçu des leçons d'Aristide, et le disciple n'était pas indigne du maître.

5. *Près du Strymon.* Le Strymon, *Marmari* ou *Rendina*, prend sa source au mont Scomius, dans ce qu'on appelle *Despoto-dag*, ou la Montagne du Prince; il va se jeter dans le golfe auquel il donne le nom de Strymonique.

6. *Il bâtit Amphypolis.* Amphypolis, aujourd'hui *Iamboli*, sur le Strymon: cette ville fut aussi nommée *Acra* ou *Ville de Mars*. Située à l'angle de la division du fleuve, les Athéniens l'appelèrent *Amphipolis*, soit pour exprimer une position équivoque entre la Macédoine et la Thrace, soit parce que le Strymon l'entourait presque de tous côtés. Philippe, roi de Macédoine, s'en empara, et en fit une des fortes barrières de son royaume.

7. *A la hauteur de Mycale.* Mycale, aujourd'hui *Samsoun*, avec un promontoire de ce nom, vis-à-vis l'île de Samos, entre les bouches du Méandre et du Caystre. — *Débarquant avec ses troupes, etc.* Il usa en cette rencontre d'un stratagème pour surpren-

dre l'ennemi. Il fit monter les vaisseaux pris dans le combat naval par ses soldats revêtus du costume mède. — *Les Thasiens*, etc. Ils possédaient des mines d'or; mais ils furent contraints de les livrer au vainqueur, ainsi que leurs vaisseaux et leurs terres sur le continent. En outre, les murs de la capitale furent abattus. *Voyez*, sur l'île de Thasos, la note 5 de la Vie suivante. — Au milieu de ces différentes expéditions, Cimon faisait preuve d'adresse et de prévoyance autant que de valeur. La plupart des alliés d'Athènes, épuisés par la guerre, refusaient d'envoyer leur contingent de troupes et de vaisseaux. Les Athéniens employèrent d'abord, pour les y contraindre, les menaces et la violence; mais Cimon proposa à ces peuples de garder leurs soldats et d'envoyer seulement leurs galères qu'il ferait monter par des Athéniens. Par cette politique adroite il les priva de leur marine, et acquit à sa patrie une supériorité dont malheureusement elle abusa.

8. *Scyros*. L'île de Scyros a été habitée primitivement par des Pélasges et des Cariens; c'est dans cette île que Thétis fit cacher Achille, pour qu'il n'allât point au siège de Troie. Cimon y trouva les os de Thésée, qu'il fit transporter dans l'Attique. Scyros est maintenant *Skyro*. — *Les Dolopes*. Ils exerçaient le métier de pirates.

9. *Il succomba dans la ville de Citium*. Citium, ville de l'île de Chypre, maintenant *Chiti*, patrie de Zénon, chef de la secte stoïcienne. Plutarque dit que Cimon ne prit point la ville, et qu'il mourut pendant le siège; Diodore affirme le contraire; il ajoute que Cimon prit Citium et une autre ville, et remporta le même jour une victoire sur terre et sur mer; mais il confond les époques. Cette expédition de Chypre fut signalée par l'humiliation d'Artaxerxès qui demanda la paix en suppliant, et qui accepta les conditions les plus dures. Il reconnut l'indépendance des villes grecques de l'Ionie. On stipula que ses vaisseaux de guerre ne pourraient entrer dans les mers de la Grèce, ni ses troupes de terre approcher des côtes, qu'à une distance de trois jours de marche. Cornelius n'a point parlé d'une autre expédition que Cimon avait faite en Égypte, pour y secourir, par ordre de la république, Inarus, fils de Psammétique, révolté contre le roi de Perse. Cimon commandait une flotte de deux cents voiles. Quant à la conduite qu'il tint à l'égard des Lacédémoniens, lorsqu'il fut rappelé de l'exil,

elle était d'accord avec la manière dont il avait agi auparavant; pendant le siège de Thasos, les Spartiates avaient résolu de faire une irruption dans l'Attique; mais au moment qu'ils s'y préparaient, Sparte fut mise à deux doigts de sa ruine par d'affreux tremblemens de terre et par la révolte de ses esclaves. Les Lacédémoniens furent même réduits à implorer le secours des Athéniens, et Cimon le leur fit obtenir. Les deux républiques se divisèrent de nouveau. Un jour les Athéniens voulurent, de concert avec les Argiens, s'opposer au retour d'un corps de Spartiates, qui était passé du Péloponèse en Béotie; on en vint aux mains près de la ville de Tanagra, et les Athéniens perdirent la bataille. Ce fut après ce revers qu'ils rappelèrent Cimon. Les Lacédémoniens estimaient ce grand homme : mais il paraît que leur penchant pour lui avait sa principale cause dans la haine qu'ils avaient conçue contre Thémistocle. Sa mort fut une perte irréparable pour Athènes, où le parti populaire, n'ayant plus de contre-poids, prit entièrement le dessus et entraîna bientôt l'état vers sa ruine. Cimon embellit la ville de promenades magnifiques. Ce fut aussi à ses frais qu'il amena des eaux à l'Académie, y fit planter des arbres, et rendit ce lieu, sec et malsain, le jardin le plus agréable.

10. *Il fournit aux frais de leur sépulture.* Le dernier chapitre de la vie de Cimon est très-précieux, malgré sa brièveté; il prouve que Cornelius pouvait aussi, comme Plutarque, entrer dans les détails de la vie domestique de ses grands hommes, et qu'il eût excellé comme lui dans ces tableaux. La libéralité de Cimon est d'autant plus louable qu'il se montra constamment opposé à Thémistocle, à Périclès et aux autres chefs de la démocratie.

## LYSANDRE.

1. *Lysandre.* Lysandre, fils d'Aristoclitus, descendait de la race des Héraclides, mais non, comme l'ajoute Plutarque, de la maison régnante; car, outre les deux familles de ce nom, il y avait encore à Sparte des Héraclides, mais simples particuliers : c'était à l'une de ces familles que Lysandre devait sa naissance. Politique habile et rusé capitaine, il réussit à détacher Éphèse de l'alliance des Athéniens. *On amuse les enfans avec des osselets, et les hom-*



*mes avec des sermens.* Cette maxime de Lysandre donne toute la mesure de son caractère. Le peu de cas que Nepos fait de lui, n'a rien que d'honorable pour cet historien. Plutarque le compare à Sylla. Tous deux prirent Athènes, c'est leur seul trait de ressemblance.

2. *Termina la guerre du Péloponnèse.* Sur la nouvelle de la prise de Lampsaque par Lysandre, les Athéniens allèrent à Sestos, et, après y avoir pris des vivres, ils firent voile jusqu'à Ægos Potamos, où ils s'arrêtèrent en face de l'ennemi : les deux armées ne pensèrent ce jour-là qu'à se reposer. Le lendemain les Athéniens firent voguer leur flotte sur une seule ligne et défièrent les Lacédémoniens ; mais Lysandre ne fit aucun mouvement ; cette manœuvre fut recommencée cinq jours de suite. La conduite de Lysandre augmenta la confiance des Athéniens dans leurs forces, et leur inspira du mépris pour celles des ennemis : c'est ce qui causa leur perte. Lysandre, comme nous l'avons vu, profita de leur désordre ; il fit trois mille prisonniers, prit tous les généraux et se rendit maître de la flotte ; après avoir pillé le camp et attaché à la poupe de ses galères celles des ennemis, il retourna à Lampsaque au son des flûtes et parmi les chants de triomphe. Il eut la gloire d'avoir exécuté, avec très-peu de perte, un des plus grands exploits dont parle l'histoire, et d'avoir terminé, dans l'espace d'une heure, une guerre qui avait déjà duré vingt-sept ans, et qui peut-être, sans lui, aurait encore duré davantage. — *Ce fut l'indiscipline seule de ses ennemis.* Quelques historiens y joignent la trahison des généraux Lydée et Adimante, corrompus par Lysandre. — *Réduisirent leur patrie à se rendre.* Athènes se rendit, faute de vivres, après un siège de quelques mois. Plusieurs des puissances alliées proposèrent de la détruire : Sparte n'y voulut point consentir ; mais elle condamna les Athéniens à démolir les fortifications du Pirée, ainsi que la muraille qui joignait le port à la ville ; à livrer leurs galères, à l'exception de douze ; à rappeler leurs bannis ; à retirer leurs garnisons des villes dont ils s'étaient emparés ; à faire une ligue offensive et défensive avec les Lacédémoniens, et à les suivre par terre et par mer, au premier ordre. — *Et finit par rendre son pays l'exécration de la Grèce.* « Il détruisit partout la démocratie.... Ces révolutions ne s'opéraient qu'avec des torrens de larmes et de sang. Rien ne lui coûtait pour enrichir ses créatures, pour écraser ses ennemis :

c'est le nom qu'il donnait à ceux qui défendaient les intérêts du peuple. Ses haines étaient implacables, ses vengeances terribles; et, quand l'âge eut aigri son caractère atrabilaire, la moindre résistance le rendait féroce. Dans une occasion, il fit égorger huit cents habitans de Milet, qui, sur la foi de ses sermens, avaient eu l'imprudence de sortir de leurs retraites. » (BARTHÉLEMY.)

3. *A la journée d'Ægos Potamos.* Ægos Potamos, autrement *le Fleuve de la Chèvre*. L'Hellespont, entre le cap voisin d'Ægos Potamos et le cap Abarnis, sur la côte opposée, a deux mille huit cents mètres environ de largeur.

4. *D'en citer un seul trait.* Il revenait vainqueur de l'Asie Mineure qui tenait encore pour les Athéniens. Dans ce voyage, il communiqua avec le jeune Cyrus qui déjà méditait sa coupable expédition.

5. *Les Thasiens, etc.* L'île de Thase, aujourd'hui *Thaso*, est située vis-à-vis d'une pointe avancée dans la mer, entre Néapolis et le mont Pangée, et séparée du continent par un canal très-étroit. Thaso, sa ville principale, est située dans le fond d'un golfe, au nord de l'île. Elle fut fondée par les Phéniciens. Elle fut la patrie du célèbre peintre Polygnote. Diodore dit que Lysandre s'en empara de vive force; qu'il y fit massacrer huit cents jeunes gens, vendre les femmes et les enfans, et renverser la ville de fond en comble.

6. *Et pourvoiraient à leur sûreté.* Nous suppléerons à cette lacune par le récit de Polyen. Voici ce qu'il rapporte au livre 1<sup>er</sup> de ses Stratag. « Lysandre se rendit maître de Thase, où il se trouvait beaucoup de partisans des Athéniens qui s'y tenaient cachés par crainte des Lacédémoniens. Les ayant tous convoqués dans le temple d'Hercule, il leur tint un discours plein de bonté, dans lequel il annonçait l'intention de pardonner à ceux qu'une aussi grande révolution avait obligés à se cacher. Il ajouta que la sainteté du lieu était un sûr garant de la parole qu'il leur donnait. Les partisans d'Athènes, rassurés par ces dispositions, commencèrent à se montrer plus librement. Lysandre ne les inquiéta pas d'abord; mais quand ils ne furent plus sur leurs gardes, il les fit saisir et étrangler. »

7. *Il tenta de séduire les prêtres de Dodone.* Dodone était une ville de Chaonie, dans l'Épire, où il y avait une forêt consacrée à Jupiter, et où se rendaient des oracles. Cornelius n'a rien dit d'une anecdote rapportée par Barthélemy et que voici : « Le bruit courut qu'au royaume de Pont, une femme étant accouchée d'un fils dont Apollon était le père, les principaux de la nation le faisaient élever sous le nom de Silène. Ces vagues rumeurs fournirent à Lysandre l'idée d'une intrigue qui dura plusieurs années, et qu'il conduisit, sans y paraître, par des agens subalternes. Les uns rappelaient, par intervalles, la naissance miraculeuse de l'enfant; d'autres annonçaient que des prêtres de Delphes conservaient de vieux oracles auxquels il ne leur était pas permis de toucher, et qu'ils devaient remettre un jour au fils du dieu dont ils desservaient les autels. On approchait du dénouement de cette étrange pièce. Silène avait paru dans la Grèce. Il était convenu qu'il se rendrait à Delphes; que les prêtres, dont on s'était assuré, examineraient, en présence de quantité de témoins, les titres de son origine; que forcés de le reconnaître pour fils d'Apollon, ils déposeraient dans ses mains les anciennes prophéties; qu'il les lirait au milieu de cette nombreuse assemblée, et que, par l'un de ces oracles, il serait dit que les Spartiates ne devaient désormais élire pour leurs rois que les plus vertueux des citoyens. Mais, au moment de l'exécution, un des principaux acteurs, effrayé des suites de l'entreprise, n'osa l'achever, et Lysandre, au désespoir, se fit donner le commandement des troupes qu'on envoyait en Béotie. »

8. *Jupiter Hammon.* Le temple de Jupiter Hammon était dans l'Afrique. Quint-Curce dit que ce dieu y était adoré sous la forme d'un belier.

9. *Habitans d'Orchomène.* Orchomène, ville de Béotie, entre Thespie et Coronée; c'est à présent un bourg appelé *Occomeno*.

10. *Près d'Haliarte.* La fortune abandonna Lysandre auprès d'Haliarte, ville opulente de Béotie, située sur le bord méridional du lac Copais, entièrement détruite par les Romains dans la guerre de Macédoine. Les ennemis ayant eu connaissance de son plan de campagne, l'attaquèrent à l'improviste, et il périt dans la mêlée; son collègue Pausanias lui fit faire des obsèques magnifiques. Il

mourut pauvre, laissant deux filles qui furent dotées par la république. On pourrait faire à Lysandre honneur de sa pauvreté, si l'on ne savait qu'il prodiguait l'or pour le succès de ses intrigues. Il était ennemi des plaisirs ; mais il avait en revanche beaucoup de vanité : il menait toujours à sa suite quelque poète, bien payé, pour épier et célébrer ses moindres succès. Le plus grand reproche qu'on puisse lui adresser, c'est d'avoir beaucoup contribué à faire disparaître la modération et la pauvreté lacédémonienne. Il enrichit Sparte de dépouilles précieuses, et y rapporta en talens, de ses expéditions, la valeur de 10,692,000 livres. Le tribunal des éphores proposa d'éloigner ces richesses ; mais le parti de Lysandre prévalut. Il fut décidé que l'or et l'argent seraient convertis en monnaie. — *Et à nommer un chef militaire.* D'autres historiens disent que Lysandre voulait, non pas abolir la royauté, mais rendre le trône accessible aux différentes branches de la maison d'Hercule, et même à tous les Spartiates.

11. *Il fut son propre accusateur.* Pharnabase, dont il est question dans cet endroit, est le même qui fit tuer Alcibiade. Sa conduite envers Lysandre prouve qu'il était las des exactions de ce général, qui pillait et ravageait les provinces où il commandait. Peu de jours après la réception de la lettre par les éphores, et sa confusion, Lysandre revint au sénat et dit qu'il était obligé d'aller au temple de Jupiter Hammon pour s'acquitter d'un sacrifice. Ce voyage n'était qu'un prétexte pour cacher la honte qu'il éprouvait de vivre en simple particulier à Sparte, et d'y obéir, après y avoir commandé avec tant d'orgueil. Dès qu'il fut parti, les rois travaillèrent à rétablir le gouvernement du peuple, et à chasser des emplois tous les partisans de Lysandre ; c'est dans ce temps qu'averti de ces manœuvres par Thrasybule, il revint en toute hâte à Sparte, et persuada aux Lacédémoniens de soutenir, dans Athènes, le parti des nobles.

## ALCIBIADE.

1. *Alcibiade.* L'origine d'Alcibiade était illustre. Son père, Clinias, descendait d'Ajax de Salamine, et sa mère, Dinomaque, était fille de Mégacès, de la famille des Alcméonides. Encore enfant,

lorsque Clinias fut tué à la bataille de Coronée, il eut pour tuteurs Aripnon et Périclès, fils d'Agariste, sœur de Mégacès, son aïeul maternel. Telle était chez les anciens la réputation d'Alcibiade, que, l'oracle de Delphes ayant ordonné aux Romains, pendant la guerre des Samnites, de dédier, dans un endroit apparent de la ville, les statues du plus sage et du plus vaillant des Grecs, ils placèrent dans les comices celles de Pythagore et d'Alcibiade. Ce premier chapitre de la vie d'Alcibiade est peut-être le chef-d'œuvre de Nepos. On y trouve un mélange habile de la profondeur de Tacite, du nerf de Salluste et même de l'éclat de Tite-Live. L'auteur paraît avoir été inspiré par son brillant héros.

2. *Le plus opulent de tous les Grecs.* Nous avons préféré la leçon *omnium lingua græca loquentium divitissimum*, à celle *omnium linguæ græcæ eloquentia ditissimum* qu'ont adoptée tous les traducteurs. La réputation d'Hipponicus, comme orateur et comme l'homme le plus éloquent, n'est pas connue, tandis que la dot qu'il donna à sa fille prouve qu'il était fort riche; elle se montait à dix talens.

3. *La nature et la fortune.* Des historiens ont flétri la mémoire d'Alcibiade, d'autres l'ont célébrée par des éloges, sans qu'on puisse les accuser d'injustice ou de partialité. Dans un âge où l'on n'a besoin que d'indulgence et de conseils, il étonna ses maîtres par sa docilité, et les Athéniens par la licence de sa conduite. Socrate, qui prévint de bonne heure que ce jeune homme serait le plus dangereux des citoyens d'Athènes, s'il n'en devenait le plus utile, rechercha son amitié, l'obtint à force de soins, et ne la perdit jamais; il entreprit de modérer cette vanité qui ne pouvait souffrir dans le monde ni de supérieur ni d'égal; et tel était dans ces occasions le pouvoir de la raison ou de la vertu, que le disciple pleurait sur ses erreurs, et avouait qu'il ne pouvait être heureux ni avec un tel maître ni sans un tel ami.

4. *Nicias et Lamachus.* Lamachus est peu connu; mais il était l'idole du peuple à cause de sa pauvreté. Quant à Nicias, en tout l'opposé d'Alcibiade, qu'il égalait en richesses et en considération, il fut toute sa vie son rival. Rollin fait le plus grand éloge de la prudence de Nicias et de sa fermeté au milieu des revers qu'éprouva son armée. Cette expédition de Sicile eut pour prétexte les solli-

citations des habitans de la ville d'Égeste qui se disaient opprimés par ceux de Sélinonte et de Syracuse, et qui implorèrent l'assistance des Athéniens, leurs alliés. Mais il y avait déjà quelque temps que les Athéniens méditaient la conquête de cette île riche et puissante. Leur ambition, réprimée par Périclès, fut puissamment secondée par Alcibiade. Toutes les nuits, des songes flatteurs retraçaient à son esprit la gloire immense dont il allait se couvrir; la Sicile ne devait être que le théâtre de ses premiers exploits : il s'emparait de l'Afrique, de l'Italie, du Péloponnèse. Tous les jours il entretenait de ses grands desseins cette jeunesse bouillante qui s'attachait à ses pas, et dont il gouvernait les volontés. *Voyez PLUTARQUE.*

5. *Les statues de Mercure.* C'étaient des statues de pierre carrées, de la forme d'un cube, sans mains et sans pieds, que l'on avait coutume de placer dans les vestibules des temples et des maisons particulières; on en élevait aussi dans les rues et les carrefours, pour indiquer les chemins. Plutarque dit qu'Hipparque fut le premier qui introduisit cette coutume à Athènes.

6. *Placée devant la maison d'Andocide.* Andocide était un des dix célèbres rhéteurs d'Athènes.

7. *Les mystères.* C'étaient les mystères de Cérès, qui ne se célébraient que de nuit, et dont la révélation était un crime aux yeux des Grecs. Il y en avait de deux sortes, de grands et de petits. Les grands étaient célébrés tous les cinq ans, et les petits tous les trois ans.

8. *Mais arrivé à Thurium, etc.* Thurium, autrement Sybaris, ville d'Italie dans la Calabre citérieure; on en voit encore quelques ruines dans un lieu appelé *Torre del Capo*. La retraite d'Alcibiade répandit le découragement dans l'armée. Nicias, qui ne craignait rien quand il fallait exécuter, et tout quand il fallait entreprendre, laissait s'éteindre l'ardeur que ce jeune Athénien avait excitée dans le cœur des soldats.

9. *S'enfuit à Elis.* Elis, ville du Péloponnèse, maintenant *Gastouni*, en Morée.

10. *D'où il passa à Thèbes.* Thèbes était autrefois une ville considérable, capitale de la Béotie : Alexandre-le-Grand la ruina;

mais, rétablie dans la suite, elle fut le siège d'un archevêché : on l'appelle aujourd'hui *Thiva* dans la Livadie.

11. *Avait forcé les Eumolpides, etc.* Les Eumolpides et les Céryces étaient deux familles, à Athènes, employées à différentes fonctions dans les mystères de Cérès. Ces noms venaient d'Eumolpus et de Ceryx, les premiers qui avaient exercé ces fonctions ; parmi les prêtresses, il s'en trouva une nommée Theano qui eut seule le courage de s'opposer au décret, disant qu'elle était prêtresse pour bénir et non pour maudire.

12. *Ceux de l'état.* Depuis Alcibiade et Coriolan jusqu'au comte de Bourbon, et d'autres généraux plus modernes, ce prétexte a toujours été celui des transfuges pour colorer leur perfidie : plus heureux que tous ceux qui suivirent son exemple, Alcibiade eut la gloire de sauver Athènes, et peut-être l'aurait-il deux fois délivrée du joug sans la lâche conduite de Pharnabase.

13. *Ils fortifièrent Décélie, etc.* Alcibiade jouissait, à Lacédémone, du crédit qu'il obtenait partout : ce fut par ses conseils que les Lacédémoniens résolurent d'envoyer du secours aux Syracusains et de recommencer leurs incursions dans l'Attique. Décélie était à vingt stades d'Athènes.

14. *Ils épiaient donc l'occasion de lui ôter la vie.* Les liaisons d'Alcibiade avec la femme du roi Agis furent, dit-on, la principale cause de sa nouvelle disgrâce. On sait qu'il répondit à ceux qui lui reprochaient cette intrigue pour le moins impolitique : « Je voulais que quelqu'un de ma race régnât à Sparte. » Toutefois Léotyche ne régna pas. Poursuivi par le roi de Lacédémone, et les autres chefs de la ligue, à qui sa gloire faisait ombre, Alcibiade vit bien qu'après s'être vengé de sa patrie, il ne lui restait plus qu'à la garantir d'une perte certaine. C'est dans cette vue qu'il suspendit les efforts de Tissapherne et les secours de la Perse, sous prétexte qu'il était de l'intérêt du grand roi de laisser les peuples de la Grèce s'affaiblir mutuellement. — *Alcibiade ne tarda pas à découvrir, etc.* Quelques auteurs prétendent qu'il fut instruit du péril par la femme d'Agis. — *Tissapherne.* Il le fit passer du parti des Lacédémoniens dans celui des Athéniens.

15. *Il commandait l'armée près de Samos.* Samos, île de la mer Égée; il ne reste que les ruines de la ville.

16. *Des troupes campées auprès de Samos.* On voit par cette conduite que le généreux Thrasybule n'était pas accessible à l'envie; cependant quelques auteurs le représentent comme jaloux de l'ascendant d'Alcibiade. On connaît le glorieux trépas de Thérémène, disciple de Socrate, et condamné par Critias à boire la ciguë. — *Les Spartiates.... demandèrent la paix*; après le combat naval de Cyzique, où le général lacédémonien Mindarus fut tué par Alcibiade.

17. *Byzance*, ville célèbre de la Thrace, à la place de laquelle Constantin fit bâtir Constantinople, aujourd'hui capitale de l'empire Turc. Xénophon dit que Byzance fut prise par trahison, et cite les noms des traîtres qui livrèrent la ville. Cette opinion est aussi celle de Diodore et de Plutarque.

18. *La ville entière, etc.* Justin décrit aussi, au 4<sup>e</sup> ch. du 5<sup>e</sup> liv. de son histoire, le retour d'Alcibiade. C'est un tableau plein d'éloquence et de poésie. Il est bien plus intéressant ici que notre biographe.

19. *Cymé*, ville de l'Éolide, près de Lesbos; elle a aussi porté le nom de Cume. On croit que c'est maintenant *Focchia-Nova*. — Alcibiade s'était absenté pour aller secourir les habitans de Clazomène, ou, selon d'autres, pour lever des contributions en Carie: pendant ce temps, le commandant de son vaisseau, malgré sa défense, engagea imprudemment un combat contre Lysandre et perdit quinze bâtimens. — *On lui donna un successeur.* Xénophon et Diodore rapportent qu'on lui en donna dix, et ils citent leurs noms. Justin dit que ce fut Conon qu'on lui substitua.

20. *Périnthe*, ville de la Propontide, maintenant *St.-George*.

21. *Bornes*, lieu tout-à-fait obscur et inconnu.

22. *Bisas*, ou Byzias; château-fort des rois de Thrace. Plinè l'Ancien en parle au chap. XI du liv. XLIII.

23. *Néontique*. Les commentateurs ne s'accordent pas sur ce dernier nom; il y en a qui préfèrent *Macrontichos*; ce dernier lieu n'étant pas plus connu que les autres, le choix de la leçon est fort



peu important ; ce qui est probable , c'est que tous ces châteaux-forts étaient dans la Thrace, et voisins de Périnthe.

24. *Non loin de Lysandre.* C'est ici surtout qu'Alcibiade inspire le plus juste intérêt : toujours Athénien au fond du cœur, il cherche à prévenir la catastrophe d'Ægos-Potamos, et la patrie était encore sauvée, si Philoclès eût eu moins d'orgueil et de vanité. Cornelius ne parle que de Philoclès, sans doute parce que c'était son jour de commandement. Toutefois ses collègues partagent le blâme dont il fut couvert ; car Xénophon et Plutarque disent que Tydée et Ménandre, qui étaient aussi préteurs des Athéniens, se rangèrent de l'avis de Philoclès, et ordonnèrent à Alcibiade de s'éloigner.

25. *Aie soin du moins, etc.* C'est à tort que quelques traducteurs ont entendu le *castra nautica* par des garnisons placées sur le rivage, pour protéger la flotte. Alcibiade, qui trouvait les Lacédémoniens plus forts sur terre que sur mer, n'aurait certainement pas conseillé aux généraux athéniens de placer une partie de leurs troupes sur le continent ; c'eût été leur conseiller de dégarnir leurs vaisseaux, de diviser leurs forces et de se faire battre. Nous avons pensé un instant qu'il pouvait y avoir une intention dans le mot *nautica* mis ainsi à la fin de la phrase, et que le sens portait plus sur lui que sur *juxta hostes* ; dans cette hypothèse, Alcibiade aurait recommandé à Philoclès de ne jamais abandonner l'élément qui faisait la sûreté des Athéniens, et de ne présenter à l'ennemi qu'un camp naval. Cette explication pouvait se confirmer par l'évènement ; car lorsque Lysandre vint tomber à l'improviste sur les galères athéniennes, les unes étaient complètement vides, et les autres n'avaient qu'une partie de leurs équipages, parce que les troupes s'y embarquaient en désordre à la vue du danger. Les ennemis descendirent à terre, et ce fut là qu'ils tuèrent ou firent prisonniers plusieurs milliers d'Athéniens, ce qui ne serait pas arrivé, si ces derniers fussent restés à bord de leurs vaisseaux, au lieu de s'exposer sur le continent. (*Voyez* la Vie de Lysandre dans Plutarque, § XXI.) Ce sens eût donc été très-admissible : mais l'expression de *castra nautica* se retrouve dans la Vie d'Annibal, § XI, et il faut la regarder comme une expression consacrée pour signifier l'endroit où les vaisseaux se tiennent à l'ancre. D'ailleurs l'explication que nous avons adoptée ne s'éloigne pas beaucoup de celle

dont nous venons de parler. Alcibiade recommande à Philoclès de tenir toujours sa flotte près de l'ennemi : pourquoi ? parce que la présence de l'ennemi retiendra les soldats qui, autrement, se disperseraient chacun de son côté ; parce que, quand on attend la bataille d'un moment à l'autre, on n'abandonne pas si facilement son poste, et qu'il est bon d'avoir tous ses gens à bord, crainte de surprise. En effet, nous voyons, dans la Vie de Lysandre par Plutarque, que les Athéniens venaient chaque jour présenter la bataille aux Lacédémoniens, et que c'était en se retirant qu'ils s'abandonnaient à la nonchalance et au désordre ; lorsque l'ennemi parut à son tour, « les soudards étoient écartez çà et là ; car aussi tost qu'ilz furent à leur retour sortis des galères, les uns s'en allèrent achepter des provisions, les autres s'allèrent promener par les champs, et y en avoit aucuns qui s'estoient mis à soupper dedans leurs tentes, et autres à reposer et dormir, ne se doutans de rien moins que de ce qui leur devoit advenir. » (Traduction d'Amyot.) Nous lisons la même chose dans la Vie d'Alcibiade : « Ilz alloient présenter la bataille à Lysander, puis s'en retournoient au lieu dont ilz estoient partis, en bien mauvais ordre, sans faire guet, n'y soy tenir autrement sur leurs gardes. » Notre interprétation est peut-être suffisamment appuyée par ces passages ; mais, comme il serait inutile de dissimuler que l'endroit nous paraît douteux, nous parlerons encore d'une autre explication qui peut aussi se défendre. Je vois dans la Vie de Lysandre, par Plutarque, qu'Alcibiade reprochait aux généraux athéniens de tenir « leurs vaisseaux en une coste découverte, où il n'y avoit abry quelconque. » Je vois également cela dans la Vie d'Alcibiade : ne serait-ce pas la même chose que Cornelius aurait voulu dire ? Ne faudrait-il pas expliquer le passage, comme si Alcibiade conseillait à Philoclès de se ménager un refuge, de choisir quelque havre sûr et facile à défendre, pour compenser par là l'indiscipline des troupes ? Nous finirons cette note en observant que, dans Plutarque, Alcibiade, au lieu de conseiller aux Athéniens de rester en présence de leurs adversaires, les exhorte, au contraire, à s'éloigner d'eux. « Il leur falloir aller querir leurs vivres bien loing de là jusques en la ville de Sestos, au port de laquelle ilz se devoient plus tost retirer, attendu qu'ilz avoient peu de circuit à faire pour y arriver, et auroient la ville à leur doz qui les fourniroit de toutes choses nécessaires, et si s'esloigneroient de

leurs ennemis, qui estoient gouvernez par un seul chef qui leur commandoit souverainement, et si bien disciplinez, qu'à un seul sifflet ilz exécutoient promptement tout ce qui leur est enjoinct et ordonné, » (*Vie de Lysandre.*) Et dans la Vie d'Alcibiade : « Il leur remonstra..... qu'il leur falloit aller querir leurs vivres bien loing, jusques en la ville de Sestos, et qu'ilz souffroient leurs gens de marine sortir hors des vaisseaux, quand ilz étoient à la coste, et s'escarter çà et là en terre, comme chascun vouloit, là où ilz avoient tout devant eulx une grosse armée d'ennemis accoutumez d'obéir promptement au commandement d'un seul chef : et pourtant leur disoit et conseilloit qu'ilz s'ostassent de là, et s'en allassent poser l'ancre devant la ville de Sestos. »

26. *Au dessus de la Propontide.* Plutarque dit qu'Alcibiade se retira en Bythinie, et que là il fut dépouillé par les Thraces. Des traducteurs, sur la foi de quelques commentateurs, ont rendu *fortunam*, par richesses; nous croyons que ce mot a ici une signification plus étendue, et qu'il doit être traduit par le mot fortune, qui est plus général.

27. *Le satrape lui céda le château de Grunium.* Ainsi Thémistocle devint riche de la libéralité d'Artaxerxès : Alcibiade n'eût pas moins réussi auprès du grand roi, s'il eût pu venir à sa cour; mais il en fut empêché.

28. *Car il savait que son frère Cyrus, etc.* Instruit des levées que le jeune Cyrus faisait dans l'Asie-Mineure, Alcibiade en avait conclu que ce prince méditait une expédition contre Artaxerxès, son frère; il voulait donc se rendre à la cour du roi de Perse, afin de l'avertir du danger dont il le croyait menacé, et, en récompense de ce service, obtenir des secours pour délivrer sa patrie; mais le satrape Pharnabase le fit assassiner.

29. *Critias* était celui des treints tyrans qui avait la plus grande influence. Ce disciple de Socrate ne manquait ni d'esprit, ni de courage; mais il avait un caractère féroce; il fut tué en défendant vaillamment le Pirée, attaqué par Thrasybule.

30. *Il saisit le poignard d'un Arcadien, etc.* On regrette que Nepos ne nous ait pas conservé le nom de cet ami fidèle.

31. *Pharnabaze* était gouverneur de l'Asie et général des armées des rois de Perse, Darius et Artaxerxès. C'est le même qui dénonça Lysandre aux éphores de Sparte. Malgré sa conduite envers Alcibiade, il était loin de ressembler, pour la fausseté et la férocité du caractère, au satrape Tissapherne, dont nous parlerons à la Vie de Conon. — *Ils l'accablèrent sous une grêle de traits.* Justin et Orose prétendent qu'il fut brûlé vif dans la chambre où il dormait.

32. *Une femme, sa compagne assidue, etc.* Cette femme était Timandre, mère de la célèbre courtisane Laïs. Quelle fin pour un si grand homme ! Ainsi le grand Pompée fut enseveli par un affranchi, et Phocion par des esclaves. D'autres historiens disent qu'Alcibiade mourut dans sa quarante-cinquième année. Ce qu'on peut le plus reprocher à ce fameux Athénien, c'est d'avoir achevé de corrompre les mœurs, en rendant la licence aimable. « Sa vie, dit Barthélemy, fut tachée de toutes les dissolutions ; mais elles étaient accompagnées de tant de qualités brillantes, et si souvent mêlées d'actions honnêtes, que la censure publique ne savait où se fixer. D'ailleurs, comment condamner un homme à qui il ne manquait rien pour plaire, qui réparait les moindres offenses par des attentions si touchantes, et semblait moins commettre des fautes, que les laisser échapper?... La nation, entraînée par les charmes d'Alcibiade, fut complice de ses égaremens, et à force de les excuser, elle finit par en prendre la défense. » Un pareil caractère était extrêmement dangereux dans une république ; et Timon le misanthrope, ne s'y trompa point. Un jour qu'Alcibiade, du haut de la tribune, avait enlevé les suffrages du public, et qu'il revenait chez lui, escorté de toute l'assemblée, Timon le rencontra, et, lui serrant la main : « Courage ! mon fils, lui dit-il ; continue de t'agrandir, et je te devrai la perte des Athéniens. »

## THRASYBULE.

1. *Bien des citoyens ont voulu, mais presque toujours inutilement, etc.* C'est dans ce premier chapitre de la Vie de Thrasybule que l'on voit percer l'amour de Cornelius Nepos pour la liberté.

Corneille paraît avoir traduit la pensée exprimée dans la troisième phrase, lorsqu'il dit :

Beaucoup l'osent tenter, mais aucun n'exécute ;  
Il est des assassins, mais il n'est plus de Brute.

Il est facile d'expliquer pourquoi, dans la guerre du Péloponnèse, Thrasybule agit souvent sans Alcibiade. Celui-ci était en exil.

2. *Les chefs la partagent, etc.* Cicéron fait les mêmes réflexions dans le discours *pro Marcello*, où il met la clémence de César au dessus de toutes ses victoires, quelque grandes qu'elles soient, parce qu'il en partage la gloire avec le soldat, et surtout avec la fortune, cette souveraine maîtresse des évènements humains. Tite-Live développe les mêmes idées dans le 11<sup>e</sup> ch. du liv. 6 de son Histoire, et Fléchier, dans son Oraison funèbre de Turenne.

3. *On voit rarement pleurer la mère de l'homme qui sait craindre.* Une phrase de Cicéron dans la 14<sup>e</sup> lettre du 6<sup>e</sup> livre, adressée à Ligarius, peut servir de développement à ce proverbe dont, au reste, l'explication est facile. « Si quelqu'un, dit-il, montre de la timidité dans les circonstances importantes et douteuses, et est plutôt porté à craindre les revers qu'à espérer les succès, j'avoue que c'est moi. » Toute la conduite politique du consul romain prouve une grande circonspection et non de la lâcheté, comme on lui en a faussement fait le reproche.

4. *On la nomma amnistie.* Ce nom lui vint d'un mot grec qui veut dire oublié. On ne peut s'empêcher d'admirer la sagesse de Thrasybule dans cette occasion. Après des troubles aussi longs, il fallait calmer les esprits au lieu de les irriter par des vengeances dont la rigueur aurait peut-être ramené l'anarchie. La conduite de ce vertueux Athénien a servi de modèle, dans les siècles suivans, à quelques gouvernemens. Cicéron, voyant Rome partagée en deux factions, au sujet de la mort de César, rappela cette célèbre amnistie, et proposa, à l'exemple des Athéniens, d'ensevelir dans un éternel oubli tout ce qui s'était passé. Le cardinal Mazarin faisait remarquer à don Louis de Haro, premier ministre d'Espagne, que c'était cette conduite de douceur qui faisait qu'en France les troubles et les révoltes n'avaient pas de suite, tandis que l'inflexibilité

espagnole les perpétuait. On a publié depuis bien des amnisties, qui ne l'ont été que de nom. L'histoire ne nous offre rien de plus beau, dans ce genre, que le généreux pardon demandé par l'infortuné Louis XVI pour les crimes de la révolution.

5. *Sans lui faire un seul envieux.* Ce dernier chapitre est d'autant plus beau qu'il nous montre le modeste Thrasybule comparable par ses vertus aux sept Sages eux-mêmes. On peut le rapprocher du passage où Nepos parle de l'honneur accordé à Miltiade victorieux, et ajoute de si judicieuses réflexions sur l'esprit des républiques.

6. *La conduite du célèbre Pittacus.* Pittacus, l'un des sept Sages de la Grèce, était de Mitylène, aujourd'hui *Mételin*, ville de l'île de Lesbos. Dans une guerre que les habitans de Mitylène eurent avec les Athéniens, il obtint le commandement de l'armée, et pour ne pas exposer la vie de ses concitoyens, il offrit de se battre contre Phrynon, chef de l'armée ennemie, et qui avait souvent remporté la victoire aux jeux Olympiques. L'offre fut acceptée, et Pittacus prit Phrynon dans un filet qu'il tenait caché sous son bouclier. Les Mityléniens lui déférèrent la souveraineté, qu'il accepta pour quelque temps, mais qu'il abdiqua bientôt : il laissa des lois à ses concitoyens, et mourut à l'âge de soixante-dix ans.

7. *Les Mityléniens, etc.* Ce fait est raconté autrement par Diogène Laerte, Plutarque et Valère-Maxime.

8. *Son camp était gardé.* Ces barbares étaient les Aspendiens, peuple de la Pamphylie et alors allié de Sparte. Le corps de Thrasybule, rapporté à Athènes, fut enterré dans le Céramique, hors de la ville.

## CONON.

1. *Par la prise de Phères.* Phères, aujourd'hui *Jenizar*, bourg de la Grèce, dans la Thessalie, vers le golfe de Salonique.

2. *Fut un vrai malheur pour son pays.* Pourquoi donc Nepos ne parle-t-il pas de la défaite de Conon par Callicratidas ? Après avoir quelque temps balancé la fortune contre ce général lacédémonien, qui vint l'attaquer avec des forces supérieures, Conon per-

dit trente vaisseaux, prit la fuite et se réfugia dans un des ports de Mitylène, où il fut bloqué par le vainqueur. C'était la vingt-sixième année de la guerre du Péloponnèse. Xénophon et Plutarque disent que Conon n'était point absent à la journée d'Ægos-Potamos. Il fut le premier qui aperçut de terre la flotte de Lysandre qui venait assaillir les Athéniens. Ses efforts ayant été inutiles pour faire embarquer les soldats dispersés çà et là, et rallier les chefs, il se déroba à Lysandre, avec neuf galères, du nombre desquelles était la *Paralienne* (ou la galère sacrée); il prit la route de Cypre et s'y retira auprès d'Evagoras.

3. *De l'alliance d'Artaxerxès.* Il faut entendre sans doute par cette alliance celle que les Lacédémoniens avaient faite avec le second Darius, père de cet Artaxerxès, surnommé Mnémon, et de Cyrus, dont parle Thucydide. Ici Cornelius n'est pas d'accord avec Xénophon et Plutarque. Ces deux historiens rapportent qu'Agésilas fut envoyé en Asie par Lacédémone, parce que cette république avait entendu dire qu'Artaxerxès se préparait à envoyer contre les Grecs une flotte et une armée. Ce n'étaient donc pas les Lacédémoniens, mais les Perses, qui étaient infidèles au traité.

4. *A la pressante sollicitation de Tissapherne.* Ce Tissapherne, satrape du grand roi, était un homme rusé, ami des fourbes et des méchants; il n'avait si bien reçu Alcibiade que parce qu'il admirait sa souplesse et la facilité avec laquelle il prenait des mœurs et des caractères différens. Ce satrape était d'un naturel très-féroce, et celui des Perses qui haïssait le plus les Grecs. Sa conduite envers Artaxerxès n'a rien d'étonnant. Le changement d'alliance des Spartiates, qui s'unissent à un rebelle, prouve que ces républicains austères n'étaient pas plus délicats que les barbares quand il s'agissait de leurs intérêts.

5. *Jusqu'au mont Taurus.* Le Taurus est une chaîne de montagnes qui divise l'Asie en plusieurs parties, et qui s'étend de l'occident à l'orient, surtout vers la Natolie et la Caramanie. Mais on appelait proprement Taurus la partie qui sépare la Phrygie et la Pamphylie de la province de Cilicie.

6. *De vous prosterner devant lui.* L'expression dont se sert l'auteur latin, d'après le verbe grec, ne doit s'appliquer réellement

qu'aux dieux. On sait que les rois de Perse se vantaient d'être frères du Soleil et de la Lune, et voulaient que leurs sujets, en se présentant devant eux, se prosternassent le visage contre terre. Alexandre, vainqueur de Darius, voulut soumettre ses braves Macédoniens à cette coutume humiliante. Le refus de Conon est d'autant plus beau que sa position était précaire. Ainsi le grand Condé sut défendre, même en exil, les prérogatives de sa naissance.

7. *Là-dessus il remit au chiliarque, etc.* Le chiliarque était un officier qui commandait mille hommes dans les armées et mille gardes dans le palais.

8. *Cette victoire, etc.* On pourrait reprocher surtout ici à Nepos son extrême concision. La victoire de Cnide est le plus brillant exploit de Conon, et il n'en dit qu'un mot. La flotte des Lacédémoniens était commandée par Pisandre, beau-frère d'Agésilas, et celle des Perses par Pharnabaze et Conon l'Athénien. Celui-ci montra, dans cette occasion, une courageuse liberté en faisant au roi de Perse des remontrances sur la lenteur avec laquelle ses ministres exécutaient ses ordres : le roi les reçut sans en être offensé ; il n'en fut pas de même des satrapes. Conon, qui avait été en quelque sorte cause de la prise d'Athènes, par la perte du combat d'Ægos-Potamos, fit des prodiges à la bataille de Cnide pour réparer la honte de sa première défaite ; il est à remarquer qu'il avait dans Pisandre un rival digne de lui, et qui ne voulait pas dégénérer de la gloire d'Agésilas. La suite de cette victoire fut la révolte presque générale des alliés de Sparte, dont plusieurs se déclarèrent pour les Athéniens, et les autres redevinrent indépendans.

9. *Tiribaze.* Sparte ne pouvait voir sans douleur le glorieux rétablissement d'Athènes ; aussi prit-elle la lâche résolution de se venger en même temps de cette ville et de son illustre restaurateur, en faisant la paix avec le roi de Perse. Dans cette vue, ils envoyèrent Antalcide à Tiribaze, afin d'accuser Conon, devant le satrape, d'avoir volé l'argent employé au rétablissement d'Athènes et d'avoir formé le dessein d'enlever aux Perses l'Éolide et l'Ionie, pour les assujétir aux Athéniens. Tiribaze arrêta Conon et le fit mettre en prison. Quelques auteurs, sur le témoignage de Cornelius Nepos, ont écrit qu'il fut conduit à Suze, et exécuté par les



ordres du roi. Le silence de Xénophon, qui était contemporain, laisse en doute s'il se sauva ou s'il perdit la vie.

## DION.

1. *Sous les deux Denys.* Denys l'ancien, en rusé politique, s'était allié à Dion, pour couvrir sans doute l'obscurité de sa naissance de tout l'éclat de celle de son beau-frère : Denys, comme on le sait, était fils d'un simple greffier. L'expression d'*implicatus* est très-heureuse et très-juste. Que l'on juge en effet de l'embarras d'un homme vertueux au milieu de tous ces liens de parenté qui l'enchaînaient, pour ainsi dire, à la tyrannie.

2. *L'arrivée de Platon à Tarente.* Diogène Laerte fait aussi mention de ce voyage : ce philosophe dit lui-même, dans une de ses lettres, qu'il alla à Tarente (ville d'Italie), et qu'il s'y entretint avec le célèbre Archytas. Plutarque dit, en parlant de l'arrivée de Platon en Sicile : « Ce fut un hasard, ou plutôt un providence particulière, qui jetait de loin les fondemens de la liberté de Syracuse, qui amena dans cette ville Platon, le plus célèbre des philosophes. »

3. *L'historien Philistus.* Denys l'ancien avait fait exiler l'historien Philistus, l'un des plus riches citoyens de Syracuse, et qui lui avait rendu de très-grands services, entre autres en payant pour lui une forte amende, à laquelle il avait été condamné dans les premiers temps de son administration. Le motif de cet exil était le soupçon qu'il avait que ce Syracusain était du nombre de ceux qui conspiraient contre sa réputation ; or, on sait quelle importance Denys mettait à ses productions littéraires, et à quelles risées il s'exposa en envoyant à Olympie des poèmes de sa façon. Philistus se retira à Thurium, en Italie, d'où il fut rappelé quelque temps après et rétabli dans ses biens et son ancienne faveur par le fils de Denys. Il avait écrit une histoire de la Sicile qui n'est pas parvenue jusqu'à nous.

4. *Il devint seulement un peu plus cruel qu'auparavant.* Les courtisans et les flatteurs, à la tête desquels se trouvait Philistus, redoutant la présence de Platon, dont ils prévoyaient toutes les suites, se liguèrent ensemble contre lui comme contre un ennemi

commun. Ils voulurent d'abord empêcher son voyage, mais ils ne purent y réussir. Ils adressèrent donc des plaintes à Denys, l'accusant d'avoir eu des conférences avec Théodote et Héraclide, ennemis du prince, dans le dessein de le détrôner. Ils avaient été effrayés d'un mot échappé à Denys, et qui montrait déjà quelle impression avaient faite sur lui les discours de Platon. Quelques jours après l'arrivée triomphante de ce philosophe, on fit un sacrifice solennel dans le palais pour la prospérité du prince. Là, le hérault ayant, suivant l'usage, prononcé à haute voix cette prière : *Qu'il plût aux dieux de maintenir long-temps la tyrannie et de conserver le tyran*, Denys s'écria : *Ne cesseras-tu point de me maudire ?* Cette parole alarma surtout Philistus, qui, comme on l'a dit, était moins ami du tyran que de la tyrannie. C'est alors qu'il commença, avec ses complices, à rendre Platon et Dion suspects à Denys, et à tourner en ridicule la vie sage et réglée que menait le prince. C'est ainsi qu'ils aigrirent le caractère de Denys.

5. *Et non par une inimitié personnelle....* La conduite de Denys dans plusieurs circonstances, et entre autres dans celle-ci, trahit la faiblesse de son caractère; personne ne prit le change. Plutarque dit qu'il ne donna aux parens de Dion que deux vaisseaux pour y faire charger ce qui leur plairait. Or, on sait que la fortune de Dion était considérable, et que la pompe de son ameublement égalait celle du tyran : ce qui donnerait à croire qu'une très-grande partie de ses biens resta à Syracuse. L'historien déjà cité rapporte que Denys donna la femme de Dion à Timocrate, l'un de ses amis.

6. *Où vint aussi se réfugier Héraclide.* Héraclide était un général habile, plein de courage et d'ambition, ennemi secret de Dion, avec lequel il avait eu quelques différens dans le Péloponnèse.

7. *Cela prouve qu'il n'y a point de domination assurée, etc.* Réflexion bien juste et qui rappelle les sages conseils de Micipsa mourant à Jugurtha. Philistus, qui était arrivé de la Pouille au secours du tyran, avec plusieurs galères, ayant été défait et mis à mort, Denys envoya offrir à Dion de lui remettre la citadelle, les armes qui s'y trouvaient, et les troupes avec l'argent nécessaire pour les entretenir pendant cinq mois, si l'on voulait, par un traité, lui permettre de se retirer en Italie pour y passer le reste de ses

jours, et lui assurer un bon revenu. Les Syracusains ayant rejeté sa proposition, il laissa la citadelle à son fils aîné Apollocrate, et s'embarqua avec ses trésors pour l'Italie.

8. *Apollocrate, son plus intime confident.* Comme la famine commençait à se faire sentir aux assiégés, et qu'il ne leur venait aucun secours, le fils de Denys, se voyant sans espérance, capitula avec Dion. Il emmena sa mère, ses sœurs, remplit cinq galères de ses effets et de ses gens, et alla rejoindre son père. Ce départ causa la plus grande joie à Syracuse.

9. *Il le fit assassiner.* Dion voulait établir à Syracuse un gouvernement composé de celui de Lacédémone et de celui de Crète, mais essentiellement aristocratique. Il trouva de l'opposition du côté d'Héraclide, toujours contraire à ses projets et à ses démarches. Dion, fatigué des outrages qu'il lui faisait, consentit à ce qu'il fût assassiné par ceux qu'il avait empêchés auparavant de commettre ce meurtre.

10. *Callicrate se charge lui-même du rôle convenu.* Callicrate ou Callipe, comme d'autres le nomment, était un Athénien avec lequel Dion avait contracté une grande intimité pendant son séjour à Athènes, où il logea chez lui, et en qui il avait toujours eu depuis une confiance sans bornes. — *Ces deux femmes courent l'avertir.* Après *conveniunt*, dans le texte latin, il faut sous-entendre *eum* ou *Dionem*.

11. *Le forcent de jurer que Dion n'aura rien à redouter de sa part.* Comme son épouse et sa sœur, dit Barthélemy, suivaient avec ardeur les traces de la conspiration, Callipe se présenta devant elles, fondant en larmes, et pour les convaincre de son innocence, il demanda d'être soumis aux plus rigoureuses épreuves. Elles exigèrent le grand serment. C'est le seul qui inspire de l'effroi aux scélérats mêmes; il le fit à l'instant. On le conduisit dans les souterrains du temple de Cérès et de Proserpine. Après les sacrifices prescrits, revêtu du manteau d'une de ces déesses, et tenant une torche ardente, il les prit à témoin de son innocence, et prononça des imprécations horribles contre les parjures. La cérémonie étant finie, il alla tout préparer pour l'exécution de son projet. *Voyage d'Anacharsis*, tom. v, ch. 60.

12. *Zacynthe*, aujourd'hui *Zante*, est une île de la côte occidentale de la Morée. Après ce meurtre, Callipe fit quelque temps une éclatante fortune; mais son bonheur, comme celui des méchants, fut de courte durée; le traître se perça plus tard de la même épée qui avait servi à immoler Dion. Il est à remarquer que les assassins de Dion finirent tous misérablement. Barthélemy, dans son *Voyage d'Anacharsis*, renchérissant encore sur la partialité de Plutarque, me semble, malgré tout le savant appareil de ses citations, avoir composé un roman historique; il est vrai que la vie de Dion peut être comparée à une belle tragédie dont le dernier acte est manqué. On ne refuserait pas au poète la liberté d'en rendre la fin digne du commencement, mais l'inflexible muse de l'histoire rejette avec dédain tout ce que la vérité désapprouve.

### IPHICRATE.

1. *A la profondeur de ses connaissances stratégiques.* Iphicrate était fils d'un cordonnier : la considération dont il jouit montre qu'à Athènes les talens tenaient lieu de noblesse, et que le mérite seul faisait les grands hommes. Des historiens égalent Iphicrate aux plus célèbres généraux de la Grèce, pour ce qui regarde l'art de la guerre et la discipline militaire; mais ce ne fut pas là son seul mérite : Suidas dit qu'il était aussi bon orateur. Il est à remarquer que sa conduite dans la guerre fut dirigée avec plus d'art que de bonheur.

2. *Au siège de Corinthe, il introduisit dans l'armée une discipline si sévère.* Il voulait soumettre Corinthe à sa patrie; mais les Athéniens, moins clairvoyans que lui, s'opposèrent à ce projet qui leur aurait fait recouvrer l'empire de la Grèce. Un seul trait suffira pour montrer sa sévérité. Au siège de cette ville, faisant sa ronde, il trouva une des sentinelles endormie et la perça de son javelot. Comme on le blâmait de cette action : « Telle je l'ai trouvée, dit-il, telle je l'ai laissée. »

3. *Le fameux corps d'infanterie lacédémonienne.* — Cornelius désigne ce corps de troupes sous le nom de *Mora*. C'est le mot grec dont se sert Xénophon, au 4<sup>e</sup> livre de son Histoire, lorsqu'il décrit la défaite de ce redoutable corps. *Mora* signifie en grec *partie* ;

c'était une division composée de cinq cents, sept cents ou neuf cents hommes.

4. *Qu'après l'avoir prise et réduite en cendres.* C'était après la bataille de Leuctres, qui porta un coup si terrible à la puissance lacédémonienne : exemple bien frappant de l'inconstance des choses humaines. Ces Lacédémoniens qui, peu d'années auparavant, avaient détruit les murs d'Athènes, lui avaient imposé trente tyrans, avaient même mis en délibération la ruine de cette république fameuse ; après l'échec reçu à Leuctres, abandonnés de leurs alliés, sont forcés d'avoir recours à ces Athéniens qu'ils avaient si indignement traités, et implorant leur protection et leur appui. Admirons ici la générosité de ce peuple : il oublie les outrages de Lacédémone ; et sans être arrêté par la crainte de s'attirer l'inimitié des Thébains, alors si puissans, il envoie douze mille hommes au secours de Sparte, et sauve cette ville d'une ruine totale. C'est à la tête de cette armée que fut mis Iphicrate.

5. *Il se montrait trop mou dans les travaux.* Ceux qui trouvent Cornélius en contradiction avec lui-même, d'après ce qu'il a dit dans le premier chapitre, de l'activité d'Iphicrate, nous semblent avoir tort ; il s'agit ici de l'activité physique. Ce défaut pouvait d'ailleurs être celui d'Iphicrate, comme il le fut de Vendôme, qui réparait tout un jour de bataille.

6. *Eurydice, mère de Perdiccas et de Philippe.* Le trône de Macédoine appartenait de droit à Perdiccas, après la mort de son frère aîné, Alexandre, qui n'avait régné qu'un an ; mais Pausanias, prince de la famille royale, qui avait été exilé, le lui disputa. Il avait un très-fort parti parmi les Macédoniens, et s'empara de quelques places ; heureusement pour Perdiccas, Iphicrate se trouva dans cette contrée, où l'avaient envoyé les Athéniens avec une flotte, pour reconnaître les lieux et disposer le siège d'Amphipolis. Eurydice le pria de venir dans son palais, et quand il fut arrivé, cette reine désolée prenant ses deux fils, et les remettant à Iphicrate, lui tint ce discours : « Souvenez-vous, Iphicrate, qu'Amyn-tas, père de ces deux enfans, aima toujours votre patrie, et vous adopta pour son fils : c'est donc une double obligation qui vous est imposée. L'attachement de ce roi pour Athènes vous fait un devoir de nous reconnaître pour vos amis, et sa tendresse pour vous exige

que vous regardiez ses enfans comme vos frères. » Iphicrate, touché de ces paroles, et fidèle à la reconnaissance, chassa l'usurpateur et rétablit le souverain légitime.

7. *Et fut absous.* Aristophon, capitaine athénien, l'accusa d'avoir trahi et vendu la flotte qu'il commandait. Iphicrate lui demande : Auriez-vous été homme à commettre une telle trahison ? Non, répondit Aristophon, je suis trop honnête homme pour cela. Eh quoi ! réplique l'accusé, ce qu'Aristophon n'aurait pas fait, Iphicrate l'aurait pu faire ! Non content d'employer pour sa défense la force des argumens, il voulut aussi employer celle des armes. « Celui qui a porté les armes pour le salut de sa patrie, dit-il alors, doit les prendre quand il s'agit de défendre sa propre vie. » Ces paroles justifient le moyen qu'il employa pour se faire acquitter. Il avait placé autour du lieu de l'assemblée des jeunes gens armés de poignards, qu'ils avaient soin de faire briller de temps en temps. Cette sorte d'éloquence pressante le fit absoudre.

## CHABRIAS.

1. *Se signala par une foule de traits mémorables.* Démosthènes dit qu'il prit dans sa vie dix-sept villes, soixante-dix vaisseaux ; qu'il fit trois mille prisonniers, dota le trésor public de cent dix talens, érigea un grand nombre de trophées, sans que les ennemis en eussent jamais érigé un seul pour l'avoir vaincu. Il ajoute que sous lui les Athéniens n'avaient pas perdu une seule ville, un seul vaisseau, ni même un seul citoyen. Cet éloge paraîtra peut-être exagéré. Démosthènes, dans sa harangue contre la loi de Leptine, vante surtout la valeur de Chabrias. Suivant Plutarque, ce général était lent à se décider ; mais il s'animait au moment du combat, et devenait alors téméraire.

2. *Pour y secourir Nectanabis dont il affermit la couronne.* Les faits ne sont pas racontés ainsi par plusieurs historiens. Rétablisons-les tels que les rapporte Xénophon. Tachos, roi d'Égypte, se disposant à attaquer le roi de Perse, Artaxerxès, demanda et obtint des Lacédémoniens un corps de troupes et Agésilas pour le commander : il promettait à ce vieillard plus qu'octogénaire de le nommer

généralissime de toutes ses forces; l'Athénien Chabrias s'était aussi donné à Tachos, mais sans être avoué de sa république, et le roi d'Égypte lui donna le commandement de l'armée de mer, conservant pour lui le commandement en chef. Agésilas, trompé dans son espoir, n'hésita pas à se déclarer alors pour Nectanabis, fils ou gendre, comme d'autres le disent, de Tachos, qu'il força de sortir de ses états et de se retirer à Sidon, d'où il se rendit à la cour du roi de Perse, qui, non content de lui pardonner sa faute, lui donna le commandement de ses troupes contre les rebelles. Dans le même temps, un troisième prétendant, de la ville de Mendès, voulut disputer la couronne à Nectanabis, à la tête d'une armée de cent mille hommes. Ce fut alors qu'Agésilas, de concert avec Chabrias, établit Nectanabis sur le trône, et se mit en mer pour retourner à Lacédémone.

3. *En Chypre il rendit le même service à Évagoras.* Artaxerxès, délivré de la guerre contre les Grecs, songea à terminer celle de Chypre, qui durait depuis plusieurs années; Évagoras régnait alors à Salamine, capitale de cette île. Ayant augmenté sa puissance, et comptant sur la protection des Athéniens, il travaillait à se rendre maître de l'île entière. Les habitans eurent recours au roi de Perse, qui, effrayé des progrès d'Évagoras, et songeant aux suites qu'ils pouvaient avoir, leur promit un prompt et puissant secours. Ce fut dans ces circonstances difficiles que Chabrias combattit pour le roi de Salamine, envoyé par les Athéniens, qui se montraient sans doute reconnaissans de l'hospitalité que ce prince avait accordée à Conon après sa fuite d'Ægos-Potamos.

4. *Et fut mis à la tête de leur flotte.* On ne saurait justifier cette action. La soif de l'or rendait Chabrias coupable de désobéissance à sa patrie : ainsi l'un des plus fameux généraux d'Athènes, et l'illustre Agésilas lui-même, se mettaient volontairement à la solde d'un barbare ! Ce n'était plus le siècle des Léonidas et des Aristides.

5. *Timothée habita Lesbos.* Lesbos, aujourd'hui *Mételin*, était une île renommée par ses vins. Horace les a dignement célébrés.

6. *Et Charès.* Charès était un mauvais général qui n'obtenait de commandemens qu'à force d'intrigues et de basses flatteries auprès de la multitude : c'était un autre Cléon. Dans une des assemblées

où l'on délibérait sur la guerre à faire à Philippe, la faction de Charès le proposait comme un excellent général. « Excellent, reprit Phocion, pour porter les bagages; » faisant sans doute allusion à ses formes athlétiques. Démosthènes et Eschine parlent souvent de lui dans leurs discours; mais c'est pour blâmer sa lâcheté, son incapacité et sa vie licencieuse..... Ils attribuent à sa faute la défaite de Chéronée.

7. *Sigée*, ensuite *Gaurkioi*, et aujourd'hui *Jeni-Hisari*, à quatre lieues nord-ouest de Troie. C'est sur le promontoire de Sigée que les Grecs élevèrent un tombeau à Achille, sur lequel son fils Pyrrhus immola Polyxène.

8. *Les Athéniens assiégeaient Chio*. La guerre Sociale s'ouvrit par le siège de Chio, aujourd'hui *Scio* ou *Chio*, île de la mer Égée : Charès commandait l'armée de terre, et Chabrias celle de mer : tous les alliés s'empressèrent de porter du secours à cette île. La mort de Chabrias est fort belle : on voit par sa conduite que s'il n'avait pas conservé la simplicité de mœurs des premiers temps, il avait toujours les mêmes principes d'honneur pour tout ce qui regardait la discipline militaire. Il était honteux chez les Grecs d'abandonner ses armes ou son bouclier.

## TIMOTHÉE.

1. *Il était éloquent*. Cicéron le cite, dans son traité de *Officiis*, comme orateur. Démosthène, dans un discours sur les affaires de la Chersonèse, cite un fragment d'une de ses harangues, plein de chaleur et d'une certaine acrimonie. Il était disciple d'Isocrate.

2. *Habile guerrier*. Il passait pour être encore plus heureux qu'habile : témoin ce tableau où il était représenté endormi et prenant des villes dans un filet. « Que serait-ce si j'étais éveillé? » dit-il en riant, à la vue de ce tableau.

3. *La soumission d'Olynthe*. C'est sans doute pendant la guerre Sociale : Diodore ne dit rien de positif à ce sujet; il nous cite seulement, dans cette guerre, Chio, Rhodes, Byzance, Cos et d'autres îles qui s'étaient révoltées contre les Athéniens. Démosthènes nous apprend, dans sa 2<sup>e</sup> Olynthienne, que Timothée marcha contre



Olynthe, aujourd'hui *Agiomama* ou *Saint-Mama*, près de l'enfoncement du golfe Toronaïque. Philippe de Macédoine prit Olynthe par trahison et la détruisit de fond en comble, après avoir fait égorger une partie de ses habitants.

4. *Contre Cotys*. Cotys, roi de Thrace, vivait vers l'an 356 avant J.-C. : il était très-cruel, et fut tué par un certain Python, après un règne de vingt-quatre ans.

5. *Il fit lever le siège de Cyzique*. Cyzique était une ville de la Mysie sur la Propontide. Ce fut à Cyzique que s'embarqua Anacharsis pour retourner en Scythie.

6. *Ariobarzane*. Ariobarzane était satrape de Phrygie pour le roi de Perse Artaxerxès Mnémon, qui le créa roi de Pont, après la mort de Mithridate son père. Oubliant les faveurs de son souverain, il se révolta contre lui et se joignit aux Lacédémoniens, ses ennemis. Il régna vingt-six ans et fut tué par son fils Mithridate second, qui lui succéda.

7. *Les villes d'Érichthon et de Sestos*. Ce passage paraît avoir été altéré, car la ville d'Érichthon n'est pas connue; on suppose qu'elle était dans la Chersonèse : les commentateurs ont substitué à ce nom ceux de Crithon ou Ctésiphon, villes de Raphlagonie.

8. *Le Macédonien Philippe*. C'est le père d'Alexandre-le-Grand; cette phrase révèle tout Philippe.

9. *Et Charès*. Nous avons parlé de ce Charès à la 6<sup>e</sup> note de la vie de Chabrias : l'inepte Charès opposé au rusé Philippe.... C'est ici surtout que l'on peut voir le vice des états républicains. L'envie écarte souvent du pouvoir le vrai mérite.

10. *Il se retire à Chalcis*, aujourd'hui *Égripo*, ou vulgairement *Négrepont*, ville principale de l'île d'Eubée.

11. *Jason*. Diodore de Sicile parle de la puissance de Jason, tyran de Phères, et de la guerre qu'il fit aux Locriens; puis, vantant ses talents militaires, il ajoute que s'étant attaché plusieurs peuples voisins, il conseilla aux Thessaliens de revendiquer l'empire de la Grèce.

12. *Le dernier âge des grands généraux d'Athènes finit avec Iphicrate*. Le premier âge fut donc celui de Miltiade, de Thémis-

tole, etc. Cornelius semble oublier Phocion qui chassa Philippe de l'Eubée.

## DATAME.

1. *Dont les actions sont pour la plupart peu connues.* Rien de plus vrai ; car excepté quelques mots de Diodore, de Polyen et de Frontin sur Datame, Cornelius est le seul qui ait sauvé de l'oubli ce rusé Carien, dont la vie est si intéressante. Il paraît, d'après le récit de cet auteur, qu'aucun capitaine ne surpassa Datame en audace, en valeur, en habileté à inventer des stratagèmes, en activité dans l'exécution de ses desseins, et surtout en présence d'esprit pour trouver des expédients dans l'occasion.

2. *Il servit d'abord auprès d'Artaxerxès.* Il s'agit ici du même Artaxerxès dont il est parlé dans la note 3<sup>e</sup> de la vie de Conon.

3. *De cette partie de la Cilicie.* Province de l'Asie Mineure, aujourd'hui la *Caramanie*.

4. *Qui avoisine la Cappadoce.* Pays d'Asie qui s'étend depuis le Pont-Euxin jusqu'à l'Arménie : elle est bornée à l'est par l'Euphrate, qui la sépare de cette contrée, et la partie contiguë au fleuve prend le nom d'Asie-Mineure.

5. *Qu'habitent les Leucosyriens.* Le nom de Leucosyriens (ou Syriens blancs) est donné par Hérodote aux Cappadociens en général, et en opposition aux Syriens proprement dits, qui s'étendaient au sud du mont Taurus.

6. *Contre les Cadusiens.* Après avoir terminé la guerre de Chypre, Artaxerxès en entreprit une autre contre les Cadusiens, qui habitaient les montagnes situées entre le Pont-Euxin et la mer Caspienne, au nord de la Médie. Il paraît que ces peuples avaient refusé de payer le tribut ordinaire; telle fut la cause de cette guerre.

7. *Marcha contre les peuples rebelles.* Autophradate était gouverneur de Lydie pour Artaxerxès. Diodore dit que ces peuples rebelles étaient les Lyciens, les Pamphyliens, les Ciliciens, les Syriens, les Phéniciens, et presque tous ceux qui habitaient les côtes de la mer; mais il est ici en contradiction avec Nepos, en disant qu'Autophradate était un des révoltés.

8. *De ce Pylémène.* Homère ne dit pas que ce fut par Patrocle qu'il fut tué, mais bien par Ménélas. Voyez au 5<sup>e</sup> chant de l'Iliade.

9. *Malgré la défection du satrape Ariobarzane.* Diodore de Sicile compte aussi ce satrape de Lydie parmi ceux qui s'étaient révoltés contre Artaxerxès avec les peuples dont nous avons parlé dans la note 6 : il était donc en pleine insurrection avant que Dattame poursuivît Thyus.

10. *Contre Aspis qui occupait la Cataonie.* Ville et contrée de l'Asie Mineure, entre la Cilicie et la Cappadoce, selon la description de Strabon, liv. XII.

11. *Et le confie à Mithridate;* fils d'Ariobarzane, de la perfidie duquel il fut victime, comme nous le verrons ci-après.

12. *Au camp d'Acé.* Ville de Phénicie, qui fut ensuite appelée *Ptolemaïs*, et qui est maintenant *Saint-Jean-d'Acre*.

13. *Le défilé qui sert d'entrée à la Cilicie.* Le fleuve Sacus, le *Seihoun*, qui prend sa source dans la Cappadoce, s'est ouvert au travers du Taurus un passage, formant ce défilé célèbre dans l'antiquité, sous le nom de *Pylæ Ciliciæ*, ou Portes de la Cilicie.

14. *Cardaces.* Polybe et Élien disent que les Cardaces étaient des peuples de l'Asie Mineure; mais je préfère l'interprétation de Strabon, qui dit que c'étaient des troupes accoutumées à vivre de pillage, d'après l'étymologie du mot chez les Perses.

15. *Dix mille Arméniens.* On divisait l'Arménie en grande et en petite : celle-ci est située au couchant de l'Euphrate; on ne saurait la séparer de la Cappadoce, dont elle fait partie. L'Arménie proprement dite s'étend depuis l'Euphrate jusqu'à la jonction de l'Arax avec le Cyrus, à peu de distance de son embouchure.

16. *Environ trois mille Aspendiens.* Peuples de la Pamphylie, dont nous avons parlé dans la 8<sup>e</sup> note de la vie de Thrasybule.

17. *Autant de Captiens.* Peuple inconnu.

## ÉPAMINONDAS.

1. *Épaminondas.* Cette Vie est d'autant plus précieuse que l'auteur s'y écarte de sa manière ordinaire; il y décrit moins les faits

qu'il ne peint les mœurs de son héros, par ses discours, ses maximes et sa conduite privée. C'est le genre de Plutarque, à qui cette Vie a pu servir de modèle. On voit cependant que Nepos craint de déplaire à ses lecteurs par sa nouvelle marche; aussi met-il en tête un avant-propos pour tracer le plan qu'il suivra.

2. *Et la danse est reléguée même parmi les vices.* On connaît le trait de Salluste contre cette dame romaine qui dansait mieux, dit-il, qu'il ne convient à une femme honnête.

3. *Lysis de Tarente.* On pourrait peut-être s'étonner de voir Cornelius placer le professeur de philosophie le dernier. Cicéron, Diogène Laërce et Diodore de Sicile font aussi mention de ce maître d'Épaminondas.

4. *Il étudiait encore avec ardeur le maniement des armes.* C'était le goût de la plupart des grands capitaines chez les anciens. Marius et Pompée, sous le poids des armes, couraient des heures entières dans le Champ-de-Mars; Pélopidas était aussi passionné que son ami pour les exercices du corps, mais il n'y joignait pas les études sérieuses de la morale et de la philosophie.

5. *Et celles de ses amis.* Il y avait cette différence entre Agésilas et son rival Épaminondas, que celui-ci tolérait patiemment les injustices de ses amis, l'autre les partageait avec une indulgence coupable; ce parallèle est loin d'être à l'avantage du Spartiate.

6. *Afin qu'il sût ce dont il était redevable à chacun.* Cette conduite avait un bon côté, c'était de montrer qu'il ne retenait rien de la souscription; mais elle avait aussi son mauvais côté: n'était-ce pas, en effet, humilier l'obligé que de le forcer ainsi à comparaître devant ses bienfaiteurs, dont la délicatesse même devait souffrir? *O vertu du paganisme, s'écriait Crevier, vous offrez toujours quelque chose d'imparfait!*

7. *Par Diomédon de Cyzique.* Voici comment Plutarque rapporte le fait: le roi de Perse ayant envoyé à Épaminondas trente mille dariques, le Thébain fit à Diomédon des reproches pleins de dureté et d'amertume, le blâmant d'avoir entrepris une si longue traversée pour corrompre Épaminondas: « Dites à votre roi, ajouta-t-il, que s'il veut agir dans l'intérêt des Thébains, je serai son ami, sans

exiger de salaire ; sinon , je serai son ennemi. » — Ces mémorables paroles rappellent l'âge d'or de la république romaine , alors que les Curius et les Fabricius refusaient les présents de Pyrrhus et des Samnites.

8. *Ou je vous livre aux magistrats.* C'est agir certainement en véritable ami ; remarquons en passant qu'une telle indulgence est rare parmi les féroces républicains de la Grèce.

9. *Avec les plus amples détails.* *Versus* ici veut dire ligne seulement ; les anciens avaient coutume de calculer la longueur d'un ouvrage par le nombre de lignes qu'il renfermait. C'est ainsi que Diogène Laërce compte les œuvres d'Aristote : γίνονται αἱ πᾶσαι μυριάδες στίχων τέτταρες καὶ τετταράκοντα πρὸς τοῖς πεντακίχλοις καὶ διακόσιοις ἑβδομήκοντα.

10. *Assez éloquent pour un Thébain.* Ces pauvres Béotiens étaient frappés pour ainsi dire de réprobation , quant à l'esprit. Nepos revient plusieurs fois sur cette idée humiliante pour leur amour-propre ; c'est sans doute dans l'intention de faire ressortir davantage le mérite de son héros.

11. *C'est par la guerre qu'on obtient la paix.* Salluste , dans le discours de Catilina à ses partisans réduits aux dernières extrémités , exprime une vérité non moins constante , et qui rentre dans celle de Cornelius , en disant : *nemo nisi victor, pace bellum mutavit* : le vainqueur seul peut faire succéder la paix à la guerre.

12. *Callicrate.* Xénophon dans le sixième livre de son histoire nous a conservé un discours de cet orateur aux Lacédémoniens ; il faut voir dans le brillant auteur du Voyage d'Anacharsis les détails de cette fameuse conférence , dont Nepos fait ici mention. Épaminondas , comme orateur , y parut dans toute sa gloire ; il terrassa les Spartiates avec leurs propres armes et par le laconisme ironique de ses réponses. Agésilas sortit , enflammé de colère , et la guerre fut résolue. D'autres historiens , entre autres Xénophon , rapportent ces faits à l'avantage du roi de Sparte.

13. *Oreste et Alcméon.* Tout le monde connaît la fable d'Oreste et de Clytemnestre sa mère , d'Œdipe et de Laius son père ; on

peut lire à ce sujet *l'Œdipe tyran*, de Sophocle, et *l'Oreste* d'Euripide.

14. *Mais ce fut à Sparte.* Artaxerxès envoya des ambassadeurs en Grèce pour engager les divers états qui se faisaient la guerre, à mettre bas les armes, en vertu du traité d'Antalcide : les conditions de cette paix étaient que les villes de la Grèce se gouverneraient toutes par leurs propres lois. Les Thébains et les Lacédémoniens ne s'accordèrent pas. Épaminondas fit dans cette occasion une harangue, non pour soutenir les intérêts seuls des Thébains, mais ceux de toute la Grèce, démontrant que la guerre, en augmentant la puissance des Spartiates, ruinait et affaiblissait celle des autres Grecs.

15. *A la bataille de Leuctres.* Nepos, qui se complait tant dans le développement des faits, aurait dû nous donner des détails sur cette bataille, le plus beau titre de gloire d'Épaminondas. Leuctres est un village de Béotie, non loin de Thespis.

16. *Dans les défilés.* Diodore dit qu'ayant levé leur camp, ils furent poursuivis dans de vastes plaines par Alexandre, tyran de Thessalie, dont la cavalerie fit beaucoup de mal aux derrières de leur armée.

17. *Quatre mois de plus que le peuple ne l'avait ordonné.* Ce grand homme pensait avec raison que si jamais il est des occasions de transgresser les lois, c'est surtout lorsqu'il s'agit du salut de l'état.

18. *Que la sentence fut conçue en ces termes.* Ce passage a paru obscur à la plupart des commentateurs, à cause du mot *periculo*, inusité; c'est à tort qu'on a voulu lui substituer *sepulchro* ou *peristylio*. Cujas nous donne l'explication du mot *periculum* qui a la même signification, dit-il, que le mot *index*; *ut in periculo suo inscriberent*, voudrait donc dire ici littéralement : *qu'ils écrivissent sur leur registre.*

19. *Sur le champ de bataille.* On peut rapprocher de cette noble défense du héros Thébain la réponse victorieuse de Scipion l'Africain : Romains, c'est à pareil jour que j'ai vaincu Annibal et les Carthaginois : allons au Capitole en rendre grâces aux dieux. »

20. *Malgré sa résistance.* La résistance dut être forte, car jamais les Grecs n'avaient combattu entre eux avec des troupes plus nombreuses. L'armée lacédémonienne était composée de plus de vingt mille hommes de pied, et de deux mille chevaux; celle des Thébains de trente mille hommes de pied, et de près de trois mille de cavalerie.

21. *Ne se maria jamais.* Ce fait est faux, si l'on en croit Plutarque et Polyen.

22. *Maîtres de la Cadmée.* La Cadmée était la citadelle de la ville de Thèbes, qui tirait son nom de celui de Cadmus, son fondateur.

## PÉLOPIDAS.

1. *Est plus connu des historiens que sa réputation n'est populaire.* Que veut dire Cornelius? que la famille de Pélopidas était ancienne et son nom historique, mais qu'il n'avait reçu récemment de l'état aucun de ces honneurs qui donnent l'illustration. Pélopidas était un homme de cœur et de résolution : la délivrance de Thèbes le prouve; mais il était bien inférieur, quant aux qualités morales, aux Épaminondas et aux Agésilas, ses contemporains.

2. *Conduisant une armée à Olynthe.* Olynthe, ville de Thrace, possédée par les Grecs originaires de Chalcide, avait secoué le joug des Lacédémoniens, après la guerre du Péloponnèse.

3. *Favorisaient les intérêts de Sparte.* Isménias et Léontide, tous deux polémarques et les premiers magistrats de Thèbes, étaient à la tête de deux factions opposées; le premier, pour lequel était Pélopidas, n'était point ami des Lacédémoniens, et voulait le gouvernement démocratique : le second favorisait l'oligarchie. Les choses en étaient là, quand Léontide proposa à Phébidas de s'emparer de la citadelle appelée Cadmée, et d'en chasser ceux qui étaient du parti d'Isménias. Phébidas, homme sans moyens, mais dévoré d'ambition, se prêta à cet acte d'hostilité, sans en prévoir les suites, tandis que les Thébains célébraient les fêtes de Cérés.

4. *Dans un festin.* Ce jour était la fête de Vénus que l'on célébrait au milieu des orgies.

5. *Ils se rendirent chez Charon.* Ce Charon était un homme de bien, courageux, et ferme dans ses résolutions, dit Plutarque.

6. *Qui leur avait prescrit le jour et l'instant.* Xénophon et Plutarque n'entrent pas dans ces détails. L'instant précis me paraît difficile à fixer, dans une pareille circonstance.

7. *Un excès de confiance.* Certes l'imbécille sécurité des magistrats thébains devait donner lieu à plus d'une réflexion; cependant l'auteur ne s'en permet qu'une seule : encore en demande-t-il excuse à ses lecteurs, tant il est jaloux de rester fidèle au plan qu'il s'est tracé.

8. *De la part de l'hierophante Archias.* Plutarque dit que cet Archias était l'hôte et l'ami du magistrat thébain; l'hierophante était chargé de présider à la cérémonie des fêtes d'Éleusis.

9. *Le bataillon sacré.* Ce corps d'infanterie était composé de trois cents hommes seulement.

10. *Pour hâter le rétablissement de Messène.* Il en est question dans la Vie d'Épaminondas; ce général conseilla aux Arcadiens et à d'autres alliés de repeupler Messène, que les Lacédémoniens avaient ruinée et qui était abandonnée depuis plusieurs années; il réussit à relever cette ville.

11. *Par le tyran de Phères.* Il faut voir dans Anacharsis comme Pélopidas, du fond de sa prison, exhortait l'épouse du tyran, qui était fille de Jason, à se montrer digne de sa naissance, en délivrant Phères du despote qui l'opprimait.

12. *Il tombe sous une grêle de traits.* Comme Épaminondas, Pélopidas eut la consolation de triompher en mourant. Mais sa mort est bien moins glorieuse que celle de son ami, qui portait le dernier coup à ces redoutables Spartiates, naguère encore la terreur de la Grèce.



## AGÉSILAS.

1. *Xénophon*. On pourrait dire que cet historien a porté trop loin son enthousiasme pour Agésilas ; il le préfère à tous les grands capitaines, même à Épaminondas. Ces éloges exclusifs blessent souvent la vérité historique.

2. *Plutôt le titre du pouvoir que le pouvoir même*. On sait qu'à Sparte les rois eux-mêmes étaient soumis à l'autorité des éphores ; nous voyons plus tard Agésilas se distinguer par son obéissance, et se faire gloire de s'abaisser sous l'empire de la loi : malgré cette dépendance, nous voyons les chefs de l'état trouver l'occasion d'acquiescer de la renommée par leurs talens civils ou militaires.

3. *Qui avaient jadis régné à Sparte*. Hérodote, Plutarque, Pausanias et Cornelius ne s'accordent pas sur ce point. Pour n'expliquer ici que ce qu'avance le dernier, nous dirons que Proclès, fils d'Aristodème, de la race d'Hercule, et frère d'Eurysthène, posséda avec son frère la souveraineté à Sparte : comme ils prétendaient tous deux à la couronne, on consulta l'oracle, qui répondit que deux rois du sang d'Hercule devaient régner dans Sparte ; ainsi Proclès fut le chef des rois nommés Proclides, et depuis Eurypontides, et Eurysthène fonda la famille des Eurysthénides, qui furent ensuite nommés Agides.

4. *Mais qu'il avoua à sa mort*. Plutarque dit qu'il céda aux prières et aux larmes de cet enfant ; les vœux d'Alcibiade, dont on le disait fils, furent déçus : il voulait que sa postérité régnât à Sparte ; mais les efforts de Lysandre exclurent du trône Léotyche.

5. *Tissapherne*. Ce satrape, en accusant le jeune Cyrus auprès d'Artaxerxès, fut cause de la guerre qui éclata ensuite entre les deux frères ; il fut enfin mis à mort par l'ordre de son souverain, à cause de sa perfidie envers Agésilas. Voyez à ce sujet Xénophon, *Histoire grecque*.

6. *Mais Agésilas tourna ses armes contre la Phrygie*. Xénophon ne s'accorde pas tout-à-fait avec Cornelius. Voyez le fait, *Histoire grecque*, liv. 111.

7. *Il la ramena à Éphèse.* Xénophon dit que le motif qui empêcha Agésilas de poursuivre son expédition fut que, pendant un sacrifice qu'il faisait, les entrailles de la victime annonçaient de mauvais présages; il faut croire qu'une autre raison arrêta ce grand capitaine.

8. *Les Béotiens avaient déclaré la guerre à Sparte.* Cette guerre fut appelée la guerre de Corinthe. Diodore et Xénophon rapportent que le roi de Perse avait gagné à prix d'or les chefs des villes grecques, pour les engager à déclarer la guerre aux Lacédémoniens. Elles cédèrent aux conseils et au crédit de Conon.

9. *Plût aux dieux que nos généraux eussent consenti à suivre cet exemple!* Ce trait paraît évidemment dirigé contre Jules César, qui, malgré l'ordre du sénat, et contre les lois, retint le commandement de l'armée; ce qui donna lieu à la guerre entre lui et Pompée.

10. *Les Béotiens et leurs alliés.* Ces alliés étaient les Argiens, les Corinthiens, les Eubéens, les Locriens: Agésilas fut blessé au combat de Coronée.

11. *Par l'armée d'Agésilas.* Il y a dans le texte *Agésilao duce*; cependant on doute qu'il fût présent à la bataille. Les historiens grecs disent qu'on vint lui apporter la nouvelle de la défaite des ennemis.

12. *Qui était sans remparts.* Platon, liv. vi de sa République; approuve la sagesse de cette institution: Aristote combat fortement cette opinion. On demandait à Agésilas pourquoi Sparte n'était point entourée de remparts: ses citoyens armés, voilà ses remparts, dit-il; il répondit encore à cette même question: ce ne sont ni les pierres ni le bois qui doivent servir de remparts aux villes, mais les vertus de ceux qui les habitent. — *Et ajouta, etc.* Le latin sous-entend *addidit*.

13. *Il soutint tous les tributaires du roi de Perse.* Voici ce que dit Xénophon à ce sujet: S'il est beau de haïr les Perses, parce qu'un de leurs anciens monarques a marché contre la Grèce pour la subjuguier, et que leur prince actuel se ligue avec les peuples qu'il croit pouvoir nuire le plus à notre pays, ou paie nos plus

mortels ennemis pour nous inquiéter, ou ne nous propose de paix que pour allumer la guerre entre nous, qui jamais fit plus qu'Agésilas pour soulever les différens peuples de la Perse, pour les appuyer dans leur révolte, ou, en général, pour occuper le monarque dans son empire, et le mettre hors d'état de nous attaquer? — *Qu'il ne différât en rien, etc.* Le texte sous-entend *domo*.

14. *Ce qui le rendait assez difforme.* Il avait cela de commun avec les plus fameux capitaines de l'antiquité : Philippe de Macédoine était boiteux; Annibal borgne, etc. — *Sur le rivage.* *Acta* est le mot grec ἀκτῆ qui a passé dans la langue latine.

15. *Au port de Ménélas.* Il mourut âgé de plus de quatre-vingt-quatre ans; il en avait régné quarante-un à Sparte; ses dernières années ne soutinrent pas la réputation qu'il s'était acquise dans les premières; et Xénophon a, comme son ami, quelquefois déguisé la vérité : on voit avec peine que sa partialité pour le roi de Sparte l'ait empêché de rendre justice à Épaminondas, qui lui était supérieur à tous égards.

## EUMÈNE.

1. *Il gagna la faveur de Philippe.* On peut dire qu'il la mérita. Nous verrons que ce sage favori répondit dignement à l'affection qu'eurent pour lui Philippe et Alexandre. La mort de ces deux princes ne fut point le terme de sa reconnaissance. Ses sentimens et sa conduite prouvent que la noblesse du cœur peut bien s'allier à l'obscurité de la naissance.

2. *Qu'on nommait gardes du corps.* Cornelius dit *quæ hetærice appellabatur*. Ce nom signifie, à proprement parler, en latin *socia*, c'est-à-dire une troupe composée des amis et des compagnons du roi. On peut consulter à ce sujet Diodore de Sicile, liv. XVIII, et ARRIEN, liv. VI, *De rebus gest. Alexandri*.

3. *Il avait remis son anneau à Perdicas.* Quelques seigneurs de la cour d'Alexandre lui demandèrent, un peu avant sa mort, à qui il laisserait l'empire : *au plus digne*, répondit-il. En même temps il donna à Perdicas l'anneau qu'il avait au doigt. Cette

préférence fit à ce capitaine d'autant plus d'envieux qu'il la méritait moins.

4. *Leonnatus*. Ce lieutenant d'Alexandre est peu connu. C'était un des chefs les moins dignes de la succession de ce grand roi; aussi le voyons-nous succomber bientôt sous ses vastes projets.

5. *Qui devaient suivre la mort d'Alexandre*. Ces guerres sont racontées dans le plus grand détail par Diodore de Sicile; Alexandre en mourant avait prédit qu'on lui ferait de sanglantes funérailles.

6. *L'opposant seul à tous ses ennemis d'Europe*. Quel plus bel éloge pourrait-on faire des talents d'Eumène. Perdicas l'oppose seul à tous ses ennemis d'Europe, de cette partie du monde qui triompha toujours des autres : c'est ce dévouement sublime d'Eumène qui causa tous ses malheurs.

7. *Les Macédoniens perdirent Cratère, leur général*. Ce combat, le plus beau fait d'armes d'Eumène, contribua surtout à lui attirer la haine des Macédoniens. Cratère et Néoptolème étaient deux de leurs plus illustres généraux. Ceux qui ont lu Quinte-Curce, et qui se rappellent les procédés cruels de Cratère envers le malheureux Philotas, trouveront sans doute Eumène trop généreux à son égard.

8. *Cratère tué*. Il respirait encore; on le verra plus bas : mais il mourut de ses blessures.

9. *Perdicas est tué près du Nil par Seleucus et Antigone*. Ainsi la victoire d'Eumène devint stérile par la mort de Perdicas. Tout semblait se plaire à confondre l'expérience de ce grand capitaine. Diodore rapporte qu'après ce combat plus de deux mille soldats de Perdicas périrent en traversant le Nil, que tout le camp fut en proie à la plus vive douleur, et que le reste de l'armée résolut de passer à Ptolémée, dans l'indignation que lui causa la conduite de Perdicas, qui fut égorgé dans sa tente par quelques cavaliers qui y pénétrèrent.

10. *Fut enveloppé par la multitude de ses troupes*. Le combat se donna à Orcynium, en Cappadoce. Eumène y fut battu et y perdit huit mille hommes. Ce fut par la trahison d'Apollonide, un des principaux officiers de sa cavalerie, qui, gagné par Anti-

gone, passa, au fort de la mêlée, dans le parti contraire. Le traître fut bientôt puni de sa perfidie ; car Eumène le prit et le fit pendre sur-le-champ.

11. *Il y fut bientôt assiégé.* Après avoir congédié presque tout ce qui lui restait de troupes, il se renferma, avec cinq cents hommes déterminés à périr, dans le château de Nora, situé sur les frontières de la Cappadoce et de la Lycaonie : c'était une place très-forte ; il y soutint un siège d'un an. Pendant le blocus, Antigone, qui voulait s'attacher ce grand capitaine, lui envoya un projet de traité de paix, avec une formule de serment dans laquelle il était à peine question d'Aridée et du fils d'Alexandre. Eumène le rectifia en y mettant les noms d'Olympias et des princes à la place de celui d'Antigone. Le siège de Nora n'empêcha pas Antigone de faire une expédition en Pisidie contre Alcétas et Attale : le premier fut tué et le second fait prisonnier.

12. *Il garda sa position.* Il y avait d'autant plus de gloire à Eumène de tenir tête à Antigone, et de ruiner tous ses apprêts et tous ses ouvrages, que celui-ci était loin de passer pour un général vulgaire. Ajoutons que son fils Demetrius, déjà grand, avait pu même dès lors avoir inventé plusieurs de ces machines de guerre auxquelles il fut redevable du surnom de Poliorcète. — *A l'approche du printemps, etc.* Il y a des éditions qui portent : *Tenuit autem se uno loco, quamdiu fuit hiems, quod castra sub divo habere non poterat, ver, etc.*

13. *Que le fils d'Alexandre se trouvât en âge de régner.* Quel sage conseil ! il n'ignorait pas à quels troubles est sujette la minorité d'un roi. Qu'il est beau de voir Eumène défendre la famille du héros macédonien, lorsque ses autres lieutenans se disputaient son vaste empire ! Mais il faut avouer que l'ambitieuse et cruelle Olympias était peu digne de trouver un aussi généreux protecteur.

14. *Pour le conjurer de venir au secours des enfans d'Alexandre.* Le ton de la lettre d'Olympias montre que cette femme superbe ne rougissait pas de descendre jusqu'à la prière. On peut y remarquer beaucoup d'adresse : connaissant toute la tendresse d'Eumène pour Philippe et Alexandre, ses bienfaiteurs, elle appuie sur ces noms, et paraît s'oublier elle-même.

15. *Entre autres, Peucestes, un des gardes de la personne d'Alexandre.* Dans sa dernière bataille contre Antigone, la cavalerie d'Eumène eut quelque désavantage par la lâcheté de ce Peucestes qui l'abandonna au fort de la mêlée; mais la phalange remporta une victoire complète.

16. *Et Antigone fut forcé de se replier avec perte.* Diodore rapporte que dans ce combat Antigone perdit trois mille sept cents hommes d'infanterie, cinquante-quatre de cavalerie, et qu'il eut plus de quatre mille blessés. Eumène n'eut de tués que cinq cents fantassins, quarante cavaliers, et de blessés que neuf cents hommes.

17. *La fumée de son camp fit soupçonner à Eumène son approche.* Voici ce que dit Plutarque au sujet de ces feux allumés dans le camp. Dans ce pays inculte et désert, les vents et les froids arrêtaient la marche de l'armée et lui faisaient éprouver des pertes : le seul remède à ces graves inconvéniens était d'allumer des feux. Les barbares qui habitaient les montagnes, étonnés de ces lueurs extraordinaires, envoyèrent des gens montés sur des chameaux en porter la nouvelle à Peucestes.

18. *Ainsi qu'on le pratique dans les camps.* Les anciens divisaient la nuit en quatre veilles, qui chacune, dans quelque saison de l'année que ce fût, comprenait trois heures. Polyen n'a pas manqué de parler de ce stratagème d'Eumène.

19. *Mais il profita peu de ce succès et de la victoire qu'il remporta.* Les chefs jaloux d'Eumène étaient Peucestes, Antigènes, Teutamus, Eudemus, Phedimus et d'autres encore; les soldats étaient les Argyraspides, les plus vieilles troupes qui avaient servi sous Philippe et sous Alexandre; malgré cette réputation de bravoure, et le serment qu'ils avaient fait à Eumène de ne point l'abandonner, ils se livrèrent à Antigone.

20. *Lorsqu'on l'eut fait mettre en prison.* Porus vaincu par Alexandre veut être traité en roi, et il l'est en effet. Antigone, maître de la personne d'Eumène, veut qu'on le regarde *comme un lion furieux, ou comme l'éléphant le plus terrible.* Quelle différence entre les sentimens du roi de Macédoine et ceux de son lieutenant!

21. *L'homme qui parlait ainsi.* Voici comment Plutarque trace le portrait d'Eumène : « D'une physionomie agréable, il ne ressemblait pas à un homme usé par les fatigues de la guerre, mais il avait un air doux et tout l'éclat de la jeunesse ; sa taille était bien prise, et sa figure régulière ; enfin, tout était si parfait en lui qu'il paraissait avoir été, pour ainsi dire, jeté au moule. » — *D'un extérieur noble.* Le latin ne semble pas bien lié en cet endroit ; qu'y a-t-il dans *dignitate honesta* et *figura venusta* qui doit confirmer ce qu'Eumène dit de sa propre valeur ?

22. *Là, presque tous les chefs.* La plus grande partie des chefs de l'armée, qui le craignaient, désiraient vivement sa mort ; mais Hearchus, Demetrius, fils d'Antigone, et quelques autres, désiraient le sauver.

23. *Il fut employé par Philippe.* Ce prince qui avait remarqué en lui, dès sa jeunesse, de rares qualités, se l'était attaché comme secrétaire, et avait mis en lui une confiance aveugle. Il ne fut pas moins en crédit sous Alexandre qui lui donna une grande marque d'estime et de considération, en lui faisant épouser une femme perse de la première distinction. Il est à remarquer que la place de secrétaire était bien plus considérée chez les Grecs, qu'elle ne le fut chez les Romains, et qu'elle ne l'est chez nous. C'est que celui qui occupait cet emploi était le confident des secrets de son maître, et non un simple rédacteur.

24. *Et le nom de roi et les insignes de la royauté.* Quel tableau ! On voit tous ces ambitieux lever le masque lorsqu'ils n'ont plus rien à redouter. Le seul Eumène était pour eux un obstacle, tant la réputation de cet illustre et vertueux capitaine avait su leur imposer. Ces insignes étaient le diadème, la pourpre et le sceptre.

## PHOCION.

1. *Phocion.* D'une naissance obscure, il fut disciple de Platon et de Xénocrate ; il fit ses premières armes sous Chabrias, dont il modéra plus d'une fois la fougue. Ce général lui dut la victoire navale de Naxos. Loin d'en être jaloux, Chabrias continua de lui

confier des missions importantes, et Phocion honora toujours sa mémoire. Toute sa vie politique fut dominée par la crainte de soumettre la fortune publique aux chances d'une guerre que ses concitoyens ne pouvaient soutenir long-temps.

2. *Des envoyés du roi Philippe.* Plutarque et Élien disent que de semblables propositions lui furent faites aussi par Alexandre. Ce jeune prince lui ayant envoyé cent talens (550,000 francs), Phocion demanda à ceux qui étaient chargés de cette commission, pour quelle raison et dans quelle vue leur maître le choisissait seul, parmi tant d'Athéniens, pour lui faire présent d'une aussi forte somme. « C'est, répondirent-ils, qu'Alexandre vous juge seul homme de bien et vertueux. — Qu'il me laisse donc, répartit Phocion, passer pour tel et l'être en effet. »

3. *On lui reprochait d'abord de s'être entendu avec Démade.* Démade avait des talens oratoires, mais son âme était vénale; cependant il osa reprocher au vainqueur de Chéronée l'indécence de sa joie. Phocion avait été envoyé en députation avec Démade vers Antipater, qui avait répondu qu'il n'accorderait la paix aux Athéniens qu'à condition qu'ils se livreraient à discrétion, et le laisseraient leur donner une constitution à son gré.

4. *Ne voulut pas même se mettre à la tête des combattans.* Nicanor trompa plutôt Phocion que Phocion ne trompa les Athéniens; il avait tant de confiance en ce capitaine qu'il croyait qu'il n'entreprendrait rien contre ses concitoyens : c'était au point que quand on lui disait de se défier de Nicanor, il méprisait ces avis, comme autant de calomnies. Bien plus, lorsque, par un décret du peuple, il fut ordonné aux Athéniens de prendre les armes, et à Phocion de marcher à leur tête, il n'en fit rien, tant que Nicanor ne se fut point porté vers le Pirée. Plutarque dit que pendant cette attaque de Nicanor, Phocion, accueilli par des huées et des sifflets, était voué au mépris général. On ne sait comment expliquer une pareille conduite.

5. *Le parti populaire favorisait Polysperchon.* Le fils de Polysperchon était venu avec une armée dans l'Attique, sous prétexte d'attaquer Nicanor, mais, dans le fond, pour s'emparer, s'il le pouvait, d'Athènes à la faveur de la division qui y régnait.



6. *Il reçut l'ordre de plaider sa cause devant le roi Philippe.* Ce Philippe était Aridée, frère naturel d'Alexandre-le-Grand, et qui fut déclaré roi de Macédoine, après la mort de ce prince; mais il n'avait guère que le nom de roi, comme on le voit d'après la réflexion de Cornelius.

7. *Sur la déposition d'Agnonide.* Ce qui pourrait affaiblir l'accusation dirigée contre Phocion, relativement au Pirée, c'est que Plutarque traite son dénonciateur Agnonide comme le plus méprisable des hommes. C'était un de ceux qui faisaient à Athènes, comme tant d'autres, le métier de calomniateur, et qu'on appelait *sycophantes*.

8. *On le transportait en voiture.* Plutarque attribue à un autre motif ce transport de Phocion; il dit que ce n'était point à cause de son âge, mais pour lui faire affront : ce qui appuie cette réflexion, c'est qu'on n'exclut de l'assemblée ni esclave, ni étranger, ni homme noté d'infamie; ce qui était odieux et contraire d'ailleurs aux lois. Quelqu'un ayant eu le courage de demander qu'on fit sortir les esclaves et les étrangers, la populace s'y opposa, criant qu'il fallait plutôt lapider ces partisans de l'oligarchie; Phocion, ne pouvant parvenir à se défendre, dit à haute voix qu'il se condamnait lui-même à la mort; mais il demanda qu'on épargnât les autres : on recueillit les suffrages, et tous furent condamnés à perdre la vie.

9. *C'est le sort ordinaire des grands hommes d'Athènes.* L'expression de grands hommes me paraît un peu orgueilleuse; mais elle est dans le génie des païens qu'un père de l'église appelle *animal gloriæ*. Au reste, qui ne pardonnerait cette exclamation à l'infortuné Phocion marchant au supplice? Quand il fut arrivé à la prison, quelqu'un de ses amis lui ayant demandé s'il n'avait rien à mander à son fils: « Qu'il oublie, dit-il, l'injustice des Athéniens. » Après ces paroles, il but la ciguë. Ses ennemis, non contents du supplice, firent ordonner que le corps de ce grand homme serait porté hors du territoire de l'Attique; mais on lui rendit les derniers devoirs sur les terres de Mégare. Plus tard, la république lui érigea une statue d'airain, et fit rapporter ses ossemens à Athènes, où on lui fit des funérailles aux frais de l'état.

## TIMOLÉON.

1. *Au jugement de tout le monde.* Il faut en excepter Polybe; mais les autres historiens vantent extrêmement les vertus de Timoléon. Ils exaltent sa douceur, sa modestie, sa simplicité, son désintéressement, surtout son invariable équité. C'est le grand homme de l'antiquité grecque qui a le plus de rapport avec Épaminondas; on dit même que l'impulsion secrète de sa nature lui avait fait prendre l'illustre Thébain pour modèle. Son expédition de Sicile le mit au rang des plus grands généraux; et s'il montra, dans sa jeunesse, toute la prudence d'un vieillard, il conserva aussi, dans ses dernières années, toute l'activité d'un jeune homme. — *Une servitude invétérée.* Elle avait duré plus de soixante ans. — *L'oppression des barbares;* c'est-à-dire des Carthaginois.

2. *Son frère Timophane.* Timophane s'était fait une cour d'hommes corrompus qui l'exhortaient sans cesse à s'emparer de l'autorité. Un courage aveugle et présomptueux lui avait attiré la confiance des Corinthiens, dont il commanda plus d'une fois les armées, et qui l'avaient mis à la tête de 400 hommes qu'ils entretenaient pour la sûreté de la police. Timophane en fit ses satellites, s'attacha la populace par ses largesses, et, secondé par un parti redoutable, il agit en maître, et fit traîner au supplice les citoyens qui lui étaient suspects. Timoléon avait sauvé les jours de son frère dans une bataille; il cherchait à faire oublier ses fautes, dans l'espoir de le ramener à la raison, et ce ne fut qu'après avoir inutilement employé les prières les plus vives, qu'il se décida à frapper un tyran dans un frère.

3. *Il se consulte avec un aruspice, etc.* L'aruspice se nommait Satyrus, selon quelques-uns, Orthagoras, selon d'autres. Le beau-frère de Timophane s'appelait Æschyle. Ces deux hommes vinrent le trouver avec Timoléon, afin de tenter une dernière fois de réveiller en lui les sentimens d'un citoyen. Un refus positif de sa part devait être le signal de sa mort. Il ne répondit que par l'ironie et la fureur; alors les deux amis lui plongèrent un poignard dans le sein. Plutarque dit que Timoléon, la tête couverte d'un pan de sons

manteau, fondait en larmes dans un coin de l'appartement. D'autres assurent qu'il eut part au meurtre. Quoi qu'il en soit, on lui intenta une accusation qui n'eut point de suite. Mais lui-même, se voyant désapprouvé du plus grand nombre, résolut de se laisser mourir de faim; détourné de ce projet par les instances de ses amis, il ne voulut pas du moins rester plus long-temps à Corinthe, et vécut près de vingt ans dans la mélancolie et la solitude. Le fratricide de Timoléon a fourni à Chénier et à Laharpe un sujet de tragédie.

4. *Dion périt à Syracuse, etc.* Voyez ci-dessus la Vie de Dion. Les Syracusains demandèrent du secours aux Corinthiens, parce que c'était d'eux qu'ils tiraient leur origine, comme il est dit au paragraphe III. Les Corinthiens résolurent de lever des troupes; mais comme ils balançaient sur le choix d'un général, une voix nomma par hasard Timoléon, et fut suivie à l'instant d'une acclamation universelle.

5. *Il fit la guerre à Icétas.* Icétas, l'un des amis de Dion, était chef des Léontins. Ceux de Syracuse avaient sollicité son appui; mais il ne songeait qu'à les asservir, et au moment où Timoléon préparait sa descente en Sicile, il venait de se liguier avec les Carthaginois. Il fut défait à Adranum, entre Tauromenium et Syracuse, quoiqu'il eût 5,000 hommes contre 1,200. — *Timoléon mit en fuite, etc.* Il n'avait que 6,000 hommes; les Carthaginois en avaient 70,000.

6. *Mamercus.* Tyran de Catane. Voyez PLUTARQUE, *Vie de Timoléon*, xxx et xxxiv.

7. *Les villes elles-mêmes.* Plutarque dit, en effet, que les chevaux paissaient sur la place publique de Syracuse. Outre les citoyens que le fer avait moissonnés, des émigrations successives avaient encore contribué à dépeupler la Sicile; mais lorsque Corinthe, secondant les vues de Timoléon, eut fait proclamer par des hérauts, aux jeux solennels de la Grèce, qu'elle reconnaissait l'indépendance des villes siciliennes, les anciens habitans accoururent en foule, ainsi que les étrangers, jaloux de jouir des droits de citoyen. Timoléon fit reflourir l'agriculture et le commerce; il remit aussi en vigueur les lois de l'état, après les avoir revues avec

Cephalus et Denys, deux de ses compatriotes qu'il avait appelés près de lui. — *Assez fort pour, etc.* Voilà le plus magnifique éloge qu'on puisse faire de Timoléon; il est si rare que le héros d'une révolution ne finisse point par en profiter pour lui-même! — *Cette modération était aussi un bon calcul.* Sans doute. Mais plutôt au ciel que l'intérêt personnel raisonnât toujours ainsi! le genre humain y trouverait son compte. — *Nul honneur ne lui manqua.* Les Syracusains lui firent accepter une maison dans leur ville, et, aux environs, une retraite agréable, où il vivait paisiblement avec sa femme et ses enfans, qu'il avait fait venir de Corinthe. Nous aussi nous avons vu des républiques prodiguer tous les témoignages de la vénération et de la reconnaissance à leur libérateur, à un moderne Timoléon.

8. *Lorsque l'assemblée du peuple se tenait au théâtre.* Chez plusieurs peuples de l'antiquité le théâtre servait de lieu d'assemblée.

9. *Il livra ses plus grandes batailles, etc.* Bayle, dans ses *Pensées sur la comète*, § XXVII, s'est attaché à faire disparaître le merveilleux de cette circonstance. « Le bonheur, dit-il, éprouvé par quelques princes, en certains jours, n'est pas un pur effet de leur fortune, qui ait affecté de les favoriser en un temps plutôt qu'en un autre : c'est une suite du choix qu'ils ont fait de certains jours pour y entreprendre les choses les plus importantes..... Il n'y a rien d'extraordinaire que Timoléon ait été victorieux le jour anniversaire de sa naissance, et qu'ayant persuadé à ses troupes que c'était le jour favori de sa fortune, elles aient toujours donné sur l'ennemi, ce jour-là, avec cette ardeur et cette confiance qui sont un des principaux instrumens de la victoire. A quoi il faut ajouter que les ennemis s'étonnent beaucoup plus, quand ils croient être attaqués sous des auspices favorables à l'agresseur. »

10. *Enfin, mes vœux sont exaucés. Voti damnari* signifiait littéralement être tenu d'acquitter un vœu qu'on avait fait. — *Après sa mort, etc.* Quand le corps fut mis sur le bûcher, un héraut lut à haute voix le décret suivant : « Le peuple de Syracuse, en reconnaissance de ce que Timoléon a détruit les tyrans, vaincu les barbares, rétabli plusieurs grandes villes et donné des lois aux

Siciliens, a résolu de consacrer deux cents mines (18,000 fr.) à ses funérailles, et d'honorer tous les ans sa mémoire par des combats de musique, des courses de chevaux, et des jeux gymniques. »

## DES ROIS.

1. *Leurs actions ont été racontées à part.* On ignore si Nepos désigne en cet endroit un ouvrage composé par lui-même, ou bien s'il veut dire seulement qu'il existe des histoires particulières de tous les monarques célèbres.

2. *Cyrus.* C'est le grand Cyrus, fils de Cambyse et petit-fils d'Astyage, qui fit passer l'empire des Mèdes aux Perses, et que Xénophon a choisi pour le héros de son roman politique. — *Darius, fils d'Hystaspe.* Celui dont il est question dans la Vie de Miltiade.

3. *Les deux Artaxerxès, etc.* Artaxerxès Macrochir ou Longue-main était fils de Xerxès; Artaxerxès Mnémon était frère de Cyrus-le-Jeune.

4. *Il avait perdu son épouse, etc.* Parysatis, sa mère, avait empoisonné son épouse Statira: il se contenta de reléguer la coupable à Babylone.

5. *Le dernier mourut de maladie, etc.* Sa maladie fut causée par les excès du vin. — *Philippe fut tué, etc.* Pausanias était un jeune Macédonien, de sang noble: il assassina Philippe, parce que celui-ci avait refusé de lui faire rendre justice d'un outrage. — *Denys l'Ancien.* Cornelius fait ici un éloge bien brillant du tyran de Sicile: tous les historiens ne sont pas d'accord avec lui.

6. *Antigone.* Nous l'avons vu figurer dans la Vie d'Eumène. — *Demetrius.* Surnommé Poliorcète ou le preneur de villes. — *Lysimaque.* L'un des gardes-du-corps d'Alexandre-le-Grand. — *Seleucus.* Surnommé Nicator. — *Ptolemæus.* Fils de Lagus et surnommé Soter. — *Ce dernier eut le même sort, etc.* Ce ne fut qu'après la mort de Demetrius que Lysimaque en vint aux mains avec Seleucus. — *Le beau-père, etc.* La maladie dont il mourut fut causée par son inaction et par les excès de la table. — *Ptolémée Ceraunus.* C'était le fils de Ptolémée, ci-dessus mentionné. Le surnom de

Ceraunus lui fut donné pour désigner la fougue de son courage. Nous disons de même d'un brave et impétueux guerrier : c'est un foudre de guerre.

## AMILCAR.

1. *Amilcar, surnommé Barcas, était fils d'Annibal.* Un moderne aurait rappelé d'abord qu'Amilcar était père d'Annibal, parce qu'en effet ce n'est pas là un de ses moindres titres à la célébrité ; mais on a pu voir que Cornelius nomme toujours le père du héros dont il écrit la vie. Valère-Maxime et Orose font mention d'un Annibal qu'on croit être le même que celui dont il est ici question. — *La ville d'Éryx.* Elle est située sur la montagne de même nom. — *Jusqu'à ce qu'il les vit, etc.* Le mot *donicum*, employé dans le texte, est un terme d'ancienne latinité : on le trouve dans Lucrèce et dans Plaute.

2. *Une guerre intestine.* Polybe a donné beaucoup de détails sur les causes, les auteurs et les évènements de cette guerre. Elle durait déjà depuis plusieurs années, lorsqu'Amilcar fut choisi par les Carthaginois pour en réparer les désastres. — *Les troupes soldées.* C'était un confus ramas de Gaulois, d'Espagnols, de Liguriens, d'Africains, etc. — *La faim en fit périr, etc.* Ils mangeaient les morts, les prisonniers, les esclaves ; ils en vinrent même à se dévorer mutuellement.

3. *Amilcar... se fit donner le commandement de l'armée d'Espagne.* Zonaras prétend qu'il passa en Espagne contre la volonté des magistrats de Carthage. — *Le magistrat chargé de surveiller les mœurs.* C'était un censeur public, comme celui des Romains. Quelques interprètes pensent que par *præfectus morum* il faut entendre un instituteur chargé d'enseigner la morale au jeune Annibal, et de surveiller ses penchans : ils appuient leur opinion sur ce que la chose se passe en Espagne. Mais le magistrat de Carthage ne pouvait-il donc pas faire arriver ses injonctions en Europe, et les chefs de l'armée cessaient-ils d'être sujets à son autorité ?

4. *Il eut le commandement.* Annibal n'était pas encore en âge de conduire les armées. Quant aux exploits d'Asdrubal, Polybe en

parle avec détail. Ce successeur d'Amilcar garda le commandement en chef pendant huit ou neuf ans. *Lorsqu'il eut été assassiné, etc.* Il fut tué publiquement par un barbare qui voulait venger sur lui la mort de son maître.

5. *De grandes victoires.* On peut consulter à ce sujet Polybe, Diodore, Appien et Zonaras. — *Annibal, son fils.* Il en avait encore trois autres : c'était, disait-il, quatre lionceaux qu'il nourrissait pour la ruine des Romains.

## ANNIBAL.

1. *Annibal ne fut pas moins supérieur, etc.* Un pareil aveu, dans la bouche d'un Romain, est bien glorieux pour Annibal, et cet hommage rendu à la vérité honore en même temps la bonne foi de l'historien. Cornelius, en effet, aurait pu chicaner en cette occasion ; il aurait pu dire que, quand même on déclarerait Annibal supérieur à tous les capitaines, encore faudrait-il bien mettre au dessus de lui Scipion son vainqueur. C'est ainsi que de notre temps on a dit que lord Wellington était le plus grand général d'un siècle où Bonaparte avait existé ; mais cette manière de juger les hommes est souvent fautive, et l'on ne surprend pas la conscience du genre humain. Au reste, Annibal cédait de lui-même le pas à Alexandre et à Pyrrhus. — *Il fut vainqueur dans tous les combats, etc.* Tite-Live dit pourtant que Marcellus lui fit essuyer une défaite. — *Une faction jalouse.* Hannon était à la tête de ses ennemis et de ses détracteurs. — *Il eût peut-être fini, etc.* Remarquez tout ce qu'a de dubitatif l'expression latine, *videretur potuisse, il semblerait avoir pu* : l'amour-propre national craint d'appuyer sur cette idée.

2. *Son cœur, à défaut de son bras, etc.* Nous avons ajouté ces mots, *à défaut de son bras*, comme un développement qu'on ne pouvait sous-entendre en français, et qui était nécessaire à la clarté de la phrase. Nepos fait bien sentir en cet endroit que la haine d'Annibal contre les Romains était le sentiment dominant de son existence, et l'objet exclusif de ses pensées. Lorsque cet infatigable adversaire ne peut plus lutter corps à corps avec eux,

il les combat encore dans ses souhaits, dans ses espérances. L'expression, *animo bellare*, comprend aussi, comme l'indique le commencement du paragraphe suivant, les démarches que faisait le Carthaginois fugitif auprès des rois étrangers, pour susciter des ennemis à Rome.

3. *Philippe*. Fils de Demetrius, roi de Macédoine, et père de ce roi Persée, que Paul-Émile vainquit et fit prisonnier. — *Antiochus*. Roi de Syrie, surnommé le Grand. — *Des ambassadeurs romains.... employèrent de sourdes manœuvres*. D'autres entendent par *consiliis clandestinis* des entrevues secrètes que les députés de Rome se seraient ménagées avec Annibal, afin de persuader à Antiochus que le Carthaginois était d'intelligence avec eux.

4. *Quand Asdrubal eut été tué, etc. Voyez ci-dessus la note 4 de la Vie d'Amilcar*. — *Il subjuga tous les peuples de l'Espagne*. Ses victoires sur les Romains ont effacé cette conquête; mais ce ne fut pas sans doute là un de ses moindres exploits : les peuples de la Péninsule ont toujours impatiemment supporté la domination étrangère, et courageusement défendu ou reconquis leur indépendance. Le peu de mots consacrés par notre auteur à décrire les préparatifs d'Annibal suffirent pour faire apprécier l'activité de ce redoutable génie.

5. *Personne, etc.* Il est constant que des armées gauloises avaient plus d'une fois franchi ces montagnes. Quoi qu'il en soit, le nom d'Apennins (*Alpes pœninæ*) leur vient du passage d'Annibal et de son armée. — *Hercule*. Le texte dit l'Hercule grec, afin de le distinguer des autres Hercules, Égyptien, Tyrien, etc. Ce passage d'Hercule à travers les Alpes n'est pas mieux prouvé que les autres exploits de ce héros fabuleux; mais les poètes ne l'ont pas moins célébré. Silius Italicus a dit dans la même occasion que Cornelius :

*Primus inexpertas adiit Tirynthius arces.*

Alcide le premier franchit ces hautes cimes.

On croit que le *Saltus Graius* était ce qu'on nomme à présent le mont Saint-Bernard, lieux illustrés de nos jours par une expédition non moins fameuse que celle d'Annibal. — *Il s'ouvre de nouveaux chemins*. On connaît l'anecdote plus que suspecte du vinaigre employé à la dissolution des rochers.



6. *Il s'était déjà trouvé aux prises, etc.* Notre auteur est le seul qui fasse mention de cette première bataille gagnée par Annibal sur Cornelius Scipion : les autres historiens disent seulement que les Carthaginois se battirent avec les Gaulois alliés des Romains, sans que Scipion et son armée fussent présents à l'affaire. — *Il eut encore à lui disputer, etc.* Clastidium était un bourg où les Romains avaient fait de grands approvisionnement de blé. Du reste, Polybe et Tite-Live ne s'accordent pas ici avec Nepos : ils rapportent qu'Annibal s'empara de Clastidium par surprise, et cela, après la journée du Tésin. — *Scipion vint le chercher, etc.* Les deux historiens déjà nommés prétendent que Scipion était absent en cette rencontre, à cause de ses blessures, et que le consul Tiberius Sempronius Longus combattit seul. — *De là, etc.* Il y a encore ici des différences entre Nepos et les autres écrivains. — *Et le tua.* Il ne faut pas entendre cela littéralement : ce ne fut pas de la propre main d'Annibal que périt Flaminius. — *Il vainquit, dans une seule bataille, etc.* C'est la fameuse journée de Cannes, qui coûta la vie à cinquante mille Romains.

7. *Après cette victoire.* L'expression *pugna pugnata* est un hellénisme dont on trouve une multitude d'exemples chez les Latins. Bossuet a dit dans notre langue : *Dormez votre sommeil, grands de la terre.* — *Il donna le change.* *Verba dare* est une locution proverbiale, qui répond à peu près à l'expression française, *en donner à garder.* — *Qui partageait le commandement avec le dictateur.* Cornelius rappelle cette circonstance, parce que c'était une nouveauté dans la distribution des pouvoirs.

8. *Quoiqu'absent, etc.* Magon commandait à sa place, et lui envoya aussitôt le corps du consul. — *Tant qu'il fut en Italie.* Il paraît qu'il y resta environ vingt ans. — *Aucun général ne lui résista en bataille rangée.* D'autres comptent pourtant quelques rencontres, où les Romains se soutinrent contre ce terrible ennemi.

9. *Ce capitaine, jusque-là invincible, etc.* Voyez la note 1. — *Publius Scipion.* C'est le premier Africain, celui qui, tout jeune encore, sauva les jours de son père, dans cette bataille livrée sur les rives du Pô, dont il a été parlé ci-dessus. — *Une trêve.* On conjecture que *præsentiarum* est une contraction de *præsentiarum earum*.

10. *Les Carthaginois firent la paix avec les Romains.* Annibal lui-même le leur conseilla, vu l'épuisement de sa patrie. — *Plusieurs expéditions en Afrique.* On peut en chercher le détail dans Appien. — *Son frère Magon.* Selon Tite-Live, Magon, à cette époque, était mort des suites d'une blessure.

11. *Il avait déjà été roi, etc.* On suppose qu'il s'agit en cet endroit de la dignité de *suffète* : les *suffètes* étaient les premiers magistrats de Carthage. Mais ce qui semble difficile, c'est de fixer l'époque où Annibal a pu être revêtu de cette dignité. Nous l'avons vu, dès l'âge de neuf ans, partir avec son père pour l'Espagne ; après la mort d'Amilcar, il devint commandant de la cavalerie, et après celle d'Asdrubal, général en chef de l'armée carthaginoise. Alors il employa trois ans à subjuguier l'Espagne, puis il passa en Italie, où il demeura, comme nous l'avons dit, une vingtaine d'années. Dans tout cela, on ne voit point de place pour la charge annuelle qu'il a dû exercer, à moins que ce titre de *rex* n'ait pas été une magistrature purement civile et qu'il ne faille entendre par là la promotion d'Annibal au grade de chef militaire. En temps de guerre, un consul romain exerçait ses fonctions dans les camps : il en était peut-être de même des *consuls* de Carthage. — *Les Carthaginois envoyèrent, etc.* Voilà un des plus grands exemples d'ingratitude qu'on puisse trouver dans l'histoire.

12. *Annibal revint en Afrique, etc.* Tite-Live et Appien s'éloignent de notre auteur en cette occasion ; ils disent qu'Annibal se contenta de déléguer un certain Ariston, avec des instructions verbales.

13. *Il aurait disputé l'empire, etc.* Annibal pensait qu'on ne pouvait vaincre les Romains que dans Rome même. Antiochus n'était pas non plus éloigné de cet avis : mais il craignait, en le suivant, de céder tout l'honneur de la victoire à son allié ; ceux qui l'entouraient l'en dissuadaient aussi, craignant d'être éclipsés par le capitaine étranger. — *Malgré l'extravagance, etc.* Antiochus avait une armée plus brillante que capable de vaincre. Il donnait d'ailleurs à ses troupes l'exemple du luxe et de la mollesse, et Annibal ne lui dissimula pas sa pensée à ce sujet. Le roi lui montrait son armée toute resplendissante d'argent et d'or, et lui

demandait : « Croyez-vous bien qu'une telle armée puisse suffire aux Romains? » — « Oui, répondit Annibal, elle leur suffira, quelle que soit leur avarice. »

14. *Après la défaite d'Antiochus, etc.* Ce prince fut forcé de faire la paix, de céder l'Asie aux Romains, de rendre les vaisseaux pris sur eux, ainsi que les captifs et les transfuges, et d'indemniser ses ennemis des frais de la guerre.

15. *Il remplit de plomb, etc.* Orœtès, dans Hérodote, emploie un semblable moyen pour tromper Polycrate, et c'est là peut-être qu'Annibal en puisa la première idée.

16. *Entièrement dévoué aux Romains.* Valère-Maxime en dit autant, II, 2 : « Asiæ rex Eumenes, amantissimus nostræ urbis. » Il est encore appelé φιλορώμαιος par Plutarque, *Vie de Caton l'Ancien*, 8. Attale son fils l'imita; car il institua le peuple romain son héritier.

17. *Un héraut... avec un caducée.* On connaît la forme du caducée : dans les occasions comme celle-ci, on le plantait à la proue, et c'était signe qu'on demandait à parlementer.

18. *Et regagnèrent leur mouillage.* On peut voir, au sujet de l'expression *castra nautica*, ce que nous avons dit dans la *Vie d'Alcibiade*, § 8.

19. *Rome aurait toujours à craindre, etc.* Cette terreur des Romains, qui ne craignent pas d'employer de lâches moyens pour se saisir d'un vieillard errant et banni, semble grandir encore l'imposante figure de leur adversaire. — *Pour l'engager, etc.* Plutarque et Appien prétendent que l'ambassade des Romains n'avait pas pour motif l'inquiétude causée par Annibal, et qu'on ne le découvrit que par occasion. — *Vous trouverez sans peine, etc.* On voit qu'il y a un mot de sous-entendu dans le texte, comme *addens, subjiciens*. — *Un château.* Qu'on appelait Libyssa.

20. *Un esclave, etc.* On sait que c'est là souvent en latin la signification du mot *puer*; παῖς s'emploie de même en grec.

21. *Du poison, etc.* Quelques écrivains disent qu'il le portait renfermé dans un anneau. Tite-Live rapporte les dernières paroles d'Annibal. « Délivrons les Romains de leur longue inquiétude, puisqu'ils ne peuvent attendre la mort d'un vieillard, etc. »

22. Il y a apparence que la mort pouvait seule arrêter l'infatigable activité de ce capitaine à jamais célèbre. Quant à l'âge de soixante-dix ans que lui donne Cornelius à l'époque de son trépas, c'est une chose douteuse et contestée; on croit qu'il mourut quelques années plus tôt. Justin observe que les trois plus grands capitaines d'alors moururent la même année, Annibal, Philopémen et Scipion l'Africain.

23. *Silenus*. Tite-Live et Cicéron nous ont également conservé le nom de ce compagnon d'armes d'Annibal. — *Sosilus*. Au rapport de Diodore, ce Sosilus avait divisé son histoire d'Annibal en sept livres.

## CATON.

1. *Caton*. On l'appelait *Priscus*, l'*Ancien*, dans sa patrie; lorsqu'il fut venu à Rome, on lui donna le surnom de Caton, d'un ancien mot, *catus*, qui signifie *sage*, *habile*. — *De la ville municipale de Tusculum*. Les villes municipales étaient celles qui avaient le privilège de se gouverner d'après leurs lois et coutumes particulières. — *Le sort le donna pour questeur, etc.* Le questeur, dans les armées, était chargé de la partie financière, et surveillait le partage du butin. — *Il exerça l'édilité, etc.* Les édiles étaient ainsi nommés, parce qu'ils veillaient à l'entretien des bâtimens publics et privés, *œdium*. L'approvisionnement de Rome et l'intendance des jeux entraient aussi dans les attributions de leur charge. — *Nommé ensuite préteur, etc.* Le préteur était un magistrat civil; chaque province avait le sien.

2. *Le poète Ennius*. Il fut un des écrivains qui répandirent les premiers parmi les Romains l'amour des lettres et le goût de l'étude; c'est de lui, dit-on, que Caton, dans sa vieillesse, apprit la langue grecque. Ennius avait composé un poème sur la seconde guerre punique, dont il ne reste que quelques fragmens cités par divers auteurs. On sait que Virgile disait qu'il trouvait de l'or dans le fumier d'Ennius; Ovide le représente comme un grand homme à qui il n'avait manqué qu'un siècle plus cultivé :

*Ennius ingenio maximus, arte rudis.*

3. *Le gouvernement de l'Espagne cétérieure lui étant échu.* On jetait les noms des consuls dans une urne, et les provinces étaient tirées au sort.

4. *Il ne put déterminer le sénat, etc.* Plutarque prétend le contraire, *Vie de Caton*, 11.

5. *Se montra rigoureux, etc.* C'est pour cela qu'on l'appela par excellence Caton le Censeur. — *Il sévit, etc.* Il fit chasser du sénat L. Quintius Flaminus, personnage consulaire, et six autres patriciens. — *Les attaques des mécontents, etc.* Il paraît qu'il faut entendre ce passage des nombreuses accusations qu'on lui intenta; on prétend qu'il fut cité en justice quarante ou cinquante fois. D'ordinaire pourtant le mot *tentare*, s'appliquant à une personne, signifie plutôt, *chercher à corrompre, à séduire.* — *La gloire de ce vertueux Romain, etc.* Sauf certaine tradition qui l'accuse d'avoir retrempé plus d'une fois sa vertu dans le vin.

6. *C'était un cultivateur industriel.* Il a composé un ouvrage sur l'agriculture, qui fait partie du *Rei Rusticæ scriptores.* — *Un orateur estimé.* Plutarque assure qu'il fut qualifié de *Démosthène romain.* Cicéron loue ses harangues, mais avec les restrictions exigées par l'inculte rudesse de l'époque où Caton les composa. — *Et le cinquième, la seconde.* Caton mourut au commencement de la troisième guerre punique, guerre que lui-même avait provoquée. Salluste affectait de prendre de vieux mots dans les histoires de Caton. •

## ATTICUS.

1. *T. Pomponius Atticus, etc.* La famille Pomponia tirait son origine ou du père ou du fils de Numa, qui tous deux se nommaient Pomponie. — *Le titre de chevalier.* Les chevaliers étaient à Rome un ordre mitoyen entre les grands et le peuple; les marques de leur dignité étaient un anneau d'or et un cheval fourni par la république. — *Pour l'époque où il vivait.* Les richesses de l'Asie n'avaient pas encore été transportées à Rome.

2. *L. Torquatus.* Cicéron a loué son éloquence et ses vertus. Il périt dans la guerre civile.

3. *Il perdit son père de bonne heure.* Il faut remarquer l'expression latine *mature decedere*, qui semblerait signifier le con-

traire de ce qu'elle exprime. — *Jeune encore.* A l'âge de vingt-trois ans.

4. *P. Sulpicius.* C'était un orateur fameux, et un homme d'un caractère violent; il soutenait le parti de Marius, et fut tué par ordre de Sylla.

5. *La faction de Cinna.* Cinna, consul, avait été chassé de Rome : il y revint avec Marius, et tous deux se vengèrent de leurs ennemis.

6. *Ne voulant point que son patrimoine, etc.* On vendait en effet les biens des proscrits et même des simples absens.

7. *Ils voulaient le faire citoyen, etc.* On n'accordait cette distinction qu'à ceux qui avaient rendu d'éminens services à l'état.

8. *Pour patrie et pour souveraine.* Beaucoup d'éditions portent *domum*. Nous avons préféré *dominam*, qui nous semble mieux convenir à la forme de la phrase et mieux compléter la pensée. En effet, *patria* et *domus* ne sont pas deux choses assez différentes pour qu'il ait fallu employer cette construction, *eandem habere et patriam et domum*.

9. *A son retour d'Asie, etc.* Sylla venait d'achever la guerre de Mithridate, et marchait contre son rival Marius.

10. *Et lorsque ce grand homme s'enfuit, etc.* Avant que Clodius l'eût fait bannir, Cicéron, qui avait attaqué Chrysogonus dans sa harangue pour Roscius d'Amérie, et qui redoutait le ressentiment de Sylla, se retira à Athènes.

11. *L. Lucullus.* C'est ce Lucullus qui avait rapporté d'immenses richesses de la guerre contre Mithridate, et qui s'était rendu célèbre par un luxe sans exemple. — *Des trois quarts de son bien.* Valère-Maxime dit qu'Atticus recueillit la totalité de la succession.

12. *Alors le premier de nos orateurs.* Quintilien a dit d'Hortensius : « Il fut long-temps à la tête de nos orateurs; un moment il partagea le sceptre avec Cicéron; puis, il ne tint plus jusqu'à sa mort que le second rang. »

13. *Sa capacité.* D'autres entendent *sa dignité de chevalier romain*: mais il nous semble qu'en cette occasion, c'est rappeler le terme de *dignitas* à sa signification la plus pure et la plus latine, que de l'expliquer par *le mérite qui rend digne des honneurs*.

14. *Il n'acheta jamais de biens confisqués.* On sait qu'on se servait d'une pique pour marquer les ventes faites publiquement et aux enchères. De là les expressions *hastæ subjici, sub hasta venire, etc.*

15. *Usant du privilège de son âge, etc.* Comme sexagénaire, il était dispensé de porter les armes. — *En ne l'allant pas joindre.* D'autres éditions portent *conjunctum*, ce qui peut s'expliquer par un lien de parenté qui existait entre Pompée et Atticus : le dernier tenait, par sa mère, aux Cécilius, et les Cécilius étaient alliés à la famille Cornelia, où Pompée avait pris sa femme. — *Au grand mécontentement, etc.* Pompée avait déclaré qu'il tiendrait pour ennemis tous ceux qui ne viendraient pas dans son camp.

16. *Le meurtre de César.* Il avait pris le titre de dictateur perpétuel. Ce fut l'an 708 de Rome qu'il expira, frappé de vingt-trois coups de poignard. — *Des deux Brutus.* Marcus et Decimus. — *De tous les jeunes gens de son âge.* On voit par ce passage que les termes latins qui désignent les différens âges de la vie humaine ont une grande latitude : Brutus, que notre auteur qualifie d'*adolescens*, avait alors quarante-deux ans.

17. *Pour récompense d'un forfait.* Nous avons traduit cette phrase dans le sens que le texte semblait offrir. Mais nous sommes surpris, à vrai dire, que Cornelius, ennemi déclaré de la tyrannie, veuille jeter en cet endroit quelque chose d'odieux sur la conduite de Brutus et de Cassius, et qu'il ait l'air de nous montrer ces meurtriers recevant le salaire du sang qu'ils ont versé. Peut-être est-ce par suite de la même réflexion que d'autres préfèrent la conjecture de Cujas, *dicis causa*, qui signifie, *pour la forme*.

18. *La guerre de Modène.* Cette guerre fut causée par le testament de César; les contendans étaient Marc-Antoine et Octave.

19. *Antoine avait quitté l'Italie.* Il gagna la Gaule citérieure, et, chassé de ce pays, il traversa les Alpes pour se joindre à Lépidus. — *Les ennemis, etc.* Cicéron, comme on sait, ne fut pas le moins ardent. — *Et cherchaient à signaler leur zèle, etc.* Quelques éditions portent *commoditatem* au lieu de *commendationem*. Cette dernière leçon nous semble préférable. C'est bien là en effet ce qui arrive dans les révolutions politiques : les déserteurs d'un parti sont toujours plus violens que les autres; il faut qu'ils fassent

croire à leur bonne foi, et il y a entre eux lutte d'ardeur et de bassesse.

20. *P. Volumnius*. Il était préfet des ouvriers et intimement lié avec Antoine. — *Cette conduite déplaisait, etc.* D'autres éditions portent *sensus ejus* au lieu de *sensim is*.

21. *A l'arrivée des triumvirs*. C'était le second triumvirat, composé d'Antoine, d'Octave et de Lépide.

22. *A peine sorti de l'abîme, etc.* On peut remarquer, en passant, que le verbe *emergere*, ordinairement neutre, est ici employé activement.

23. *En Épire*. C'était dans ce pays que se trouvaient les domaines ruraux d'Atticus, comme il est dit au paragraphe 14. — *La bataille de Philippes*. Gagnée par Antoine et Octave sur Brutus et Cassius, et ainsi nommée d'une ville de Macédoine voisine du lieu de l'action.

24. *En Samothrace*. Ile de la mer Égée, près de la Thrace, aujourd'hui *Samodrachi*.

25. *Il aimait mieux l'oublier qu'en tirer vengeance*. Salluste dit la même chose des anciens Romains : « *Accepta injuria, ignoscere, quam persequi, malebant.* » *Jug.* 1x.

26. *M. Vipsanius Agrippa*. Il eut trois femmes, Pomponia, fille d'Atticus, Marulla, fille d'Octavie, et Julie, fille d'Auguste. On sait qu'Agrippa fut un général habile, et qu'il commandait à la bataille d'Actium.

27. *Le meilleur, à mon gré, de tous nos poètes, etc.* D'après cet éloge, donné par un écrivain aussi distingué que Nepos, on doit regretter la perte des ouvrages de ce Julius Calidus.

28. *Atticus ne fut pas moins, etc.* Ici finit le tableau de la vie publique d'Atticus; tout ce qui suit concerne les habitudes de son existence domestique.

29. *De structure antique*. On voit que le mot antique n'a pas ici la signification que nous y attachons ordinairement.

30. *Il s'y trouvait des esclaves pleins d'instruction, etc.* Ces détails sur la composition d'un train de maison, et sur les diverses fonctions des esclaves, sont d'autant plus précieux qu'il nous reste fort peu de chose sur la vie privée et intérieure des anciens.



31. *Le registre. Ephemeris* était le livre des recettes et des dépenses journalières, comme l'indique l'étymologie grecque du mot.

32. *On n'entendait à sa table, etc.* Nous avons rendu le mot d'*acroama* par celui de *concert*; mais l'*acroama* était proprement un poème sérieux ou gai que l'on chantait dans la salle du festin avec accompagnement de flûtes.

33. *Ses propriétés en Épire.* Il avait une terre près du fleuve Thyamis, sur les confins de la Thesprotie.

34. *Il promettait avec circonspection.* Remarquez cet emploi du mot *religieuse*. — *Mais une fois, etc.* On a observé, avant nous, que la construction de cette phrase commençant par *idem*, semble exiger que *tanta cura* soit un ablatif.

35. *De Marius.* Les manuscrits diffèrent en cet endroit; mais presque tous portent *Marci* au lieu de *Marii*. Quelques savans ont retranché ce nom et mis simplement une *M* devant *Caton*, Marcus Caton; ce qui semble justifier cette correction, c'est qu'Atticus était encore très-jeune lors de la mort de Marius.

36. *Dans sa jeunesse, etc.* Il avait alors vingt-sept ans, et Sylla cinquante-cinq; à l'époque de sa liaison avec Brutus, il en avait soixante-six; Brutus était, comme nous l'avons déjà dit, âgé de quarante-deux ans.

37. *Dont la lecture, etc.* Le magnifique éloge que notre auteur fait des Lettres à Atticus ne paraîtra injuste à personne: c'est en effet dans ce recueil qu'on prend la plus haute opinion du génie politique de Cicéron, et la plus exacte connaissance de l'époque.

38. *Dans l'ouvrage, etc.* C'est celui que cite notre auteur au paragraphe 13 de la Vie d'Annibal; il embrassait, à ce qu'il paraît, un espace de sept cents années.

39. *Il a donné la généalogie, etc.* Toutes ces familles faisaient remonter leur origine au moins jusqu'à la guerre de Troie; leurs arbres généalogiques devaient donc être fort branchus. — *Tout ce que j'ai dit jusqu'ici, etc.* On s'en aperçoit; quel soin en effet ne met pas le biographe ou plutôt le panégyriste à relever les moindres bagatelles! Cette Notice est un chef-d'œuvre de style et d'élégance: mais, malgré toutes les ressources de la rhétorique et de l'art, le héros reste bien petit, excepté toutefois dans les deux derniers paragraphes.

40. *Je poursuivrai l'histoire de sa vie.* Ce passage sert à préciser le temps où écrivait Cornelius : Atticus, en effet, mourut l'an de Rome 721.

41. *Auprès des autres grands de l'état.* Sylla, Pompée, César, Antoine et Brutus.

42. *Une petite-fille, etc.* Tacite la nomme Vipsania, et Suétone Agrippine : elle portait donc le nom et le prénom de son père.

43. *Des extrémités de la terre, etc.* D'autres lisent, au lieu de *ex ultimis terris, exul tum his terris.*

44. *Un ténesme.* Sorte de dysenterie.

45. *Atticus fit appeler, etc.* Montaigne a en partie traduit ce passage, *Essai*, II, 13.

46. *Tous les alimens, etc.* Quelques-uns lisent, après *cibi, positionisque*; mais ces deux mots manquent dans l'édition princeps de 1470, et dans la plupart des manuscrits.

47. *De ne point hâter, etc.* Remarquez la forme de la phrase latine.

48. *La maladie parut diminuer.* Voyez, à ce sujet, les réflexions de Montaigne, à l'endroit cité. — *Sous le consulat, etc.* Il était né trois ans avant Cicéron, et lui avait survécu onze ans. — *Il fut enterré près de la voie Appienne.* Cette route, qui allait de Rome à Capoue, avait été pavée par le consul Appius Claudius, dont elle portait le nom. Elle était, comme on sait, toute bordée de sépulcres.

## FRAGMENS.

1. *Plutôt que d'entraîner, etc.* Ces deux fragmens se trouvent joints ordinairement aux Vies de Cornelius Nepos; il suffit cependant d'y jeter un coup d'œil, pour voir que ce n'est là ni le style de notre auteur, ni la latinité de son temps. Mais peut-être faisaient-ils partie de quelque ouvrage historique, où Nepos les citait dans le corps de la narration; c'est même ce qu'on peut conjecturer de plus probable, en les trouvant ainsi à la suite de Cornelius dans les vieux manuscrits. Quoi qu'il en soit, ce sont deux morceaux précieux, puisque rien ne semble en combattre l'authenticité.

2. *J'en atteste les dieux.* *Dejerare* est la contraction de *deos jurare*. — *Me tenir lieu, etc.* *Partis pour partes* : vieux latin. — *Quand cesserons-nous, etc.* D'autres lisent, *et absentes et præsentes*.

3. *Tu invoqueras le génie de ta mère.* Quelques-uns ont cru qu'il s'agissait ici du père des dieux, et que *deum* était mis pour *deorum*; Saumaise corrige ainsi : *Invocabis deos manes parentis*. Mais la vérité est que le mot *deus* s'employait quelquefois chez les anciens pour signifier l'âme délivrée du corps, et rendue à sa nature immortelle; c'était à peu près le *δαίμων* des Grecs. On lit dans Cicéron, *de Senect.* 22, quelque chose de semblable touchant Cyrus mourant, et l'auteur latin ne fait en cet endroit que traduire Xénophon; ce passage avait aussi embarrassé les commentateurs; mais M. Le Clerc l'a parfaitement éclairci dans l'excellente note qu'il y a jointe : le lecteur peut la consulter. — *Si tu persistes, etc.* On ignore si *ea* signifie *dans cette route*, ou si c'est un accusatif pluriel, le verbe *perseverare* pouvant être également neutre ou actif. Nous n'avons pas relevé les négligences de style, les tournures surannées, les répétitions de mots, les vices d'harmonie, qui fourmillent dans ce morceau : le lecteur les remarquera sans peine; mais, au milieu de cette diction âpre et inculte, il distinguera aussi de la noblesse, de la chaleur, et l'éloquence de la vérité.

4. *L'histoire, etc.* Les savans sont partagés touchant l'authenticité de ce fragment; mais, s'il n'est pas de Nepos, il mérite d'en être, attendu l'élégante netteté d'expression qui le caractérise. Dans ce peu de lignes, on reconnaît, à ne pouvoir s'y méprendre, le cachet du siècle de Cicéron et de César. Quelle différence avec le style presque barbare des fragmens précédens!

5. *Je suis bien loin, etc.* Il semble que Nepos veuille répondre ici aux propres paroles de Cicéron : « *O vitæ philosophia dux!* » *Tuscul. quæst.*, v, 2; et : « *In eo magistra vitæ tot sæcula permaneret philosophia.* » *Ibid.* 11, 5. Quant au style de ce fragment, il est marqué du même sceau que le dernier. C'est Lactance qui nous l'a conservé, *Div. instit.* III, 15, 10.

# TABLE

## DES MATIÈRES CONTENUES DANS CE VOLUME.

	Pages		Pages
Notice sur Cornelius Nepos. . . . .	j	Datame. . . . .	175
Préface de l'auteur. . . . .	1	Épaminondas. . . . .	199
Miltiade. . . . .	11	Pélopidas. . . . .	219
Thémistocle. . . . .	29	Agésilas. . . . .	229
Aristide. . . . .	51	Eumène. . . . .	247
Pausanias. . . . .	57	Phocion. . . . .	277
Cimon. . . . .	69	Timoléon. . . . .	285
Lysandre. . . . .	77	Des rois. . . . .	297
Alcibiade. . . . .	85	Amilcar. . . . .	303
Thrasybule. . . . .	111	Annibal. . . . .	311
Conon. . . . .	121	M. Porcius Caton. . . . .	339
Dion. . . . .	131	T. Pomponius Atticus. . . . .	347
Iphicrate. . . . .	151	Fragmens de Cornelius Ne-	
Chabrias. . . . .	157	pos. . . . .	393
Timothée. . . . .	165		

### NOTES.

	Pages		Pages
Miltiade. . . . .	398	Pausanias. . . . .	414
Thémistocle. . . . .	406	Conon. . . . .	418
Aristide. . . . .	412	Lysandre. . . . .	421

	Pages		Pages
Alcibiade. . . . .	425	Agésilas. . . . .	454
Thrasybule. . . . .	433	Eumène. . . . .	456
Conon. . . . .	435	Phocion. . . . .	460
Dion. . . . .	438	Timoléon. . . . .	463
Iphicrate. . . . .	441	Des rois. . . . .	466
Chabrias. . . . .	443	Amilcar. . . . .	467
Timothée. . . . .	445	Annibal. . . . .	468
Datame. . . . .	447	Caton. . . . .	473
Épaminondas. . . . .	448	Atticus. . . . .	474
Pélopidas. . . . .	452	Fragmens. . . . .	479

Pages

- . 454
- . 456
- . 460
- . 463
- . 466
- . 467
- . 468
- . 473
- . 474
- . 479

